UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

Faculté des Sciences économiques, sociales et politiques

Département des Sciences politiques et sociales

CONCILIER LES DISPONIBILITÉS :

L'EXPÉRIENCE DES PARENTS TRAVAILLEURS

Individualisation, temps sociaux et distinction de sexe

Marie Schots

Dissertation doctorale présentée en vue de l'obtention du titre de
docteur en sciences politiques et sociales

Sous la Direction du ***Professeur Matthieu de Nanteuil***

Membres du jury :
M. de Nanteuil, D. Méda, J. Marquet,
M-B. Tahon, P. Vendramin

Décembre 2009

CONCILIER LES DISPONIBILITÉS :

L'EXPÉRIENCE DES PARENTS TRAVAILLEURS

Individualisation, temps sociaux et distinction de sexe

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION GÉNÉRALE 3

Au-delà de l'articulation travail-famille, une politique des temps sociaux à l'heure de l'égalité entre les sexes 3

Une sociohistoire de l'individu moderne au travers des temps sociaux et de la distinction de sexe 10

L'expérience des parents travailleurs : de la pluriactivité à la gestion des disponibilités 15

PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE 18

Le cheminement du questionnement 18

Perspectives épistémologiques 20

Dispositif méthodologique 23

Déroulement de l'exposé 27

CHAPITRE I – LES DISPONIBILITÉS DANS LA MODERNITÉ: DE LA REPRÉSENTATION DE L'INDIVIDU 29

L'avènement de la modernité 33

La modernité comme exception moderne 33

Des racines lointaines 34

Une notion labile 36

I La modernité industrielle 37

I. 1 Regard sociologique : le holisme des classiques 37

I. 2 Ordre politique et ordre social : la complémentarité hiérarchique des sexes 47

I. 3 Organisation sociale : le temps industriel hégémonique 58

II La modernité avancée 73

II. 1 Regard sociologique : les approches relationnalistes 73

II. 2 Ordre politique et ordre social : égalité de sexe et rôles sexués 86

II. 3 Organisation sociale : hétérogénéité des temps sociaux 98

Conclusion : individu, distinction de sexe, temps sociaux – concevoir le multiple 111

CHAPITRE II – L'EXPÉRIENCE DES PARENTS TRAVAILLEURS AUJOURD'HUI : DISPONIBILITÉS ET OUTILLAGE SOCIAL 115

I Les différents types de disponibilité 118

I. 1 La disponibilité professionnelle 118
I. 2 La disponibilité conjugale 122
I. 3 Disponibilité parentale 125
I. 4 Disponibilité domestique 129
I. 5 Disponibilité à soi 130
I. 6 Disponibilités aux autres 131
II L'outillage des disponibilités : la question des supports sociaux 132
II. 1 La disponibilité des grands-parents et de la famille proche 133
II. 2 Des ressources et des choix de vie 136
II. 3 L'outillage des disponibilités : une réflexion sociopolitique plurielle 142

CHAPITRE III – CONFIGURATIONS CONJUGALES ET REPRISES PERSONNELLES 145

I Les enjeux temporels : distinguer et organiser pour concilier 146
I. 1 Distinguer les activités et les relations 147
I. 2 Les représentations du travail et de la famille : entre extérieur et intérieur 156
I. 3 S'organiser et trouver son rythme 162
II Les enjeux de rôles et de places 173
II. 1 Rôles et identité : le travail de la subjectivité 175
II. 2 Les nœuds des configurations de rôles 177
II. 3 La déclinaison des rôles parentaux 205
II. 4 Les résistances à une définition non sexuée des rôles 213
III Les enjeux de la construction de soi : les activités personnelles 215
III. 1 Les supports de l'individualité : une question sociale 215
III. 2 Intérieur et extérieur : des ancrages spatiaux sexués 217
III. 3 Ce qui manque aux unes et aux autres 228

CONCLUSIONS GÉNÉRALES 231

ANNEXES 241

I Présentation des interviewés 241
II Guide d'entretien 245

BIBLIOGRAPHIE 249

INTRODUCTION GÉNÉRALE

AU-DELÀ DE L'ARTICULATION TRAVAIL-FAMILLE, UNE POLITIQUE DES TEMPS SOCIAUX À L'HEURE DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

L'entrée massive et continue des femmes sur le marché du travail depuis les années 1960 a porté la forme familiale du « couple bi-actif avec enfants » au rang de norme. De cette situation émerge une problématique nouvelle : celle de l'articulation travail-famille, autrefois masquée par la disponibilité des femmes au sein de l'espace domestique. En effet, de nombreuses études révèlent les difficultés qu'éprouvent les parents travailleurs à concilier leurs responsabilités professionnelles et familiales, d'autant plus manifestes que les enfants sont petits (Méda, 2001 ; Tremblay, 2004). Ces difficultés se sédimentent dans le sentiment d'un manque de temps, par ailleurs généralisé dans nos sociétés marquées du sceau de l'urgence et de l'immédiateté (Vendramin, 2007). Le temps est synonyme d'une pression constante pour parvenir à combiner les multiples temps sociaux, aux injonctions souvent contradictoires.

Travail des femmes et articulation travail-famille

La question de l'interface travail-famille retient l'attention des pouvoirs publics en ce qu'elle est perçue comme une source d'inégalité professionnelle pour les femmes. Or, l'égalité professionnelle entre hommes et femmes est un des objectifs prioritaires des politiques communautaires : « la préoccupation nouvelle montrée par les autorités publiques pour les temporalités sociales, procède d'un approfondissement démocratique, mais aussi d'une mise en conformité avec les objectifs d'une Europe compétitive qui vise la croissance et l'emploi dans une UE élargie. Cette préoccupation a (re) pris acte (certains diront tardivement), du salariat massif des femmes et tente de revisiter une série de fonctionnements touchant aux équipements, aux services, aux prestations familiales, aux organisations du travail » (Buffier-Morel, 2007, p 7).

En effet, l'articulation entre le travail et la famille ne se décline plus, pour les femmes, sur le mode du choix exclusif ou de l'alternance, mais bien sur celui du cumul (Fusulier, 2008). Cela signifie que l'épanouissement personnel des femmes passe désormais aussi par l'exercice d'une activité hors de l'espace domestique et du lien maternel. En outre, la permanence du travail des femmes,

même après l'arrivée des enfants, leur donne accès à l'autonomie financière. En les déliant d'une dépendance économique à l'égard du mari, cette situation contribue à modifier en profondeur la manière dont s'établit et se maintient la relation conjugale. Comme le résume Lalive d'Epinay (1994, p 84) : « pour la femme, l'accès à l'emploi exprime un nouvel enjeu : il est l'instrument par excellence de son émancipation, il est le garant de son autonomie et lui apporte une assurance devant les aléas de l'itinéraire conjugal ». Toutefois, cela ne les préserve pas du risque de pauvreté auquel elles continuent à être plus exposées, notamment au travers d'une monoparentalité largement féminine.

L'activité professionnelle des femmes est ainsi un vecteur privilégié de l'égalité de sexe. Potentiellement, elle modifie la manière dont se construisent les rapports sociaux de sexe et les identités sexuées. Toutefois, force est de constater que se maintient malgré tout une division sexuelle du travail et des rôles en défaveur des femmes. Les inégalités persistent tant au niveau de l'emploi (structuration sexuée du marché du travail) que de la prise en charge des tâches domestiques et parentales au sein des couples. Cette double inégalité participe à ce que les femmes – et surtout les mères – réduisent leur implication professionnelle.

Ce constat met en évidence le caractère interactif de la relation travail-famille : « Traiter de la relation entre le travail et la famille, c'est penser les individus, les acteurs, à la fois et en même temps dans les deux champs » (Barrère-Maurisson, 1998, p 423). Pour en rendre compte, Barrère-Maurisson (1992) a développé le concept de " division familiale du travail " comme clé de lecture des phénomènes économiques et sociaux de nos sociétés et de leurs évolutions. Celui-ci implique de « prendre en compte systématiquement ensemble les phénomènes relevant du travail et de la famille (…) On peut ainsi comprendre à quelque niveau que l'on se situe la position d'un individu, d'un groupe ou d'une société. Au niveau individuel, comprendre le lien entre la carrière professionnelle, par exemple, et la forme de vie en famille ; dans une famille, la répartition du travail professionnel et domestique entre les partenaires. C'est aussi, comprendre comment s'opère la gestion de la main-d'œuvre dans les entreprises, qui affecte les individus aux postes de travail en liaison avec le statut familial des travailleurs. Plus largement encore, c'est saisir l'articulation entre les différentes politiques au sein d'un pays, et le rôle spécifique joué par chacun des acteurs sociaux en présence : les groupements, les institutions, l'Etat, etc. » (Barrère-Maurisson, 2003, p 3). Une telle lecture invite, par ailleurs, à prendre en compte « les effets de composition, qui peuvent être différenciés, voire de sens opposés, en fonction de l'échelle d'analyse » (Marquet, Fusulier, 2007, p 2).

La place du travail dans les temps sociaux : l'enjeu de sa définition

La démarche proposée par Barrère-Maurisson procède d'une redéfinition du travail comme « ensemble formé du travail professionnel et du travail domestique » (Barrère-Maurisson, 1992, p 116). Ce dernier « concerne en priorité le travail ménager, les soins aux enfants et éventuellement aux personnes du troisième âge, ainsi que le bricolage et le jardinage, le cas échéant » (Barrère-Maurisson, 1998, p 435). Cette analyse constitue une réelle avancée en ce qu'elle « rompt avec l'idée de sociologies spécialisées » (Barrère-Maurisson, 1998, p 423). La compréhension des phénomènes contemporains, caractérisés par une complexité accrue, passe, en effet, par leur intégration dans des ensembles plus larges. Intégration concernant tout à la fois les objets, dans leur interaction, mais aussi les disciplines, appelées à dialoguer dans une perspective pluridisciplinaire. Cependant, la catégorie de travail se voit définie de manière extensive, incluant ce qui relève du domestique mais aussi du parental.

Pour Méda (1995), une telle extension est dangereuse et « risque d'aboutir à ce que toute la vie sociale et individuelle soit pensée sous le mode de la production » (Méda, 2000, p 68). C'est aussi ce que suggère Tahon (1995) quand elle précise que « la famille n'est pas seulement le lieu où s'accomplissent les tâches, si nécessaires soient-elles pour la reproduction des humains » et qu'il convient de « relativiser une perspective qui met l'accent sur le 'faire' » (Tahon, 1995, p 99). En effet, tout un courant philosophique, d'Aristote à Habermas, s'attache à « démontrer que l'homme et les sociétés dont il est membre ne peuvent pas se satisfaire de la seule production » (Méda, 2000, p 69). Méda propose alors de définir le travail comme « la participation rémunérée à la production de biens et services » (*Ibid.*, p 71) et de le considérer comme l'une des diverses activités nécessaires au développement individuel et social. Ainsi, « l'homme et les sociétés dans lesquelles il vit ont besoin, pour se maintenir, pour se développer de manière civilisée, pour s'inscrire dans la durée, d'au moins quatre grands types d'activités » (*Ibid.*, p 69) : des activités productives, c'est-à-dire « participer à la production et à l'échange économique, ainsi qu'aux droits et aux gratifications qui en découlent, comme les droits sociaux, le revenu, l'appartenance à un collectif, … » (*Ibid.*, p 69); des activités amicales, sociales, amoureuses, familiales, supposant elles-mêmes autant de subdivisions, davantage centrées sur l'attention et le soin aux proches ; des activités politiques, qui visent à déterminer, ensemble, les conditions de vie communes ; et des activités culturelles, personnelles, de libre développement de soi. Dans cette perspective, la richesse d'une société repose non seulement sur son développement économique mais aussi sur le développement humain de tous. Cela suppose un double corollaire : d'une part, une définition restrictive du travail ; d'autre part, le développement de moyens de coordination des différents

temps sociaux, permettant aux individus de « s'engager dans les différents temps à l'œuvre dans la société » (Méda, 2000, p 71). Une telle conception « fonde le devoir qui incombe à la société de développer des mécanismes et des dispositifs collectifs permettant non seulement que chaque individu accède à ce temps, mais aussi que ces différents temps soient articulés » (*ibid.*, p 72).

De l'articulation travail-famille à la pluriactivité : un projet politique pour les hommes et les femmes

La problématique de l'articulation travail-famille se trouve ainsi reformulée autour de la notion de pluriactivité, faisant de la conciliation des temps sociaux un véritable projet de société pour les hommes et pour les femmes.

Le terme de conciliation suscite cependant débat : faut-il parler de conciliation ou plutôt d'articulation ? Pour certains, le terme de conciliation est « un cache-sexe qu'on utilise pour signifier 'femme' sans oser le dire » (Maruani, 2001, p 187) : « on ne parle de conciliation que pour les femmes, absolument comme si le problème ne se posait pas pour les hommes » (Martin, 2001, p 189). Par ailleurs, il sous-entend l'idée d'harmonie qui ne semble pas exister (Maruani, 2001) ou, à tout le moins, tendrait à masquer la réalité de la difficile harmonisation des temps pour les individus (Barrère-Maurisson, 2001). Pour Tremblay (2003), même si le mot « conciliation » renvoie pour plusieurs à la même idée, il s'agit d'une traduction de l'anglais « balancing » qui n'inclut pas l'idée de réglage et d'articulation, caractérisant les liens entre les sphères familiale et professionnelle. A l'inverse, Barrère-Maurisson fait référence à l'usage juridique du terme de conciliation où il s'agit de mettre d'accord les parties dans le cadre d'un litige. En ce sens, « parler de 'conciliation' entre vie professionnelle et vie familiale signifierait qu'il y a un conflit entre les deux, et qu'il convient de trouver un accord » (Barrère-Maurisson, 2001, p 2). En réalité, comme le précise Méda : « l'artifice politique de langage qui consiste à préférer aujourd'hui le terme 'articuler' à celui de 'concilier' ne change rien » face à la nécessité à laquelle nous sommes tous confrontés (Méda, 2001, p 188). Ou plutôt, il confond les registres. Si le caractère hétérogène et souvent contradictoire des temps sociaux, liés aux diverses activités dans lesquelles nous sommes engagés, suggère bien le terme d'articulation pour décrire les pratiques ; il n'empêche que la conciliation puisse être le terme approprié pour énoncer un projet politique, un objectif collectif à atteindre, concernant tout autant les hommes que les femmes.

Cependant, l'idée d'une conciliation, ancrée dans la perspective ouverte par la pluriactivité, pose la question de la valeur accordée aux différentes activités au travers du temps. « A partir du

moment où les femmes travaillent autant que les hommes, est-il possible qu'hommes et femmes continuent à travailler autant qu'avant ? Est-il raisonnable (…) que notre société n'accorde aucune valeur à ces temps – qu'elle considère comme improductifs – de soins, de discussion, d'accompagnement, d'affection, de soutien ? Peut-on continuer comme avant, c'est-à-dire comme quand une majorité de femmes s'arrêtaient de travailler au moment où elles avaient de petits enfants ? » (Méda, 2001, p 196). Pour Méda, donner « le même 'poids' aux activités humaines qui visent à produire qu'à celles qui visent à apporter des soins, à participer à la vie politique, à devenir autonome, à améliorer la qualité des relations sociales … » (Méda, 2000, p 72) implique de revoir la norme du temps de travail. Mais s'agit-il d'une norme pour tous ou d'une norme pour les parents travailleurs ? « Il faut revoir le temps de l'investissement professionnel pour les hommes et pour les femmes, pour le rendre plus court et compatible avec les charges familiales. Il faut reconsidérer la norme du travail à temps plein, la réduire, de manière à ce que vie professionnelle et vie familiale soient mieux intégrées dans les emplois du temps, pour les deux sexes, et d'ailleurs pas seulement au nom des enfants (…) Comment reconstruire la norme du temps de travail normal, comment redistribuer le temps de travail dans les couples ? » (Méda, 2001, p 196).

Le spectre du temps partiel et de ses effets discriminants est au cœur de cette question. On peut penser que les parents de jeunes enfants ont des besoins en temps beaucoup plus importants que les autres et qu'il convient de faire en sorte qu'un temps parental effectif soit possible pour les hommes et les femmes. Toutefois est-il envisageable d'établir un temps de travail « normal » qui ne concerne qu'une partie de la population ? En effet, la notion de temps partiel « ne se réfère pas à une durée mais à un écart à la norme » (Maruani, 2001, p 198). La discrimination que connaissent aujourd'hui les femmes à cet égard risquerait de se reporter sur les jeunes parents. Il est vrai que « les victimes seraient alors très nombreuses » (Méda, 2006). Mais l'idée de victimes et de discrimination s'accorde mal à la perspective ouverte par l'égalité de sexe et la pluriactivité.

Toutefois, peut-être est-ce en initiant la réflexion autour des parents travailleurs que pourra être repensée plus globalement la norme du temps de travail pour tous. En effet, comment esquiver par exemple la question des grands-parents qui, comme nous le verrons, sont encore largement sollicités pour aider les parents dans la prise en charge des enfants ? Accorder de la valeur aux activités « grands-parentales » implique, à son tour, de revoir la norme du temps de travail, au quotidien et dans une perspective biographique.

Ainsi, la notion de parent, intégrée dans une conception de l'individu pluriel, s'ancre dans un questionnement d'ordre politique. Elle ne concerne pas que les personnes qui sont aujourd'hui

parents de jeunes enfants. Bien plus largement, elle pose la question de la génération, comme l'un des enjeux majeurs de la modernité à son stade avancé (Collin, 2002). Et celle-ci s'articule à la question des temps sociaux comme vecteur de signification, comme mise en valeur des activités humaines.

Pluriactivité et égalité des sexes : la question de la déspécialisation des rôles

L'activité professionnelle apparait de plus en plus comme un élément fondateur de l'identité féminine. Elle s'associe pour les femmes à une ouverture sur la vie sociale et à l'expression d'une certaine autonomie. Ce rapport au travail et à l'emploi les rapproche de plus en plus des hommes, malgré la persistance d'une ségrégation sexuée, de l'inégalité des salaires, de différences dans les types d'emploi et dans les parcours professionnels (Ferrand, 2004). Cependant, cela n'a pas remis fondamentalement en cause la division sexuelle du travail, des tâches et des rôles au sein de la famille. Le temps de travail des hommes reste supérieur à celui des femmes, tout comme leur contribution aux revenus du ménage tandis que les femmes prennent davantage en charge les tâches domestiques et familiales. Néanmoins, comme le précise Maruani (2001, p 193) : « on a beaucoup étudié comment la division sexuelle du travail dans la famille alimentait les inégalités dans le monde du travail, mais on a moins regardé comment le monde du travail produit ses propres ségrégations. Il faudrait examiner, à l'inverse, comment les inégalité professionnelles renforcent et créent de l'inégalité domestique ».

Quel que soit le niveau d'analyse retenu, il semble que cette inertie doive beaucoup à l'idée persistante d'un lien privilégié de la mère à l'enfant. Historiquement construit, ce privilège est une source de pouvoir en même temps que d'enfermement et de pénibilité. Cette représentation ne se cantonne pas à la sphère familiale mais paraît irriguer la société dans son ensemble : tant au niveau des pouvoirs publics et des entreprises, y compris des syndicats, que dans le chef des hommes et des femmes, des pères et des mères (Fagnani, 2001). Ainsi, si l'idée de l'égalité professionnelle est acquise, celle d'égalité parentale reste encore tributaire de constructions identitaires où la dimension sexuée se voile d'essentialisme. De Singly (1993) note à ce propos : « il n'y a aucun fatalisme pour que toutes les activités dans une société considérée soient codées selon une dimension sexuelle, pour qu'elles renvoient nécessairement à du 'masculin' ou à du 'féminin' ». Ce qui a pour conséquence que « la construction d'une nouvelle paternité dans les sociétés contemporaines (…) se fait et se fera sur du 'parental neutre' (correspondant au 'professionnel neutre') qui ne renvoie ni à un masculin, ni à un féminin traditionnels » (cité par Neyrand, 2002, p 4).

Ainsi, l'égalité entre les sexes supposerait une définition sexuellement neutre des activités professionnelles et parentales. Dans cette perspective, Méda a forgé la notion de « déspécialisation des rôles » (2001) élargissant la réflexion concernant le travail des femmes à celle des temps sociaux. Elle précise ainsi : « si nous voulons vraiment concilier vie professionnelle et vie familiale, c'est-à-dire donner corps à l'idée que les individus sont à la fois des parents, des citoyens et des travailleurs en leur garantissant le temps nécessaire à l'exercice de chacune de ces activités, alors ce sont tous les principes autour desquels est aujourd'hui organisée notre société qui doivent changer (Méda, 2001). Il ne s'agit de rien moins que de repenser l'organisation sociale autour d'une déspécialisation des rôles et de la possibilité qu'hommes et femmes exercent pleinement l'ensemble des rôles qui leur échoient » (Méda, 2008, p 131). En quelques lignes se trouvent condensés des enjeux d'une redoutable complexité, dont la compréhension et la portée constituent la trame de cette thèse. Un tel énoncé suscite diverses questions.

D'une part, quels sont ces « principes autour desquels est aujourd'hui organisée notre société » ? Comment ont-ils été définis, par quels processus ? En quoi s'opposent-ils à l'idée que les individus sont à la fois des parents, des citoyens et des travailleurs ?

D'autre part, quels sont les enjeux d'une définition sexuellement neutre des rôles, à la fois du point de vue symbolique et politique et dans l'expérience quotidienne des parents travailleurs d'aujourd'hui ? Comment expliquer les résistances autrement que comme le reflet d'une position sociale ? Comment peut-elle s'articuler à la distinction de sexe, entre père et mère, d'un fils ou d'une fille ; entre homme et femme, engagés dans une relation conjugale et parentale ? Quels enjeux temporels engage-t-elle pour ces parents, dont le caractère sexué est encore très marqué ? Comment recompose-t-elle la distinction masculin/féminin et les identités sexuées ? Quelle place accorde-t-elle au corps dans sa dimension sexuée ?

Les premières questions renvoient à une analyse socio-historique permettant de comprendre comment s'est édifiée la société industrielle autour d'une triple dichotomie public/privé, travail/famille et homme/femme. C'est en effet au cœur de cette trilogie binaire, s'appuyant sur le temps et la distinction de sexe, que se loge la représentation de l'individu moderne et son appréhension sociologique. Les années 1960 semblent constituer, à cet égard, un tournant majeur, amorçant dans la même foulée un approfondissement du processus d'individualisation et de l'émancipation féminine. Le principe d'égalité de sexe qui en résulte constitue les femmes, comme les hommes, en individus. Au-delà d'une « assimilation à une représentation qui n'avait pas été conçue en tenant compte d'elle » » (Tahon, 1995), l'accession de la femme au statut d'individu

implique des bouleversements majeurs. Non seulement pour les femmes mais aussi pour les hommes, pour les mères et les pères, et pour la société dans son ensemble. En effet, elle remet en cause la manière dont la modernité industrielle avait articulé distinction de sexe et temps sociaux. La section suivante présente les jalons de cette *sociohistoire de l'individu au travers des temps sociaux et de la distinction de sexe*. Elle relève, à la fois, d'observations sociologiques reflétant l'évolution des pratiques et de l'organisation sociale, en même temps qu'elle retrace la manière dont celles-ci ont fait l'objet d'analyses au détour de concepts et de perspectives spécifiques. Le premier chapitre de cette thèse revient en détails sur ce point.

La seconde série de questions invite, par contre, à un regard microsociologique, pénétrant au cœur de ce que vivent les individus « à la fois parents, citoyens et travailleurs ». C'est au détour des concepts de disponibilité et de pluriactivité que sera analysée *l'expérience des parents travailleurs*, déclinant des mises en jeu de soi dans l'activité et la relation. La dernière section y introduit, en présentant les axes de recherche retenus pour l'analyse telle qu'elle est développée dans les chapitres deux et trois.

UNE SOCIOHISTOIRE DE L'INDIVIDU MODERNE AU TRAVERS DES TEMPS SOCIAUX ET DE LA DISTINCTION DE SEXE

Avec la modernité émergent les notions d'individu et de société, conçues comme des entités distinctes. L'idée de société désigne cette formation sociale moderne (séparée du religieux), industrielle (engagée dans une division du travail complexe) et démocratique (composée d'égaux). L'idée d'individu pose ce dernier comme entité libre et autonome, précédant la société. C'est contre cette illusion d'un individu autarcique que se constitue la sociologie.

Après avoir été étroitement imbriqués dans les sociétés préindustrielles, le travail et la famille, les fonctions de production et de reproduction, se dissocient progressivement en sphères autonomes au cours du 19e siècle. Cette séparation s'accompagne d'une hiérarchisation : le monde productif, avec ses temps et ses lieux propres, impose son rythme et sa signification à l'ensemble de la vie sociale, et en particulier à la famille, sphère reproductive. En effet, « l'une des fonctions historiques du droit du travail a été d'assurer les conditions de la cohésion sociale » (Supiot, 1999, p 10). C'est alors le règne du temps industriel. Quantitatif et à rentabiliser, il s'appuie sur la conception moderne du temps, conçu comme universel et « uniformément composé d'intervalles égaux, mesurable et prévisible au moyen de procédés physiques et mathématiques » (Gadéa et Lallement, 2000, p 33).

La dissociation de ces deux fonctions, dans l'espace et dans le temps, accentue la division sexuelle du travail et des rôles : aux hommes, le travail à l'usine (la production) ; aux femmes, les tâches domestiques et parentales (la reproduction). Celle-ci prolonge la distinction entre sphères publique et privée autour de laquelle se constituent les sociétés démocratiques. Dichotomique et hiérarchisée, cette distinction se fonde sur une « incommensurable différence de sexe » (Steinberg, 2001 ; Ferrand, 2004) et génère un paradoxe : « au moment même où les hommes se déclarent égaux en droits entre eux, ils renvoient les femmes à la nature et à leurs fonctions uniquement procréatives et familiales » (Fraisse, 1989, citée par Ferrand, 2004, p 5). Le nouvel ordre social, se distinguant de l'ordre familial, comporte un nouvel ordre des sexes (Daune-Richard, 2001) : à la figure du citoyen-travailleur dans la sphère publique correspond, dans une complémentarité hiérarchique, celle de la mère dans la sphère privée. Les femmes sont malgré tout nombreuses à travailler mais dans des secteurs féminisés et pour un salaire inférieur à celui des hommes. Mises à part quelques exceptions, le travail de l'épouse est le signe d'une grande pauvreté du ménage. La femme, vouée par « nature » à l'espace domestique et au maternage, incapable de subvenir seule à ses besoins et à ceux de ses enfants, n'a qu'une seule issue : le mariage.

Au début du 20e siècle, la société industrielle s'organise ainsi autour de l'activité économique (généralisation du marché de l'emploi, expansion du salariat, développement de la classe ouvrière), imposant peu à peu l'éthos du travail, du devoir : « l'activité rétribuée exercée dans le cadre du marché de l'emploi » constitue « le filament principal » du lien social, établissant un véritable système culturel véhiculé et transmis par toutes les grandes institutions du temps » (Lalive d'Epinay, 1998, p 69). Le travail achève sa socialisation conduisant à la société salariale, construite autour du contrat et du temps de travail : « le temps constitue la modalité de régulation de l'activité humaine, dont une expression forte se retrouve dans le contrat de travail et dans l'instrumentalisation qui lui a été associée pour gérer la disponibilité au regard de l'employeur » (Alaluf, 1986, cité par de Terssac et Tremblay, 2000, p 13).

A la sortie de la seconde guerre mondiale, le système de protection sociale qui émerge dans la plupart des pays européens s'articule étroitement au travail et consacre le modèle de « père pourvoyeur de revenu – mère au foyer ». Le temps de travail diminue progressivement, ouvrant sur la société du temps libre et des loisirs. La frénésie consommatrice s'étend à toutes les couches sociales tandis que se confortabilisent les foyers. Et c'est jusque dans les plis les plus intimes de la vie quotidienne que s'immisce le temps industriel : le déploiement institutionnel caractéristique de l'époque assure la socialisation des individus à cette conception temporelle et sexuée de la vie

sociale. Cet « âge d'or » (1945-1975) voit ainsi se réaliser les promesses de la société industrielle moderne, révolutionnant l'ethos du travail, qui, en perdant sa raison d'être, cède la place à celui d'épanouissement personnel (Lalive d'Epinay, 1998).

Ce tournant culturel prend place dans les années 1960, en même temps que commencent à affluer les femmes sur le marché du travail. La sociologie du travail, centrée jusque-là sur l'usine – et son protagoniste, le travailleur mâle – s'intéresse peu à peu au « hors travail » avec la généralisation des congés payés et de la consommation de masse. Parallèlement, vers le début des années 1970, les études féministes portent la relation emploi-famille au rang d'objet d'étude en soi. L'entrée massive des femmes dans le salariat, en remettant en cause la division traditionnelle des rôles entre les sexes, questionne les anciens modes d'articulation entre la sphère professionnelle et la sphère familiale, entre la production et la reproduction.

Un consensus fort en sociologie pointe les années 1960 comme marquant un approfondissement du processus d'individualisation. Par ailleurs, elles sont aussi associées à l'émergence d'une réelle émancipation féminine[1], menant à l'adoption du principe d'égalité de sexe dans les décennies suivantes. Ces deux processus sont intimement liés et nous confrontent aujourd'hui à des enjeux inédits. Nous émettons l'hypothèse selon laquelle l'accession de la femme au statut d'individu (Tahon, 1995) marque un tournant majeur dans la définition de ce dernier, impliquant que « tous les principes autour desquels est aujourd'hui organisée notre société (…) doivent changer » (Méda, 2001).

A partir des années 1980, l'hégémonie du temps industriel commence doucement à s'éroder, bien que le déclin du processus industriel soit déjà manifeste dans la décennie précédente, notamment en Belgique. Le système économique dominant se recompose à une échelle élargie. D'autres temps, hétérogènes et dominés jusque-là par la norme temporelle du travail productif, se font plus visibles et entrent en contradiction avec le « rigide référentiel du temps social d'hier » (Haicault, 2000, p 85). Les places occupées par les femmes dans l'emploi comme dans tous les espaces de la vie sociale montrent que le système en émergence est en train d'assimiler les conquêtes de la phase précédente. « L'idée va s'imposer que le travail des femmes témoigne de l'état de l'évolution de la société industrielle tout au long du 20e siècle » (Haicault, 2000, p 16).

Par ailleurs, les premières théorisations féministes sont relayées par des analyses en termes de rapports sociaux de sexe. Prenant pour objet les interrelations de la production et de la

[1] Les luttes féministes revendiquant la maitrise de la procréation par les femmes elles-mêmes, en constituent un élément majeur. Certains (Tahon, 1995 ; Héritier, 2002) le considèrent d'ailleurs comme le pivot de « la conquête par les femmes en Occident d'un statut de personnes autonomes juridiquement » (Héritier, 2001, p 89).

reproduction, elles forgent, parmi d'autres, les notions de relation de service et de disponibilité permanente. « Dans le travail domestique, les femmes sont au service de leur mari et de leurs enfants, au service de leur famille : l'expression temporelle de cette relation de service est la disponibilité permanente » (Chabaud-Richter, Fougeyrollas-Schwebel et Sonthonnax, 1985, citées par Tahon, 1995, p 94). Parallèlement, la notion de parentalité est analysée par Devreux (1985) à partir d'une triple articulation : celle de la sphère de production et de la sphère de reproduction, celle du féminin et du masculin, celle des niveaux pragmatique et symbolique.

Aujourd'hui, la nature contradictoire du temps se manifeste de plus en plus clairement : des temporalités quasi instantanées (introduites par les TIC par exemple) se croisent avec des « temporalités étirées ou polychrones (les déplacements physiques planétaires et urbains) » ; « l'accélération de la production et de la durée de vie des produits (les prêts à jeter) cohabitent avec le temps quasi immobile des temporalités administratives et des politiques publiques par exemple ou, au plan symbolique, celles des doxas et des mentalités » (Haicault, 2000, pp 85-86).

Le travail productif n'est plus réalisé dans des temps et des lieux strictement définis et communs à l'ensemble des travailleurs. La relation d'emploi et de travail, consacrant la subordination du travailleur en échange de droits sociaux, n'est plus bornée strictement par le temps (le temps de travail) et l'espace (l'entreprise). La flexibilité de la production et les nouvelles technologies de l'information et de la communication déclinent la dimension à la fois spatiale et temporelle du travail en de multiples variantes. Les types d'emploi se diversifient (contrats à durée déterminée, intérimaires, flexibles, etc. ; variabilité des statuts) de même que les temps et les lieux de travail quotidiens (horaires flexibles, coupures, « dépannage » à l'improviste, télétravail,…) et biographiques (périodes de chômage, retard de l'âge de la pension, …). La norme de la mesure du temps de travail d'hier se transpose mal aux différentes temporalités du travail (une même quantité de travail global se répartit en horaires extrêmement différents sur la journée, la semaine, ou l'année) et des activités d'aujourd'hui (Haicault, 2000).

En outre, les trajectoires professionnelles n'affichent plus la linéarité du modèle fordiste : les temps de formation se répartissent tout au long de l'activité professionnelle, laquelle connaît des diminutions, des reprises, des périodes de stage, des réorientations, etc. De même, les parcours résidentiels se diversifient et la mobilité géographique s'accroît en lien avec les études, les opportunités ou les contraintes professionnelles mais aussi la recherche d'un cadre de vie adapté à son mode et son cycle de vie. Quant aux parcours conjugaux, leurs formes peuvent elles aussi varier considérablement entre mariage, divorce, concubinage, remariage, solitude et/ou monoparentalité. « Aujourd'hui, le divorce s'inscrit dans la promotion des valeurs d'autonomie,

du droit au bonheur et de l'égalité entre hommes et femmes. On divorce parce qu'on ne s'aime plus, parce qu'on n'est plus heureux ensemble (…) L'ampleur que prend aujourd'hui le divorce indique une mutation qualitative : l'acceptation que désormais la précarité conjugale fait partie de la notion contemporaine de famille. La situation qui résulte de la rupture conjugale n'est plus perçue comme la fin de la famille » (Tahon, 1995, p 130).

Toutefois, dans ce paysage hétérogène, émergent les couples de parents travailleurs et avec eux, la problématique de l'articulation travail-famille, dépassant les seules études féministes. En effet, la sociologie du travail s'y intéresse peu à peu, analysant notamment la « médiation organisationnelle » qu'opère l'entreprise entre les dispositifs institutionnels et l'usage qu'en font les salariés (Fusulier et *al.*, 2008). Ainsi, les couples de parents travailleurs font l'objet d'une attention accrue, tant dans les recherches scientifiques que dans les politiques publiques, au détour de l'enjeu que représente le travail des femmes. Comme on l'a dit, celui-ci est perçu comme un vecteur majeur d'égalité entre les sexes mais aussi de compétitivité économique. Prendre acte du travail des femmes et chercher à le soutenir, incite à revoir la manière dont s'articulent le travail et la famille.

Les couples bi-actifs, où l'un et l'autre membre du couple ont une activité professionnelle rémunérée ou sont demandeurs d'emploi, forment une majorité en Belgique. Il s'agit le plus souvent de jeunes ménages (Glorieux, Vandeweyer, 2002). Parmi ceux-ci, seuls 36% n'ont pas d'enfants (*id.*). D'après l'OCDE (2001), 71,8 % des mères ayant un enfant de moins de 6 ans et vivant en couple ont un emploi. Par ailleurs, parmi les couples ayant un enfant de moins de 6 ans, 46 % sont bi-actifs à temps plein, 19% combinent un temps complet pour le mari et un temps partiel pour l'épouse, tandis que dans 27,3 % l'épouse est inactive et le mari à temps complet (Jaumotte, 2003, p 62). Cependant, les taux de préférence pour le modèle bi-actif sont supérieurs aux temps effectifs : 54,8 % des couples préfèreraient travailler tous les deux à temps plein ; 28,8 % souhaiteraient un temps plein pour le mari et un temps partiel pour l'épouse (*id.*). A l'inverse, 13,4 % des couples seulement adhèrent au modèle de la mère au foyer et du père pourvoyeur de revenus.

Les parents travailleurs formant ces couples bi-actifs avec enfants sont confrontés à une diversité de temps, liés à des activités et à des relations hétérogènes quant à leur finalité et à l'investissement de soi qu'ils mobilisent.

L'EXPÉRIENCE DES PARENTS TRAVAILLEURS : DE LA PLURIACTIVITÉ À LA GESTION DES DISPONIBILITÉS

Les couples de parents travailleurs constituent, en quelque sorte, l'emblème d'une société orientée par le principe d'égalité de sexe. Comme nous l'avons mentionné, ce principe, en conférant à la femme le statut d'individu, pose chacun des partenaires comme tout à la fois parent, travailleur et citoyen.

Toutefois, les temporalités sexuées reflètent encore la division sexuelle du travail, des rôles et des tâches, telle qu'elle prévalait dans la modernité industrielle. Révélé et dénoncé de longue date par les analyses des rapports sociaux de sexe, le maintien de ces inégalités tend à centrer la réflexion autour de la seule articulation travail-famille.

La notion de pluriactivité permet de prendre en compte qu'être un individu, ce n'est pas seulement être parent et travailleur, c'est aussi être citoyen. Comme nous l'avons vu, elle définit les multiples ancrages de l'individu comme des activités participant au développement tout à la fois collectif et individuel. C'est au travers du temps qu'une société leur accorde de la valeur et les institue en activités intégrées à l'organisation sociale dans son ensemble. Ce faisant, elle « donne corps » à la conception d'un individu pluriel. Cette notion s'ancre dès lors dans une sociologie du politique, comme instance d'autogouvernement d'une société par elle-même, instituant, de manière progressive et au détour de débats contradictoires, le principe d'égalité de sexe et les mutations temporelles qu'il génère.

La question se pose toutefois de savoir ce que signifie l'idée de pluriactivité dans la vie quotidienne des parents travailleurs. Quels en sont ses enjeux ? Comment prend-elle corps dans leur expérience quotidienne ? Afin d'éviter toute confusion, il importe de distinguer les registres d'analyse.

Le repérage des modèles normatifs qui sous-tendent des configurations sociétales historiques, s'inscrit dans la perspective d'une sociologie du politique. C'est dans ce champ que se pose la question : « comment voulons-nous les transformer, en quel sens les agissons-nous à partir de leur donné présent ? » (Collin, 2003, p 2). En effet, dans le champ du politique, « la non-réalisation d'une valeur n'enlève rien à celle-ci : l'égalité de principe (plan des valeurs) n'a pas à être déniée parce qu'il existe des inégalités réelles (plan des faits) » (Heinich, 2001, p 214). C'est donc à ce niveau que doivent être menés les débats visant à déterminer les objectifs et les moyens que l'on se fixe collectivement. A ce propos, Collin souligne que « le désaccord, s'il est entériné et

reste source de dialogue, est fécond. C'est l'unanimité qui serait suspecte » (Collin, 2003, p 2). D'une certaine manière, ces modèles normatifs formalisent les significations que la société attribue à notre condition commune d'êtres sexués et mortels (Théry, 2007).

Par contre, le sens que les acteurs d'une société historiquement située donnent à leurs pratiques, relève d'une sociologie de l'expérience (Dubet, 1994 ; Haicault, 2000 ; Kaufmann, 2004 ; Théry, 2007). Elle donne à voir la manière dont ces modèles normatifs sont travaillés par le social ; comment, au fil de l'expérience individuelle et sociale, ils donnent lieu à des résistances, des reconfigurations et des détournements. C'est à ce niveau que peuvent être évaluées les conséquences concrètes de telles orientations collectives, les enjeux qu'elles soulèvent dans la vie ordinaire et les supports qu'elles nécessitent.

Ces deux registres d'analyse sont ainsi en étroite relation, ils s'alimentent l'un l'autre et la compréhension de l'un bénéficie de sa mise en perspective avec l'autre. Mais les tenir ensemble dans l'analyse ne doit pas conduire à les confondre[2].

Dans une sociologie de l'expérience, la notion de pluriactivité trouve une voie d'opérationnalisation dans l'idée de disponibilité. Celle-ci permet de rendre compte du processus subjectif au travers duquel elle se décline, insistant sur l'aspect relationnel des activités. Etre un individu pluri-ancré, au quotidien, c'est devoir gérer ses disponibilités, comme autant de mises en jeu de soi au travers de l'activité et de la relation.

La sociologie du travail et la sociologie des rapports sociaux de sexe ont mis en évidence deux types de disponibilité en jeu dans la modernité industrielle. D'une part, celle définie par le temps de travail et formalisée dans un contrat salarial, cadrant la disponibilité de l'homme-citoyen-travailleur à l'égard de l'employeur ; d'autre part, celle informelle et invisibilisée de la femme-mère à l'égard de la famille : la disponibilité permanente.

Aujourd'hui, ce modèle d'individus différenciés selon leur sexe et naturellement complémentaires est mis en cause par le principe d'égalité de sexe, suggérant une définition sexuellement neutre des rôles sociaux. En outre, l'approfondissement du processus d'individualisation, associé à l'ethos de l'épanouissement personnel, invite à élargir le spectre des domaines relevant de l'expérience. D'une part, les arènes au sein desquelles elle se déroule ne se limitent pas au travail et à la famille mais se caractérisent par une multitude de situations spécifiques (Heinich, 2001 ;

[2] Voir à ce propos la discussion sur l'usage des termes de conciliation ou d'articulation dans l'introduction ; voir aussi les réflexions de Tahon (2007) sur la parité ; ou encore celles de Collin (2003).

Martuccelli, 2002) ; d'autre part, ces domaines de vie ne bénéficient plus d'une cohérence sociale telle qu'ils suffisent à expliquer le comportement des acteurs et le sens donné à leurs pratiques (Martuccelli, 2002 ; Dubet, 2005).

C'est la raison pour laquelle nous proposons de déborder les perspectives offertes tant par la sociologie du travail que par celle des rapports sociaux de sexe, en ouvrant l'analyse sur une sociologie de l'expérience ancrée dans une sociologie du politique.

L'expérience des parents travailleurs, comme toute expérience sociale, se fonde sur les catégories de l'entendement et de la pratique que sont le temps, l'espace et le corps. Relevant d'une expérience subjective, elles sont socialement produites au travers des significations collectives qui, à leur tour, permettent à chacun de donner sens à ses perceptions et à ses actions. Dans la modernité industrielle, la définition de ces catégories établit une partition dichotomique des activités et des sexes, notamment par le biais des rôles sexués strictement définis. Aujourd'hui, leur contenu et leurs relations sont brouillés, nécessitant un travail d'adaptation et de mise en cohérence personnelles. Ce qui ne manque pas d'accentuer la sensation d'une irréductible singularité individuelle, en faisant de la subjectivité le prisme au travers duquel est travaillé le social (Kaufmann, 2004). Par ailleurs, au sein du couple, cette dialectique s'ancre dans une intersubjectivité qui constitue tout à la fois un support et un défi pour l'individu : « Rechercher et partager une affirmation identitaire en cours et perpétuellement remaniée, développer une vie sentimentale et avoir une sexualité épanouie, des investissements professionnels, ainsi que des responsabilités éducatives, en prêtant attention à la formation et à la construction de l'identité des enfants, peut être considéré comme relevant de l'exploit » (Castelain-Meunier, 2002, p 26-27). Comment ces catégories, dans leur double composante matérielle et symbolique, sont-elles configurées dans l'expérience des parents travailleurs ? Quelles sont les références normatives sur lesquelles ils s'appuient pour penser et orienter leurs pratiques ? A quelles difficultés la confrontation de ces deux modèles normatifs les expose-t-elle ?

Ces questions sous-tendent la présente recherche, tentant de mieux comprendre la phase contemporaine de l'individualisation. Le temps et la distinction de sexe en constituent le fil rouge à partir desquels sont abordés l'espace et le corps. Ces deux dernières catégories ne bénéficient donc pas du même développement analytique que celle du temps mais elles permettent d'ouvrir la réflexion dans une perspective dialectique.

PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE

Le cheminement du questionnement

Les questionnements qui sous-tendent cette thèse s'amorcent lors d'une recherche européenne analysant les processus de décision et de négociation relatifs aux pratiques de flexibilité (de Nanteuil *et al*., 2004).

Le thème de la disponibilité y émerge, abordé comme l'un des vecteurs de transformation de la relation d'emploi et de travail, davantage individualisée (Schots, Taskin, 2005). La flexibilité du temps de travail, formalisée dans un contrat (particulièrement explicite dans le *flexible contract* des banques anglaises) ou mise en œuvre de manière informelle (dans la grande distribution en général, essentiellement féminine), remet en cause l'un des fondements sur lesquels a été définie la subordination de l'employé à l'égard de l'employeur. Au travers du temps de travail flexible[3], individualisé, se réintroduit progressivement dans la relation d'emploi et de travail l'idée de « relation de service » et de « disponibilité permanente ». Dimensions qu'avaient justement permis de contenir le standard du contrat fordiste … tout en les rendant caractéristiques de la relation de la femme à l'égard de la famille ! Les frontières spatio-temporelles entre le travail et la famille se brouillent : le travail s'immisce dans la vie familiale tandis que la famille semble davantage prise en compte par le monde du travail.

En effet, dans les discours tenus par les directeurs du personnel et les représentants syndicaux interviewés, les thématiques de l'articulation travail-famille/vie professionnelle-vie privée sont récurrentes pour, à la fois, dénoncer mais aussi justifier[4] les pratiques de flexibilité. L'idée d'articulation travail-famille se résumé souvent à la seule prise en charge des enfants et, dans la plus grande majorité des cas, évoquée comme un souci essentiellement, voire uniquement féminin : celui des mères qui travaillent. Se révèle l'impact des rôles sexués mais aussi que la maternité est presque la

[3] Et plus généralement, via les nouvelles formes d'organisation du travail, telles que le télétravail révélant de nouveaux enjeux liés aux transformations spatio-temporelles de la relation d'emploi et de travail (Taskin, Schots, 2005).

[4] Sans doute peut-on y voir, notamment, le processus analysé par Boltanski et Chiapello (1999) où l'esprit du capitalisme se recompose en intégrant la critique.

seule considération légitimant une prise en compte, dans les discours, de la vie hors-travail. Il est d'ailleurs beaucoup plus rarement question d'articulation vie professionnelle-vie privée, élargissant le spectre de la catégorie opposée au travail pour notamment évoquer des activités de « libre développement personnel » (Méda, 2000).

Ces analyses et les lectures y afférents ont permis de poser les jalons de cette recherche doctorale, faisant écho à des intérêts plus anciens pour l'espace domestique, intime, celui du « chez soi » et de l'entre-soi (couple et enfants), de la vie quotidienne ; mais aussi pour l'histoire sociale, dans une perspective constructiviste et sociopolitique[5].

Plusieurs questions émergent.

Comment les couples opèrent-ils au quotidien cette « articulation travail-famille » ? Les acteurs dont il est question, ce sont les « parents travailleurs », conjuguant à tout le moins trois dimensions identitaires historiquement fortes : le travail, le couple (hétérosexuel), les enfants (en bas-âge). Les difficultés de l'articulation se traduisent par un sentiment de manque de temps, généralisé bien que se déclinant différemment pour les hommes et les femmes (Méda, 2001 ; Barrère-Maurisson, 2002 ; Tremblay, 2004 ; Vendramin, 2007).

Dans cette entreprise pratique (les faits observables) et symbolique (les représentations et les valeurs), comment se conjuguent égalité de sexe (dont le travail des femmes est vu comme un vecteur majeur) et partition sexuée des rôles (les temporalités sexuées) ?

Qu'est-ce que traduit la distinction entre famille et vie privée, dans le langage courant et dans les analyses sociologiques, s'opposant toutes deux au seul travail ? L'individualisation contemporaine et l'hétérogénéité des temps sociaux ne suggèrent-ils pas de revoir ces catégories et de penser l'articulation dans toute sa complexité, via une approche inductive, partant de l'individu, de son expérience quotidienne, sans définir à priori les termes de l'articulation ?

[5] Ma formation initiale en architecture d'intérieur a éveillé ces intérêts. J'ai notamment été intriguée par le rapport entre l'individu comme projet politique (« l'homme nouveau » de Le Corbusier, figure idéale, au centre d'un renouvellement des conceptions urbanistiques et architecturales mais aussi les « cités-jardins ») et l'individu comme acteur, comme sujet de l'expérience du quotidien, s'appropriant un habitat en en faisant le lieu privilégié de son intimité, s'y inscrivant au détour de séquences de gestes et de déplacements, de représentations et de pratiques.

Il s'agit donc d'explorer les transformations contemporaines à partir de ce que vivent les « parents travailleurs[6] » et de ce qui apparait comme trois enjeux historiques majeurs, interactifs : le temps; la différence des sexes ; l'individu.

Perspectives épistémologiques

Derrière les questions que nous venons de relever se profile la volonté d'aborder une question contemporaine, communément désignée par les termes d'« articulation travail-famille », en cherchant une voie qui permette, d'une part, d'affronter ouvertement la complexité de l'expérience humaine ; et d'autre part, de montrer comment se co-construit la réalité sociale dans sa double composante matérielle et symbolique (c'est-à-dire mettre en œuvre, donner corps à une perspective proprement relationnaliste, dialectique). Par ailleurs, nous tenions à explorer ce phénomène d'articulation à partir de sa face intime : la vie privée, dont l'inscription domestique (le « chez soi », la maison) nous parait constituer un centre de gestion intime, à la fois personnel et conjugal, des multiples ancrages sociaux. Ce faisant, nous visons à ouvrir l'analyse au-delà des seules catégories de travail et de famille. Par ailleurs, se profile l'hypothèse selon laquelle au cœur de la parentalité se nouent des mécanismes de résistance en matière d'égalité de sexe.

C'est en ce sens que, cherchant à comprendre les ressorts de l'expérience des parents travailleurs, cette thèse s'inscrit dans la perspective d'une sociologie compréhensive arrimée à une sociologie du politique. L'objectif n'est pas tant de rendre compte de l'ensemble des expériences vécues par cette catégorie d'acteurs. Il est plutôt de restituer cette expérience à l'intérieur d'une sociohistoire de l'individu moderne, permettant d'en cerner les processus et les enjeux, tant pour les parents travailleurs que pour l'ensemble de la société.

L'histoire de l'individu dans la modernité offre un cadre de réflexion holistique, permettant de repérer les différentes déclinaisons du rapport entre l'individu et la société que la modernité a instaurés en entités distinctes. Ces déclinaisons comportent une double dimension, normative et matérielle : elles définissent une vision du monde, une

[6] Par commodité, nous les avons appelés « parents travailleurs » mais c'est en gardant à l'esprit que nos protagonistes présentent la particularité de vivre en couple (primaire), avec des enfants en bas-âge. Ces critères cadrent la portée de l'analyse, n'abordant pas, notamment, les questions de la monoparentalité et des recompositions familiales (les limites de la recherche sont détaillées ci-dessous).

façon de le rendre signifiant et de l'orienter, tout en générant des inégalités entre les groupes sociaux et les individus. En ce sens, elles alimentent une sociologie du politique dans une perspective critique.

C'est au travers des catégories de l'entendement et de la pratique que sont configurés ces modèles normatifs et les cadres de l'expérience. Ils définissent la manière dont la société s'organise autour d'une structuration signifiante des activités et des relations, mettant en jeu tout à la fois un rapport au temps et à la distinction de sexe. La démarche tente ainsi de croiser un holisme réflexif à une sociologie compréhensive, montrant les processus au détour desquels les acteurs mobilisent ces catégories et se les approprient en les reconstruisant. Ce sont en effet ces processus qui fondent leur expérience du rapport au temps et à l'autre sexe.

Nous avons opté pour l'entrée individuelle, considérant le travail personnel de mise en cohérence, face à l'hétérogénéité des définitions de soi et des autres, comme l'une des épreuves caractéristiques du processus d'individualisation à son stade actuel (Wallemacq, 1991 ; Dubet, 1994 ; Dubar, 2000 ; Kaufmann, 2004 ; Martuccelli, 2006 ; Rouch, 2007 ; Théry, 2007). Ce faisant, nous ne souscrivons nullement aux thèses de l'individu autarcique, « tenu de l'intérieur » (Martuccelli, 2002). C'est d'emblée en considérant la personne dans ses multiples inscriptions sociales, au rang desquelles la conjugalité, la parentalité et le travail connaissent de profondes transformations et sont aujourd'hui porteuses d'enjeux sociaux de premier plan. Deux traits caractérisent la position adoptée à cette fin : d'une part, la place privilégiée accordée au ressenti de l'acteur, à sa subjectivité et aux dimensions de l'expérience éprouvée ; d'autre part, la volonté de « tenir ensemble la pluralité des niveaux de l'expérience pratique » (Haicault, 2000).

En ce sens, la démarche est plurielle.

La phase de recueil des données et des premières analyses, inscrite dans une perspective compréhensive, est largement inductive. Il s'agit, en effet, de comprendre et d'expliquer la réalité sociale « telle qu'elle se donne au niveau du vécu des acteurs » (Marquet, 1991, p 215). L'empirie est ainsi placée au cœur de l'élaboration scientifique, considérant les individus comme « des producteurs actifs du social, donc des dépositaires d'un savoir important qu'il s'agit de saisir de l'intérieur, par le biais du système de valeurs des individus » (Kaufmann, 1996, p 23). La méthode retenue est celle de l'entretien semi-

directif. Elle s'inspire largement de l'entretien compréhensif tel que le décrit Kaufmann (1996), où « l'enquêteur s'engage activement dans les questions, pour provoquer l'engagement de l'enquêté », tandis que « lors de l'analyse de contenu, l'interprétation du matériau n'est pas évitée mais constitue au contraire l'élément décisif » (Kaufmann, 1996, p 17). Les dimensions au travers desquelles se déploie l'expérience des parents travailleurs ont de la sorte été identifiées de manière inductive.

L'explication sociologique proposée s'ancre donc dans les faits, émergeant du travail de terrain. Cependant, comme le préconise Elias, elle se fonde sur une « confrontation critique entre théories et observations, mouvement pendulaire ininterrompu entre deux niveaux du savoir » (Elias, 1993, p 35). C'est en restituant l'analyse inductive au sein d'une histoire sociologique de l'individu moderne que se sont progressivement dégagés les axes et les notions autour desquels est structurée cette thèse. Précisons encore que cette sociohistoire se nourrit tout à la fois d'observations sociologiques donnant lieu à des configurations sociétales, et d'analyses proposées par la sociologie pour comprendre et expliquer les fondements et les enjeux de ces configurations.

L'exposé ne rend que partiellement compte de ce mouvement continu (et insécurisant) où l'analyse empirique oriente la prospection et les assemblages théoriques, tandis que ceux-ci affutent l'exploration et la compréhension de la première. Par ailleurs, le choix de la méthode inductive, visant à laisser le champ d'analyse le plus ouvert possible, présente deux inconvénients : d'une part, les hypothèses qui ont malgré tout orienté la démarche sont peu formalisées ; d'autre part, l'articulation théorie-empirie ne peut être rendue explicite qu'au terme de la recherche. Ces considérations ouvrent sur un parcours en tant que sociologue dont nous n'avons fait qu'esquisser les contours.

Dans cette perspective, les critères de validation du matériau ne se centrent pas sur l'idée de représentativité. Ce n'est pas sur ce mode que s'articule le lien avec la réalité. Les catégories de l'entendement et de la pratique sont au fondement de l'expérience de tout individu et leurs définitions historiques transcendent les effets de composition sociale. Il ne s'agit pas de nier l'inégale répartition des ressources et les conséquences réelles, éprouvantes des multiples inégalités qui traversent la société. D'ailleurs, plusieurs études mettent en évidence les effets conjugués des inégalités de sexe et des inégalités sociales (Fagnani, 2001 ; Méda, 2007). Mais il semble qu'elles ne constituent pas un point de départ permettant de comprendre les enjeux auxquels notre « société d'individus » est

confrontée, à ce stade historique du processus d'individualisation caractérisé par un principe d'égalité de sexe et une multiplication des temps sociaux. Godard (1992) souligne à ce propos que « si l'on peut admettre que l'institution familiale revêt des formes différentes selon les classes ou catégories sociales considérées, il n'en reste pas moins que les rapports père-enfants ou mère-enfants découlent de matrices symboliques communes à une même société et qui, généralement, ont quelque chose à voir avec l'histoire de la constitution de l'espace public, diront certains, de la forme d'Etat, diront d'autres » (Godard, 1992, p 14).

Ainsi, l'analyse fait peu état de variations socio-culturelles. De même, elle ne souligne pas les effets spécifiquement liés aux nouvelles formes d'emploi et de travail ou de vie familiale. Cela constitue l'une des limites de cette recherche, qui, à différents niveaux, gagnerait à être poursuivie pour étayer et tester les différentes pistes de réflexion qu'elle soulève. En effet, le matériau analysé présente une certaine homogénéité, le niveau socioculturel des individus interrogés étant généralement plutôt élevé. Il est probable que le double critère de la bi-activité et du jeune âge des enfants ait favorisé ce type de profil. Mais c'est aussi un effet de méthode comme nous allons le détailler.

Dispositif méthodologique

La réalisation des entretiens s'est déroulée en deux temps : dix à l'automne 2005, les vingt-quatre autres au printemps 2007. Au total, le matériau empirique comporte 34 entretiens de parents travailleurs, c'est-à-dire des hommes et des femmes vivant en couple bi-actif[7] et hétérosexuel, avec un ou plusieurs enfants en bas-âge (moins de 6 ans pour la plupart, moins de 12 ans pour quelques-uns).

Les critères de sélection

Comme nous l'avons mentionné, l'âge des enfants semble central dans le sentiment de manque de temps qu'éprouvent les parents qui travaillent : plus ils avancent en âge, moins le « conflit travail-famille » est important (Tremblay, 2004). Par ailleurs, l'hétérosexualité permet de centrer l'analyse sur les rapports conjugaux quand l'autre est de l'autre sexe.

7 Les couples bi-actifs sont ceux dont les deux membres ont une activité professionnelle.

Dans un premier temps, nous avons laissé ouvert le critère concernant le lien conjugal (mariage ou cohabitation, légale ou non) et parental (les recompositions familiales). Nous avons par ailleurs cherché à refléter la diversité des supports sociaux (ressources économiques et culturelles) dont disposent les couples au travers des lieux de résidence et des catégories socioprofessionnelles. Ces critères nous paraissaient pertinents quant au souci de diversité tout en restant peu directifs.

Ainsi, sur le plan géographique, les lieux de résidence sont fort contrastés, allant d'une urbanité dense à une ruralité profonde.

Au niveau professionnel, la variété réside non seulement dans les statuts d'emploi (essentiellement entre salariés et indépendants), les catégories professionnelles et les horaires des interviewés mais aussi au travers des configurations conjugales (le rapport entre les caractéristiques professionnelles des deux membres du couple). Cependant, il s'est avéré que la catégorie professionnelle présage mal des ressources réelles. Tant d'un point de vue financier : par exemple, l'aide des parents donnant accès à la propriété alors que les revenus du couple ne le permettraient pas ou difficilement ; que culturel : le niveau de réflexivité principalement. Nous avons rencontré des personnes n'ayant pas fait d'étude, dont les revenus sont modestes, et même précaires dans le cas de Mara et de Nathy. A l'exception de cette dernière, les personnes entendues ont toujours fait preuve d'un niveau de réflexivité alimentant nos réflexions. Nous avons donc tenté d'interviewer d'autres personnes se trouvant dans le cas de Nathy mais cela n'a pas été possible : d'une part, quel critère adopter pour discriminer le niveau de réflexivité, celui de la catégorie socioprofessionnelle se révélant non suffisant[8] ; d'autre part, comment approcher ces personnes ? Les deux autres pistes poursuivies se sont soldées par un refus. Ce point mériterait d'être explorer plus en profondeur.

Quant aux formes familiales, tous les couples sont restés formés depuis l'arrivée des enfants[9] et approximativement, deux tiers des hommes et deux tiers des femmes sont mariés. L'absence de recomposition familiale offre l'avantage d'avoir un échantillon homogène à ce niveau, permettant de repérer d'éventuelles pratiques innovantes au sein de formes familiales plus traditionnelles. De plus, cette situation aurait nécessité des développements lors des entretiens afin d'identifier le changement qu'elle opérait, ce qui

[8] Compte tenu du nombre total d'entretiens (34)

9 L'un des hommes interviewés a été marié et a divorcé avant de cohabiter avec la mère de ses enfants

aurait sans doute nuit à l'approfondissement des autres thématiques déjà nombreuses (le temps de rencontre a souvent dépassé deux heures). Par ailleurs, les entretiens contiennent des informations concernant les représentations du mariage dans la construction du rapport conjugal et personnel. Toutefois, la complexité de l'analyse ne nous a pas permis d'approfondir cette dimension et ses enjeux.

Au total, le matériau reflète une diversité de situations, bien qu'il soit relativement peu contrasté du point de vue socio-culturel.

Le recueil et l'analyse des données

Seize hommes et dix-huit femmes ont participé à l'enquête, âgés de 26 à 46 ans (la plupart ayant la trentaine) et résidant en Belgique (Wallonie et Bruxelles). A l'exception de quatre d'entre eux[10], ils n'appartenaient pas au même couple. Comme nous l'avons précisé, nous avons privilégié l'entrée individuelle pour des raisons théoriques. A celles-ci s'ajoutent des préoccupations méthodologiques : il nous semblait, d'une part, que les entretiens de couple risquaient d'influencer de manière trop importante et incontrôlée les propos tenus par l'un ou l'autre ; d'autre part, nous ne nous sentions pas outillée pour mener ce type d'entretien, pouvant glisser vers un « règlement de comptes » entre conjoints, prenant l'enquêteur à témoin.

La plupart du temps effectués à leur domicile, trois entretiens se sont déroulés sur le lieu de travail des interviewés et deux dans notre bureau (par facilité pour les personnes). S'agissant d'entretiens assez longs et relativement intimes, l'échantillon mélange des personnes sollicitées de manière directe et par l'intermédiaire d'un tiers. Nous leur demandions de participer à une recherche portant sur « l'articulation du travail, de la famille … et de tout le reste ». Dans tous les cas, nous avons veillé à multiplier les pistes de contacts.

Tous les entretiens ont été enregistrés avec l'accord des participants. Les premiers ont été analysés puis confrontés à la théorie avant de retourner sur le terrain. Le guide d'entretien n'a que peu changé d'une phase à l'autre. Il s'est davantage précisé concernant les thèmes importants à aborder, orienté par des hypothèses mieux cernées.

10 Rendez-vous avait été pris avec Cédric, chez lui en soirée, pour un entretien individuel. Toutefois, le jour même, son épouse Katty a manifesté le souhait de participer à l'entretien et cela s'est avéré très instructif. Dans le cas d'Alix, la situation était un peu différente : ce n'est qu'à la fin qu'Alano est intervenu. Ils ont ainsi répondu à deux à quelques questions puis Alix s'est occupée de leur fille pendant qu'Alano répondait, seul cette fois, à d'autres questions.

Par contre, cette analyse exploratoire nous a permis de mener l'entretien de manière plus fluide. Nous avons pu mieux repérer les idées énoncées qui méritaient d'être approfondies, les « fils à tirer » parce qu'ils étaient prometteurs d'un saut qualitatif dans la compréhension.

L'entretien débutait en demandant à l'interviewé de se présenter : « Qui êtes-vous aujourd'hui ? ». A partir de là, et suivant la réponse, nous rebondissions sur l'un des trois thèmes pertinents pour notre recherche : le travail, le couple ou les enfants. En effet, tous ou presque ont mentionné l'un de ces aspects identitaires dans leur réponse. Pour chacun des ces trois thèmes, nous avions identifié certaines dimensions qui nous paraissaient importantes[11]. Parmi ceux-ci, il en est un transversal : celui des parcours (professionnel, conjugal et parental). En cela, l'entretien s'est largement confondu avec le récit de vie. L'ancrage dans le quotidien a, lui, été favorisé par la question portant sur le déroulement d'une journée (en distinguant la semaine des week-ends et des vacances). Cette question, souvent posée peu de temps après que l'entretien ait débuté, servait alors de fil rouge pour reprendre le fil des idées, après de relativement longues digressions fort instructives.

L'analyse du matériau, débutée dès l'automne 2005, a emprunté des voies diverses. Les dix premiers entretiens ont été retranscrits intégralement sous forme numérique. Une fois retranscrits, les enregistrements n'ont plus été écoutés. Nous les avons analysés en repérant les thèmes abordés tout au long de l'entretien, d'abord de manière personnelle (tableaux croisant les thèmes émergents en regard d'extraits d'interviews), puis avec le logiciel N-Vivo.

Pour la deuxième série, nous avons procédé autrement, nous inspirant largement de la méthode pratiquée et exposée par Kaufmann (1996). Tous les entretiens ont fait l'objet d'une écoute approfondie, certains à plusieurs reprises. Au final, la plupart d'entre eux sont largement, voire intégralement retranscrits. Mais cette fois à la main, en tentant de classer les informations sous des catégories de plus en plus fines. Certaines fois, les informations étaient directement retranscrites sous des rubriques. D'autres fois, nous retranscrivions sans trop y voir clair, jusqu'à ce que des catégories apparaissent. Elles étaient alors annotées en regard d'extraits signifiants.

11 Le guide d'entretien est exposé en annexe.

Parallèlement à l'émergence et à l'affinement de catégories issues des entretiens, nos lectures se sont elles aussi précisées, permettant de nourrir des hypothèses plus riches et de stabiliser une grille d'analyse opératoire. Armée de celle-ci, nous sommes alors retournée aux entretiens pour d'une part, analyser de manière approfondie ceux qui ne l'étaient pas encore, et, d'autre part, travailler l'ensemble de manière transversale.

Déroulement de l'exposé

Cette recherche doctorale comporte trois chapitres, auxquels s'ajoutent l'introduction et la conclusion.

Le premier chapitre propose une sociohistoire de la modernité que caractérise le processus d'individualisation. S'y dégagent deux types de configurations normatives déclinant le temps et la distinction de sexe. L'une s'ancre dans la première phase de la modernité, dite industrielle, où la représentation de l'individu se dédouble en deux figures naturellement complémentaires : l'homme citoyen-travailleur et la femme-mère. De normative, cette configuration se traduit dans les faits au détour des temporalités spatialisées et de la division sexuelle du travail et des rôles. L'autre émerge au tournant des années 1960 et caractérise la modernité avancée d'un point de vue normatif. Au détour du principe d'égalité des sexes, celle-ci ne conçoit plus l'individu qu'au travers de la figure plurielle du travailleur-citoyen-parent. Cette dernière invite à penser la pluriactivité, nécessitant de gérer les disponibilités. En effet, cette représentation normative ne s'observe que par touches dans les faits, la société continuant largement à s'organiser autour des principes de la modernité industrielle.

Le deuxième chapitre présente les différentes formes de disponibilités avec lesquelles doivent jongler les parents travailleurs. Nous en avons repéré six dans les entretiens : les disponibilités professionnelle, conjugale, parentale, domestique, à soi et aux autres. Chacune d'entre elles est exposée au travers de ses enjeux spécifiques. La manière dont elles sont articulées au sein des couples varie selon divers facteurs, que les parents travailleurs perçoivent comme des contraintes mais aussi comme des choix de vie. Dans cette entreprise, l'outillage social dont ils disposent apparait déterminant.

Le troisième chapitre explore les plis intimes de la gestion des disponibilités, les processus identitaires qui la sous-tendent. Donnant lieu à diverses configurations conjugales, celles-ci font l'objet d'une reprise personnelle bien souvent éprouvante. Il

s'agit tout à la fois de mobiliser des catégories de généralités, tout en les retravaillant de manière subjective, de manière à ce qu'elles soient adaptées à la spécificité des situations rencontrées. L'appropriation-recomposition des catégories de l'entendement et de la pratique (temps, espace, corps) passe par ce travail dialectique d'intériorisation du social et d'extériorisation de la subjectivité. Il est appréhendé au travers de trois enjeux qui nous paraissent caractéristiques de la modernité aujourd'hui : les temps ; les rôles et les places ; et les constructions de l'individualité. Chacun de ces axes met en scène le temps, l'espace et le corps de manière spécifique, confrontant les parents travailleurs à de multiples épreuves, sans pour autant disposer de supports collectifs – matériels et symboliques – cohérents.

CHAPITRE I – LES DISPONIBILITÉS DANS LA MODERNITÉ: DE LA REPRÉSENTATION DE L'INDIVIDU

La modernité est corrélative d'un mouvement d'individualisation[12] dont les ressorts s'ancrent dans la longue histoire et s'abreuvent à de multiples sources. En ce sens, l'individualisme contemporain est le produit de logiques sociales plurielles et en interaction : logiques politique, économique et sociologique ou « sociétales » (Corcuff et *al.*, 2005). Celles-ci sont dynamiques et évoluent dans le temps, incitant à privilégier une approche socio-historique.

Ces logiques ont donné lieu à diverses interprétations de l'individu et du lien social, caractérisant des approches disciplinaires distinctes au sein des sciences sociales. C'est, en effet, par le biais d'un « ensemble de facteurs que les acteurs sont véritablement fabriqués en tant qu'individus » (Martuccelli, 2006, p 9) dans la modernité : une production juridique lui donnant sa valeur centrale ; une représentation d'un sujet muni d'une liberté fondatrice le rendant responsable de tous ses actes ; la mise en place, à la fin de l'Ancien Régime, d'un marché de travailleurs libres contraints de vendre leur force de travail. Cette représentation, ces exigences économiques et cette production du droit se prolongent dans la pratique institutionnelle et les politiques publiques, comme l'a montré Dumont (1977).

Ainsi, la *logique politique* façonne l'individualisme démocratique au travers d'une dynamique juridique des droits individuels. Elle sous-tend des conceptions de type contractualiste et juridique du lien social, marquant les 17e et 18e siècles. Essentiellement issues des théories du droit naturel et des premières révolutions politiques, elles ont fortement façonné la pensée politique moderne. Les droits politiques des individus s'en trouvent modifiés de manière radicale. De Grotius à Hobbes, notre « vivre ensemble » est conçu comme une création volontaire et

[12] Les concepts d'individuation et d'individualisation désignent souvent la même chose en sociologie. Toutefois, certains introduisent une distinction. Ainsi, pour Descombes (2003), l'individuation se réfère à l'individu en tant qu'agent empirique tandis que l'individualisation renvoie à l'individu comme être de raison, sujet normatif des institutions. Martuccelli (2002) note à ce propos que la notion d'individuation a été mobilisée ces dernières décennies dans des études psychologiques pour désigner les divers processus de formation d'individus autonomes. Par contre, le concept d'individualisation, proprement sociologique, a surtout été employé en Allemagne et en Grande-Bretagne afin de rendre compte des conséquences subies par les individus à la suite des transformations sociales induites par la sortie de la société industrielle. Dans ce travail, nous avons opté pour le terme d'individualisation, désignant un processus constitutif de la modernité, dont les effets affectent tant l'agent empirique, au niveau de l'expérience individuelle, que le sujet des institutions, au niveau de sa représentation politique et sociologique. Nous considérons que ce processus s'accentue avec ce que l'on peut désigner comme « la sortie de la société industrielle », sans pour autant souscrire pleinement aux analyses allemandes et britanniques associées au concept d'individualisation.

sociale des hommes ; de Locke à Rousseau, cette lecture du monde fonde « en un seul pacte tant les liens associatifs entre les hommes que les rapports de sujétion politique » (Mercure, 2005, p 334). Le lien social s'y présente sous la forme d'un contrat et l'individu sous les traits du citoyen. Cette logique et les conceptions qui la sous-tendent sont au fondement de la distinction public/privé, au détour d'une « incommensurable différence des sexes » (Steinberg, 2001).

La *logique économique* alimente l'individualisme marchand dans une société capitaliste. Elle participe du mouvement de sécularisation de la morale où émergent des conceptions de type utilitariste du lien social. Source de l'économie politique, ces conceptions sont le fruit de la Révolution industrielle qui s'amorce et d'une nouvelle ontologie. Celle-ci définit l'homme dans son essence comme « un *homo oeconomicus*, marqué par l'amour de soi (self-love) et le besoin d'améliorer sa condition par son penchant naturel pour l'échange » (Mercure, 2005, p 334). Le lien social s'y présente sous la forme d'une société de marché « caractérisée par l'harmonie naturelle des intérêts particuliers divergents » (Mercure, 2005, p 334). L'individu, quant à lui, c'est le travailleur. Cette logique alimente le besoin de mesurer le temps de manière précise et favorise l'émergence du temps universel, mécanique et dissocié des rythmes naturels. Il en devient la mesure du travail industriel, qui, dans un souci de rationalité, s'effectue dans un même lieu, l'usine, et se sépare ainsi de la famille.

Enfin, interviennent ce que Corcuff *et al.* (2005, p 11) nomment « des *logiques sociétales* » associées « aux transformations de la famille et de l'intimité notamment ». De manière générale, elles cristallisent les bouleversements du tissu social et de ses institutions. Le lien social s'y présente selon « une dynamique fondamentale entre 'communauté' et 'société' dans un contexte où les rapports sociaux sont tendus et les structures normatives de l'action sont en pleine mutation » (Mercure, 2005, p 334). Cette problématique traverse toute l'histoire de la sociologie, sous des appellations multiples. S'y affirme l'inscription sociale de l'individu autour du principe de division du travail social. La famille se transforme, renforçant les liens conjugaux et parentaux mais aussi les rôles sexués.

Si les sciences politique et économique ont tenté de rendre compte des deux premiers changements, la sociologie s'est, elle, attachée à circonscrire et à analyser nos manières d'être ensemble et nos formes de solidarité (Mercure, 2005).

Ces trois logiques participent à l'avènement de la société démocratique industrielle où se distinguent, dans un rapport hiérarchique, d'une part, le public et le privé ; d'autre part, le travail

et la famille. Cette distinction de l'espace social et politique se fonde sur une double rupture dans l'histoire des sociétés occidentales, marquée par une représentation naturalisée de la différence des sexes et par une conception universelle du temps. Elle se combine à une stricte division sexuelle du travail et des rôles, que la société industrielle sédimente au travers des temps spatialisés.

La modernité industrielle se caractérise ainsi par une forte homogénéité, les principes normatifs se reflétant largement dans la structuration sociale et l'expérience individuelle standardisée. L'individu est « emboité » dans la société (Dubet, 2005) au travers de la double figure hiérarchique du citoyen-travailleur (dans l'espace public et productif masculin) et de la mère (dans l'espace privé et reproductif féminin). Cette double figure est toutefois unifiée dans la représentation d'un individu abstrait, asexué, ancré dans la seule sphère publique, celle de la démocratie active, celle des égaux productifs, ne concernant donc en réalité que le masculin, que l'homme. En effet, cette partition normative se matérialise, s'incarne en homme et femme, naturellement et incommensurablement différents et inégaux, mais complémentaires au sein du couple procréateur. Dans un même mouvement, elle s'ancre dans la pratique au travers d'une structuration des activités et des temporalités spatialisées, dès lors sexuées. C'est le règne du temps industriel.

Cependant, le processus d'individualisation qui sous-tend la modernité est générateur de différenciation sociale tandis que le principe d'égalité démocratique contient en germe celui d'égalité de sexe.

Le basculement s'opère au tournant des années 1960 et se confirme dans les décennies suivantes. La position occupée au sein de l'espace social est de moins en moins « la clé de l'explication des conduites » (Martuccelli, 2002, p 19) ; le mouvement de libération des femmes s'amorce véritablement et mènera à l'acquisition du principe d'égalité de sexe plus ou moins rapidement selon les pays ; enfin, l'hétérogénéité des temps sociaux commence à fendre la chape du temps industriel qui les recouvrait.

Les signes du changement se manifestent dans les faits, que l'on peut observer. Toutefois, l'observation n'est pas neutre, comme l'a montré Elias (1993) : les savoirs sur la société sont liés aux jugements et aux engagements des chercheurs. Ainsi, les changements repérés sont l'expression d'un déplacement des pratiques et de leurs significations mais aussi des perspectives analytiques adoptées par ceux qui les observent. Par ailleurs, il semble que ce soient aussi les principes normatifs sur lesquels s'est établie la modernité industrielle qui sont bouleversés : le

principe d'égalité de sexe et la prise en compte de l'hétérogénéité des temps sociaux sapent deux des piliers fondamentaux de la modernité dans sa version industrielle.

Nous proposons d'en rendre compte en distinguant ces deux périodes – la modernité industrielle d'avant les années 1960-1970 et la modernité « avancée[13] » qui lui succède. Chacune d'elles est analysée au travers de trois axes : le regard sociologique ; l'ordre politique et l'ordre social ; l'organisation sociale. Chacun de ces axes rend compte de l'évolution des pratiques et des conceptualisations en privilégiant respectivement l'un des trois termes de notre recherche : l'individu, la distinction de sexe et les temps sociaux.

Ainsi, le regard sociologique révèle les manières de penser l'articulation individu-société en sociologie, en fonction tout à la fois du contexte politico-économique et de l'observation du social. En effet, la sociologie se situe à l'intersection entre, d'une part, la compréhension du social à partir de son observation et de sa description ; et, d'autre part, l'affirmation d'un point de vue spécifiquement sociologique face aux paradigmes dominants d'inspiration politico-économique ;

A travers l'analyse de l'ordre politique et de l'ordre social, sont examinées les modalités selon lesquelles est pensée et mise en œuvre la distinction de sexe. Celle-ci fonde la distinction public/privé, constitutive de la représentation de l'individu dans la démocratie, générant des rapports de pouvoir et de domination entre hommes et femmes, et entre père et mère.

Enfin, l'ordre social donne à voir les évolutions qu'ont connues le travail et la famille, distingués comme le sont les sphères publique et privée par le biais d'une division sexuelle (des espaces, des temps, des activités, des rôles) et articulés au travers du temps industriel. Son érosion – relative – en tant qu'unique référent des activités sociales se conjugue avec l'analyse des rapports sociaux de sexe.

Avant d'en explorer les détails et les enjeux respectifs, il est utile de revenir sur ce que l'on entend par « modernité ».

[13] L'adjectif « avancé », assorti de guillemets, est volontairement vague : il est trop tôt pour que nous puissions qualifier la période actuelle de manière plus précise. Il n'est, par ailleurs, nullement connoté d'un point de vue normatif, dans une perspective évolutionniste mais se réfère seulement à la chronologie.

L'AVÈNEMENT DE LA MODERNITÉ

L'individualisme comme exception moderne

L'occident se caractérise par l'avènement de la modernité, initiée à la Renaissance et s'épanouissant au siècle des Lumières. Ce passage entre société traditionnelle et société moderne scelle le basculement d'une vision holiste de la société à une conception individualiste.

Ainsi, pour Dumont, l'individualisme constitue l'exception moderne : « La plupart des sociétés valorisent en premier lieu l'ordre, donc la conformité de chaque élément a son rôle dans l'ensemble, en un mot la société comme un tout ; j'appelle cette orientation générale des valeurs « holisme » [….] D'autres sociétés, en tout cas la nôtre, valorisent en premier lieu l'être humain individuel : à nos yeux, chaque homme est une incarnation de l'humanité toute entière, et comme tel il est égal à tout homme, et libre. C'est ce que j'appelle « individualisme ». […] Or il se trouve que, parmi les grandes civilisations que le monde a connues, le type holiste de société a prédominé. Tout se passe comme s'il avait été la règle, à la seule exception de notre civilisation moderne et de son type individualiste de société » (Dumont, 1977, p 12). En ce sens, la société individualiste se représente non à partir du tout, mais à partir de ses composants, les atomes individuels, formant des collections plutôt que des collectifs.

Avec la modernité, apparaissent les notions d'individu et de société comme entités distinctes. D'une part, l'individu émerge de la gangue de ses collectifs d'appartenance : il s'érige contre les anciennes normes collectives, les contraintes communautaires, les tyrannies du nous. Dans ce sens, « l'individu est une « invention » de la modernité issue de la cassure des anciens liens communautaires » (Martuccelli, 1999, p12). D'autre part, la société se débarrasse de tous référents métaphysiques et se fonde sur le « contrat social » que se passe des individus libres et égaux en nature. Se met ainsi en place une société civile augurant la démocratie comme gouvernement des hommes par eux-mêmes. C'est sur ce socle que se constituent les Etats-nations industriels et modernes. La raison est posée comme voie privilégiée de connaissance, instrument de maitrise du monde, clé de voute de l'édifice social moderne. Elle y est déclinée sur le mode du progrès et de l'ordonnancement raisonné et volontaire de la société (Lallement, 1993).

L'idée de société désigne ainsi cette formation sociale moderne (séparée du religieux), industrielle (engagée dans une division du travail complexe) et démocratique (composée d'égaux). L'idée d'individu pose ce dernier comme entité libre et autonome, précédant la société.

Dans ce mouvement, ce sont à la fois les comportements et les représentations qui se déplacent : les pratiques sociales sont davantage individualisées et l'unité individuelle valorisée. Les signes en sont nombreux et apparaissent dans des domaines très divers : sédimentation d'un for intérieur, recours à la raison individuelle contre les préjugés, développement de droits individuels, valorisation du je par rapport au nous, apparition de la notion de vie privée, … Ils sont le résultat d'une longue histoire que l'on peut retracer comme « une histoire des idées sociologiques ». Celles-ci constituent, en effet, le terreau intellectuel sur lequel se constitue la sociologie à la fin du 19e siècle, notamment contre l'illusion que contient la figure de l'individu dessinée par les théoriciens du droit naturel et les Lumières. C'est en ce sens que la sociologie se définit d'emblée comme « discipline apparentée à l'avènement de la modernité » (Martuccelli, 2002, p12).

Des racines lointaines

Ainsi, dans son « Histoire des idées sociologiques » (1993), Lallement retrace la genèse de la sociologie dans un mouvement de long terme. En effet, « si la sociologie s'affirme assez tardivement dans l'histoire des sciences sociales, les considérations sur la société ont toujours accompagné les efforts de réflexion des philosophes et autres penseurs du politique » (Lallement, 1993, p 8).

C'est dès la fin du 13e siècle que s'affirme la figure du marchand comme nouvelle catégorie sociale et puissance politique (Lallement, 1993). Dans une société imprégnée de valeurs religieuses et dominée par les rythmes naturels de la production agricole, se pose alors le problème de l'usure. En effet, le principe de l'intérêt est jusque-là inconnu en Occident chrétien : « il est contraire à la conviction commune selon laquelle le temps est une propriété de Dieu dont il est péché mortel de faire du commerce » (Tabboni, 2006, p 67). L'une des premières accusations adressées aux marchands s'origine ainsi dans ce que « leur gain présuppose une hypothèque sur le temps qui n'appartient qu'à Dieu » (Tabboni, 2006, p 67).

De la seconde moitié du 15e siècle aux débuts du 18e siècle, une série d'inflexions positives consomment la rupture avec le Moyen Âge. Les grandes découvertes se succèdent tandis que l'essor économique se confirme. Avec le mercantilisme et les nouvelles richesses issues de contrées lointaines se forge peu à peu l'idée que l'Etat doit intervenir pour favoriser l'enrichissement du pays. Les liens de patronage de la société féodale se dissolvent alors que s'affirment progressivement les Etats-Nations. L'ordre spirituel du monde fait progressivement place à l'ordre temporel fondé sur la raison et la volonté.

Ainsi, deux grands bouleversements marquent le 16e siècle : la Renaissance et la Réforme.

La Réforme marque un pas décisif dans le processus de sécularisation, de même qu'elle offre une légitimité au développement de la pensée rationnelle et scientifique. Dans sa version calviniste, elle concède le bien-fondé de l'action économique et sociale des hommes dans le monde.

Avec la Renaissance, c'est une conception nouvelle de la philosophie politique qui s'impose, en même temps que l'affirmation croissante des pouvoirs centraux. S'y mêlent l'invention de l'imprimerie, le développement des sciences (Léonard de Vinci, Copernic) et l'engouement pour l'ésotérisme et les parasciences.

L'âge classique caractérise le 17e siècle, où se forgent deux formes inédites de représentation du monde : le rationalisme et l'individualisme.

La connaissance est définie comme le moyen de rendre l'homme maître de la nature (Bacon et Descartes), au croisement du théorique (la raison) et du pratique (l'expérimentation). Dans la foulée, la philosophie de Spinoza distingue de manière radicale foi et raison, théologie et philosophie.

Par ailleurs, l'individu, en tant que sujet autonome, se trouve érigé en nouveau centre de gravité : la légitimité et l'autorité politiques relèvent dorénavant de conventions purement humaines, détrônant l'ordre théologique. C'est sur ce principe que s'élaborent les doctrines du droit naturel et les diverses théories du contrat social (Hobbes, Locke puis Rousseau).

Dans l'élan philosophique de l'âge classique, le 18eme siècle des Lumières, célèbre la raison mais en la délestant de toute référence métaphysique. En effet, la « révolution copernicienne» de Kant assoit définitivement l'homme au centre du monde. La vérité n'existe plus, à proprement parler, que construite par l'homme. L'intérêt se porte ainsi sur les méthodes et les systèmes de connaissance, dont l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert fait état. En référence aux schémas de la physique newtonienne, la société est vue comme une mécanique que l'on peut, en esprit, monter et démonter.

Les lumières, fondamentalement optimistes, déclinent l'idée de raison sur le mode du progrès d'une part (les philosophies de l'histoire de Vico et Condorcet) et, d'autre part, de l'ordonnancement raisonné (Montesquieu) et volontaire (Rousseau) de la société. Elles s'érigent contre le pouvoir de la coutume, de la tradition et de l'autorité (Corcuff, 2003) et posent les notions de raison individuelle, de droits individuels et de citoyenneté.

Une notion labile

Très largement utilisée dans les discours que produisent les sciences sociales, la notion de modernité y est pourtant peu précisée, révélant son utilité analytique : rendre compte d'un nombre fort éparpillé de phénomènes et de polémiques dans diverses disciplines (Martuccelli, 1999).

Dans le Dictionnaire de sociologie (1999) qu'il codirige avec Ansart, Akoun définit la modernité comme étant « une forme de civilisation, de mode d'être d'une société, qui se définit d'abord à partir de ce avec quoi elle fait rupture : la tradition, c'est-à-dire toutes les autres formes de société ». Elle est « cette configuration culturelle qui est apparue en Europe vers le 16e siècle et dont la lente cristallisation avait commencé dès la fin du 14e siècle. Ainsi peut-on situer dans l'espace (l'Occident) et dans le temps (la Renaissance) un mode d'existence sociale dans lequel nous continuons d'être et qui tend à s'universaliser ».

Le siècle des Lumières formalise cette « lente cristallisation » et énonce les principes sur lesquels s'étaie la modernité industrielle. La raison en est la pierre angulaire, celle qui permet de déchiffrer, pour l'améliorer, le code qui organise l'ordre de la nature et des hommes.

Akoun développe en outre l'idée de modernité en quatre traits caractéristiques.

Ainsi, la modernité est d'abord une interrogation sur le temps actuel et la société contemporaine, se posant d'emblée en rupture avec ce qui précède : la tradition. Désignant une attitude, une façon de regarder et de se représenter le monde, elle impose la raison sur une quelconque transcendance ou ordre cosmologique. Ainsi, la modernité est ce moment où « l'homme se réapproprie le monde, se désigne comme source unique du sens et comme fondement des pouvoirs auxquels il se soumet ». C'est l'heure de l'individualisme civique, quand « le moi individuel se grandit de se soumettre à l'universalité citoyenne ». Parallèlement, c'est aussi le temps où « lorsque tombent les ivresses prométhéennes, l'homme découvre le désenchantement d'une finitude qu'aucun infini ne vient illusionner ». En ce sens, la postmodernité « n'est pas autre chose qu'une des formes de la modernité, soumise à la même logique qu'elle. La modernité et la postmodernité sont le temps venu de l'individualisme (…) ». Cependant, la postmodernité « voit dans toute universalité une illusion et fait du moi et de sa jubilation hédonique la fin suprême. A l'universalité citoyenne se substitue la particularité tribale et réticulaire ».

En outre, posant le principe de l'égalité, la modernité fait de l'économie la norme de toutes choses. En effet, de symbolique et politique, la revendication d'égalité s'étend à celle des

conditions matérielles réelles : « la différence de sort entre nantis et miséreux d'hier devient la guerre des bourgeois et des prolétaires puis, d'une façon plus générale, celle des riches et des pauvres ».

La modernité est aussi, « et peut-être surtout » un autre rapport des hommes au temps, celui de la découverte du devenir. Elle introduit ainsi la notion d'historicité, comme conscience de la permanence de l'instabilité et du mouvement (Marx) ou désenchantement du monde (Weber)

Enfin, Akoun s'interroge sur la pertinence de faire de la modernité une notion centrale de la sociologie. Dans ce cas, c'est privilégier « le sens, la façon dont s'organise le rapport des hommes à leur monde, à eux-mêmes, et la façon dont est réfléchi et légitimé leur vivre-ensemble. C'est faire de la « culture » non un effet des mondes objectifs que sont l'économie (capitalisme/socialisme), les techniques (la société industrielle), mais l'expression d'une sorte de « choix symbolique » par lequel advient un mode d'existence sociale ».

I LA MODERNITÉ INDUSTRIELLE

I. 1 Regard sociologique : le holisme des classiques

Au tournant du 18e siècle, se dessine peu à peu une figure proprement occidentale de l'individu comme un être sans attaches, « capable de se détourner de la société, de se dégager de ses obligations sociales, de renoncer littéralement au monde » (Martuccelli, 2002, p 54). L'individu moderne est une figure non sociale par excellence, « hors du monde ». Celle-ci trouve sa source dans ce que Théry (2007) nomme « le mythe du passage de l'état de nature à celui de société ». S'opère à cette occasion une révolution dans les valeurs qui « rompt avec la conception traditionnelle de l'homme social comme être perçu dans des relations d'interdépendance avec d'autres hommes, fixant à chacun une certaine place au sein du « tout » de la société, lui-même inscrit dans l'ordre hiérarchisé du cosmos naturel pétri d'esprit divin » (Théry, 2007, p 60). Cherchant à se dépendre du poids exorbitant du préjugé et des évidences reçues de la tradition, les théoriciens du droit naturel moderne (Grotius, Pufendorf, Hobbes, Locke, Rousseau, …) isolent « mentalement l'individu de tout contexte historique ou social particulier pour l'appréhender dans ses caractères propres, ceux de l'universelle 'nature humaine'. Les lois humaines ne proviennent que des hommes, qui doivent chercher en eux-mêmes, dans ce qu'ils sont comme individus universels, indépendamment de tout ordre préétabli de relations, les références de leur vie commune. Les facultés et caractères intrinsèques universels de l'individu

saisi dans la nudité originelle de sa nature seront alors considérés comme la seule source rationnelle des principes de la vie en société » (Théry, 2007, p 61).

L'individualisme désigne un « modèle de représentation de la vie sociale, faisant de l'individu lui-même la valeur centrale d'une société, et instaurant ainsi ses intérêts, et leur plus ou moins grande autonomie, au fondement du lien social (…) L'ordre émergent est placé sous l'action d'un individu éclairé, maître de lui-même, rationnel, doté d'une forte autonomie morale, dont l'existence est garantie et préservée par le droit privé, et capable, par sa force individuelle, et le biais des diverses associations, d'assurer l'intégration de la société » (Martuccelli, 2002, p 55). Avec l'avènement de la modernité, l'individu cesse d'être pensé en Occident comme une « déviance singulière vis-à-vis d'un modèle général [universel] et devient lui-même le modèle à accomplir. C'est la première révolution à l'œuvre dans le processus d'individuation […] » (Martuccelli, 2006, p 11). C'est ce que relève aussi Gauchet (2002): « La modernité correspond, métaphysiquement parlant, au renversement de la logique ancienne qu'exprimait le principe d'individuation : à partir du général pour le particulariser. A l'opposé de cette demande, la modernité pose le singulier au départ, afin de l'universaliser. » (Martuccelli, 2006, p 12).

Ainsi, « la société moderne n'a qu'un seul crédo (…) : être un individu, c'est se tenir de l'intérieur » (Martuccelli, 2002, p 58). Toutefois, « dans la pratique, cette fiction subjective et morale n'a réellement existé que dans la mesure où l'individu se trouvait en réalité fortement inséré dans de fortes structures sociales (…) Il est devenu très vite clair qu'il fallait organiser une prise en charge des ouvriers (…) [Pour autant], la mise en place de toutes ces opérations de prise en charge n'a jamais mené à une remise en question en profondeur de cet idéal » (Martuccelli, 2002, p 57-58).

I. 1. 1 Le statut sociologique de l'individu

Face à cette représentation, la sociologie, comme science des faits sociaux, s'est attachée à distinguer entre « l'adhésion aux grandes valeurs de liberté et d'égalité que ce mythe avait exprimées et puissamment contribué à promouvoir, et la critique de l'individu prétendument autarcique, clos sur son intériorité, qui avait permis de le fonder » (Théry, 2007, p 55). C'est contre cette illusion d'un individu autarcique que s'est constituée la sociologie au 19e siècle, sans pour autant s'en détacher totalement : « (…) même si, dès le départ, la sociologie a mis à mal la trop grande part accordée à sa 'spontanéité', à sa 'liberté' radicale, à sa 'créativité' sociale pure, il faut reconnaître qu'elle a eu bien de la peine à se débarrasser de ce qui est probablement le

postulat fondamental de l'individu occidental » (Martuccelli, 2002, p 46). Ainsi, la sociologie a opéré, le plus souvent, au travers d'une stratégie bicéphale : « critiquant les illusions contenues dans cette représentation, tout en y adhérant implicitement » (Martuccelli, 2002, p 59).

Pour Durkheim, les sociétés modernes sont porteuses d'une tension entre deux individualismes. L'un, prôné par les économistes libéraux de l'époque et stimulé par la révolution industrielle et le développement du capitalisme, est égoïste, utilitariste et contribue à désagréger le lien social par la voie de l'anomie. L'autre, l'individualisme moral et humaniste de l'homme socialisé, celui de Kant et de Rousseau, permet de stabiliser le lien social. Dans un souci moral, il s'agit de préserver les acquis de ce dernier contre les menaces du premier. Ainsi, à l'universel de cette nature humaine, les sociologues opposent un autre universel : celui de la nature sociale et historique de l'humanité. Selon cette conception, la société n'est pas qu'une collection d'individus isolés : « le langage est une réalité, les institutions sont une réalité, les relations signifiantes sont aussi réelles que les individus et toutes ces institutions, incluant les catégories de l'esprit, ne sont pas immuables : comme l'humanité, elles ont une histoire » (Théry, 2007, p 65). En effet, comme le note Dubet (2008, p 119), « d'une part, on voit mal ce que sont ces individus qui préexisteraient à leur socialisation ; d'autre part, on voit mal comment un contrat pourrait s'établir entre des individus libres s'ils ne partageaient pas quelques croyances communes et s'ils n'acceptaient pas de se soumettre à un pouvoir légitime auquel ils sacrifieraient une part de leur liberté » (p 119).

On le voit, le statut sociologique de l'individu est, dès le départ, un des problèmes centraux de la pensée sociale. La sociologie se le représente comme une « invention de la modernité issue de la cassure des anciens liens communautaires » (Martuccelli, 2002, p 12). En ce sens, elle étudie l'individu « à partir des conséquences qu'a, sur lui, la modernité » (Martuccelli, 2002, p 14). Mais il convient de distinguer, à la suite de Dumont (1977, p 22), deux dimensions de l'individu en Occident : « 1) L'agent empirique présent dans toute société, qui est à ce titre la matière première principale de toute sociologie. 2) L'être de raison, le sujet normatif des institutions ; ceci nous est propre, comme en font foi les valeurs de liberté et d'égalité, c'est une représentation idéelle et idéale que nous avons ». Cette distinction met en évidence le fait que « l'individu comme agent empirique, auteur de son action, agissant en fonction de ses intentions et de ses projets, existe toujours et partout » (Théry, 2007, p 69). Dans les sociétés primitives aussi. En revanche, la figure de l'individu moderne, conçu comme détaché du social, s'appuie, elle, sur représentation historique et normative particulière. Cette précision conduit Théry à pointer la confusion entre l'individu idéal et l'individu réel : l'homme moderne « a cessé de se percevoir comme un être social, fondamentalement interdépendant, ce qu'il n'a évidemment jamais cessé d'être » (Théry,

2007, p 70). Et de souligner l'enjeu : « la grandeur de l'individualisme est toujours d'affronter la tension entre l'idéalité a-sociale de l'Individu parfaitement autonome et autarcique, et la vie sociale réelle » (Théry, 2007, p 16), faite d'individus concrets, sexués, sociaux et interdépendants. De même, Caillé relève que si la figure de l'individu moderne est bien une construction historique, il est sans doute abusif de croire que « l'individu prémoderne n'aurait pas d'intériorité affective, nulle conscience de soi, aucune autonomie personnelle et pas de liberté » (Caillé, 2008, p 74).

Dans cette perspective, la place grandissante de la figure de l'individu n'a rien de naturel ou d'individuel. Ce n'est nullement le fait de volontés particulières mais bien le résultat d'un processus social (Kaufmann, 2001) : « d'une part, nous sommes tissés de fils sociaux – nous ne sommes pas des monades isolées – et ce sont des logiques collectives qui nous poussent à l'individualisation ; d'autre part, nous sommes bien de plus en plus individualisés, des 'individus' » (Corcuff, 2003, p 12). Ainsi, pour Elias (1981), le concept d'individu se réfère à des hommes interdépendants, mais au singulier ; le concept de société, à des hommes interdépendants, mais au pluriel.

La notion d'individualisme conjugue perspective diachronique et synchronique. Elle renvoie au mouvement historique de l'individualisation et à l'état de la figure de l'individu à un moment déterminé. Elle désigne un processus social historique : « des individus plus individualisés naissent de tendances collectives en jeu dans nos sociétés », lesquelles varient selon les époques et font donc l'objet du « travail de l'histoire » (Corcuff, 2003, p 20). Comme le précisait Weber (1904) à propos de la rationalité, l'individualisme est un concept historique renfermant tout un monde d'oppositions. « Comme dans l'analyse marxienne du travail de l'histoire, il nous faut pouvoir repérer tout un jeu de tendances et de contre-tendances dans une réalité faite de conflits et de contradictions » (Corcuff, 2003, p 15). « L'individualisme constitue un nœud de problèmes autant à expliquer qu'explicatif » (Corcuff, 2003, p 16).

Ces dernières décennies, de nombreux auteurs (Foucault (1984), Ricœur (1990), Elias (1991), Taylor (1998), Ehrenberg (1998), Dubar (2000), Martuccelli (2002 ; 2006), Kaufmann (2004), Corcuff (2003 ; 2005) ; …) ont tenté d'éclairer de manière renouvelée ces notions d'individualisme, d'individualisation et d'identité.

I. 1. 2 Le modèle de l'emboitement et du personnage social : l'idée de société

Les sociologues classiques, et en particulier Durkheim, construisent la sociologie comme une science objective des faits sociaux indépendants des individus, une science objective du général. Mais « ce projet surgit dans une culture démocratique et dans la filiation des Lumières qui valorisent l'individu et la subjectivité comme la marque même de la modernité » (Dubet, 2005, p 4). Par ailleurs, la société se complexifie générant un processus de différenciation interne : « à une société homogène, peu différenciée, avec peu de cercles sociaux, correspond un acteur faiblement singularisé et soumis à la tradition, tandis qu'une société complexe, hautement différenciée et rationalisée, produit un individu se déployant dans une pluralité de cercles sociaux, croisant un nombre chaque fois plus élevé d'inconnus, soumis à diverses stimulations nerveuses et destiné à accomplir plusieurs tâches différentes » (Martuccelli, 2006, p 9). En ce sens, « l'individualisation est, à la fois, une exigence morale, le principe des droits fondamentaux, et une obligation « fonctionnelle » comme l'affirment tous les récits de la modernité placés aux fondements de la philosophie sociale des sociologues » (Dubet, 2005, p3).

Dans cette perspective, l'individu est conçu comme le produit de la complexité croissante de la vie sociale, dont rend compte le récit de la division du travail. Il émerge suite à l'éclatement des catégories holistes de définition de soi que provoquent la multiplication des rôles sociaux et des situations, ainsi que le changement continu porté au statut de règle. La question de l'individu est donc au cœur de la sociologie bien que ce soit davantage les processus sociaux et les dimensions de l'individualisation que l'étude de l'individu lui-même qui ont été l'objet de ses préoccupations.

Ainsi, les fondateurs de la sociologie, entre Marx et Durkheim, ont été confrontés en même temps à « la question sociale » et à « la question individualiste » (Corcuff, 2003). L'individu n'a donc jamais été absent des études de la sociologie classique. Tout autant que Marx et Durkheim, Weber, Simmel mais aussi Parsons ont cherché à rendre compte de son expérience et du niveau de réalité qu'il représente. Cependant, « l'unité ultime de la sociologie en tant que discipline venait de sa volonté d'insérer la compréhension des vécus individuels dans des systèmes organisés de rapports sociaux » (Martuccelli, 2002, p 14). Les phénomènes étudiés sont expliqués à partir de leur inscription dans l'idée de société (Martuccelli, 2008). En effet, dans la pensée classique, toutes les conceptions soulignent l'étroite articulation existante entre les positions sociales et les perceptions subjectives, entre les valeurs et les conduites. L'ensemble des phénomènes sociaux sont structurés autour du problème de l'intégration, établissant un lien entre tous les domaines de la vie sociale. La dissociation entre l'objectif et le subjectif, fondatrice de l'expérience moderne,

est alors largement obscurcie. Pendant des décennies, le discours sociologique a ainsi affirmé, simultanément, deux constats opposés : d'un coté, la dissociation entre l'objectif et le subjectif (la modernité), et de l'autre, l'articulation fonctionnelle de tous les éléments de la vie sociale (l'idée de société).

La sociologie résout donc la « contradiction » moderne entre individu et société par le biais « d'un emboitement de l'individu dans la société » (Dubet, 2005 ; 2008). Il s'agit de maintenir un point de vue holiste dans une société d'individus faisant de la socialisation une intériorisation du social. Dans cette perspective, l'individu est conçu comme ayant intériorisé les modèles (les rôles), les normes et les valeurs de la société dans laquelle il s'inscrit, ce qui lui permet d'y agir. Tout est social en lui : il sombre dans l'anomie et l'égoïsme s'il se détache de la société, s'il se laisse emporter par le « tourbillon illimité des désirs individuels » (Corcuff, 2005, p 44). La société et les contraintes d'adaptation sont premières. Pour autant, il n'est pas une « fiction » car la diversité des rôles qu'il est appelé à jouer en appelle à sa capacité d'adaptation et de maintien de son unité personnelle. En outre, « l'universalité des valeurs modernes – la Raison, l'objectivité, l'égalité, la morale universelle, … – introduit une distance réflexive et une autonomie entre l'individu et l'acteur social, ouvrant ainsi l'espace d'une subjectivité proprement personnelle » (Dubet, 2005, p 4).

Cette théorie ouvre donc la voie à l'étude de la socialisation. Comme l'a montré Riesman (1964), dans la société moderne, la socialisation installe en chacun « une boussole intérieure qui en fait un individu se mouvant lui-même et lui permettant de se vivre comme l'auteur de sa propre action dans la mesure où il a oublié le travail de socialisation qui a implanté ce programme en lui » (Dubet, 2005, p 4). Initiée par Durkheim, cette construction de l'individu a été largement développée par Parsons. De même, les développements d'Elias (1991) participent eux aussi de ce type de « solution ». Loin d'émerger « contre » le système, l'individu provient de ce que, progressivement, le contrôle social s'individualise et se subjectivise : la contrainte sociale devient un habitus subjectif. Ce concept d'habitus, développé par Bourdieu, rend compte de l'individu comme cristallisation d'un ensemble de dispositions précocement acquises, lui donnant l'illusion de décider librement alors qu'il ne fait qu'accomplir le « programme » qu'il a incorporé. La société est ainsi un système de domination qui, par la ruse, conduit à accepter librement la soumission à un ordre social. C'est le versant critique et sans illusion de la théorie de la socialisation.

En conclusion, le modèle du « personnage social » (Martuccelli, 2002 ; 2006), celui des « rôles du programme institutionnel » (Kaufmann, 2004), permet de rendre compte d'un processus spécifique : celui par lequel les conduites et les expériences de l'acteur sont générées par les forces

sociales traversant les espaces sociaux dans lesquels il est submergé (le système chez Parsons, les champs chez Bourdieu ou les configurations chez Elias). C'est sans doute là, comme le note Dubet (2005), « une des 'inventions' centrales de la sociologie, celle de la réduction de la distance entre l'individu et la société grâce à la socialisation par laquelle les acteurs transforment le système en ordre subjectif individuel » (Dubet, 2005, p 5). En effet, interprétée comme la fin d'un monde harmonieux et totalisé, la modernité « ouvre la voie à de nouveaux projets de totalisation, dont l'idée de société aura été, pour la sociologie naissante, l'expression maximale » (Martuccelli, 2002, p 26). Ainsi, « le triomphe de l'idée de société, et la notion adjacente de personnage social, n'ont jamais signifié la liquidation de l'individu, mais l'imposition hégémonique d'un type particulier de lecture » (Martuccelli, 2006, p 3).

I. 1. 3 Le temps dans la sociologie classique : Durkheim et ses successeurs

Reflétant les préoccupations de la sociologie classique, c'est le caractère structurant et normatif du temps dans l'organisation des activités humaines, qui a retenu l'attention des premiers sociologues.

Initiant la sociologie des temps sociaux, Durkheim reprend les travaux de Kant concernant les catégories de l'entendement et y introduit une nouvelle révolution : « reconnaitre au temps un statut d'institution à même d'informer les pratiques et les représentations » (Lallement[14], 2004, p 48).

En effet, la révolution copernicienne opérée par Kant renverse la « direction d'ajustement » : « au lieu d'adapter l'esprit à l'objet, c'est désormais l'objet qui s'adapte à l'esprit, c'est-à-dire, plus précisément, aux règles de synthèse universelles et nécessaires que renferme ce dernier » (Keucheyan, 2007, p 34-35). Kant distingue ainsi le monde des « noumènes », celui des choses en soi, et le monde des « phénomènes », celui des choses pour soi. L'esprit n'a pas accès aux choses en soi mais peut appréhender les choses pour soi, les phénomènes. Ces derniers, à la différence des noumènes, sont « soumis aux catégories *a priori* de l'entendement et aux formes pures de la sensibilité que sont le temps et l'espace » (Keucheyan, 2007, p 35). Pour Kant, les catégories de l'entendement et les formes de la sensibilité sont des propriétés de l'esprit. Dans cette perspective, le problème de la connaissance est essentiellement intérieur à l'esprit et les limites de la raison sont données par la raison elle-même. « Kant a de la sorte déplacé la problématique du

[14] Lallement M., « Une révolution inachevée. Durkheimisme et sociologie du temps », Temporalités, n°1, 1er semestre 2004, pp 48-68

temps comme réalité, au temps comme catégorie de l'esprit humain par laquelle nous relions les choses mais aussi plus fondamentalement constitutive de ce que nous appelons chose (constitutive de notre expérience) » (Wallemacq, 1991, p 11).

Pour Durkheim, par contre, ces catégories sont un produit social, élaborées par la culture et non un donné de l'esprit humain, une forme pure de l'intuition sensible. Variables historiquement et géographiquement, issues de la pensée religieuse, elles sont socialement déterminées. En ce sens, « Durkheim opère une nouvelle révolution copernicienne qui institue la société en lieu et place de l'individu comme centre de gravité » (Lallement et Gadéa, 2000). « Il existe, à la racine de nos jugements, un certain nombre de notions essentielles qui dominent toute notre vie intellectuelle ; ce sont celles que les philosophes, depuis Aristote, appellent les catégories de l'entendement : notions de temps, d'espace, de genre, de nombre, de cause, de substance, de personnalité, etc. Elles correspondent aux propriétés les plus universelles des choses. Elles sont comme les cadres solides qui enserrent la pensée ; celle-ci ne parait pas pouvoir s'en affranchir sans se détruire, car il ne semble pas que nous puissions penser les objets qui ne soient pas dans le temps ou dans l'espace, qui ne soient pas nombrables, etc. Les autres notions sont contingentes et mobiles (…)» (Durkheim, 1912, Les Formes élémentaires de la vie religieuse, p.12).

C'est ainsi la société elle-même qui se trouve « à la racine de nos jugements ». Pour Rouch (2007, p 3), « cette opération de captation de l'intime au profit du sociologique, arrachant le temps à la philosophie aussi surement que le 'suicide' avait été arraché à la psychologie (…) se double donc nécessairement d'une inscription du temps individuel perçu comme une illusion dans un temps global, total, collectif et souverain ». Ainsi, pour Durkheim, s'il est vrai que le temps est bien une condition formelle de tous les phénomènes, l'expérience individuelle – les « états de conscience » – ne suffit pas à fonder la notion de temps : « (…) la catégorie de temps (…) c'est un cadre abstrait et impersonnel qui enveloppe non seulement notre existence individuelle, mais celle de l'humanité. C'est comme un tableau illimité où tous les événements possibles peuvent être situés par rapport à des points de repères fixes et déterminés. Ce n'est pas mon temps qui est ainsi organisé ; c'est le temps tel qu'il est objectivement pensé par tous les hommes d'une même civilisation. Cela seul suffit déjà à faire entrevoir qu'une telle organisation doit être collective » (Durkheim, 1912, p 14).

Ainsi, Durkheim, et à sa suite Mauss et Hubert, veulent « étudier les représentations et les temps sociaux car la société est le phénomène prioritaire qu'il faut expliquer pour comprendre le caractère qualitatif des temps sociaux et des rythmes que n'importe quel calendrier impose » (Tabboni, 2006, p 51). « Le rythme est avant tout une exigence sociale, une expression typique

des collectivités humaines qui collaborent en vue des tâches communes : c'est leur façon d'exister, de se donner un ordre » (Tabboni, 2006, p 51). En effet, selon Wallemacq (1991, p 12), Durkheim et ses disciples se sont surtout centrés sur « l'amont » de la catégorie, « sur le processus de sa construction sociale ». Néanmoins, ils ont ouvert la voie – sans l'explorer eux-mêmes – d'un large champ d'investigation : celui de « l'aval » de la catégorie, de « son caractère opératoire, de son fonctionnement comme relation de signification ou, plus radicalement, de son rôle dans la constitution de notre réalité » (Wallemacq, 1991, p 12). Par ailleurs, n'ayant que peu travaillé le temps comme catégorie sociologique, les analyses de Durkheim « restent souvent empreintes d'un formalisme réducteur des multiplicités réelles, constitutives de la vie sociale » (Farrugia, 1999, cité par Lallement, 2004, p 49).

Héritier de Durkheim, Halbwachs souligne cependant une « double réalité scalaire du temps comme phénomène à la fois individuel et collectif perçu à partir de la mémoire » (Rouch, 2007, p 4). A l'encontre de Bergson pour qui la mémoire est le produit d'une activité psychologique purement individuelle, Halbwachs affirme son fondement nécessairement social : la vie sociale offre les ancrages nécessaires à l'activation de la mémoire. Toutefois, il introduit l'idée très actuelle d'une interface, d'une médiation de notre rapport au temps : « ce qui fait la singularité de la mémoire individuelle, c'est le croisement spécifique qu'elle opère entre plusieurs mémoires collectives » (Rouch, 2007, p 4). Ainsi Halbwachs, tout en insistant sur la prééminence de la mémoire collective, reconnaît la double réalité à la fois individuelle et collective du temps. Il tente ainsi de « concilier là où Durkheim assujettissait », en effaçant le temps réellement vécu par les individus (Rouch, 2007, p 4). En outre, Halbwachs prépare la notion de « multiplicité des temps sociaux », développée par Gurvitch, considérant qu' « il n'y a pas un temps universel et unique, mais [que] la société se décompose en une multiplicité de groupes dont chacun a sa durée propre » (Halbwachs,1950, cité par Rouch, 2007, p 4).

Ainsi, Gurvitch (1963) reprend et prolonge le travail d'Halbwachs, cherchant la « multiplicité des temps sociaux » au travers de l'analyse des groupes mais aussi de toutes les formes de sociabilité et de société possédant une expression temporelle propre. Pour Gurvitch, le temps n'est ni celui de l'histoire, ni celui de la conscience individuelle. L'idée d'une multiplicité des temps sociaux renvoie à une pluralité d'échelles, dont un temps social global tenterait de réduire les contradictions. De manière allusive, toutefois, Gurvitch introduit l'idée d'un travail réel d'harmonisation de la part de l'acteur social (Rouch, 2007).

La sociologie classique a donc abordé l'analyse du temps sous l'angle du collectif (De Conninck et Guillot[15], 2007 ; Rouch, 2007) : « tout semble s'être passé comme si les temporalités, pour relever d'une socio-logique, ne pouvaient s'inscrire que collectivement, dans des durées le plus souvent relativement longues et ne concerner que des contextes pré-définis. L'individu semble exclu du temps sociologique, ou au contraire (mais cela revient finalement au même) englué dans un temps qui ne serait social que quand il le dépasse » (Rouch, 2007, p 2). Comme on l'a vu, cette perspective holistique est caractéristique de la sociologie classique dans son ensemble où « la signification et la trajectoire des actions sont à déduire de la position et de la fonction qu'un individu occupe au sein d'un domaine social constitué (…) La tentation est grande, à terme, d'étudier les acteurs seulement à partir de ces réseaux de contrainte et d'interdépendance, de se débarrasser de leur intériorité et de s'intéresser exclusivement aux configurations, aux systèmes, aux positions sociales qui expliqueraient le déroulement différentiel des actions » (Martuccelli, 2002, p 16-17). En effet, la sociologie cherche à « rompre avec une image du monde, dont elle a dénoncé la naïveté, croyant trouver sa raison d'être au niveau de l'expérience subjective » (*Ibid*., p 18). En ce sens, il s'agit pour elle de « maintenir un point de vue holiste dans une société d'individus. Toutefois, la catégorie principale est moins celle de l'individu que celle de société et cette pensée domine tant que les sociétés industrielles, nationales et démocratiques semblent solides » (Dubet, 2008, p 120).

Haicault (2000) note, en outre, que jusqu'aux années 1960, la manière de concevoir le temps, telle que l'avaient introduite les pères fondateurs de la sociologie en France, n'a pas été enrichie par de nouvelles contributions théoriques : les travaux des sociologues allemands (Simmel et Elias) sont alors peu connus, n'ayant été traduits en français que tardivement.

Par ailleurs, « la révolution copernicienne que l'école durkheimienne aurait pu entreprendre sur le terrain des temps est restée inachevée » (Lallement, 2004, p 65). Il s'ensuit « l'inaboutissement conceptuel de la catégorie 'temps' » (*ibid*.). Comme le remarque Grossin (2000, p 272) : « même quand des auteurs reconnaissent la pluralité des temps sociaux et la spécificité de chacun d'eux, ils les logent dans la continuité d'un temps unique qui change momentanément de destination ».

[15] De Conninck F., Guillot C., « L'individualisation du rapport au temps, marqueur d'une évolution sociale », Interrogations, n°5, Décembre 2007 [en ligne

I. 2 Ordre politique et ordre social : la complémentarité hiérarchique des sexes

Dans les sociétés occidentales modernes, l'avènement du féminisme et l'émancipation des femmes des contraintes qui bridaient leur autonomie, participent d'un mouvement historique conjuguant deux tendances contradictoires. Neyrand (2004, p 2-3) synthétise bien les spécificités de ce mouvement dual :

« D'un côté, l'affirmation d'un espace privé spécifique qui se différencie d'un espace public où, avec l'industrialisation et la différenciation des rôles familiaux et professionnels, se fixe le travail. Cette affirmation du Privé va s'accompagner sous l'égide d'une bourgeoisie devenue dominante et de ses représentants éclairés, médecins, hygiénistes et philanthropes, du surcodage d'une spécialisation féminine dans le soin maternel à l'enfant et l'entretien de l'espace domestique ainsi dégagé, parallèlement à l'affirmation du rôle public et professionnel de l'homme-père. La dichotomisation des rôles est telle qu'il n'est alors guère possible de vivre hors du couple, si ce n'est à s'abstraire de la vie sociale comme le fait la religieuse, ou à tomber dans la stigmatisation comme la vieille fille, ou dans la déchéance, à l'instar de la prostituée. C'est au sein du foyer que la subjectivité féminine alors s'affirme dans le rapport à l'enfant et dans la gestion du relationnel familial, de la consommation et de l'entretien des corps et des cœurs.

D'un autre côté, l'idéal démocratique, individualiste et égalitariste, que promeut la philosophie des Lumières, va sous-tendre l'avènement d'une autre conception politique de la vie sociale, qui délie l'enchaînement jusqu'alors légitime de l'autorité : Dieu, le roi, le père. Elle permet la mise en place d'un ordre social véritablement révolutionnaire, où la figure du citoyen autonome, libre et placé sur un pied d'égalité avec les autres citoyens, devient l'unité référante de la société. Se mettent ainsi en place les conditions d'un basculement dans les représentations du « corps social », que nous verrons progressivement passer d'une représentation de la famille comme « cellule de base » de la société, dirigée par l'homme et où chacun occupe une place spécifique, à la promotion d'une société des individus (Elias, 1991), individus dont l'autonomie suppose l'égalité entre tous, par delà les différences, exemplairement la différence de sexe. On sait que cette conception a mis longtemps à s'affirmer et que ce n'est que dans le dernier tiers du vingtième siècle que l'on pourra évoquer l'idée d'une démocratie familiale (Fize, 1990) ou d'une démocratie de l'intimité (Castelain Meunier, 2002) ».

Ces tendances contradictoires ont la même origine : la double rupture établie par les Lumières introduisant une « vraie » différence des sexes (Steinberg, 2001) et générant le « paradoxe

démocratique ». En ce sens, la fabrique du sexe propre à la société du 18e siècle et l'avènement de la République sur laquelle débouche la Révolution de 1789, ne peuvent se penser séparément : « en fondant la complémentarité des rôles et des fonctions (privé/public), la différenciation des sexes est une condition de la citoyenneté » (Sénac-Slawinski, 2007, p 56).

Comme l'a souligné Bozon (2001), les rapports de sexe tout autant que la sexualité humaine résultent de constructions, unies par une relation dialectique. « D'une part, le genre structure la sexualité humaine, en inscrivant les actes et les significations de la sexualité dans une logique de rapports inégaux. D'autre part, la sexualité représente, stabilise et légitime les rapports de genre, en figeant les rapports entre hommes et femmes dans une nature (qui est ici une nature travaillée, seconde). Ce processus incessant de socialisation du biologique et de biologisation du social produit de la domination masculine à partir de la sexualité » (Bozon, 2001, p 170).

De nombreux anthropologues, dans la lignée de Levi-Strauss, ont analysé cette domination comme relevant de la volonté des hommes de contrôler leur dépendance masculine. Pour Héritier (2001), le fait que l'homme ne peut se reproduire par lui-même permet de comprendre les mécanismes de la dépossession : « si les femmes sont cette ressource rare qu'il faut utiliser au mieux pour produire des fils, il faut à la fois se l'approprier et la contenir dans une fonction, dans cette tâche particulière » (Héritier, 2001, p 85).

Au-delà des controverses que peut susciter une telle analyse, celle-ci permet de montrer en quoi le rapport de sexe est un rapport politique, « en ce qu'il est nécessaire de contrôler la sexualité pour contrôler l'ordre social, exercer un pouvoir sur la société, et aussi sur la famille » (Neyrand, 2004, p 4). C'est en effet ce qui ressort des études menées par Godelier sur la parenté, pour qui « la sexualité est toujours autre chose qu'elle-même » : « Les rapports de parenté ne sont pas seulement concernés par la parenté. Ils sont traversés par les rapports politico-économiques qui existent dans la société. De ce fait, à travers la reproduction des rapports et des groupes de parenté, ce sont en même temps d'autres rapports qui se reproduisent : politiques, religieux, économiques, voire esthétiques. Dans toute société s'opère donc une double métamorphose. Des rapports qui n'ont rien à voir avec la parenté, des rapports de propriété ou de pouvoir politique, etc., pénètrent dans les rapports de parenté et les subordonnent à leur reproduction. Du social étranger à la parenté devient un aspect des rapports de parenté (…) du fait qu'on soit un garçon plutôt qu'une fille, un ainé plutôt qu'un cadet, qu'on occupe donc par son sexe et/ou par son âge une certaine place dans les rapports de parenté, on hérite de moyens d'existence sociale ou l'on en est privé. Par là, une seconde métamorphose s'ajoute à la première. Car tout ce qui devient de

la parenté se transforme finalement toujours en attribut des sexes et s'enfouit dans le corps sexué de chacun. Du social, qui n'a rien à voir avec la parenté, devient un aspect de la parenté et tout ce qui est parenté devient sexué. C'est donc tout l'ordre social et pas seulement l'ordre des rapports de parenté qui s'enfouit dans le corps de chacun et, particulièrement, dans ce qui différencie les corps et les individus entre eux, leur sexe » (Godelier, 2001, p 99). « Toutes ces différences qui dépendent du sexe de l'individu sont appelées à témoigner de l'ordre qui règne dans la société et non seulement à témoigner de cet ordre, mais à témoigner pour ou contre lui » (Godelier, 2001, p 100).

I. 2. 1 L'avènement du modèle de la complémentarité hiérarchique des sexes

Au tournant des Lumières, la distinction homme-femme prend un sens nouveau, au moment même où les théoriciens du droit naturel posent les fondements conceptuels de la citoyenneté. Comme le précise Sénac-Slawinski (2007, p 42) : « Les ressorts de l'exclusion des femmes de la citoyenneté s'inscrivent dans les deux grandes traditions politiques du libéralisme et du civisme républicain, qui, incarnées originellement dans la pensée de John Locke et de Jean-Jacques Rousseau proposent deux modes d'expression de l'artificialité du corps politique duquel sont écartées les femmes. Pour concevoir le corps politique artificiel, le contrat social suppose un arrachement à l'état de nature. C'est précisément cet arrachement qui semble ne pas avoir concerné les femmes, dont la vertu est d'accomplir les devoirs naturels propres à son sexe »

Ainsi, c'est au 18e siècle que la justification de la hiérarchie du masculin sur le féminin quitte la dimension métaphysique qu'elle avait jusqu'alors pour s'inscrire dans l'ordre de la « nature » (Ferrand, 2004). En effet, les savants de l'époque introduisent deux ruptures fondamentales : d'une part, l'introduction d'un rapport d'incommensurabilité entre les sexes ; d'autre part, une sexualisation du corps (Steinberg, 2001 ; Ferrand, 2004 ; Théry, 2001, 2007). Ce faisant, ils remettent en cause la hiérarchie sociale fondée sur le sang mais génèrent, du même coup, ce que l'on a appelé le « paradoxe démocratique » : « au moment même où les hommes se déclarent égaux en droits entre eux, ils renvoient les femmes à la nature et à leurs fonctions uniquement procréatives et familiales » (Fraisse, 1989, citée par Ferrand, 2004, p 5).

Un rapport d'incommensurabilité entre les sexes

En s'inspirant du modèle greco-romain, l'Occident chrétien avait construit la pensée du masculin et du féminin dans un continuum hiérarchisé. L'opposition systématique entre hommes et femmes venait de ce qu'étaient attribués à l'homme les principes du chaud et du sec, et à la femme, ceux du froid et de l'humide. L'appareil génital de ces dernières, copie inverse de celui des hommes, n'était interne qu'en raison d'un « défaut de chaleur vital » ne leur donnant pas la puissance nécessaire pour le « faire sortir » (Ferrand, 2004). Ainsi, cette conception dichotomique recoupait l'opposition entre l'être parfait qu'est l'homme et l'être imparfait qu'est la femme. C'était leur différence de complexion qui expliquait chaque opposition entre l'homme et la femme : « la première échelle reliant l'homme et la femme est une échelle verticale hiérarchique qui, par ailleurs, n'est qu'un segment de l'échelle qui relie les différents éléments du cosmos, depuis les êtres inanimés jusqu'aux globes célestes » (Steinberg, 2001, p 30). Ce modèle permettait de la sorte de penser à la fois l'unité du monde créé (et non seulement de l'espèce humaine) et les hiérarchies cosmologiques, sexuelles et sociales, soit, pour le dire autrement, toutes les inégalités censées en découler » (Steinberg, 2001, p 26).

La description strictement dichotomique d'alors obéissait à une logique bien différente de celle qui allait prévaloir à partir des années 1760-1770 : inscrits dans un rapport d'inversion – le 'sexe unique' décrit par Laqueur (1992), l'homme et la femme vont être pensés dans un rapport d'incommensurabilité, illustré par la place des deux sexes dans la procréation.

Une sexualisation des corps

La deuxième rupture introduite par les savants de la fin du 18e siècle consiste en une sexualisation du corps (Steinberg, 2001). En effet, la biologie, en cours d'institutionnalisation, décrète le « sexe biologique » comme variable naturelle stable. Le masculin est attribué aux seuls individus porteurs d'un pénis, le féminin aux seuls individus porteurs d'un vagin (Ferrand, 2004).

C'est notamment à partir de l'anatomie, décrivant de manière exagérée les différences entre squelettes féminin et masculin, que s'introduit une nouvelle manière de naturaliser. En effet, de ces exagérations, les savants tirent deux conclusions. La première est que « les comportements de genre (sexe social et culturel) dérivent directement du sexe » ; la seconde, que « le corps féminin n'est formé que pour servir à la maternité » (Steinberg, 2001, p 30-31). Ainsi, toutes les caractéristiques physiques et morales des hommes et des femmes, leurs capacités et leurs émotions découlent en droite ligne de leur sexe, « c'est-à-dire de leur conformation biologique et

de leur rôle dans la reproduction » (Steinberg, 2001, p 30). En outre, cette représentation en deux « chairs » opposées et complémentaires s'accompagne d'une division sexuelle des espaces sociaux (distinction entre privé et public).

La rupture est ainsi radicale avec le modèle précédent. En effet, à la Renaissance, « les caractères physiques et moraux propres à chaque sexe procèdent des principes physiologiques et cosmologiques (chaud/froid, sec/humide) et, partant, ne découlent pas en droite ligne du sexe » (Steinberg, 2001, p 32). Quel que soit son sexe, un être peut participer du masculin ou du féminin. Dans cette conception, la notion de genre recouvre à la fois des caractères physiques et spirituels : elle n'oppose donc pas un genre culturel à un sexe naturel. Il n'y a pas de coupure entre le masculin et le féminin, l'un et l'autre se distribuant suivant « un continuum défini, non à partir d'un substrat biologique mais de principes cosmologiques » (Steinberg, 2001, p 33). L'échelle du genre de la Renaissance englobait tout à la fois le genre humain et les genres masculin et féminin, déclinés sur le plan physique tout autant que moral, et déployés suivant un continuum. « Aux deux extrémités, se trouve l'homme très viril et la femme très féminine (…) tandis qu'au centre, se place l'abstraction idéale d'un être humain asexué : l'androgyne (…) L'indétermination du tempérament physique et moral de l'androgyne est l'expression de la possibilité qu'a l'homme de développer toutes ses capacités sans être déterminé par aucune » (Steinberg, 2001, p 34). Selon une logique aristotélicienne, « ce que l'homme est en puissance, l'androgyne l'exprime absolument alors que l'homme et la femme, dans leur finitude sexuée, sont limités en acte » (Steinberg, 2001, p 34).

Une remise en cause de la hiérarchie sociale

Par ailleurs, dans la société de la Renaissance, l'inégalité entre les sexes était tempérée par l'égalité du sang, lequel déterminait la hiérarchie sociale et le rapport de domination. C'est ce qui permettait aux dames de la noblesse de se proclamer supérieures aux hommes du commun.

En effet, toutes les différences entre les hommes étaient exprimées à partir d'une même grammaire du corps, fondée sur les humeurs et les tempéraments : différences entre les hommes et les femmes, les jeunes et les vieux, les nobles et les roturiers mais aussi entre les différentes nations. S'y distinguait la physionomie noble comme « idéal de la complexion masculine », renvoyant à « un certain rapport au genre et à une certaine place assignée par la 'race' noble dans le continuum des genres » (Steinberg, 2001, p 35).

Dans ce modèle social, la différence des sexes s'ancrait dans une conception de la Nature et du droit naturel fort éloignée de ce que les penseurs des Lumières entendront sous les mêmes termes. La Nature y désigne « l'univers crée et ordonné par Dieu, le droit naturel, l'ordre qu'il a conçu dans la variété de l'échelle hiérarchique des êtres et dans l'inégalité des naissances » (Steinberg, 2001, p 36). Les savants des Lumières y opposeront la Nature mathématique de la révolution scientifique et la moralisation de la Nature souveraine. En outre, la supériorité de l'aristocratie sera remise en cause au travers d'une contestation de sa supériorité biologique. Dans ce mouvement, c'est l'ensemble du système de représentation des différences entre les individus qui se modifie, n'étant plus ancrées dans le sang : « s'il n'y a de différences que de sexe, alors il n'y en a pas de sang » (Steinberg, 2001, p 39).

Par ailleurs, à partir des années 1760-1770, le tempérament des gens du monde est universellement désigné comme flegmatique, complexion considérée comme la pire de toutes. La société dépravée et oisive multiplie les hommes faibles et fait courir le risque d'une dégénérescence généralisée à la Nation entière. Ainsi, les médecins hygiénistes de la fin du 18e siècle sont animés par la hantise de la dépopulation et la nécessité de régénérer l'espèce humaine par le travail, l'exercice, etc. Or, dans cette conception du progrès, le perfectionnement de l'espèce passe aussi par les femmes, dont le corps doit être préservé, formé et exercé à remplir la fonction sacrée de la maternité. « L'éducation de la prime enfance, les soins dus à la santé et l'hygiène des petits et bientôt la tache d'enseigner la vertu républicaine leur sont dévolus » (Steinberg, 2001, p 38). « Les Lumières substituent donc à une métaphysique aristotélicienne de la perpétuation de l'espèce, dans laquelle le sexe n'est qu'une cause efficiente de la reproduction, une économie biologique du perfectionnement » (Steinberg, 2001, p 39). Nous serions ainsi passés d'une « symbolique du sang » à une « analytique de la sexualité » (Foucault, 1976).

I. 2. 2 La différenciation des sexes comme condition de la citoyenneté : paradoxe démocratique

L'invention d'une « nature féminine » incommensurable à celle de l'homme surgit au moment même où s'ancre dans la Nature l'unité du genre humain, préalable nécessaire à son égalité juridique et politique. « L'égalité entre les hommes et l'incommensurabilité fondamentale entre les hommes et les femmes apparaissent ainsi comme les deux versants complémentaires et contradictoires de la pensée naturaliste des Lumières » (Steinberg, 2001, p 39). C'est donc au cœur du projet démocratique que se loge un paradoxe : « naturalisant la séparation du privé et du

public, du domestique et du politique, il transforme en destin le statut de la nouvelle Eve. Et pourtant, c'est aussi par la séparation de l'esprit et du corps que s'engage au même instant la dynamique de l'égalité des sexes » (Théry, 2001, p 11). En réalité, si le statut des femmes s'est longtemps inscrit en contradiction flagrante avec les principes politiques universalistes, c'est parce qu'il « prend racine au cœur même des tensions, voire des dichotomies, constitutives de son artifice politique : entre l'homme et le citoyen, l'individu et la communauté, le désir et le devoir, la passion et la raison. Il prend racine dans le rapport de négation et de constitution réciproques qui construit la distinction privé-public » (Collin, Pisier, Varikas, 2000, cité par Sénac-Slawinski, 2007, p 3). En ce sens, « si le corps politique, dont l'appartenance est conditionnée au fait d'être citoyen, se distingue radicalement et artificiellement de la sphère privée où sont reléguées les femmes, alors la mise en visibilité des femmes comme partie prenante du champ politique implique la remise en question de la césure public-privé » (Sénac-Slawinski, 2007, p 43).

« A la différence de l'institutionnalisation du conflit de classe, les modifications du rapport entre les sexes n'interviennent pas seulement dans le système économique, mais aussi dans le noyau privé de la sphère intime de la famille restreinte. Ainsi se révèle clairement le fait que l'exclusion des femmes a été un élément constitutif de la sphère publique politique, au sens où celle-ci n'était pas seulement dominée par les hommes de façon contingente, mais déterminée, dans sa structure et son rapport à la sphère privée, selon un critère sexuel » (Habermas, 1990, cité par Sénac-Slawinski, 2007, p 2).

L'espace public, celui de l'ordre social, est fondé sur l'idée d'un individu « donné par des droits naturels qui en font d'emblée un sujet défini par son égalité et sa liberté » (Dubet, 2008, p 116). C'est ce que Théry (2007) nomme « le mythe du passage de l'état de nature à celui de société ». Citoyen et travailleur, l'individu – masculin – se grandit de se soumettre à l'universalité citoyenne tandis qu'il vend librement sa force de travail. En effet, liberté économique et liberté politique sont liées : la démocratie, fondée sur l'affranchissement d'avec toute relation de dépendance, est indissociable de l'avènement de la propriété privée (Ion, 2005).

L'assemblée des citoyens est ainsi la réunion d'individus « d'une part, délivrés de tout système d'appartenance (religieux, familial, ethnique, géographique, professionnel, etc.), d'autre part, informés par la raison et donc éduqués » (Ion, 2005, p 24). Ceci les rend capables de débattre de l'intérêt général sans n'y mêler aucun type d'intérêt particulier. Sont donc exclus du droit de vote « tout individu placé en situation de sujétion économique ou familiale, donc les domestiques mais aussi les femmes » (Ion, 2005, p 24).

Comme le précise Sénac-Slawinski (2007), l'instauration d'un régime démocratique, qu'il soit dit direct ou représentatif, accentue les différences entre les sexes en excluant les femmes du droit de cité. Ainsi, dans la perspective ouverte par la démocratie de la Grèce ancienne, la Révolution française confine les femmes dans une citoyenneté passive, leur accordant la citoyenneté civile (l'égalité dans l'héritage par exemple) mais non la citoyenneté politique (exemplairement le droit de vote). « Gardiennes des mœurs et mères éducatrices de leurs enfants, les femmes doivent être éduquées pour préserver l'harmonie et la stabilité sociale » (Sénac-Slawinski, 2007, p 62). Les hommes, par contre, doivent bénéficier de l'instruction publique « éclairant et exerçant l'esprit » (*ibid*., p 62). Ainsi, « les identités sexuées découlant des lois de la Nature, le respect des rôles et des fonctions propres à chaque sexe conditionne l'accès à l'une des composantes du droit naturel : la citoyenneté » (*ibid*., p 62). Ces « limites de la citoyenneté » concernent non seulement les femmes mais aussi les hommes, lesquels « sont exclus du politique lorsque leur comportement remet en cause l'ordre sexué » (*ibid*., p 62). Ces transgressions contreviennent à l'ordre sexué, naturel, social et politique que la Révolution française a constitué comme un tout. « A l'instar du contrat social de Jean-Jacques Rousseau, le contrat politique mis en place à la Révolution française repose non pas sur un effacement des frontières entre le privé et le public, mais bien au contraire sur l'affirmation d'une dissociation entre la famille et la cité, le domestique et le politique. L'ordre sexué, assignant aux femmes et aux hommes des fonctions et des espaces différents, est donc constitutif de l'ordre social et politique. L'inégalité des sexes n'est pas une contradiction, mais une condition de l'égalité démocratique » (*ibid*., p 64).

Ainsi, dans la société industrielle, le modèle de la complémentarité hiérarchique des sexes excluant les femmes du droit de vote, prend une forme spécifique : celle de l'homme pourvoyeur de revenus, et de son corollaire, la femme au foyer. Citoyen et travailleur, l'homme fait partie intégrante de l'espace public tandis qu'il en incarne l'ordre, en tant que père, au sein de l'espace privé. C'est, en outre, à lui que revient la charge de subvenir aux besoins de sa famille. Sa femme, « tenue à distance » (Tahon, 2007) de l'espace public et productif, dépendant économiquement et juridiquement de son mari, n'en est pas moins la maîtresse de maison. Ce statut, tout en la confinant dans l'espace privé, lui confère néanmoins un certain pouvoir au sein de l'espace domestique, en particulier à l'égard des enfants. Ainsi, à « une domination masculine générale, sociale, économique et politique » s'articule « un pouvoir maternel sur les enfants » (Neyrand, 2004, p 4). Aujourd'hui encore, ce modèle positionne en porte-à-faux les femmes à l'égard de la vie sociale. Comme l'a formalisé Parsons, le père joue un rôle instrumental en faisant le lien avec

la société et en assurant les revenus financiers tandis que la mère assume le rôle expressif dans la famille.

Dans cette perspective, se distingue, à côté de la figure du citoyen-travailleur propre à l'espace public, celle de la mère dans l'espace privé. Ces trois figures de l'individu sont constitutives de l'ordre naturel, politique, social et sexué mis en œuvre par la modernité.

I. 2. 3 L'ordre familial et l'ordre social

Sous l'Ancien régime, l'ordre social, dominé par l'aristocratie seigneuriale, est théocratique et s'articule étroitement à la famille. L'ordre politique traditionnel, hiérarchisé, est ainsi consubstantiel à un modèle de famille patriarcale : le père – et par extension, le seigneur et le roi – a tout pouvoir sur ses dépendants (femmes, enfants, serfs) en échange de sa protection. Le pouvoir paternel est en effet considérable. Considérée comme juridiquement irresponsable, la femme reste sous la dépendance de son mari dans la plupart des dimensions de son existence. Les enfants, quant à eux, restent jusqu'à un âge avancé sous la toute puissance paternelle, y compris dans le choix du conjoint. En effet, le mariage scelle d'abord l'union de deux familles, au sein d'une « organisation patriarcale des rapports sociaux qui s'ancre dans la longue durée de l'Histoire » (Neyrand, 2004, p 2).

Avec la révolution de 1789 introduisant « l'immanence à la place du transcendant, le laïc à la place du sacré » (Neyrand, 2004, p 2), l'ordre de la famille et celui de la société se séparent. Les principes de liberté et d'égalité organisent l'ordre politique de la démocratie : ils sont le nouveau cadre de référence de l'ordre public. Un nouveau paradigme oriente la gestion sociale : d'une part, la référence de base de la société n'est plus la famille mais l'individu-citoyen ; d'autre part, on assiste à une laïcisation du fait familial. Toutefois, au cœur des foyers, l'ordre familial n'est que partiellement affecté par ces principes démocratiques. En effet, nous l'avons vu, ce mouvement s'articule de manière contradictoire à une nouvelle conception de la famille qui naturalise la différence des sexes. L'inégalité de positions dans la famille renvoie à une conception du couple comme union de deux êtres différents et complémentaires par nature. Le nouveau principe d'ordre invoqué est bien laïc : la différence est d'abord biologique, en référence à la différence des places dans la procréation. Celle-ci justifie une différence de positions mais aussi de droits et de devoirs dans la société (Neyrand, 2004). Le principe d'organisation supranaturel, sacralisant les assignations sexuées et générationnelles, cède ainsi la place à un principe tout aussi contraignant : « celui de l'ordre que la nature a instauré en conformant différemment chacun des sexes et en

positionnant chaque génération dans un rapport spécifique à l'égard de celle qui l'a engendrée » (Neyrand, 2004, p 2-3). En ce sens, le processus révolutionnaire républicain « n'aura jamais fait qu'ancrer dans une autre logique une répartition sexuée du pouvoir familial et social » (Neyrand, 2004, p 5).

Valorisation du lien maternel et de la femme au foyer

La sexualisation du corps de la femme dans les traités médicaux de la fin du 18e siècle doit être mise en relation avec la conception du progrès qui émerge alors. Au sein de celle-ci, les femmes sont appelées à participer au perfectionnement de l'espèce au travers de la fonction sacrée de la maternité (Steinberg, 2001). Les théoriciens des Lumières glorifient ainsi la « bonne mère », entièrement dévouée à ses enfants. Cette valorisation du lien maternel répond à un souci médical et hygiéniste mais aussi moral. En effet, la mortalité infantile jusqu'alors acceptée avec résignation comme volonté divine, apparaît peu à peu comme inacceptable. L'idée que tout enfant doit pouvoir naître et vivre dans les meilleures conditions se forge peu à peu. L'enjeu est aussi d'ordre moral: « des soins qu'il reçoit tout petit dépendent la santé physique et morale de l'adulte qu'il deviendra » (Knibiehler, 2002, p 1). Or, il revient « naturellement » aux mères de prodiguer ces soins. Ainsi, l'amour maternel, vu comme consécration totale de la mère à l'enfant, devient, au 19e siècle, une valeur de civilisation et un code de bonne conduite » (Knibiehler, 2002).

Cette idéologie contient implicitement une nouvelle définition du travail des femmes: la mère doit tout son temps et toutes ses forces à ses enfants (Knibiehler, 2002). Or, le travail subit au même moment des transformations profondes sous l'effet du processus d'industrialisation. Il prend progressivement la forme du travail salarié, effectué à l'extérieur et émancipé de la sphère familiale. Du même coup, il fait apparaître la notion d'espace privé et contribue à reconfigurer l'idée de famille. Cette différenciation des espaces sociaux propre à la modernité prend appui sur la division sexuelle du travail telle que la configure, notamment, l'idéologie de l'amour maternel. Cette configuration a donné lieu à la théorie des deux sphères : « à l'homme la sphère publique, le travail professionnel, la gestion de la cité, l'autorité du chef de famille ; à la femme la sphère privée, le travail domestique, la gestion du ménage, les tendres soins des corps et des cours » (Knibiehler, 2000).

Le modèle de la femme au foyer, prôné par la bourgeoisie dominante, se généralise progressivement comme modèle social (Neyrand, 2005). Son apogée se situe entre les années 1920 et 1960 au cours desquelles, effectivement, le nombre de femmes qui travaillent est relativement faible. Cependant, dans la pratique, on observe un large recours à la main d'œuvre

féminine, comme personnel domestique mais aussi, au cours du 19e siècle, dans les usines et dans les mines. Dans la première moitié du 20e siècle, environ le tiers de la population féminine adulte exerce un emploi (Lalive d'Epinay, 1998). « Il y a donc contradiction apparente entre une doctrine officielle qui prétendait consacrer la mère à ses petits et un développement économique qui forçait tant de femmes à travailler dur » (Knibiehler, 2002).

Par ailleurs, dans la famille bourgeoise, le couple investit beaucoup dans la progéniture. Si la femme reste aux ordres de son mari, les liens affectifs entre époux et avec les enfants sont valorisés. Le bonheur domestique et la réussite de la vie privée deviennent des objectifs importants (Knibiehler, 2000).

Théories sociologiques et psychologiques

La structure et les implications de ce modèle familial ont été théorisées tant au niveau psychologique, dans la suite des travaux de Freud, qu'au plan sociologique, avec Parsons (1955). Comme le précise Neyrand (2005, p 3), « d'une certaine façon, la psychanalyse peut être vue comme la théorie la plus aboutie de l'ordre familial bourgeois, participant à la pérennisation de cet ordre en permettant d'en réguler les dysfonctionnements les plus problématiques et de fournir les cadres théoriques du passage de la disciplinarisation à l'intériorisation des normes ».

En effet, à la fin des années 1930, Lacan (1938) élabore la théorie de la fonction symbolique du père. Le discours social en retient que la présence du père n'est pas indispensable pour autant que sa fonction symbolique soit préservée. D'autant que se développe, par ailleurs, la théorie de la carence affective (suite à la découverte des méfaits d'un placement hospitalier précoce en temps de guerre), réaffirmant la prépondérance maternelle.

En parallèle, Parsons (1955) analyse ce modèle de famille comme l'aboutissement du progrès social. « L'homme y est investit d'une fonction instrumentale, celle de pourvoir aux besoins de la famille, d'assurer la relation de celle-ci à la société et de représenter l'ordre social. La femme y tient une fonction expressive auprès de ses enfants et son mari, gérant les affects et les relations en même temps que le domaine domestique. Le centre de gravité sociale demeure le père, à l'image d'une tradition patriarcale qui perdure, et le centre de gravité psychologique se trouve du côté de la femme, investie de la responsabilité de la gestion de l'affectivité familiale » (Neyrand, 2003, p 30).

Ces théories assignent donc une place déterminée à chaque parent et renforcent la dualité des rôles parentaux, assimilés à des fonctions. Cette interprétation dominante exclut l'une de l'autre

les deux fonctions parentales et conduit à deux types de réduction (Neyrand, 2002) : d'une part, la désymbolisation du maternel ; d'autre part, la secondarisation de la présence paternelle à l'enfant. Se dessine ainsi une configuration particulière articulant « un pouvoir maternel concret qui s'est affirmé sur les enfants, avec un pouvoir paternel plus abstrait et général sur la famille et ses composantes, femme et enfants, qui s'exprime sous la forme d'une autorité, intimement liée tant au masculin qu'à l'organisation du symbolique ». Pour être masculine, cette domination « n'en est peut-être pas moins d'abord paternelle » (Neyrand, 2005, p 3).

I. 3 Organisation sociale : le temps industriel hégémonique

L'avènement des sociétés capitalistes industrielles transforment profondément le travail, la famille et leurs relations. Autrefois intimement imbriqué au sein de l'espace domestique, le travail, redéfini, s'autonomise et se réalise dorénavant en des lieux et des temps distincts. C'est à travers lui que s'organise l'ensemble de la société : la société industrielle.

La centralité qu'acquiert le travail dans l'organisation sociale se reflète dans l'effet hégémonique du temps industriel (Haicault, 2000). A travers lui, c'est une autre conception du temps qui se diffuse à l'ensemble de la vie sociale. En effet, le temps mathématique, universel et son instrument, l'horloge, permet le calcul exact du temps de travail dans un souci de productivité. Au travers de la discipline temporelle qu'il diffuse, il traduit en normes de comportements la valeur moderne du progrès qui lie productivité économique et bien-être matériel (Tabboni, 2006). Le temps industriel désigne ainsi cette nouvelle discipline temporelle au travers de laquelle le temps universel devient la mesure non seulement des activités productives mais aussi de l'ensemble des activités sociales. Cette perspective conduit à en valoriser certaines et à en occulter d'autres.

Cette conception du temps est le fruit d'un processus de rationalisation caractéristique des sociétés occidentales, à la source de leur sécularisation et du passage entre le monde ancien et le monde moderne. Weber définit ce mouvement comme « l'expression d'une volonté collective qui consiste à introduire plus de cohérence et de maîtrise dans les conduites de vie et dans les rapports qu'entretiennent les hommes avec le monde extérieur » (Gadéa et Lallement, 2000, p 28). En effet, la rationalisation du temps a favorisé l'organisation et la coordination collectives dans les domaines économique, politique et social.

Ainsi, le temps industriel prend la forme d'un « grand homogénisateur-intégrateur » (Haicault, 2000), occultant les autres temps sociaux en ne valorisant que les seules activités productives, par ailleurs pensées uniquement au masculin. La sociologie du travail qui se développe, en France,

dans les années 1950, reflète bien cet effet totalisant, consacrant une triple centralité du travail productif, du temps industriel et du travailleur masculin.

I. 3. 1 Transformations du travail et de la famille

Dans la foulée des Lumières célébrant la raison, la modernité se déploie au travers du processus d'industrialisation. La notion de travail y prend en sens spécifique tandis que se développe un marché de biens et de services. En outre, centralisé en usine, le travail émigre de la sphère domestique et s'autonomise. Il devient le pivot autour duquel s'organise l'ensemble de la société. Parallèlement, la famille se transforme elle aussi, n'assumant plus les mêmes fonctions sociales et reflétant des mouvements démographiques caractéristiques. Ainsi, la famille moderne se privatise et se socialise (de Singly, 1993). Apparaît progressivement la notion de vie privée.

Le travail dans les sociétés capitalistes industrielles

Dans les sociétés préindustrielles, l'idée de travail n'est pas désignée par un terme générique (Daune-Richard, 2001 ; Mercure et Spurk, 2003 ; Méda, 2005). Différents mots désignent alors les activités spécifiques qui sont concernées. L'acceptation contemporaine de la notion de travail trouve son origine au 17e siècle et connaît son apogée au 19e siècle (Mercure et Spurk, 2003). Comme l'a montré Méda, « ce qui s'est passé au cours des deux derniers siècles, ce n'est pas la réduction d'un pseudo-concept éternel de travail au travail salarié, c'est au contraire la réduction de l'ensemble des activités multiples et diversifiées au seul travail ; c'est l'invention du concept travail » (Méda, 1995b, p 86). Ainsi, « le concept de travail est le résultat d'une construction (…) il n'a pas toujours été associé aux idées de création de valeur, transformation de la nature, réalisation de soi (…) il est un objet stratifié, non seulement parce qu'il a des significations multiples (facteur de production, liberté créatrice, moyen de distribution des revenus, des statuts et des protections), mais aussi parce qu'il est un mixte d'éléments objectifs et d'éléments utopiques, de phantasmes, de rêves. D'où deux conséquences : d'une part, nous sommes victimes d'une illusion rétrospective en pensant que le travail a toujours existé (…) ; d'autre part, lorsque nous parlons aujourd'hui du travail, nous ne savons pas à quelle dimension nous faisons allusion » (Méda, *op. cit.*, p 83).

Au-delà de son caractère protéiforme, De Coster (1998, p 34) relève « quatre dimensions essentielles, qu'il importe de bien garder à l'esprit si on veut éviter les contresens dans l'étude de ce thème central : l'activité, le statut, le temps et l'espace ». Ainsi, dans nos sociétés, le travail est

d'abord analysable en termes d'activités : il est une activité productive, directement créatrice d'utilité économique et en ce sens, souvent opposé au loisir. Dans cette dernière perspective, d'aucuns soulignent le caractère contraignant du travail laissant supposer que le loisir en serait exempt. Il est ensuite un statut, à ne pas confondre avec le régime juridique ou contractuel qui définit légalement la situation du travailleur. Le statut représente l'aspect normatif du rôle ou le processus d'institutionnalisation qui façonne cet aspect. Il s'inscrit dans un registre temporel. Avec l'émergence de la société industrielle, qui secrète une temporalité quantitative en la divisant à souhait, en ponctuant, contrôlant et sanctionnant ses horaires, le temps de travail est devenu un enjeu social et sociétal important. Dans sa dernière dimension, le travail est un espace. La manière dont une entreprise ou une administration publique divisent et distribuent leurs espaces peut être révélateur à différents niveaux. D'autre part, ces divisions et distributions de l'espace font souvent l'objet d'une réappropriation par des travailleurs.

C'est avec la généralisation de l'échange marchand qu'apparaissent les principes d'organisation des sociétés modernes. Se met en place un marché de biens et de services où la question de la valeur devient centrale. Composante essentielle de cette dernière, le travail s'apparente ainsi à une marchandise et définit « celui qui se vend et s'achète sur un marché : le marché du travail » (Daune-Richard, 2001, p 128). Le capitalisme « aiguillonné par une certaine tradition protestante et puritaine » (De Coster, 1998, p 229) contribue largement à valoriser le travail, réduit à l'activité rémunérée. Weber caractérise le capitalisme par « un type de rationalité qui systématise toute l'activité économique en termes de calculs et donc de coûts » (p 229). Dans cette optique, le travail, « traçant la voie royale pour le salut », est mesuré à la seule aune monétaire. L'Eglise traditionnelle, regroupant de nombreuses activités bénévoles et mendiantes, refusait de cautionner une telle priorité.

Il s'ensuit que le travail rémunéré, apanage de l'homme, est devenu le seul travail socialement et économiquement pris en compte, reléguant les autres activités laborieuses (productives ou exécutrices d'utilités économiques), généralement laissées aux femmes, dans une sphère réputée de non travail. En effet, toutes les activités qui ne sont pas des « marchandises » ne sont plus perçues comme du travail (Ferrand, 2004). Ainsi, les activités que les femmes exercent dans le cadre de la famille, ne passant pas par le marché, ne se définissent ni comme travail, ni même comme activités sociales. En ce sens, « la relation entre ces deux sphères construit un ordre des sexes : aux hommes l'individualité, la liberté, le travail, la raison, la citoyenneté et la représentation publique ; aux femmes, la dépendance et la soumission, la naturalité et les tâches « naturelles »,

l'invisibilité du privé » (Daune-Richard, 2001, p 130). Peu à peu, s'érigent ainsi les sociétés capitalistes industrielles autour des référents de base que sont « l'accumulation de richesses pour vendre et s'enrichir dans cet échange » et « le travail comme facteur de production » (Daune-Richard, 2001, p 128). Le lien social se fonde désormais autour du travail marchand, conditionnant, en définitive, l'exercice de la citoyenneté.

Avènement de la famille moderne et de la vie privée

De manière générale, la famille n'existe que rapportée à un système symbolique institué, lui-même très variable : celui de la parenté. Ainsi, au-delà des différences selon les cultures, « la parenté est l'institution qui articule la différence des sexes et la différence des générations, et les familles, si diverses soient-elles concrètement, s'inscrivent dans cette dimension symbolique » (Théry, 1998, p 21). Par ailleurs, la famille comme entité distincte occupe une place spécifique dans l'ensemble de l'organisation sociale. Traditionnellement, les fonctions remplies par la famille sont de trois types : économique (fonction de production, de consommation et patrimoniale), social (socialisation, protection, solidarité intergénérationnelle et régulation de la sexualité) et biologique (fonction de reproduction) (Marquet, 2003).

Les transformations de la famille

La famille gagne, dès le 18e siècle, de l'indépendance par rapport au groupe et à la communauté. Les liens se resserrent autour du couple et des enfants, en même temps que la séparation du domaine de l'homme et de la femme se démarque plus distinctement encore. En effet, la famille moderne se déploie dans un contexte marqué par l'émergence de l'industrialisation et coïncide largement avec ce que les démographes appellent la première transition démographique (Marquet, 2003 ; Charton, 2006). Celle-ci se caractérise par les évolutions structurelles suivantes : une baisse de la mortalité chez les adultes et les enfants ; une baisse de la fécondité, réduisant la taille des familles (de 1880 à 1946, la taille moyenne d'un ménage belge passera de 4,6 à 3 personnes) ; le passage du modèle du mariage tardif, avec un taux de célibat définitif élevé, à un modèle de mariage plus précoce, avec un taux de célibat définitif plus faible.

Si depuis le 12e siècle, le mariage est au cœur du modèle familial et social (Charton, 2006), le mariage moderne se présente avant tout comme l'union reconnue de sentiments amoureux. Il se distingue ainsi du mariage de raison ou de convenances de l'Ancien Régime. L'idée d'un droit au bonheur gagne le mariage en même temps que la recherche d'une satisfaction sexuelle : l'amour, la sexualité et la conjugalité s'entremêlent. Par ailleurs, à coté du lien matrimonial, toujours fort,

se dessine progressivement un lien filial plus marqué. L'autorité parentale, en l'occurrence paternelle, laisse cependant peu d'autonomie aux enfants. Dans la société d'avant 1950, ils n'ont d'ailleurs aucun droit à une vie privée (Ariès, 1973). Leur temps libre ne leur appartient pas, ils sont à la disposition de leurs parents. Leurs relations sont étroitement surveillées et les parents interviennent de manière prépondérante dans le choix de leur avenir professionnel et matrimonial. C'est surtout le cas dans les familles bourgeoises dont le patrimoine familial est en jeu. Dans les milieux populaires, une plus grande liberté est laissée quant au choix du conjoint, cependant que l'approbation des parents est de rigueur. Dans tous les cas, le mariage, en principe, signe l'émancipation des enfants, échappant ainsi au pouvoir des parents. L'émancipation est toute relative lorsque les jeunes mariés cohabitent avec les parents, comme dans nombre de cas.

Parallèlement à la nouvelle relation qui lie les générations, certaines des fonctions remplies par la famille ancienne s'étiolent : d'une part, le groupe perd de son importance dans la formation du lien matrimonial et dans l'éducation et la socialisation de ses membres ; d'autre part, avec le salariat industriel, l'essentiel de la production émigre de la famille vers l'usine, augurant une nouvelle forme d'appartenance sociale en relation avec l'activité professionnelle

L'avènement de la famille moderne procède ainsi d'un double mouvement, comme l'avait repéré Durkheim à la fin du 19e siècle : celui d'une privatisation, où la qualité des relations interpersonnelles acquiert une importance accrue, et celui d'une socialisation au travers d'une plus grande intervention de l'Etat. En effet, pour Durkheim, la forme et le fonctionnement de la famille dépendent de la morphologie de la société, alors en pleine expansion industrielle, expliquant l'affaiblissement du communisme familial et la montée de l'individualisme. En ce sens, la famille moderne présente trois traits spécifiques (Charton, 2006): elle se substitue à l'ancienne sociabilité ; elle assure l'éducation et la promotion des enfants (parallèlement à l'école) ; elle concentre le monopole de l'affectivité. D'une part, on l'a dit, les liens conjugaux et filiaux se resserrent ; d'autre part, la famille apparaît comme le lieu du refuge et de l'apaisement face aux agressions ressenties du monde extérieur. Toutefois, en même temps que l'on reconnaît cette fonction de refuge à la famille moderne, celle-ci est dénoncée comme étant aussi le champ clos d'une lutte permanente pour le maintien de son autonomie et la sauvegarde de sa personnalité. Ses membres y paraissent confrontés à la pesanteur des structures qui les lient. Ainsi, la famille moderne constitue dès son origine un lieu de tension entre le 'je' et le 'nous' (Kellerhals *et al.*, 1982).

Apparition de la vie privée et personnelle

Au 19e-20e siècle, le repli de la famille sur elle-même, en tant que source d'affectivité, transparaît dans l'aménagement de l'espace domestique (Ariès, 1987). Dans les familles aisées, celui-ci se spécialise dès le 18e siècle. Les pièces deviennent indépendantes les unes des autres et se ferment aux étrangers. Une distinction se fait jour entre lieux de vie (la maison) et de travail : au cours du 19e et du 20e siècle, la vie quotidienne va se concentrer autour de ces deux pôles, riches de sens, d'affectivité et de sociabilité. Entre les deux, « il n'y aura plus rien : un vide autrefois peuplé par un milieu collectif dense » (Ariès, 1987, p 121).

De fait, la question de l'articulation travail-famille trouve son origine dans la séparation progressive des fonctions de production et de reproduction, marquant les premiers pas de la société salariale au début du 20e siècle. Tout au long du siècle, le travail chez soi régresse inexorablement qu'il soit effectué pour quelqu'un d'autre – le travail à domicile – ou pour soi – le travail indépendant. En effet, bien que la situation des ouvriers à domicile soit très inégale, la plupart est très mal payée alors que le travail en usine procure des gains à la fois plus importants et plus réguliers. De plus, on l'a vu, travailler à l'usine, c'est aussi limiter le temps consacré au travail et progressivement se réapproprier un temps hors-travail, échappant au patron.

Ainsi, « le recul du travail à domicile répond à la revendication d'une vie privée », rendue possible notamment grâce aux avantages sociaux obtenus par les salariés. Activité publique (entreprise) et vie privée (famille) s'autonomisent au travers d'une séparation des budgets mais aussi des temps et des espaces. Ce faisant, le travailleur se dégage progressivement d'un asservissement total au temps (de travail) induit par la confusion des lieux : « pour mettre le temps de la vie privée hors de l'atteinte des clients », il faut dissocier les espaces, séparer le magasin du domicile » (Prost, 1987, p 29). Ainsi, travail et famille se déroulent non seulement en des lieux et des temps distincts, mais aussi selon des normes spécifiques : « l'univers domestique s'affranchit de règles hier liées au travail qui s'y accomplissait, tandis que le monde du travail n'est plus régi par des normes d'ordre privé mais par des contrats collectifs » (Prost, 1987, p 21)

o *Une domination masculine rendue plus visible*

Selon Ariès (1987), la spécialisation des espaces réservés au travail ou à la famille « rompt l'égalité conjugale et constitue la femme en servante » (Ariès, 1987). Selon cette hypothèse, la division sexuelle du travail n'était pas perçue auparavant comme inégale parce que tâches productives et ménagères étaient accomplies simultanément au sein du même univers domestique. Hommes et

femmes travaillaient tous deux de manière harassante, « au vu et au su l'un de l'autre ». Et si la subordination de la femme à l'homme était marquée par des coutumes (telle que la femme restant debout pour servir son mari à table), les tâches ménagères n'en étaient pas pour autant dévalorisées. En outre, la femme accomplissait une partie du travail productif tandis que l'homme travaillait aussi pour le ménage (bois de chauffage, ustensiles et meubles). En effet, dans une économie de pénurie, la première forme de gain était la non-dépense.

Par contre, « l'image d'Epinal du mari qui lit son journal dans son fauteuil pendant que sa femme s'active suppose un mari qui 'rentre du travail', c'est-à-dire qui travaille hors de chez lui ». Par ailleurs, dans la société salariale, « l'argent que l'on évite de dépenser compte moins que celui que l'on gagne ». Le travail salarié masculin acquiert ainsi une « dignité nouvelle », transformant la femme en « domestique de son mari ». Et Ariès d'en conclure que « la ségrégation des espaces productif et ménager transforme le sens de la division sexuelle des tâches et introduit dans le couple la relation de maître à serviteur caractéristique, autrefois, de la bourgeoisie » (Ariès, 1987).

Lalive d'Epinay (1994) souligne lui aussi le renforcement de la division sexuelle du travail que provoque la spécialisation de l'espace. Travail et devoir reçoivent des contenus différents selon que l'on est homme ou femme. Ainsi, en se consacrant au travail marchand, l'homme assure l'articulation entre la cellule familiale et le tout social. En même temps, il contrôle un autre médium : la monnaie. Il est donc le chef de la famille. Parallèlement, en assurant l'intendance du travailleur, la femme, par la maternité, remplit en outre sa vocation : apporter à la Patrie et à la machine industrielle ses indispensables enfants. Elle est ainsi l'âme du foyer.

- *L'espace domestique comme territoire de la femme*

L'espace domestique devient ainsi le territoire de la « patronne » ou de la « maîtresse de maison ». Prost (1987) avance que l'existence d'une sociabilité proprement masculine en dehors de la famille résulte de la division sexuelle du travail et de l'espace : l'homme, de retour du travail, rentrait non pas chez lui mais chez sa femme. De fait, l'exigüité du logement ouvrier « chassait souvent les hommes au café » (Prost, 1987, p 78). L'agrandissement de l'habitation permet alors de réserver un espace où « l'homme peut se retrouver chez lui, ranger ses outils et bricoler » (Prost, 1987, p 78). La conquête de la vie privée passe ainsi par « un partage entre mari et femme des territoires domestiques et des pouvoirs » (Prost, 1987, p 78).

C'est donc autant au travers d'un élargissement et d'un réagencement de l'espace domestique que d'un assouplissement de l'institution familiale sur le modèle de l'échange affectif, que se

développe l'idée d'une « vie privée familiale » comme « rencontre de vies privées personnelles autonomes » (Prost, 1987, p 81).

I. 3. 2 Le temps industriel au principe d'une configuration sociétale

Le temps industriel se présente comme un nouveau type de temps, propre aux sociétés occidentales, émergeant lentement selon un processus complexe. En effet, cette nouvelle conception du temps se construit non pas dans un rapport causal linéaire mais « en lien organique avec les impératifs inhérents aux transformations du système productif industriel pris dans un contexte social large. Un processus complexe, dialectique, plutôt que la conséquence d'un seul facteur isolé, qui serait soit une technique, soit un type de production, soit un mode de rémunération » (Haicault, 2002, p 1). Parmi les facteurs contribuant à son avènement, les techniques de mesure du temps sont centrales, générant de nouveaux modes de structuration des activités. Progressivement, cette nouvelle discipline temporelle, issue de la sphère productive, se généralise à l'ensemble de la société. Le droit du travail appuie ainsi un modèle de régulation socio-économique visant à assurer les conditions de la cohésion sociale. Dans ce contexte historique, le travail prend une signification particulière, dont la centralité est caractéristique des sociétés modernes.

Mesure du temps et structuration des activités

Deux processus majeurs président à l'avènement du temps industriel : d'une part, l'apparition, à l'aube de la révolution industrielle, de nouvelles formes de mesure du temps, et, d'autre part, la mise en place, lors du processus d'industrialisation, de nouveaux modes de structuration des activités.

En effet, dès le Moyen Age, le calcul du temps et sa mesure précise sont devenus nécessaires tout à la fois aux hommes de sciences (recherche des lois de l'astronomie), aux navigateurs (orientation en mer) et aux marchands (opérations commerciales, fluctuation des prix, lettres de change et de crédit), (Mercure, 1995). Le temps mécanique, dissocié des rythmes naturels, devient l'étalon de mesure de ces nouvelles activités. Précis, abstrait et vide de contenu, ce temps universel peut être fractionné en durées égales. Se crée progressivement une nouvelle distance entre l'homme et la nature, dont le temps de l'horloge est l'un des symboles les plus marquants. En ce sens, l'horloge est la machine-clé de l'âge industriel moderne, celle qui sert de modèle aux

autres machines et sans laquelle on ne peut concevoir l'expansion du machinisme à l'époque industrielle (Tabboni, 2006).

Les effets d'une telle instrumentalisation sont multiples, notamment dans le domaine du travail. L'usage des montres et des horloges accompagne la fin d'un temps de travail irrégulier. En effet, avant la naissance des fabriques, le travail s'effectuait au sein d'une organisation de travail domestique, combinant le travail des champs au tissage à domicile et aux exigences prioritaires de la famille paysanne. Ce n'était pas le temps de travail qui était payé à l'artisan ou au paysan mais sa réalisation, le résultat de cette activité. Avec le développement de la manufacture, le temps revêt un aspect crucial : il s'agit d'augmenter la production par l'imposition d'un horaire de travail continu, surveillé et régulier, à des travailleurs physiquement réunis dans un même espace. Les activités productives, autrefois personnelles et autonomes, deviennent collectives et synchronisées. Elles sont accomplies par des masses ouvrières que l'organisation du travail déplace du logis à l'usine, spatialement et temporellement. S'opposent alors de plus en plus fortement, un temps de travail destiné à se procurer des ressources et un temps de non travail où elles sont utilisées pour survivre (Grossin, 1998).

Ainsi, les durées et les rythmes des activités marchandes et de la vie de travail sont rigoureusement mesurés, indépendamment des temps vécus. Ceux-ci sont dorénavant uniformisés, mesurés et encadrés dans des périodes fixes. Comme l'a montré Thompson (1967), le passage du travail orienté par la tâche au travail mesuré par le temps constitue la seconde transformation fondamentale dont les répercussions s'étendent à l'ensemble des temporalités sociales. Avec la diffusion de l'horloge et la mécanisation du travail, le temps est dissocié de l'expérience de l'activité et de l'espace dans lequel l'activité a lieu. Il devient le contenant et l'activité le contenu. Cette distinction d'avec les événements humains légitime l'idée d'une réalité objective du temps, existant en dehors de l'expérience humaine. Progressivement, la mesure de la valeur du travail s'uniformise au travers des progrès de l'échange, de l'accroissement de la division des tâches, de la mise en place du salariat et du travail en usine. La valeur d'un bien est fonction de la quantité de travail nécessaire à sa production, celle-ci étant mesurée par la durée du travail. « Devenu unité de mesure par excellence du travail, le temps revêtit alors, au même titre que son équivalent en argent, un caractère de rareté : il put être dépensé, gaspillé ou rentabilisé. Il devint objet de calcul » (Mercure, 1995, p 31).

Diffusion d'une nouvelle discipline temporelle

Une nouvelle discipline du temps se met en place, rythmée par les sirènes de l'usine. Horaires stricts, exigence de ponctualité et de régularité conduisent à une uniformisation progressive des temps individuels de travail et à l'émergence de nouveaux rythmes de vie. Le travail effectué à l'usine pendant une période déterminée introduit une rupture radicale entre le temps de travail, approprié par d'autres et le temps hors travail. La dissociation entre le temps artificiel de l'usine et le temps naturel est définitivement consommée par l'utilisation des lampes à huile et l'extension du travail de nuit (Mercure, 1995). Inculquer cette nouvelle discipline à la main d'œuvre ne se fit pas sans heurts : dès le début de la révolution industrielle, le temps apparaît comme l'un des principaux enjeux des luttes ouvrières. « Pour le travailleur, ce n'était pas seulement la tâche et la durée du travail qui lui étaient imposées, mais le rythme et les procédures mêmes du travail. Méthodiquement planifié, son temps de travail devenait largement empreint de tâches répétitives » (Mercure, 1995, p 33). Apparaissent ainsi de multiples stratégies de résistance et d'affirmations individuelles et collectives. C'est de la volonté de rendre compte de ces stratégies de maîtrise des normes de productivité que naîtra la sociologie du travail.

Les voies par lesquelles cette nouvelle discipline du temps de travail se généralise sont de trois ordres : la technique, les discours et les règles législatives et conventionnelles. Ainsi, la mise en place dans les entreprises d'une comptabilité du temps de travail, de règlements, de registres de présence, de chronométreurs, … s'accompagne de la production de discours visant à « forger des comportements rompus aux rythmes serrés et contrôlés du temps avant l'entrée dans l'usine » (Gadéa et Lallement, 2000, p 34). Mais c'est aussi et surtout au travers de la réglementation législative et conventionnelle du temps de travail que s'opère l'inculcation, laquelle donne naissance au droit du travail au 19e siècle. Comme l'a souligné Supiot (1995), à la fois mesure et limite de la prestation de travail salarié, le temps occupe une place majeure dans l'organisation des relations de travail : « au plan individuel, c'est à travers [lui] que se mesure la subordination : le temps de travail permet plus exactement de borner l'emprise patronale sur la vie du salarié mais aussi d'évaluer la prestation de ce dernier. Au plan collectif, [il] sert à rythmer le travail des hommes et produit de la sorte des repères nécessaires pour la vie sociale tant dans l'usine (horaires d'embauche et de débauches, pauses, …) qu'en dehors de celle-ci (articulation avec les autres temps sociaux largement dominés par celui du travail) » (Gadéa et Lallement, 2000, p 36).

Ainsi, avec l'introduction du temps industriel, c'est l'ensemble du rythme de la vie en société qui se trouve restructurer autour du temps de travail. Faisant figure de « grand dominateur-intégrateur » (Haicault, 2000), le temps industriel exerce une forme de contrôle social, notamment

par le biais des institutions au sein de la société du travail et du salariat : « Hégémonique, il a repoussé l'interférence d'autres temps et d'autres temporalités, moins directement réglées selon son ordre, comme celles dites du hors travail (loisirs, temps libre et temps pour soi). Il a soumis progressivement presque totalement d'autres systèmes de travail (production domestique, artisanat, création artistique) et a contaminé la temporalité instituée des apprentissages et des socialisations (durée, âge d'entrée et de sortie …) (…) Au-delà des grands domaines de la vie sociale, travail productif, école, médecine, mobilités urbaines, il a aussi pénétré les activités de la sphère privée, les pratiques sociales de la vie domestique familiale et de la consommation. Référentiel puissant, il a également envahi les représentations et les domaines du symbolique et de l'imaginaire. En s'alliant à la dimension spatiale, elle aussi quantifiée et segmentée, il a contribué à donner aux villes, au territoire et à leurs usages circulatoires, un visage uniforme et homogénisateur » (Haicault, 2000, p 84).

Temps et droit du travail : le modèle fordiste

Au travers du processus d'industrialisation se dessine donc un véritable modèle sociétal : la société industrielle. Comme l'a montré Supiot (1999), le modèle de régulation socio-économique auquel s'est adossé le droit du travail au début du 19e siècle est de type industriel. Au-delà des divergences nationales, l'idéal-type de ce cadre régulatoire se centre sur une forme de subordination standardisée, la diffusion de la famille nucléaire et l'institutionnalisation d'acteurs collectifs dans le cadre d'un état national.

Sur le plan institutionnel interviennent trois instances ou acteurs : l'entreprise, le syndicat et l'Etat.

L'entreprise fordiste se caractérise par une organisation interne spécifique. Elle est spécialisée dans la production massive de produits peu diversifiés, dissociant les phases de conception et d'exécution du travail. L'organisation y est donc pyramidale, basée sur un encadrement de type hiérarchique. Elle consacre, en outre, le rapport salarial compensant la subordination par une sécurité d'existence. Dans ce cadre, un employeur engage, à durée indéterminée et pour une prestation définie par le poste de travail (spécialisation étroite des tâches et des compétences), un travailleur père de famille (breadwinner masculin) dont le temps de formation est relativement court.

Le syndicat de type fordiste est une organisation active, centrée sur le secteur d'activité plutôt que sur le métier. Il s'inscrit de la sorte dans le prolongement du modèle antérieur des corporations. A

l'exception de la Grande-Bretagne privilégiant depuis toujours le niveau de l'entreprise, il participe donc à des négociations collectives au niveau de la branche professionnelle.

Quant à l'Etat, il peut être qualifié de keynésien, en ce qu'il vise à soutenir la demande intérieure au risque de l'inflation. Il est, en outre, national, protégeant les marchés intérieurs de la concurrence externe, et concertatif, instituant des mécanismes de négociation sociale.

Ainsi, le droit du travail et de la protection sociale, dont l'une des fonctions historiques est d'assurer les conditions de la cohésion sociale, repose sur une conception à la fois hiérarchique et collective des relations de travail. En ce sens, il est standardisant, privilégiant un modèle unique de rapport au travail, fondé sur le couple travail subordonné /travail indépendant. En outre, il garantit une sécurité individuelle passive du travailleur, un temps de travail homogène et des négociations collectives relativement autonomes. Par ailleurs, il accorde un statut particulier pour le fonctionnaire lié à la notion de service public.

Les temps sociaux comme dispositif moderne d'articulation individu-société

Posant la distinction radicale entre l'individu et la société, la modernité se trouve confrontée au problème de leur articulation. C'est de ce questionnement que nait la sociologie, tout à la fois « produit et moyen d'escorte de la modernité » (Lallement, 2003, p 101). La perspective holistique qui caractérise les premières réflexions sociologiques répond ainsi au projet moderne : « la distance proprement moderne de l'individu au monde fut désamorcée par la conceptualisation spécifique propre à une certaine sociologie classique, dont l'entreprise analytique a consisté à fondre ensemble la culture, l'organisation sociale et la personne » (Martuccelli, 2002, p 15).

Le temps occupe une place centrale dans ce projet. Ainsi, « en plus d'avoir été un mouvement d'individualisation des consciences, la modernité s'est présentée d'une manière apparemment paradoxale comme une entreprise d'universalisation, d'institutionnalisation et de standardisation d'un dispositif temporel, à un niveau macrosocial sans précédent » (Rouch, 2007, p 11).

Cette entreprise s'arme de dispositifs à la fois symboliques et matériels. Comme le souligne Haicault (2000), le matériel et l'idéel s'enchevêtrent sur le plan des structures comme sur celui des pratiques. En effet, les systèmes symboliques sont des systèmes de production de sens et de significations qui tendent à recouvrir et à organiser les représentations des expériences sociales par leur propension à classer, à ordonner. Elles construisent une vision légitime de l'ordre existant, arbitraire mais présenté comme licite et produisant ainsi du sens commun et une certaine cohésion sociale.

En ce sens, la standardisation procède d'une « codification des temps qui transforment les instants vécus en instants discrets, abstraits, par projection sur un axe mathématique (gradué en heures, minutes et secondes), indexés à la permanence de principes de calculs universels » (Rouch, 2007, p 11). Cette conception du temps, aux origines lointaines, se trouve systématisée avec la révolution industrielle. A la fois marchandise et équivalent généralisé, c'est au travers du temps que se calculent les salaires ou que sont synchronisées les activités : « l'équation temps = argent remplit des fonctions fondamentales dans une société industrialisée et renvoie, en premier lieu, au besoin de rationalité pour apporter ordre et symétrie » (Tabboni, 2006).

Ces dispositifs symboliques se doublent d'expédients matériels, tels que la montre, l'agenda, la pointeuse, l'emploi du temps scolaire, participant de la même objectivation du temps. Ce faisant, ils fonctionnent comme des « opérateurs de changement d'échelle » : « chaque individu est donc porteur des instruments du temps collectif du plus intériorisé et dématérialisé (un habitus temporel) au plus extériorisé et matérialisé (les objets matériels) » (Rouch, 2007, p 11). Le temps constitue de la sorte une des voies par lesquelles s'articulent l'individu et la société : « d'une certaine façon, la primauté philosophique de l'individu reste admissible et opératoire dans le projet moderne en particulier parce qu'il externalise sa dimension sociale dans des objectivations et des équivalents en temps calculés, ainsi partageables collectivement » (Rouch, 2007, p 11).

C'est donc au travers d'une coordination des activités que se constitue le collectif. Pour Rouch (2007), celle-ci ne passe pas d'abord par l'espace mais bien par le temps « lui-même appréhendé et structuré comme un espace ». L'enjeu de cette coordination consiste à permettre le positionnement de toute activité l'une par rapport à l'autre dans un temps mesuré. La distribution des plages temporelles renvoie ainsi à un jeu subtil entre simultanéité et succession, selon le principe dialectique d'identité et de différence, constitutif de la réalité sociale.

Afin de mieux repérer la manière dont le temps structure la modernité dans ses diverses dimensions, Rouch (2007) utilise la notion d'échelle, appréhendée dans ses dimensions de masse, de durée et de contexte. Celle-ci lui permet, comme nous le verrons plus loin, de rendre compte du processus d'individualisation des rapports au temps, invitant à une observation micro-sociologique des temporalités, sans pour autant contraindre l'analyse à rester ancrée à ce niveau.

Ainsi, son analyse des jeux d'échelle de la modernité vise à montrer que « les temps sociaux ont participé au découpage des contextes tout en indexant ceux-ci à un échelon macrosociologique » (Rouch, 2007, p 2) :

« Dans l'échelle des masses, le temps moderne lui-même fonctionne donc comme un opérateur d'abstraction et de transformation des activités individuelles en activités tendues vers un collectif synchronisé, le plus large possible. Dans l'échelle des durées, le temps moderne transforme les instants vécus en moments discrets mais abstraits (au sens propre), commensurables, inscrits dans une permanence mesurée et linéaire, qui plus est orientée par l'idéologie (nécessairement à long terme, et potentiellement sans fin!) du progrès. C'est l'humanité toute entière qui se trouve englobée dans le projet moderne et occidental d'une histoire universelle. Quant à l'échelle des contextes, le temps spatialisé est l'instrument institutionnalisant d'un découpage et d'une définition a priori de ceux-ci, et l'on se met à parler de 'temps de travail', de 'temps de loisir', de 'temps familial', de 'temps de repos', appellations et segmentations qui n'ont pas de sens dans les sociétés traditionnelles. En même temps que se redessinent les frontières des états, se redessine également une cartographie du social à partir d'une 'spécialisation' c'est-à-dire d'abord de la re-délimitation et de la re-définition de ce qui va constituer (ou non) des 'activités' » (Rouch, 2007, p 12).

L'arrimage macrosociologique de ce découpage contextuel s'opère au travers de l'un de ces temps d'activité spécifique : le temps de travail. Celui-ci fonctionne à la fois comme modèle temporel et comme principe organisateur : « c'est à partir d'un temps de travail qui occupe d'abord l'essentiel des durées de vie que va se structurer l'ensemble des temps sociaux. C'est à partir de l'activité professionnelle que vont se déterminer les positions sociales et s'opérer l'essentiel des productions sociales. C'est à partir des valeurs liées au travail, et même du travail institué comme une valeur en soi que vont se légitimer les sociétés industrialisées » (Rouch, 2007, p 12).

Une conception restrictive du temps dans la sociologie

La sociologie du travail, en tant que discipline, s'inscrit officiellement dans la filiation de la sociologie industrielle américaine, née au début du 20e siècle. Mais des approches sociologiques du travail s'ébauchent dès le 19e siècle, au moment où les rapports sociaux prennent une forme caractéristique fondamentale et toujours actuelle, celle du salariat. Ce n'est toutefois qu'après la seconde guerre mondiale que se constitue la sociologie du travail française.

Haicault (2000) montre que la plupart des travaux en sociologie du travail, menés depuis la fin de la seconde guerre mondiale jusqu'au milieu des 1980, se sont focalisés sur une seule conception du temps : le temps industriel. En outre, cette conception dominante du temps industriel et du travail salarié productif a dominé la construction de la plupart des objets de la sociologie. « Tout un vocabulaire se construit sur cette base temporelle représentant à elle seule un mode de penser

le monde » (Haicault, 2000, p 87). De cette conception du temps de la vie ramené au travail productif – centre et pivot du sens et du déroulement de l'existence – naissent les notions de travail/hors travail, carrière, projet professionnel, budget-temps, temps libre, cadre temporel, capital temps, rapport au temps. Les objets de la sociologie sont pensés selon cette conception linéaire, mesurable du temps.

Ainsi, vers les 1960, la sociologie du travail commence à s'intéresser au « hors travail » suite à la généralisation des congés payés et de la consommation de masse. Partant de cette conception linéaire et mesurable du temps, la sociologie des loisirs (Dumazedier, 1988 ; Samuel et Roomer, 1984 ; Lanfant, 1982) se base sur l'idée de temps libre, conçu comme l'envers du temps de travail, ayant la même nature et les mêmes caractéristiques que ce dernier. Le couple conceptuel travail-loisir calcule les loisirs en coût et en temps, horaires, durée, journées, mois.

Suivant la même logique, la sociologie de la consommation calcule des budgets, des postes, des besoins séparés et découpés, des mobilisations temporelles financières.

La croissance urbaine et le développement des transports collectifs incitent à étudier les flux domicile-travail, comptés et mesurés en quantité d'heures qui séparent le domicile du travail, d'un travailleur asexué et abstrait.

De son côté, la sociologie des âges de la vie conçoit les cycles de vie (de la naissance à la mort) en étapes successives : de la formation à l'insertion, du mariage à la production d'enfants, de la retraite à la mort (sociale ou physique). Le temps de l'activité (professionnelle) continue en même temps à diminuer.

Quant à la sociologie de la famille, elle se construit autour de cette norme temporelle du déroulement de la vie que les divorces, remariages, naissances tardives – autant de « retours en arrière » – ne modifient pas.

Par ailleurs, les temps travaillés sont singulièrement limités à ceux qui s'inscrivent dans l'espace-temps de l'entreprise. Le travail posté, à temps partiel ou aux horaires atypiques est toujours ramené à des quantités d'heures équivalentes, additionnées, ne tenant pas compte de la différence entre temps travaillés, mobilisés et rémunérés.

Enfin, la pensée syndicale dominante s'inscrit très largement, elle aussi, dans ce courant de pensée du temps de travail productif masculin, ce qui l'a longtemps empêchée de saisir l'émergence de revendications nouvelles portant sur l'organisation temporelle de la vie active, la nature du travail au moins autant que sur les salaires.

La plupart des travaux de cette époque se centrent donc sur « un temps social unique, mesuré par l'horloge, sur le seul travail productif et sur un seul acteur, le travailleur de la grande industrie » (*ibid.*, p 88). Ce faisant, la sociologie passe à côté « d'autres temporalités sociales, d'autres types de travail, d'autres catégories de travailleurs, et d'autres modes de vie » (*ibid.*, p 88).

II LA MODERNITÉ AVANCÉE

II. 1 Regard sociologique : les approches relationnalistes

La grammaire industrielle de l'individu « où la position occupée détient la clé de l'explication des conduites » (Martuccelli, 2002, p 19) n'est plus aujourd'hui « entièrement en phase avec les acteurs réels » (Martuccelli, 2002, p 21). La notion d'une société intégrée se défait tandis que les individus ne cessent de se singulariser (Martuccelli, 1999, 2006). La modernité avancée, engagée dans ce que l'on appelle la globalisation et la formation de sociétés postindustrielles, signe la fin de « cette philosophie sociale (…) établissant un accord étroit entre les organisations sociales et les dimensions subjectives au sein d'Etats-nations (Martuccelli, 2002). Dès lors, la notion de classe sociale, par exemple, n'est plus tenue pour une variable suffisante dans l'explication des conduites et de la subjectivité des acteurs.

Diverses voies d'étude de l'individu apparaissent alors, dont certaines s'orientent vers une perspective relationnaliste, ouvrant une autre voie que le holisme des classiques et l'individualisme méthodologique qui en prend le contre-pied. L'individualisme, dans sa forme actuelle, fait l'objet d'analyses diverses, révélant ses effets positifs et/ou négatifs.

La conception d'un temps unique fait définitivement place à celle des temps multiples et hétérogènes et l'analyse intègre l'idée de temps vécu. La perspective d'une « construction sociale de la réalité » renouvelle la conception des catégories de l'entendement et du temps en particulier.

II. 1. 1 La sortie du modèle de l'emboitement

Dans ce contexte, Dubet (2005 ; 2008) distingue trois grandes familles de « figures de l'individu », rejoignant les analyses de Martuccelli (2008) sur la « crise de l'idée de société ». Ces figures constituent autant de réponses au problème du flottement, introduit par la modernité tardive, entre l'acteur et le système.

La première figure de l'individu est celle de l'individu social. Elle émerge d'une tradition critique pour qui l'individu est un leurre (Bourdieu) et une ruse du pouvoir et de la raison (Foucault). Largement dérivée de la conception classique de l'emboitement, elle prend cependant en compte la complexité croissante de la vie sociale qui rompt les correspondances trop simples entre l'acteur et le système : « personne n'est là où il doit être » (Martuccelli, 2008). Dans cette filiation, Lahire (1998, 2002) propose une théorie de l'acteur pluriel « opérant un changement d'échelle », par lequel sont révélées des singularités issues de la diversité même des situations et des parcours. « L'individu surgit dans les incongruences biographiques et statutaires » (Dubet, 2005, p 8) parce qu'il doit produire une cohérence et des ajustements que ne peut plus garantir le système. Comme dans la conception classique, l'individu est déterminé au travers de la socialisation mais son histoire et celle de la société brouillent désormais les pistes. Il est ainsi obligé de se saisir lui-même comme un individu singulier et « le maximum de conscience qu'il puisse avoir est celle des mécanismes sociaux qui l'ont produit comme singulier » (Dubet, 2005, p 9).

La seconde figure de l'individu est celle de l'individu rationnel. Le raisonnement renverse celui de la sociologie classique : l'individu rationnel agit comme un stratège dans un contexte social défini en termes de concurrence et de ressources. Considéré comme « étant déjà là », il est en outre armé d'une raison qui lui permet d'agir de manière autonome, en fonction des contextes et des ressources. Ce point de vue, privilégié par la sociologie des organisations, a été étendu par Boudon vers une perspective cognitive des normes et des valeurs. Pour l'individualisme méthodologique, l'individu n'est pas « un simple *homo oeconomicus*, mais il ressemble toujours à celui de l'analyse économique parce qu'il est avant tout un outil épistémologique » (*ibid.*, p 9). « Alors que l'individu social est porté par une psychologie de l'identité, l'individu rationnel semble étrangement sans consistance subjective (…) L'individu social passe du statut d'exemplaire à celui de cas, l'individu rationnel passe du statut d'atome économique à celui de machine cognitive » (*ibid.*, p 9-10).

La troisième et dernière figure relevée par Dubet est celle de l'individu éthique, « arrachant son autonomie aux contraintes sociales » (*ibid.*, p 10). L'individu y est défini par sa réflexivité, n'étant jamais totalement adéquat à ses rôles sociaux, ni à ses intérêts. C'est un sujet, « non parce qu'il est déjà là mais parce qu'il n'est pas totalement socialisé et parce qu'il essaie de s'arracher aux deux autres façons d'être un individu » (*ibid.*, p 10). Il revendique d'être un individu parce qu'il a besoin de la reconnaissance des autres pour se percevoir comme un individu (Honneth, 2000). Simmel et Mead ont posé les jalons de cette perspective, que diverses conceptions interactionnistes et constructivistes sont venues prolonger. L'individualisme moderne n'y est pas seulement défini par

l'accroissement de la division du travail mais aussi comme conséquence du processus de rationalisation et de la séparation continue entre subjectivité et objectivité. Dans ses variantes les plus aiguës, cette figure pose l'individu comme étant face au système, ne se constituant comme sujet qu'en s'arrachant à lui. Cette perspective « sauve l'individu social au risque de faire disparaitre la société » (Dubet, 2008, p 121).

II. 1. 2 Approches relationnalistes

Dans son ouvrage *Les nouvelles sociologies*, Corcuff (2007) identifie des convergences tendancielles dans les travaux d'un certain nombre de sociologues français des années 1980-2010, en ce qu'ils participent d'un « relationnalisme méthodologique ». A travers l'opposition du collectif et de l'individuel, c'est en effet la question de la co-production des parties et du tout qui est en jeu. « Contre le substantialisme, les interrogations d'inspiration relationnaliste et constructiviste orientent le regard vers des relations sociales, des processus historiques et une pluralité d'usages sociaux » (Corcuff, 2007, p 15).

Ainsi, le relationnalisme méthodologique redéfinit l'objet de la sociologie : le regard se porte sur les relations entre individus (des interactions en face-à-face aux interdépendances des structures sociales) ainsi que sur les univers objectivés qu'elles fabriquent et qui leur servent de supports, en tant qu'ils sont constitutifs tout à la fois des individus et des phénomènes sociaux. Les individus comme la société se présentent comme des entités secondes, « des cristallisations spécifiques de relations sociales prises dans des contextes socio-historiques variés » (*Ibid.*, p 15).

Ce programme s'est souvent appuyé sur le vocabulaire constructiviste de la « construction sociale de la réalité ». Dans ce cadre, les réalités sociales sont appréhendées comme des constructions historiques et quotidiennes des acteurs individuels et collectifs. Le terme de « constructions » renvoie tant aux produits des élaborations antérieures qu'aux processus en cours de restructuration ; celui de « historiques » souligne un aspect central de ces constructivismes : dans les processus historiques, les réalités sont tout à la fois objectivées et intériorisées. Le monde social se construit à partir des pré-constructions passées mais ces formes sociales passées sont reproduites, appropriées, déplacées et transformées alors que d'autres sont inventées dans les pratiques et les interactions de la vie quotidienne des acteurs. Ces ressources objectivées, extériorisées, agissent en retour comme des contraintes sur leur action, tout en leur offrant des appuis. Par ailleurs, ces réalités sociales s'inscrivent dans des mondes subjectifs et intériorisés, constitués notamment de formes de sensibilité, de perception, de représentation et de

connaissance. Les modes d'apprentissage et de socialisation rendent possibles l'intériorisation des univers extérieurs, et les pratiques individuelles et collectives des acteurs débouchent sur l'objectivation des univers intérieurs.

En ce sens, les constructivismes, tout en interrogeant ce qui semble « donnée » et en admettant une pluralité des réalités, sont une nouvelle forme de réalisme : au moment de dé-construction fait suite celui de re-construction (investigations sur les processus de construction de la réalité sociale).

II. 1. 3 Les effets ambivalents de l'individualisme contemporain

Corcuff (2007) identifie, par ailleurs, « deux grands pôles tendanciels » dans le champ de l'individualisme contemporain discuté en France. D'une part, un pôle critique, dans une double acception du mot : ordinaire (la mise en évidence de caractéristiques négatives) et sociologique (un « dévoilement des illusions des acteurs » (Boltanski, 1990)) ; d'autre part, un pôle compréhensif, ordinaire (la valorisation d'aspects positifs) et sociologique (passant par la prise en compte du sens subjectif visé par l'agent dans son rapport au comportement d'autrui).

Ces deux pôles s'appuient sur des « présupposés anthropologiques (au sens philosophique) le plus souvent non-conscients » (Corcuff, 2007, p 95). Une anthropologie philosophique « des désirs frustrants, désagrégateurs pour les personnes comme pour le lien social, inspirée de Durkheim » (*Ibid*.., p 95) pour le pôle critique ; une anthropologie philosophique « des désirs humains créateurs, convergeant avec Marx » (*Ibid*.) pour le pôle compréhensif.

Entre ces deux pôles, Corcuff introduit une voie que l'on pourrait qualifier de médiane, relevant d'une « critique compréhensive », où sont prises en compte les dissymétries de ressources entre acteurs et groupes.

Sennett (1979) et Lasch (1979), aux Etats-Unis et Ehrenberg (1998), en France, s'inscrivent dans le pôle critique, observant des débordements narcissiques, où de nouvelles tyrannies du *je* se juxtaposeraient aux anciennes tyrannies du *nous*.

Plus généralement, des auteurs comme Castel, Gauchet ou Lipovetsky développent aujourd'hui ce que l'on peut appeler un individualisme démocratique pessimiste. S'ils acceptent sans ambigüité les valeurs de la démocratie et de l'individualisme, ils s'inquiètent des difficultés que leur mise en œuvre produit. Comme le note Caillé (2008, p 72), il y a une quinzaine d'années, Gauchet, dans le sillage de Tocqueville, semblait « voir dans la montée de l'individualisme le

parachèvement, certes ambigu mais indiscutable de la révolution démocratique ». Aujourd'hui, il diagnostique « le triomphe d'un individualisme non plus de libération mais de déliaison, mettant en danger la démocratie désormais retournée contre elle-même précisément en raison d'un individualisme devenu hyperbolique ». De même, Théry (1993 ; 2007) souligne « un manque, qui est aussi l'une des origines de la crise du sens qui affecte aujourd'hui la modernité : son incapacité consentie à lier les rapports privés et les valeurs démocratiques, à reconnaître, entre le temps horizontal de la citoyenneté et le temps vertical de la transmission des générations, l'impérieux besoin de la fiction symbolique disant la signification que nous voulons donner au monde » (Théry, 1993, p16).

Giddens (1990 ; 1991) et de Singly (1996 ; 2000 ; 2003) sont emblématiques du pôle compréhensif. Pour le premier, dans la phase de l'individualisme moderne apparue dans les années 1960-1970, la réflexivité occuperait une place croissante et positive. L'identité de soi résulterait de ce travail réflexif et discursif. Pour le second, l'identité serait coproduite, notamment par le conjoint et l'individu serait amené « à s'ajuster aux attentes des autres, dans la dynamique d'une socialisation par frottement, sans pour autant renoncer à lui-même » (Corcuff, 2007, p 97). Un autre lien social serait possible, propre aux sociétés individualistes et démocratiques et plus respectueux des « individus individualisés ».

Enfin, Beck (1986) et Kaufmann (2004), d'une part, Honneth (1992) et Corcuff (2006), d'autre part, pratiquent une critique compréhensive. Les deux premiers relèvent une « individualisation de l'inégalité sociale » (Beck) et « un nouvel espace d'inégalités », fait de souffrances matérielles et psychologiques (Kaufmann). Les deux seconds sont associés à une critique des paradoxes de l'individualisme au sein du néocapitalisme actuel. C'est plus précisément l'usage qui a été fait du cadre théorique proposé par Honneth liant conscience de soi et reconnaissance intersubjective, aspirations à la reconnaissance et mépris. Ainsi pour Corcuff, le néocapitalisme « ferait naitre des attentes d'épanouissement personnel qu'il ne pourrait satisfaire que partiellement dans un cadre marchand existentiellement appauvrissant » (Corcuff, 2007, p 100).

II. 1. 4 Prise en compte du temps vécu dans l'analyse des temporalités sociales

Les effets de l'individualisation sont aussi visibles au travers du temps. Depuis la fin des années 1980, la question des temps sociaux connaît, en effet, une vitalité considérable sous l'effet de l'accélération du changement. Devenu la règle, il provoque un éclatement des temporalités sociales. La pression du temps s'accentue et pose le problème de l'harmonisation des rythmes

sociaux. En effet, dans nos sociétés coexistent comme jamais auparavant une multitude de modes d'activités dans le temps, de rythmes ainsi que de formes de reconstruction du passé et d'anticipation de l'avenir. Ceux-ci varient en fonction des groupes, des classes sociales, des classes d'âge et des sexes (Mercure, 1995). Ces bouleversements incitent les sociologues à prendre en compte le temps vécu dans l'analyse et la définition des temps sociaux. Toutefois, comme le précise Rouch : « une définition explicite et reconnue comme telle du concept de « temps » lui-même ou même celle plus sociologiquement opératoire de « temporalité » a toujours été problématique dans la littérature sur les temps sociaux » (Rouch, 2007, p 5).

En effet, si reconnaître la multiplicité des temps sociaux constitue le fondement même de l'analyse sociologique du temps, il n'en reste pas moins nécessaire, de préciser à quel concept de temps on se réfère. Le défi consiste à éviter les pièges de la réification (Tabboni, 2006), mais aussi ceux d'un constructivisme radical postulant que le temps n'existe pas et minorant ainsi « l'importance de certains rythmes, comme par exemple les rythmes biologiques, tant qu'il n'apparaît pas clairement que se construisent sur eux des réalités évidemment sociologiques (ex. les rythmes circadiens de l'activité cérébrale, les rythmes menstruels etc.) » (Rouch, 2007, p 6). Ce concept de temps doit donc permettre d'expliquer « les relations subjectives et les opérations accomplies par les hommes lorsqu'ils mesurent le temps, en respectent la norme et utilisent cet instrument inventé par eux-mêmes » (Tabboni, 2006, p 18). Il doit synthétiser « à la fois l'expérience d'un caractère transitoire et le besoin (…) d'affirmer une liberté relative, d'organiser l'activité, de prendre position face à la mort et au devenir continu » (Tabboni, 2006, p 18). En d'autres termes encore, puisque les représentations historiques changent, le concept de « temps » doit traduire d'une part, le type d'expérience individuelle à laquelle nous renvoie la notion de « temps » et l'opération de « mesurer le temps » ; et d'autre part, les besoins sociaux d'organisation et d'intégration, les valeurs affirmées par les sociétés historiques, qui s'organisent ainsi en systèmes temporels (Tabboni, 2006, p 10-11).

En ce sens, la définition des temporalités sociales la plus couramment admise est celle formulée par D. Mercure (1995, p 13) : « La réalité des temps vécus par les groupes, c'est-à-dire la multiplicité des conduites temporelles et des représentations du temps liées à la diversité des situations sociales et des modes d'activités dans le temps ».

Il s'agit de mettre en relation les multiples modes d'activité dans le temps avec les diverses représentations, conceptions, perceptions et symbolisations du temps. Ces différentes manières de prendre conscience du temps sont imbriquées dans le tissu des modes d'activité dont elles dépendent pour une très large part et peuvent éventuellement conduire à leur tour à un ensemble

de pratiques sociales différentes selon les groupes et les acteurs sociaux considérés (Mercure, 1995, p 16).

Complétant sa définition générale des temporalités sociales, Mercure introduit les concepts de multiplicité des temps sociaux, de rythme social et d'horizon temporel.

Ainsi, « la notion de *multiplicité des temps sociaux* implique la différence et la pluralité des temps vécus ainsi que l'hétérogénéité des modalités des temps collectifs dans les divers secteurs de la réalité sociale » (Mercure, 1995, p 17). Elle se fonde sur l'idée d'une pluralité des rythmes sociaux, des horizons temporels et des modes de gestion du temps selon les divers groupes.

La notion de *rythme social* désigne à la fois la continuité et la discontinuité, elle implique comme deux faces d'un même phénomène, la succession et la périodicité, le changement et la récurrence. « Le rythme de la vie collective est fondé à la fois sur la succession de systèmes de régularités variables comme la périodicité des fêtes, et l'apparition constante, à d'autres niveaux ou au même niveau mais sur une plus longue durée, de discontinuités, c'est-à-dire d'états différents qui se succèdent » (Mercure, 1995, p 20). Continuités et discontinuités sont inhérentes à tout processus social. Par ailleurs, l'identification d'un rythme n'a de sens que par rapport à un autre (discontinuités et régularités relatives). Il y a sans doute autant de rythmes que d'activités, impliquant un enchevêtrement, voire une superposition de rythmes multiples.

L*'horizon temporel* est, quant à lui, « ce domaine ouvert, au sein des groupes et des sociétés, aux deux grandes perspectives temporelles que sont la reconstruction du passé et l'anticipation de l'avenir » (Mercure, 1995, p 20). A la fois champ de pratiques temporelles et lieu d'exercice des différentes représentations du temps (projets, anticipations, prévisions, attentes, espoirs mais aussi souvenirs, mémoire collective, histoire ou mythes). Selon leur étendue et la nature des pratiques à partir desquels ils s'édifient – mythe ou histoire, prévision calculatrice et rationnelle ou prévoyance, ils permettent de dégager les différents modes de relation au temps, de « maitrise » du temps.

Par ailleurs, interviennent aussi les modes de division, de supputation et de gestion du temps associés aux modes d'organisation sociale, ainsi que les orientations temporelles selon les types d'activités.

A partir de ces différents repérages, Mercure propose des critères temporels, des indicateurs, permettant de classer les groupes : l'étendue des horizons temporels, les usages du temps, l'importance des discontinuités temporelles dans la vie quotidienne, les rythmes d'activités, la nature des orientations temporelles et les conceptions du temps.

Commentant cette définition, Rouch (2007) relève ses atouts : « la reconnaissance de la dimension sociologique du temps, du caractère multiple des temps sociaux, indispensable pour comprendre les différenciations des temporalités selon les activités, les collectifs concernés, les caractéristiques sociales des individus » (Rouch, 2007, p 6). Toutefois, elle présente pour lui deux inconvénients : « elle concerne un niveau macro ou tout au plus méso de l'échelle des masses, laissant supposer que le temps de l'individu lui-même serait soit hors de la compétence de la sociologie, soit simplement soumis au temps du groupe. Ensuite, elle adosse une définition sociologique des temporalités sociales à un concept à « faible » définition (le mot « temps » est répété plusieurs fois) dont l'arrière-fond renvoie à toute une tradition philosophique, physique, anthropologique, sans parler du sens commun, ce qui rend sa stabilisation et son opérationnalisation difficile » (*ibid.*, p 6). L'individualisation grandissante des temps sociaux suggère, selon lui, une approche des temporalités sociales partant de l'individu et du travail qu'il opère sur son emploi du temps. Pour autant, l'observation microsociologique des temporalités ne se pose pas comme exclusive et n'implique pas nécessairement de cantonner l'analyse à ce niveau. En outre, les logiques qui sous-tendent les rapports aux temps individuels sont des logiques sociales et collectives. Discutant les notions « d'habitus temporel », « d'équation temporelle personnelle », de « rapport au temps » et de « chronostyle », Rouch met au jour des « jeux d'échelles » nécessitant, en matière de temporalités sociales, d'être articulées entre elles. En ce sens, il s'inscrit bien dans la perspective d'un relationnalisme méthodologique.

En ce sens, la définition que propose Rouch ne préjuge pas d'un découpage à priori des contextes temporels comme le fait la méthode des budgets-temps où « la durée mesurée sert d'équivalent généralisé à l'intelligibilité des activités, et dont les nomenclatures d'activités consacrent des contextes définis à priori » (*ibid.,* p 2). Pas plus d'ailleurs qu'elle n'implique une échelle particulière a priori (de masse ou de durée).

Ainsi, pour Rouch (2006), la notion de temps social recouvre 4 dimensions : des médiations temporelles, qui sont des dispositifs de repérage, d'orientation et de synchronisation des activités ; des pratiques et des usages multiples à l'intérieur et par rapport à ces modes de repérages ; des rythmes sociaux marqués par la fréquence et la périodicité des événements, des activités, des moments vécus et de leur renouvellement ; et des représentations, des valeurs du temps, que l'on peut élargir aux impressions et sensations, voire au ressenti temporel.

Sur cette base, le rapport au temps d'un individu (un état au moins momentané) est appréhendé au travers des questions suivantes : comment utilise-t-on concrètement le temps vécu ? Quelles activités pour quelles plages horaires ? (types d'activités pratiquées, leur durée estimée, les emplois

du temps, les modes de mobilisation de repères temporels spécifiques …) . Quelles(s) sont les logique(s) d'articulation des temps vécus internes (articulation de nos propres temps d'activités entre eux) et externes (articulation avec ceux des individus avec qui nous sommes en interaction) ?. Quelles valeurs sont-elles accordées aux activités, au temps lui-même, quelles représentations de l'avenir et quelles orientations selon les horizons temporels, quelles formes de chronopathies ?

II. 1. 5 Le temps comme système d'interprétation de la réalité

Wallemacq (1991) propose une autre voie d'exploration du temps, prenant elle aussi en compte le point de vue subjectif. Selon cette dernière, considérer le temps, à l'instar de Durkheim, comme une catégorie de l'entendement socialement produite, invite, à côté de l'approche normative, à une approche interprétative. Le temps n'y est « plus seulement et d'abord un système de normes mais un système d'interprétation de la réalité, un code par lequel notre réalité fait sens (et plus radicalement, est constituée comme réalité) » (Wallemacq, 1991, p 15).

C'est dans cette perspective qu'elle explore deux figures du temps : l'ennui et l'agitation. Ni l'une ni l'autre ne renvoie à une question de quantité d'activités mais bien à celle de la définition des activités et, plus largement, à la constitution de celles-ci comme activités. Dans cette perspective, la définition des activités n'est pas considérée comme donnée mais « comme le résultat d'un processus social qui définit ce qui dans notre culture est considéré comme une activité et qui lui donne un sens (manger, dormir, …) » (*Ibid.*, p 34). Ainsi, l'ennui est une situation où ce que l'on fait signifie : rien (contrairement à l'interprétation habituelle renvoyant à « ne rien faire ») tandis que l'agitation est une situation où ce que l'on fait peut indifféremment être qualifié de travail ou de non travail (plutôt que « en faire trop »).

Il s'agit bien pour Wallemacq de voir « en quoi le temps comme relation de signification participe au processus de définition du « faire » et du « être » et plus généralement participe au processus général de définition sociale de la réalité, à sa constitution comme univers de sens » (*Ibid.*, p 35). Une telle façon de voir implique que « l'on ne conçoive pas la définition de l'individu (et même sa définition comme individu) comme un en soi mais, ici aussi, comme le résultat d'un processus social » (*Ibid.*, p 35).

Principe de définition

Définir, c'est mettre en œuvre tout à la fois un principe de différence et un principe d'identité : c'est marquer les contours d'un objet, le circonscrire, le délimiter et par là le différencier du fond sur lequel il se détache, le distinguer des autres objets ; et c'est aussi le cerner, le constituer comme un tout identique à lui-même dans le temps et dans l'espace et comparable à d'autres touts dont il diffère sur un certain nombre de critères mais auquel il peut être identifié sur un certain nombre d'autres critères.

La perception qui nous fait reconnaître « ceci pour un chat », « ceci pour moi », « ceci pour ceci », pour quelque chose isolable comme tel, procède de la mise en œuvre de modes de classement. Ceux-ci s'imposent ordinairement à nous comme donnés et évidents mais ils définissent un « arbitraire », un mode de classement relevant non de la nature mais d'un processus social, celui qui est propre à notre culture. Dans une perspective proche, Simmel est attentif à la dialectique entre le processus de dissociation et celui d'association, de séparation et de liaison.

La notion de temps peut être opérationnalisée à partir de ces notions de division et d'identité. On peut le penser au départ d'une durée homogène dans laquelle la culture découpe des temporalités (c'est la perspective de Durkheim des divisions de la durée) ; on peut aussi partir d'un ensemble d'instants, organisés en moments et en succession par la mise en œuvre de ce que Simmel appellerait la liaison et ce que Wallemacq appelle principe d'identité. « Cette implication réciproque de la durée sur les divisions et plus généralement du principe de différence et d'identité permet de sortir d'une conception morphologique, de l'idée de substrat » (*Ibid.*, p 44).

Le monde tel qu'il nous est donné dans la vie quotidienne est déjà constitué symboliquement par la mise en œuvre d'un principe d'identité qui est toujours en même temps un principe de différence. Nous créons ce que nous appelons temps dans notre société. Ce temps est réel dans la mesure où « il participe à ce qui est effectivement tenu pour réel dans notre culture où, en d'autres termes, il participe à notre réalité telle qu'elle est toujours constituée symboliquement comme réalité » (*Ibid.*, p 52).

De même, la constitution de l'individu, de soi comme un tout (identité) différent (différence) d'autres touts, est le résultat d'un processus qui aboutit à retenir une façon parmi d'autres de décliner le principe d'identité. Principe d'identité et principe de différence ne doivent pas se concevoir en référence à une réalité naturelle ou objective qu'ils découperaient. Ils doivent se concevoir tous deux comme des produits culturels qui s'impliquent mutuellement (*Ibid.*, p 49)

Principe de réalisation

L'individu baigne dans le sens avec lequel il peut composer mais qu'il ne « crée » pas individuellement pas plus qu'il ne peut le conformer par simple volonté. L'intersubjectivité permet de comprendre comment se construit l'objectivité du monde. Cette notion conduit à penser la réalité ni au départ d'une nature des choses, ni de l'individu mais des relations entre individus (et/ou groupes) qui les constituent comme individus (et/ou groupes). Il permet de s'émanciper de l'opposition objectif/subjectif.

C'est au travers du processus de réalisation, impliquant un consensus social, que se produit l'objectivation intersubjective des définitions. Ainsi, penser la réalité comme une construction symbolique n'enlève rien à son caractère réel : celle-ci s'impose comme objective à l'individu. C'est dans les relations qui se nouent entre les individus que se secrètent les définitions et leur objectivation. La subjectivité de l'acteur n'est pas vue comme la reprise dans la conscience de l'objectivité préexistante des choses, pas plus qu'elle n'est vue comme autonome dans la production des définitions. Elle est pensée comme participant à ce consensus intersubjectif qui constitue notre réalité comme réalité.

La définition est ainsi conçue de façon dynamique, résultat d'un rapport de pouvoir qui se tisse à l'intérieur même de l'interaction. Cette définition est appréhendée comme le résultat des rapports sociaux qui la constituent. Mais si les définitions se secrètent dans l'interaction, l'interaction est elle-même régie par des codes qui la dépassent : stock des définitions hiérarchisées disponibles sur le marché de l'interaction. Le consensus est donc évolutif. Mais il est aussi « en acte », il s'établit de facto, indépendamment de toute intention des acteurs, comme l'a montré Simmel avec la notion d'action réciproque : c'est dans ce système de rapport que se secrètent les « formes », et le système de rapport est lui-même régi en retour par des formes. L'approche sociologique présuppose ainsi « le caractère social et interactif de l'expérience, qui est toujours immergée dans des relations à d'autres avec lesquels la société se fait, se refait, peut se défaire. Elle est prise dans des « cadres de l'expérience » (Goffman, 1993), préexistants et variés, dans des modes de pensée historicisés » (Haicault, 2000, p 21).

Ainsi, ce n'est pas leur seule définition qui est en jeu, mais de facto la position relative de l'ensemble des individus relevant du consensus. Les définitions sont toujours conquises à l'intérieur d'un jeu de pouvoir qui engage la question de la légitimité. La reconnaissance de soi par soi passe par la reconnaissance par autrui, en particulier, si on accorde une certaine légitimité à cet autrui. Le processus de définition est un jeu de pouvoir qui suppose la définition des positions

relatives de chacun mais qui, en même temps, construit la position réciproque des individus. Ainsi, l'identité met en scène « la médiation au cœur de toute relation humaine, et au fondement de tout vivre ensemble, à savoir la dialectique entre soi et autrui. (…) Le lien entre l'altérité et l'identité est consubstantiel, car la reconnaissance ne vient pas 'valider' une identité préexistante, mais 'réaliser' une identité en devenir (…) Notre identité s'affirme ainsi concrètement comme le dialogue entre le 'moi' et l' 'autre', l'expérience de soi renvoyant à une expérience de l'autre et à une expérience de soi comme autre (Ricoeur, 1985 ; 1990) » (Sénac-Slawinski, 2007, p 36).

II. 1. 6 Temps, espace et corps comme catégories de l'entendement et de la pratique

De manière générale, « la réalité de la vie quotidienne s'organise autour du « ici » de mon corps et du « maintenant » de mon présent » (Berger et Luckmann, 1966, p 35). Elle s'ancre dans « l'expérience sociale du quotidien » (Haicault, 2000) : « j'expérimente la vie quotidienne en termes de différents degrés de proximité et d'éloignement, à la fois dans l'espace et dans le temps. La zone qui m'est la plus proche est celle qui est directement accessible à ma manipulation corporelle (…) [où] ma conscience est dominée par les motifs mobiles pragmatiques, c'est-à-dire que mon attention à ce monde est principalement déterminée par ce que je suis en train de faire, ce que j'ai fait ou ce que je compte faire en lui. En ce sens, il est mon monde par excellence (…) [Les] zones qui ne sont pas accessibles de la même manière (…) constituent, pour moi, des zones de manipulation potentielle » (*Ibid.*, p 36).

Ainsi, le temps et l'espace mais aussi le corps constituent des catégories tout à la fois de l'entendement et de la pratique : « le temps, l'espace et le corps agissent comme des facteurs puissants de la construction quotidienne de l'expérience sociale. Par leurs aspects matériels ou comme signes dans l'intercommunication des personnes, ils sont à la fois des facteurs différenciateurs et des instruments de cohésion sociale » (Haicault, 2000, p 29).

C'est en suivant le fil conducteur de l'individu, agent empirique et sujet des institutions, dans ses rapports au temps et à la distinction de sexe que nous abordons l'interaction entre ces trois catégories de l'expérience.

Le temps a fait l'objet d'une réflexion sociologique dès la constitution de la discipline mais a peu été développé par la suite jusqu'à ces dernières décennies. A travers lui, c'est la question, au cœur

de la sociologie, de l'articulation entre individu et société qui est en jeu, dans sa double dimension symbolique et pratique.

Il apparaît tout à la fois spatialisé et sexué en prenant la forme du temps industriel, répartissant les activités et les sexes de manière dichotomique, dans des contextes spatialisés distincts, entre dedans et dehors.

Cette distinction dedans/dehors opère à différents niveaux, imbriqués, et découle de la coupure établie par la démocratie entre public et privé. D'une part, les femmes sont « tenues à distance » de l'espace public et non pas exclues puisque leur absence est nécessaire à la construction de ce nouvel espace. Ainsi, « l'écart dans lequel elles sont placées entre le dedans et le dehors est une condition de sa construction » (Tahon, 2007, p 12). D'autre part, au travers de cette distinction hiérarchisée, le privé est défini en négatif, par ce qu'il n'est pas : l'espace public. Ces deux aspects contribuent à la perception du « dedans » comme enfermement pour les femmes. Toutefois, le « dedans », c'est aussi le lieu du « chez soi », du ressourcement face au « dehors » éprouvant et inégalitaire, notamment au travers du travail.

Par ailleurs, cette distinction vaut aussi du point de vue du corps. Comme le note Le Breton (1990), « dans nos sociétés occidentales, le corps est le signe de l'individu, le lieu de sa différence, de sa distinction, en même temps paradoxalement, il est souvent dissocié de lui, du fait de l'héritage dualiste qui pèse toujours sur sa caractérisation occidentale » (Le Breton., p 9). Le mouvement des femmes s'y est opposé, rappelant que le corps est « le sujet lui-même car il est aussi tête et esprit, siège du soi. Le corps est la personne même » (Haicault, 2000, p 23). En effet, « sans le corps qui lui donne un visage, l'homme ne serait pas. Vivre, c'est réduire continuellement le monde à son corps, à travers la symbolique qu'il incarne. L'existence de l'homme est corporelle » (Le breton, 1990, p 7). Le corps est une construction symbolique, le résultat d'un état social, d'une vision du monde, et à l'intérieur de cette dernière, d'une définition de la personne. Il est au cœur de l'action collective et individuelle, au cœur du symbolisme social : « le corps tout entier évoque l'expérience sociale par son sexe, ses marques, ses formes, son mouvement, ses manières de faire et d'exprimer, de traiter l'autre et d'accepter d'être traité, de transmettre et d'être façonné. Il est mis en scène » (Haicault, 2000, p 23).

II. 2 Ordre politique et ordre social : égalité de sexe et rôles sexués

Dans les années 1960-1970, s'opère le basculement dans la deuxième phase de la modernité, que certains caractérisent comme une actualisation des principes de la démocratie dans la vie privée (Neyrand, 2005 ; Giddens, 1992 ; Beck, 1992). « Ce qui se trouve au centre de l'affirmation de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des individus, hommes ou femmes, est bien le processus de dénaturalisation de leurs places dans la famille et dans la société, et la déstructuration de l'ultime phase d'une organisation sociale patriarcale, celle où les différences de positions sociales des hommes et des femmes n'étaient plus légitimés par la référence à Dieu, mais par la référence à la Nature, devenue la grande organisatrice de l'asymétrie sociale des sexes » (Neyrand, 2005, p 1). Des transformations se font jour dans les modes de constitution et de fonctionnement de la vie privée. Parmi celles-ci, la remise en cause de l'institution du mariage diversifie les formes de vie en couple et marque l'entrée dans l'ère du « démariage » (Théry, 1993). Relation conjugale et relation parentale se dissocient tandis que se multiplient les modèles familiaux. Parallèlement, s'affirme une dynamique politique, juridique et institutionnelle qui instaure progressivement l'égalité des droits des femmes dans la famille, l'éducation et la sphère professionnelle (Laufer, 2001). Tous ces événements contribuent à ébranler « les catégories clefs de la société industrielle, et parmi celles-ci les catégories de genre » (Commaille, 2001, p 133).

Pour autant, se développent depuis cette époque un ensemble de recherches féministes et sociologiques pointant la persistance des inégalités entre hommes et femmes. La déconstruction du caractère « naturel » de ces inégalités s'opère sur les deux axes qui structurent la société : d'une part, la division sexuelle du travail productif et reproductif entre les sexes et, d'autre part, les assignations sexuelles issues de la définition sociale de la parentalité (Ferrand, 2004). Qu'il s'agisse de la dénonciation de la famille et de la maternité comme bases de l'oppression des femmes ou des questions que suscite le travail salarié féminin, ces recherches mettent en évidence les processus sociaux qui sous-tendent la construction des inégalités. D'ailleurs, « la question de la maternité a presque toujours été posée en même temps que celle du travail domestique et de la faible participation des hommes à l'élevage des enfants » (Ferrand, 2001, p 193).

Ainsi, le travail salarié féminin et la maitrise de la procréation constituent deux événements majeurs du processus d'égalité entre les sexes. L'un et l'autre ont indéniablement contribué à l'émancipation féminine et, corrélativement, à l'instauration de rapports de sexe plus égalitaires. Comme le note Tahon, l'entrée des femmes dans le salariat « transforme radicalement leur positionnement vers leur individualité qui reste à construire » (Tahon, 1995, p 63). Par ailleurs,

Tahon avance l'hypothèse que « la reconnaissance du droit des femmes à contrôler leur fécondité constitue un point d'aboutissement dans la reconnaissance des femmes comme des individus libres et égaux aux hommes » (Tahon, 1995, p 10). Toutefois, ce processus parvient difficilement à modifier le modèle instauré par la modernité industrielle : celui de la complémentarité hiérarchique naturelle des sexes, instaurant une division sexuelle des rôles.

Aujourd'hui, le principe d'égalité professionnelle entre hommes et femmes semble acquis et la dynamique d'émancipation irréversible. Toutefois, comme le soulignent entre autres Méda et Périvier (2007), les femmes sont toujours moins nombreuses en emploi que les hommes, concentrées dans le secteur des services[16] et souvent à temps partiel. Leurs rémunérations sont moindres et elles sont plus exposées au risque de pauvreté. Quant à l'accès aux postes à haute responsabilité, elles se heurtent toujours à un « plafond de verre ». En même temps, au sein des couples, le partage entre investissement professionnel, domestique et parental demeure largement inégal.

Parallèlement, l'inscription juridique de la co-parentalité se heurte à la persistance d'une division sexuée des rôles parentaux : « si le moment du divorce souligne que la relation parentale est un point d'ancrage de l'identité féminine, en enjoignant les femmes à assurer la continuité du lien de filiation, il ne fait que reproduire en définitive sous des formes plus tranchées l'inégale division des rôles parentaux existant avant la désunion » (Blöss, 2001, p 58). En outre, « ce pari de la 'coparentalité' postdivorce n'a pas pour autant obéré l'inégal statut de parent que la loi maintient selon leur appartenance de sexe, ni le traitement social différencié qu'elle leur réserve » (Blöss, 2001, p 64).

Cependant, les avancées scientifiques dans le domaine de la procréation assistée organisent un nouveau contexte de la parentalité et obligent à repenser la partition historique entre la paternité sociale et la maternité biologique. En effet, elles induisent une dissociation entre maternité/paternité génétique, gestatrice, sociale, affective, symbolique (Ferrand, 2001). Ce contexte renouvelle la notion de parentalité et permet de mieux voir que « les parents (notamment en tant que supports d'une fonction parentale) n'ont pas de sexe, à la différence de la mère et du père » (Neyrand, 2001, p 2). Se dessine ainsi l'enjeu de la filiation et du « rôle structurant qu'elle doit avoir dans la reproduction de la société (…) Au-delà des rapports entre les sexes, c'est celui des générations qui émerge alors » (Ferrand, 2001, p 203). « A partir de l'élan

16 Le type d'activité concernée et la nature du poste de travail des emplois féminins présentent souvent des caractéristiques semblables aux tâches que les femmes effectuent dans le cadre familial (en termes de disponibilité, de compétences techniques et de qualifications)

donné par le mouvement féministe, la tâche qui s'impose au présent et au proche avenir est de se confronter à cette question des rapports générationnels, qui est le grand impensé de la modernité démocratique » (Collin, 2002, p 48). Elle implique de repenser l'articulation public-privé, mettant en jeu le corps dans ses dimensions biologiques et sociales, mais aussi le temps et l'espace comme modalités de relation à l'autre. Elle invite à tenter « une sortie de la pensée dichotomique d'héritage cartésien – celle du « ou bien ou bien » - au profit d'une pensée plus joyeuse, une pensée d'enjambements apte à assumer en même temps l'un et le deux, ou tantôt l'un tantôt le deux » (Collin, 1995, cité par Neyrand, 2004, p 165).

II. 2. 1 Sociologie des rapports sociaux de sexe et du genre

Les notions des rapports sociaux de sexes ou de construction sociale de sexes, relayées par celle de genre, issue du « gender » américain, visent à se démarquer de toute conception naturaliste du statut des sexes, « conception que recèlerait celle, suspectée à ce titre, de différence des sexes » (Collin, 2003, p 1).

Ainsi, la notion de « gender », traduite par le terme de genre, est l'héritière d'une tradition politique et scientifique féministe. Elle s'introduit dans les débats français sans pour autant supplanter les notions de « rapports sociaux de sexe », de « différence des sexes » ou de « sexe social ». Dès les années 1970, des chercheuses américaines forgent cette notion contre la réduction des différences homme-femme au sexe, entendues comme différence anatomique ou biologique. En effet, « le sexe, comme différence inscrite dans les corps, n'engendre pas mécaniquement ou naturellement la diversité des incarnations et des distinctions associées aux catégories du masculin et du féminin » (Guionnet, Neveu, 2004, p5).

Les études de genre, comme celles des rapports sociaux de sexe, sont fondamentalement sous-tendues par un projet politique : « reformuler l'opposition nature/culture dans l'opposition sexe/genre afin de dénaturaliser les rapports entre les sexes. Cette dénaturalisation est de deux ordres. D'une part, elle questionne le caractère naturel des rôles, des fonctions attribuées respectivement aux femmes et aux hommes dans la société. D'autre part, elle interroge les associations qui ont pu être établies entre la nature et les femmes, et la culture et les hommes » (Sénac-Slawinski, 2007, p 5-6). Sont ainsi dénoncés les mécanismes dits de domination et d'oppression entre les sexes légitimés au nom d'une hiérarchie naturelle. C'est en ce sens que Scott (1998) formalise le genre comme « catégorie utile pour comprendre la construction sociale des différences des rôles masculins et féminins et le passage des différences aux inégalités entre

les sexes » (Sénac-Slawinski, 2007, p 6). Les études de genre et des rapports sociaux de sexe ont ainsi analysé de manière critique l'idée de complémentarité naturelle entre les sexes et la construction, par les Etats-Providence, de droits sociaux calqués sur le modèle de l'homme pourvoyeur de revenus et de l'épouse au foyer.

Les premières conceptualisations du genre

Scott (1998) précise que le terme genre est apparu d'abord chez les féministes américaines qui voulaient souligner la dimension fondamentalement sociale des distinctions sexuelles. Elles manifestaient ainsi le rejet du déterminisme biologique implicite des termes ou expressions « sexe » ou « différence sexuelle ». Il s'agissait à la fois d'insister sur le caractère relationnel de la construction des identités hommes/femmes, comme l'avait fait Beauvoir ; et de réagir contre les études féministes centrées souvent sur les femmes de façon séparée, étroite, sans se pencher sur les rapports sociaux entre sexes (Guionnet, Neveu, 2004).

Le concept est pensé comme un prolongement et un dépassement de la notion de « rôles sexuels » développée par Mead (1963) ou de la sociologie fonctionnaliste de Parsons. En effet, avec la notion de rôle sexuel, Mead avait permis de dénaturaliser les identités sexuelles et de montrer que les définitions du masculin et du féminin expriment des cultures, des rapports sociaux. Toutefois, Michel (1970), reprenant les analyses de Parsons, montre que la division des rôles de sexes n'est pas socialement utile et profitable aux deux sexes mais implique au contraire des relations de pouvoir et d'inégalité. La notion de rôle sexuel ne permet pas de penser les conditions de changement, de redéfinition de ces rôles.

Ainsi, le genre, en tant que construit social, est à la fois un processus lié à des rapports de sexe et une identité évolutive caractérisant chacun de ces sexes l'un par rapport à l'autre. Les efforts théoriques pour examiner les composantes sociologiques et historiques de la différence des sexes sont ainsi étroitement associés à l'idée d'une nécessaire lutte sociale. Il s'agissait de « repérer les dimensions sociales et politiques ainsi que les conditions matérielles et symboliques de leur production, de rendre compte des formes sociales, économiques et politiques des inégalités de sexe, que le mouvement social et politique dénonçait de son côté dans l'espace public » (Haicault, 2000, p 33). Ainsi, de manière générale, les revendications féministes de la seconde moitié du 20e siècle et leur théorisation se sont cristallisées essentiellement autour des enjeux que constituent d'une part, la division sexuelle du travail et, d'autre part, la maternité et la maitrise de la procréation humaine.

En France, les conceptualisations des premières sociologues féministes s'inscrivent dans le courant du matérialisme historique et restent majoritairement cantonnées à l'étude des domaines traditionnellement relatifs aux femmes. Ainsi, Delphy (1970) introduit le concept de « classe de sexe » et « substitue à la théorie de l'exploitation du prolétariat par la bourgeoisie celle de la domination des femmes par le patriarcat » (Guionnet, Neveu, p24). Guillaumin (1978), qui précise à certains égards l'analyse de Delphy, introduit la notion de sexage comme appropriation matérielle de la classe des femmes par la classe des hommes (Tahon, 1995).

Ces analyses « ouvriront la voie à une réduction du domestique à des tâches matérielles » (Tahon, 1995, p 90), notamment au travers de la notion de rapports sociaux de sexe. Celle-ci vise à élaborer une approche conjointe des structures familiales et du système productif, des interrelations entre la production et la reproduction. Dans Le sexe du travail (1984), Kergoat précises les notions clés de cette approche que relève Tahon (1995, p 92) :

(i) « la reproduction inclut à partir de la production des enfants et plus largement des individus, un ensemble d'activités à l'exclusion des activités de production de marchandises. Dans cette perspective, l'analyse de la famille est inséparable de l'étude des autres institutions qui concourent à la reproduction ;

(ii) le contenu du concept de travail prend en compte tant l'activité professionnelle que celle développée dans la sphère domestique, leur mise en relation entrainant le renouvellement de l'analyse de la production ;

(iii) la famille n'est pas considérée comme le lieu clos d'un domaine privé. Elle doit être appréhendée en termes de rapports sociaux et non de rôles de sexe, en termes de division du travail et non de partage des tâches ».

Nous reviendrons sur les approches en termes de rapports sociaux de sexe dans la section suivante, consacrée à l'organisation sociale, ces analyses étant centrées sur le rapport entre travail et famille, notamment au travers des temps.

Les clivages de la pensée féministe

Les approches féministes regroupent des positions fort diverses. Parmi celles-ci, l'opposition entre universalismes et différencialisme est particulièrement vive. Si l'égalité est une revendication commune aux deux positions, c'est au niveau des moyens pour y parvenir qu'elles se distinguent radicalement : soit par la suspension des particularités (universalisme), soit par leur affirmation

(différencialisme). En outre, cette opposition se double de celle entre naturalisme (ou essentialisme) et culturalisme (ou constructivisme) (Heinich, 2001).

Les approches essentialistes et constructivistes

Pour les « essentialistes », le genre constitue bien un construit social mais il existe cependant des différences biologiques ou psychologiques fondamentales, qui définissent des essences masculine et féminine. Pour elles, « les différences de sexe sont premières et naturelles, et les inégalités de genre sont construites à partir de la perception de ces différences universelles et a-historiques » (Guionnet, Neveu, p25). Le genre est perçu comme « une dichotomie sociale déterminée par une dichotomie naturelle » (*Ibid.*, p 25). C'est donc « l'action politique, davantage que la socialisation, qui peut réduire ces inégalités en accordant de nouveaux droits comme femmes et mères, ou en fondant la citoyenneté sur la moralité féminine et les valeurs du maternage » (*Ibid.*, p 25).

Les « anti-essentialistes » ou « constructivistes » pensent, elles, que c'est la construction des relations de genre, caractérisées par un lien de domination, qui amène l'idée d'une différenciation des sexes, elle-même culturellement construite. Dans cette perspective, les identités de genre sont multiples et « l'identité sexuelle est le résultat d'une identification à partir des catégories identitaires culturellement transmises, et non une réalité naturelle opposable au genre, produit culturel » (*Ibid.*, p 25). Ce courant de pensée reflète les analyses de Foucault, illustrant l'importance des processus historiques de construction sociale de la sexualité, du corps, des identités féminine et masculine et des relations de pouvoir, notamment au sein de la famille. En ce sens, comme le précise Delphy (2001), « c'est l'oppression masculine qui crée le genre, lequel crée à son tour le sexe, la pratique sociale et elle seule transformant en catégorie de pensée un fait physique en lui-même dépourvu de sens comme tout les faits physiques » (Guionnet, Neveu, p 26).

Entre universalisme et différentialisme : des définitions normatives de l'être humain

Pour Heinich (2001), les questions féministes constituent un miroir grossissant des débats politiques. En effet, le débat entre universalisme et différentialisme renvoie à « deux modes de construction de l'identité, voire deux définitions de l'être humain (…) l'une considérant les êtres comme des individus, dotés de caractéristiques susceptibles de les rattacher à des collectifs (par exemple, l'ensemble des femmes) ; l'autre considérant les êtres comme des personnes, dont les particularités sont irréductibles à des définitions (forcément collectives). Dans le premier cas, la représentation politique légitime prend en compte les particularités susceptibles d'assigner les

individus à des groupes d'appartenance (sexe, classe, race, religion, etc.) ; dans le second, elle fait abstraction de toute particularité pour ne considérer dans chaque personne que ce qui la rattache à l'ensemble de ses égaux, à savoir, sa qualité de citoyen envisagée dans son universalité ». Or, le rôle assigné à l'Etat diffère selon l'une ou l'autre conception : « la première, de tradition libérale nord-américaine, tend à faire de lui l'arbitre ou le garant de l'équilibre des intérêts entre groupes sociaux (…) ; la seconde, de tradition républicaine française, le considère comme garant de l'intérêt général, par delà la défense des intérêts particuliers » (Heinich, 2001, p 214).

Beaucoup pensent le diagnostic de ces thèses mal fondé et ne se reconnaissent pas dans cette alternative obligée entre différencialisme et universalisme. C'est l'expérience la plus ordinaire qui n'est pas prise en compte : « être une femme, ce n'est pas seulement penser comme une femme, agir comme une femme, ou en tant que femme : on peut penser et agir tout simplement comme un individu. A l'inverse, revendiquer de pouvoir agir comme un individu ne suppose pas de se nier comme femme, vouloir annuler les différences, ou trouver intelligent de supprimer la référence au sexe dans tous les domaines du droit » (Théry, 2007, p 224-225).

Selon Heinich, il faut « défendre la contextualisation des choix en fonction de la pluralité des arènes de l'expérience et de la spécificité de situations » (Heinich, 2001, p 215). On peut ainsi être « universaliste sur le plan des droits civiques et différentialiste sur le plan des droits sociaux ou des choix identitaires individuels » (Heinich, 2001, p 216). Théry (2007) note cependant que ce féminisme contextualiste « doit payer le prix de sa complexité : face à la logique imparable déployée par chacun des deux systèmes de pensée en présence, il est condamné à juger au cas par cas sans parvenir à s'émanciper vraiment du cadre dessiné par leur affrontement » (Théry, 2007, p 225).

II. 2. 2 Evolution des cadres de la vie privée

La sphère de la vie privée est confrontée, depuis les années 1960, à des bouleversements sociaux considérables : maitrise de la procréation, libération sexuelle, massification de l'enseignement supérieur, tertiarisation de l'économie, généralisation de l'emploi féminin salarié consacrant un nouveau modèle dominant du couple bi-actif, autonomisation individuelle, bouleversement des temporalités familiales remettant en cause le « cycle de la vie familiale » produit par la sociologie de la famille américaine, désinstitutionnalisation de la conjugalité passant par la remise en cause du mariage civil, montée de l'union libre, des divorces, des situations familiales atypiques, …

Par ailleurs, si certaines normes familiales ont perdu de leur efficacité symbolique, d'autres sont apparues, différentes mais aussi contraignantes que les anciennes. Elles ne sont plus d'ordre moral mais relève du registre de la psychologie et de la psychanalyse. Castel (1981) observe ainsi « au sein et autour de la famille, une forte production de denrées psychologiques destinées à la nourrir à partir de deux foyers principaux, la sexualité et l'enfance. Selon chacun de ces axes se développe un double système d'étayage qui mobilise sa constellation de spécialistes et de conseilleurs. Les efforts actuellement déployés dans cette double direction ne se laissent pas davantage réduire à une mode : la famille comme structure sociale existe dans une large mesure à travers le travail visant à la produire comme structure relationnelle » (cité par de Singly, 2004, p 38-39). La famille est ainsi incitée à être une « grande consommatrice de psychologie » par les discours sur la crise de la famille qui servent avant tout à valider l'intervention psychologique.

Ainsi, sous la pression conjuguée de la révolution des mœurs et des nouvelles théories en sciences humaines, on assiste a une véritable remise en cause des cadres antérieurs de la vie privée, dans ses différentes dimensions : sexualité, conjugalité et parentalité, sociabilité (Neyrand, 2002).

Rapports de sexe et sexualité

La procréation n'occupe donc plus qu'un espace restreint dans la représentation contemporaine de la sexualité et la régulation réciproque de la sexualité et du genre se recompose. En effet, la sexualité est aujourd'hui au cœur de la sphère de l'intimité, qui s'est développée considérablement au fil des siècles.

L'idée d'une vie intime émerge avec la modernité, qui substitue à l'ancienne sociabilité de la communauté à la fois « des possibilités plus nombreuses de relations impersonnelles et des relations personnelles plus nombreuses » (Luhmann, 1990, cité par Bozon, 2001, p 181). Dans ce mouvement d'élargissement du moi et d'affectivation des relations avec les proches, la sexualité se trouve de plus en plus enfermée dans une enclave d'intimité (Elias, 1973). Elle est conçue progressivement comme une expérience personnelle fondamentale dans la construction du sujet. Etayé sur le lien amoureux, l'échange sexuel entre partenaires joue le rôle de moteur de la conjugalité (Bozon, 2001).

Par ailleurs, le répertoire sexuel des hommes et des femmes s'est nettement élargi depuis les années 1960. En outre, les femmes développent une attitude plus active et hédoniste dans les rapports amoureux. Les trajectoires sexuelles des hommes et des femmes se sont ainsi rapprochées, même si persiste un écart entre expression sexuelle masculine et féminine (Guionnet

et Neveu, 2004). Dans les couples, la reconnaissance d'un désir sexuel mutuel s'inscrit dans un mode de fonctionnement conjugal repérable par la division des tâches en vigueur. Ainsi, partage des tâches et désir mutuel vont de pair. Parallèlement, si la division du travail domestique se spécialise fortement après la naissance des enfants, il en est de même dans l'activité sexuelle du couple.

Bozon (2001) propose une interprétation de l'évolution contemporaine de la sexualité insistant sur la psychologisation de la dissymétrie amoureuse entre les sexes. En ce sens, les tensions qui structurent les expériences sexuelles se figent en une division du travail entre les sexes, généralement justifiée en termes de différence psychologiques entre hommes et femmes. Ainsi, les hommes sont plutôt perçus comme des sujets désirants indépendants alors que les femmes continuent à être vues comme des objets à posséder. En conséquence, la sexologie contemporaine traite le problème du plaisir des femmes et celui du désir des hommes, ignorant largement le désir sexuel féminin. « La division sexuelle des émotions contribue ainsi aujourd'hui, à l'instar du corps en d'autres temps et d'autres sociétés, à la naturalisation des rapports de genre » (Bozon, 2001, p 185).

Une révolution anthropologique de l'ordre social et familial ?

Pour Théry (2007) et Gauchet (1998), la période contemporaine se caractérise par le passage d'un ordre socio-familial à un autre, révélant une « révolution anthropologique ». Celle-ci serait marquée, selon Neyrand (2004) par la volonté d'appliquer les principes politiques de la démocratie dans la vie privée : d'une part, en remettant en question la naturalisation antérieure des positions sexuées, d'autre part, en promouvant un nouveau modèle individualiste et égalitariste des relations familiales. La modernité en signe l'avènement, au travers d'une réorganisation profonde des bases anthropologiques de la société. Mais c'est sous l'impulsion des mouvements sociaux des années 1968 et suivantes, en particulier des mouvements féministes, qu'elle se cristallise.

La remise en cause du clivage entre hommes et femmes s'est affirmée avec la scolarisation des filles, la technicisation du travail ménager et l'appel à la main d'œuvre féminine par l'industrie. Le droit de vote et d'éligibilité accordée aux femmes, la diffusion de la contraception moderne et l'accès de plus en plus ouvert aux longues études, couronnés par l'explosion de 1968, sont venus combler un décalage croissant entre l'évolution du fonctionnement social et des mentalités et le maintien d'un ordre socio-politique dépassé. L'idéologie naturaliste de la différence des sexes fut dénoncée, inaugurant le débat entre universalistes et différentialistes toujours en vigueur. Par

ailleurs, se mettait en place la formalisation juridique de la sortie du patriarcat au travers de la légalisation de la contraception et de l'interruption volontaire de grossesse, du divorce par consentement mutuel ainsi que de l'autorité parentale conjointe.

Ainsi, l'axe central de cette réorganisation a bien été la question des rapports entre les sexes et les générations. Toutefois, c'est autour de la place et de la signification du mariage que s'est opéré le basculement de l'ordre socio-anthropologique, remettant en cause les fondements mêmes de l'organisation familiale de l'ordre social. De nouvelles pratiques conjugales et amoureuses ont ainsi actualisé le renouvellement des représentations du lien amoureux et de l'ordre familial.

On l'a vu, le mariage constituait l'institution centrale au fondement de la famille et de l'ordre social qui s'y articulait. L'inconditionnalité et l'indissolubilité du lien marital structuraient dans un même mouvement le rapport homme-femme et la place des enfants. Sa première fonction est de légitimer la descendance de l'homme, garantie par la virginité de la fiancée et la prohibition de l'adultère de l'épouse. Ces règles organisent « pour l'ordre patriarcal la 'circulation des femmes' d'un groupe d'hommes (celui du père) à l'autre (celui du mari), dont Lévi-Strauss (1946) a montré que, s'articulant à la prohibition de l'inceste, elles constituent l'assise d'un ordre social à domination masculine » (Neyrand, 2004, p 8). La combinaison du pouvoir masculin sur la société et du pouvoir paternel sur la famille laissant, selon les périodes, une plus ou moins grande place à un « pouvoir maternel pratico-subjectif sur les enfants » (Neyrand, 2004, p 8).

Les années 1968-1975 inaugurent, en contre point, l'entrée dans ce que Théry (1993) a nommé le démariage, marquant le pas vers un autre ordre anthropologique. Les conditions sociales caractéristiques de l'ordre patriarcal se transforment. Les choix conjugaux relèvent davantage de logiques individuelles que familiales et la maitrise de la contraception permet de dissocier l'activité sexuelle de la procréation. Ce mouvement s'est encore trouvé renforcé par l'Assistance Médicale à la Procréation. Le conjugal se dissocie du parental et le sexuel de la filiation, comme le révèle aussi la montée des divorces. Par ailleurs, le développement des unions libres constitue une remise en cause du mariage-institution. Désormais, la conjugalité se structure essentiellement autour du sentiment amoureux et c'est sur le lien d'affiliation que se reporte le caractère indissoluble et inconditionnel. « La dimension centrale de la vie familiale en devient l'affiliation parentale, dans ses dimensions à la fois sociales (la reconnaissance/désignation des parents) et psychologiques (la parentalisation) » (Neyrand, 2004, p 9).

La recomposition des rapports de pouvoir entre les sexes et entre les générations

Neyrand (2004) propose une analyse du pouvoir tel qu'il est mis en jeu dans les dispositifs de parentalité d'une société. Il y distingue d'une part, un pouvoir social global, politique et, d'autre part, des micro-pouvoirs émergeant de la vie quotidienne telle qu'elle est prise dans le jeu des rapports sociaux institués. Dans cette perspective, le pouvoir se décompose en un pouvoir objectif, relatif au jeu des positions instituées et un pouvoir subjectif, en jeu dans le relationnel. Selon le degré d'emprise intersubjective, ce dernier peut contredire le jeu officiel des positions de pouvoir.

Ainsi, le pouvoir maternel est d'une autre nature que celui que confère aux hommes la maitrise historique du fonctionnement social et de l'ordre familial. Il est lié à la position spécifique de la mère dans le processus procréatif et la place que celle-ci lui confère dans le rapport au jeune enfant. Toutefois, son extension varie selon l'importance accordée à sa fonction nourricière et, surtout, à ses attributions dans le soin et l'éducation des enfants. Par ailleurs, ce pouvoir est ambigu dans le sens où il se traduit aussi par un confinement de la mère à l'espace privé, et, en son sein, à la relation parentale.

L'évolution sociale des 19e et 20e siècle a largement contribué au développement de ce pouvoir maternel sur les enfants, compensant, d'une certaine façon, l'affirmation de la domination masculine dans l'espace public. Parmi les facteurs y contribuant, Neyrand identifie l'isolement de la famille nucléaire de la famille élargie et du voisinage, la promotion du travail salarié du père l'éloignant de la maison, l'insistance sur la fonction éducative de la mère.

Ainsi, le pouvoir maternel s'exprime à la fois sur le plan subjectif, « par l'attachement particulier qui bien souvent lie de façon privilégiée les enfants à leur mère » et sur le plan pratique et relationnel, « par la position de force qu'elle occupe pour autoriser une relation concrète du père à ses enfants, et l'éventuel maintien de cette relation après la séparation » (Neyrand, 2004, p 6).

En outre, ce pouvoir subjectif, passant par l'intermédiaire du jeu relationnel entre individus, ne se cantonne pas à la seule dimension parentale. Il s'exprime aussi dans d'autres relations affectives, notamment les relations amoureuses. Les femmes seraient ainsi, à certaines étapes du processus amoureux, placée dans une position privilégiée. Loin de dénier une domination sociale globale qui reste masculine, « cette question s'avère essentielle à la compréhension de la complexité de la structure des pouvoirs en jeu dans les relations à l'intérieur de la famille » (Neyrand, 2004, p 6). C'est ce qu'a mis en avant Lipovetsky (1997) pour qui la femme « tient, à côté de la valorisation

de ses rôles professionnel et maternel, à conserver la position d'attente qui est la sienne dans le dispositif social de la séduction » (Neyrand, 2004, p 6).

Cette analyse permettrait « d'appréhender pourquoi certains éléments des dispositifs antérieurs d'organisation de la vie privée perdurent au moment même du passage à un autre système référentiel » (Neyrand, 2004, p 6).

Toutefois, l'exercice d'une activité professionnelle incite les mères à renégocier avec leur conjoint les modalités de prise en charge des enfants. Ainsi, parallèlement à l'investissement féminin de l'espace public (politique, social et professionnel), se généralise une « autorité parentale dialoguante », une affectivité paternelle dès le plus jeune âge, et, plus globalement, une reformulation de l'ensemble des relations à l'intérieur de la famille (Neyrand, 2004). Un rapport dialectique s'installe entre deux mouvements relativement indépendants : d'une part, l'investissement féminin dans le travail salarié favorise et induit l'investissement paternel dans le soin au bébé, alors que l'affect et la communication sont devenus les principes fondateurs et régulateurs de la famille ; d'autre part, l'investissement paternel favorise l'ouverture des mères à l'espace public et limite la tentation à l'accaparement fusionnel. Rapport fusionnel qui, du reste, n'est pas l'exclusivité des mères, même s'il reste leur apanage, comme ont pu le montrer ces bouleversements.

Les pères et les mères rechignent désormais à être cantonnés l'un dans une fonction symbolique (position d'extériorité), l'autre dans une fonction biologique (position d'intériorité). La tendance est ainsi à une redistribution plus égalitaire du pouvoir social et familial. Cependant, des points de résistance multiple se manifestent de manière plus ou moins affirmée. Neyrand (2004) dégage trois axes différents de résistance : l'attachement populaire à la différenciation sexuée des places familiales ; l'affirmation d'une spécificité bio-relationnelle de la maternité ; et la préservation d'une autorité parentale inscrite dans la différence des positions générationnelles. Selon lui, elles sont la manifestation d'une difficulté contemporaine à penser et à mettre en œuvre un fonctionnement social démocratique qui ne s'appuie pas sur le déni de la différence des sexes, voire de celle des générations. « L'espace privé, et surtout l'espace familial, constitue l'espace privilégié d'expression d'une identité structurée autour des places et des fonctions sexuées, qui ne peut trouver, dans un espace social extérieur peu propice, un appui pour une reconfiguration des rôles de sexe » (Neyrand, 2004, p 9).

Cette question interpelle tout autant le monde politique que le monde intellectuel et participe à la complexité de leurs rapports. Par ailleurs, elle divise le féminisme (entre universalistes et différentialistes) et constitue un frein majeur à son développement. Il s'agit en effet de définir une conception de l'égalité des positions parentales et sexuées tenant compte des différences d'enracinement biologique de ses représentants et de la reconnaissance du caractère social des significations qui leur sont accordées. « C'est tout le défi des années à venir de l'application des principes de la démocratie, non seulement à la vie publique mais également à la famille et aux relations privées » (Neyrand, 2004b, p 84).

II. 3 Organisation sociale : hétérogénéité des temps sociaux

Sous l'effet de divers facteurs, le temps industriel va perdre de sa centralité. S'il persiste, il ne parvient plus à occulter les temporalités composites qui traversent les sociétés occidentales depuis bien longtemps. Apparaissent alors « d'autres temps, hétérogènes, entrant en contradiction avec le rigide référentiel du temps social d'hier » (Haicault, 2000, p 85). La fin des Trente glorieuses marque, en effet, l'émergence d'une « recomposition à une échelle élargie du système économique dominant » (Haicault, 2000, p 84). D'une structuration reposant essentiellement sur le secteur secondaire (la production de biens), à une échelle nationale, on passe progressivement à une économie de services (le tertiaire), globalisée.

Ainsi, les transformations que connait le travail comme « contexte étalon » ne manquent pas de complexifier et de modifier ses modes d'articulation avec les autres contextes sociaux. D'autant plus que ceux-ci connaissent eux aussi des transformations majeures, notamment dans la sphère familiale.

Parmi celles-ci, les diverses réductions du temps de travail jouent un rôle important. Amorcées sous l'ère industrielle, ces diminutions des temps travaillés et l'instauration des congés payés vont progressivement introduire « un autre type de temps, une temporalité plus relâchée (…) amorçant un processus souterrain d'asynchronisation temporelle, qui sera véritablement visible un demi-siècle plus tard » (Haicault, 2000, p 85). En effet, la seconde moitié du 20e siècle est marquée par l'apparition de « nouveaux blocs de temps qui débordent le simple temps de repos perçu jusque-là comme un temps de récupération de la force de travail » (Rouch, 2007, p 14). C'est l'avènement du temps des loisirs, multipliant les activités quotidiennes et valorisant le temps libre.

Effectivement, la période d'activité professionnelle se raccourcit dans les biographies (formation initiale plus longue et retraite plus précoce) et ne suit plus, aujourd'hui, une trajectoire linéaire

(formation continue, arrêt mais aussi diminution et reprise, périodes de stage, réorientations). Parallèlement, les trajectoires résidentielles et matrimoniales connaissent elles aussi des désynchronisations : mobilité géographique et diversification des types d'habitat d'un côté ; mariage, divorce, concubinage et remariage, de l'autre.

L'arrivée massive et croissante des femmes sur le marché du travail n'est pas étrangère à ce processus : l'autonomie financière qu'elle leur procure participe de leur émancipation et des transformations des formes de vie privée. Par ailleurs, le travail des femmes, diffusant le modèle de couple bi-actif, contribue largement à faire émerger de nouveaux modes d'articulations entre la sphère privée et la sphère publique, entre le travail et la famille. Aujourd'hui, l'activité professionnelle et la formation qui y prépare, confirment le potentiel de compétences des femmes qui ne se limite pas à celles acquises dans la sphère domestique et parentale : « Aujourd'hui, [les femmes] réussissent aussi bien que les garçons à l'école et à l'université, elles ont fait la preuve qu'elles étaient aussi 'intelligentes', elles ont montré qu'elles pouvaient apporter toutes leurs compétences à l'entreprise » (Méda, 2001, p 11). Inversement, le travail des femmes, en particulier des mères, implique parfois une prise en charge des enfants par le seul père, démontrant là aussi leur potentiel de compétences parentales.

L'introduction de la flexibilité dans les organisations productives, modifiant les relations d'emploi et de travail du modèle fordiste, participe aussi largement à la multiplication des temps sociaux et à la diversification des trajectoires biographiques. L'heure est à flexibilisation accrue des horaires, à la diversification des durées et de la géométrie des temps de travail, signant la fin d'un standard des horaires de travail. De même, prolifèrent des formes d'emploi (intérim, temps partiel, …) dérogeant au principe du contrat temps plein à durée indéterminée au sein d'une même entreprise. Pour Bouffartigue et Bouteiller (2003), la période actuelle serait caractérisée par un double mouvement d'érosion de la norme temporelle fordienne sous l'effet de deux normes concurrentes et bien distinctes : la norme flexible hétéronome et la norme flexible autonome. La première, hétéronome, constitue une norme au sens faible. C'est une norme pratique en ce qu'elle ne résulte pas d'un compromis social, même si elle connait une progression statistique et quelques supports juridiques. La seconde, autonome, répond à deux types de changement : d'une part, une dynamique techno-économique appelant un nouveau modèle du travail (la nécessité pour les salariés de s'approprier la perception des finalités du travail et la représentation du destinataire de ce travail) ; d'autre part, un processus de transformation des formes d'individualité. De son côté, Supiot (1999) souligne le caractère déstructurant des nouveaux modèles d'organisation du travail : alors que les exigences requises en termes de formation,

d'adaptabilité, de capacité d'autonomie notamment, s'accroissent, ils n'assurent plus de stabilité et de sécurité au travailleur. Les termes de l'échange fondateur du statut salarial (subordination contre sécurité) sont mis à mal sans que ne soient définis les termes d'un nouvel échange.

Enfin, ces transformations affectent le contenu même du travail qui perd en matérialité, en particulier avec le développement du secteur des services et des NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication). L'investissement subjectif du travailleur fait aujourd'hui partie intégrante du procès de travail, pour le meilleur et pour le pire. Le partage entre moment de travail et moment de non travail se trouble tandis que la disponibilité se pose en nouvel enjeu des relations professionnelles.

II. 3. 1 L'articulation travail-famille au prisme des rapports sociaux de sexe

Comme le rappelle Devreux (2003), l'un des apports majeurs de la théorie des rôles de sexe a été de faire apparaître l'existence de deux rôles de sexe et d'énoncer que les rôles masculins et féminin se définissent l'un par rapport à l'autre, à travers l'analyse critique de la division du travail dans la famille et la non prise en compte du travail domestique. Cette théorie a ainsi permis de penser la place des femmes dans la société comme la conséquence d'un rapport social : le rapport social de sexe. Elle a aussi mis en évidence que ce rapport est à l'œuvre dans toutes les sphères de la société, et pas seulement dans la famille : la place des femmes sur le marché du travail est dépendante de leur place dans la famille et réciproquement. La division sexuelle du travail est donc un enjeu des rapports sociaux de sexe. Ce concept sociologique de division sexuelle permet de penser l'articulation des sphères : il n'y a pas deux divisions du travail, une dans la production, l'autre dans la famille, mais une seule. Il n'y a pas un « vrai » travail d'un côté et des tâches (domestiques) de l'autre, mais un ensemble de tâches et de fonctions nécessaires à la production de la vie et de ses moyens de subsistance.

D. Kergoat précise par ailleurs que la distinction travail salarié/travail domestique s'est ainsi créée corrélativement à l'apparition du capitalisme, ce dernier s'appuyant, pour se mettre en place, sur les rapports sociaux de sexe dans les modalités qu'il avait alors. Les modélisations de la société marchande et du salariat, d'une part, et de la division sexuelle du travail, d'autre part, se sont faites corrélativement. De ce fait, la notion de travail domestique n'est pas anhistorique : c'est la forme concrète que prend le travail reproductif assigné au groupe des femmes dans une société salariale. Ce terme est utilisable au moment où se met en place une séparation spatio-temporelle

entre un lieu et un temps pour produire et gagner son salaire, et un autre lieu et un autre temps pour se reproduire – reproduire sa force de travail et reproduire la famille (Kergoat, 1998).

Le travail salarié est donc dévolu aux hommes, par lequel ils se définissent. Aux femmes est assigné le travail domestique avec, en quelque sorte en plus, le travail salarié. Toutefois, c'est par leur rôle domestique qu'elles se définissent, ou plus exactement, sont définies. (Dubar, 2000). Dans leur cas, il y a donc continuité par le travail entre la sphère du travail salarié et celle du travail domestique. Pour les hommes, la famille relève de la sphère du « privée » sans continuité avec le travail salarié ; il y a même discontinuité car cette « vie privée » renvoie à la sphère de l'affectif : elle est exprimée et ressentie subjectivement en termes d'amour, de sexualité, toutes choses qui n'incluent pas la notion de travail. Le travail masculin est viril, ses sentiments doivent l'être également. Asymétriquement, le travail domestique féminin n'exclut pas l'amour, la sexualité, la tendresse. Cette opposition entre une continuité pour les femmes et une coupure radicale pour les hommes rend compte des conceptions différentes du travail salarié. Plus largement, elle rend intelligibles des conceptualisations différentes de l'espace et du temps dans les deux groupes de sexe (Kergoat, 1998).

Paternité et maternité dans la sociologie de la famille

Jusqu'aux années 1970, la sociologie de la famille était considérée comme un domaine relativement mineur de la discipline. Les années d'après-guerre marquent l'avènement de la société de consommation et l'âge d'or de la famille, analysée par Parsons. Comme nous l'avons vu, le « bonheur familial » repose, pour Parsons sur une nécessaire différenciation complémentaire des rôles de sexes.

La première fêlure dans le modèle apparait dans les années 1960, à travers notamment la mise en évidence de la « carence paternelle » par les travailleurs sociaux (Ferrand, 2001). La critique s'amplifie après Mai 68, contestant l'autorité familiale. Toutefois, c'est la dénonciation par le féminisme de la famille et de la maternité comme bases de l'oppression des femmes qui déstabilisera profondément l'institution familiale.

Comme nous l'avons mentionné, les principaux indicateurs démographiques et sociaux connaissent, entre 1965 et 1975 de profonds bouleversements. Mais c'est surtout l'entrée massive des femmes sur le marché du travail qui bouleverse « le bel ordonnancement familial prôné par les fonctionnalistes » (Ferrand, 2001, p 188). Michel (1971), est la première à critiquer le modèle de Parsons. Elle montre que la division du travail entre conjoints est loin d'être profitable à tous,

relevant d'un « bon fonctionnement » : ce sont surtout les hommes qui bénéficient de la sujétion des femmes. Son analyse tente de démontrer que des effets positifs sur la famille peuvent être tirés du travail salarié des femmes. Mais celui-ci n'est pas étudié en référence à la société dans son ensemble (Tahon, 1995).

A sa suite, les premières recherches féministes s'orientent, comme nous l'avons vu, sur l'analyse de l'oppression des femmes. La maternité et sa place dans la production et la reproduction des rapports de domination est dès lors centrale. Elles dénoncent la base naturelle qu'offre la maternité à l'explication de la subordination féminine (Matthieu, 1977). Toutefois, la maternité est l'objet de discussions intenses au sein même du mouvement féministe. Toutes y voient l'un des points d'ancrage de la domination patriarcale. Cependant, les unes mettent l'accent sur « l'esclavage social » qu'elle représente tandis que pour d'autres, l'oppression ne vient pas de l'assignation à la maternité mais de la non reconnaissance de sa valeur créatrice comme expérience corporelle spécifiquement féminine. « En niant l'existence d'une relative complicité féminine en raison des bénéfices secondaires de la maternité, le radicalisme se privait d'analyser l'antagonisme mère-femme. Les différencialistes, de leur côté, à travers la survalorisation de la spécificité maternelle éludaient la question de la solidarité du pouvoir maternel avec la domination patriarcale » (Ferrand, 2001, p 191). Toutes se rejoignent pourtant sur la revendication de la liberté de procréation.

Cependant, les recherches montrent que la maternité volontaire ne remet pas en cause l'idée fondamentale que c'est aux mères, donc aux femmes, de prendre en charge ces enfants qu'elles ont voulu mettre au monde. La question de la maternité est donc intimement associée à celle du travail domestique et de la faible participation des hommes dans ces domaines. De nombreuses recherches sont alors orientées dans cette perspective du non partage des tâches pour en comprendre la genèse et les effets, notamment dans la sphère professionnelle.

Parallèlement, émerge l'idée d'interroger les hommes sur les mêmes questions et dans les mêmes termes que les femmes, les travailleurs ayant eux aussi une famille. C'est à Devreux (1984) et Ferrand (1984) que l'on doit ces recherches pionnières. Au même moment, plusieurs voix s'élèvent pour ne plus réduire le père à sa seule fonction symbolique (This, 1980). Apparaissent alors « les nouveaux pères », « comme s'il fallait trouver un autre registre pour le père (Delaisi, 1981), à l'heure où se développe une nouvelle vision des relations familiales qui passe par la reconnaissance de l'épanouissement personnel, le refus des rapports autoritaires » (Ferrand, 2001, p 194). Le sentiment prime sur la règle, la spontanéité sur l'organisation, la relation sur l'institution. Emerge aussi un intérêt pour le corporel et l'affectif. Ces nouveaux pères - surtout

les plus jeunes, marqués par Mai 68 – qui tendent à devenir des « modèles de père », « revendiquent leur part de féminité et prétendent renoncer à certaines valeurs viriles » (*Ibid.*, p 195). Toutefois, la proximité affectueuse, comme idéal, ne constitue pas la totalité du nouveau rôle paternel et ne menace en rien la position de la mère, comme l'analysent certains psychanalystes (Nouari, 1985).

Par ailleurs, existe toujours un décalage dans le degré d'implication et dans le type d'intervention : cette évolution vers une plus grande égalité des sexes à l'intérieur de la famille ne remet que peu en cause le postulat de la nécessaire complémentarité des tâches paternelles et maternelles. Et si les nouvelles techniques de reproduction, de même que les nouvelles formes familiales, jette un trouble sur la parentalité et la filiation, ces questions « font souvent oublier le caractère extrêmement concret de l'élevage des enfants : qu'ils soient biologiques, adoptés, inséminés, voire clonés, ces enfants sont toujours majoritairement à la charge des femmes (Ferrand, 2001, p 205).

Le travail féminin dans la sociologie du travail

La sociologie du travail, développée en France dans les années 1950 autour de Friedmann et Naville, s'est d'emblée déclinée au masculin neutre : le travailleur. Raisonnant à partir de la figure emblématique de l'ouvrier qualifié de la grande industrie, la division sociale du travail est au centre de la réflexion tandis que la division sexuée n'a pas d'existence scientifique. Bien que moins nombreuses, les femmes n'étaient toutefois pas absentes des ateliers taylorisés mais bien invisibles. « Sortir de la préhistoire des sciences de l'homme déclinées au masculin neutre pour entrer dans celui des sciences humaines traversées par la différence des sexes a été une longue marche à petits pas » (Maruani, 2001, p 45). Trois grandes étapes peuvent être repérées : (i) Imposer les femmes comme sujet légitime ; (ii) Redéfinir le travail ; (iii) Relier travail et famille.

C'est à M. Guilbert que l'on doit l'irruption, dans le champ sociologique, de la figure de l'ouvrière et de la question des différences entre travail féminin et travail masculin. Son ouvrage *Les fonctions des femmes dans l'industrie*, paru en 1966, révèle la différenciation sexuée des postes de travail et des tâches à accomplir. En outre, elle analyse le processus par lequel se construit la négation des qualifications féminines. C'est pour leurs compétences acquises dans la sphère familiale par le travail domestique qu'elles sont engagées. Toutefois, celles-ci ne sont pas reconnues comme des qualifications professionnelles : ce sont des qualités féminines, dites « naturelles ». « Ainsi s'opère le processus de dévalorisation sociale du travail féminin : un déni de qualification » (Maruani, 2001, p 45). Reconnu aujourd'hui comme un ouvrage majeur et précurseur, il ne bénéficie que de peu d'écho lors de sa parution.

Dans les années 1970, l'irruption d'un mouvement féministe radical et l'arrivée de nombreuses femmes sociologues dans les institutions de la recherche, déclenchent une remise en cause de la définition même du concept de travail. En effet, implicitement, la sociologie l'identifie à la seule activité professionnelle, considérant comme inactives les femmes qui se consacrent aux tâches domestiques. Or, en définissant le travail domestique gratuit comme la base matérielle de l'exploitation patriarcale (Delphy, 1970), le féminisme a réintroduit ces questions dans le champ politique et social. Les travaux sociologiques sur le travail domestique ont ainsi permis de redéfinir l'objet « travail » par ses deux dimensions, professionnelle et domestique. Pour essentielle, cette recomposition n'a toutefois pas modifié la conception que s'en faisait la sociologie du travail. Restée l'apanage des recherches sur le travail féminin, elle a cependant dynamisé les courants de recherches sur la division sexuelle du travail et les rapports sociaux de sexe.

Début des années 1980, s'affirme la conviction selon laquelle « pour comprendre la place différente des hommes et des femmes dans le monde du travail, il faut regarder du coté de la division sexuelle du travail dans la sphère familiale » (Maruani, 2001, p 47). L'opposition travail/hors-travail a cédé la place à l'idée d'articulation entre sphères de la production et de la reproduction. Celles-ci sont définies comme deux lieux de travail qui placent les hommes et les femmes dans des rapports sociaux inégalitaires. La notion de rapports sociaux de sexe (Kergoat, 1984) est centrale : « si hommes et femmes ne sont pas en situation d'égalité professionnelle, c'est aussi parce qu'il a une division inégalitaire des tâches dans la famille (Maruani, 2001, p 49). Cette notion de rapports sociaux de sexe supplante celle de condition féminine : le travail des femmes n'est pas spécifique, celles-ci ne constituent pas une catégorie, marginale et périphérique.

Les années 1980 voient se multiplier les recherches autour de thèmes, de concepts et de problématiques renouvelées. Pour autant, la sociologie du travail reste imperméable à une réflexion sur la différence des sexes. Tout au long des années 1980 se poursuit un double mouvement : la diversification des recherches sur le travail féminin et leur relégation aux marges de la sociologie du travail.

Ainsi, à l'aube des années 1990, l'enjeu change de nature : après avoir imposé le travail féminin, il faut désormais le désenclaver. Cette période est marquée par un double tournant problématique : d'une part, une évolution d'optique, où l'on passe progressivement d'une sociologie du travail des femmes à celle des différences de sexe dans le monde du travail ; d'autre part, une évolution des thèmes traités, où aux recherches sur le travail viennent s'ajouter celles sur l'emploi, le chômage,

l'activité. De la division sexuelle du travail, on passe ainsi à la division sexuelle du marché du travail. Les recherches s'ouvrent aussi sur la formation et l'éducation.

Le point de vue sur l'objet étudié change, cherchant à démontrer les vertus heuristiques d'une lecture sexuée du monde du travail. « En approfondissant l'analyse des différences de sexe sur le marché du travail, on ne contribue pas seulement à l'accumulation des savoirs sur l'activité féminine, on participe à la progression générale des connaissances sur le monde du travail » (Maruani, 2001, p 53).

La sexuation des temps sociaux

Comme le montre Haicault (2000), la triple centralité temps-travail-travailleurs va donc être déconstruite à partir du concept de rapports sociaux de sexe à la fin des années 1970. Ce courant de réflexions va progressivement opérer un renouvellement des connaissances et des outils conceptuels, ancrés sur les notions de division sexuée des activités, travail reproductif, trajectoire socio-sexuée, sexuation du travail, du marché du travail, de la société, doxa de sexe, rapports politiques de sexe. L'intérêt se porte sur les positions et les fonctions occupées selon le sexe mais aussi sur le sens de la relation qui se noue entre ces fonctions, ces places et leurs représentations. Le concept de rapport social offre, en effet, un registre différent d'interprétation : les acteurs sont pensés en interconnexions dynamiques avec les systèmes sociaux changeants, permettant l'articulation public/privé et marchand/non marchand.

Comme on l'a vu, ce courant a procédé à la « déconstruction-recomposition-reconstruction » de notions majeures en sociologie du travail, soulignant leur caractère construit et relatif. En ce sens, la notion de travail est élargie à la production domestique et celle de qualification au concept de compétence. De même, la notion d'activité est distinguée du travail productif ou du loisir, tandis que le travail n'est plus confondu avec l'emploi (segmentation sexuée du marché du travail et de la gestion de la main d'œuvre, Maruani, 1984 ; 1989).

La prise en compte de la sexuation des temps sociaux introduit à une autre conception du temps, dégagée progressivement du référentiel statique du temps-mesure. Les travaux empiriques réalisés dans cette voie sont révélateurs :

- les rythmes des itinéraires et les pluriactivités du « hors travail » s'effectuent selon des temporalités différentes selon les sexes, révélant des inégalités sexuées récurrentes et des articulations significatives dans les configurations temporelles (Combes, Haicault, 1984) ;

- la construction des temps sociaux, dominants et enfermants, s'est fondée sur les seules pratiques masculines et sur une vision masculine du monde, représentée notamment par la centralité de l'économie (Méda, 1999). En témoigne la séparation des sphères d'activités dont les temporalités sont calquées sur du temps du travail salarié en entreprise (régulation de la plupart des horaires de la vie « hors travail » sur la journée, la semaine, l'année, la vie). Cet imaginaire masculin d'un temps enfermant est actif dans les représentations collectives du temps (aujourd'hui quelque peu ébranlé) ;
- les ouvrières ne sont pas identiques aux ouvriers, tant dans le contenu de leur travail, que dans leur rémunération, leurs qualifications, leur promotion ou leurs revendications (Kergoat, 1978)
- la notion hégémonique de travail salarié productif masque la réalité du travail domestique : toute activité non mesurable en temps et en salaire industriel n'entre pas dans la catégorie de travail dès lors qu'effectuée hors de l'entreprise et ne produisant pas de valeur. La réflexion sur le travail domestique et ses temporalités passe ainsi d'un essai de sa mise en visibilité (Delphy, 1970), suivie d'une critique des budgets-temps et de l'étude de son « procès de travail » reliant sphères privées et publiques (Haicault, 1976 ; Haicault, Bourgeois, Brener et coll., 1978), pour enfin parvenir à une première théorisation collective des rapports sociaux de sexe, leur transversalité et leur imbrication à d'autres rapports sociaux, intégrant une redéfinition des temps sociaux (Journée de la Société française de Sociologie, Nantes, 1980 ; Congrès mondial de Sociologie, Mexico, 1982 ; Colloque « Femmes, Féminisme et recherches », Toulouse, 1982)

Parmi les différentes notions forgées à partir de ces recherches, celles de « relation de service » et de « disponibilité permanente » sont utiles pour notre propos. Elles ont été développées par Chabaud-Richter, Fougeyrollas-Schwebel et Sonthonnax en 1985. S'inscrivant dans une démarche attentive au temps, elles se distancient pourtant des enquêtes sur les « budgets-temps » (Tahon, 1995). En effet, selon ces auteurs, le travail domestique ne peut être appréhendé comme une activité que l'on peut distinguer des autres en lui attribuant un temps d'exécution spécifique. Au contraire, son rythme et son organisation renvoient non pas aux tâches accomplies mais aux activités et aux emplois du temps des autres. Le temps nécessaire à l'exécution d'une tâche dépend moins de ses caractéristiques propres que de la présence ou non des autres membres de la famille : morcelé et précipité quand elles se cumulent en présence des autres, ce temps est plus continu en leur absence.

Dans cette perspective, le travail domestique relève moins d'un ensemble de tâches que d'un ensemble de pratiques dont la logique de leur agencement révèle les rapports sociaux qui le fondent. Or, dans le travail domestique, « les femmes sont au service de leur mari et de leurs enfants, au service de leur famille : l'expression temporelle de cette relation de service est la disponibilité permanente » (citées par Tahon, 1995, p 94).

Ceci est propre aux femmes : lorsque les hommes exécutent des tâches domestiques, soit ils n'apportent qu'une aide ponctuelle, soit leur prise en charge régulière ne porte que sur une activité précise. C'est alors en vertu d'une compétence particulière, acquise par transmission familiale ou, plus souvent, dans l'activité professionnelle. En ce sens, les pratiques des hommes et des femmes s'inscrivent dans des paramètres différents et ne peuvent donc être comparées comme le font les enquêtes des budgets-temps.

Ces recherches ont l'avantage de rompre avec une vision du temps seulement comptable. De même, elles complexifient la manière d'appréhender le travail domestique et ses relations avec le travail salarié.

II. 3. 2 La question du symbolique dans l'expérience sociale du quotidien

L'intérêt des recherches relatives aux rapports sociaux de sexe est de prendre en compte, tout à la fois, les sphères professionnelle et familiale, dans leurs interactions. Elles renouvèlent ainsi les perspectives de la sociologie du travail et de la sociologie de la famille. Toutefois, centrées sur la division du travail – domestique et professionnel – elles mettent « l'accent sur le 'faire' » (Tahon, 1995, p 98) et laissent « dans l'ombre la question du symbolique et de ses liens avec la dimension matérielle » (Haicault, 1993, p 7).

Les travaux de Haicault s'inscrivent depuis très longtemps dans ce courant de recherche et tentent d'intégrer cette dimension symbolique à l'étude des rapports sociaux de sexe, au travers de la doxa de sexe. Ce faisant, elle ouvre la perspective théorique : « la doxa de sexe est un enjeu du rapport social entre les sexes, ni plus ni moins que la division sexuelle du travail, dans le système productif marchand et domestique. Instrument d'ampleur sociétale, elle est au service de l'ordre et du travail de division et de domination » (*Ibid.*, p 18). Cette ouverture théorique se traduit, en outre, par une observation elle-même élargie (du point de vue des objets et des méthodes), pour s'ancrer dans une sociologie de l'expérience : l'expérience sociale du quotidien.

La prise en compte du symbolique dans les rapports sociaux de sexe

Selon Haicault (*id.*), trois problèmes « freinent le travail théorique et limitent l'intelligibilité des phénomènes sociaux analysés. Ces problèmes semblent directement ou indirectement rattachés à la dimension multiforme du symbolique ».

D'abord, l'imbrication des rapports de sexe aux autres rapports sociaux de classes, de générations et interethniques, doit rompre avec une vision structurelle des rapports sociaux, considérant leur base matérielle comme déterminante en dernière analyse. De même, elle doit rompre avec une conception linéaire-causale, déterministe, faisant des rapports de classes le rapport social prioritaire. Comme l'explique Collin (2003, p 5), « les rapports de sexe relèvent d'une structure complexe, à la fois politique, sociale, économique, sexuelle, culturelle, étendant ses ramifications dans le public et dans le privé sans qu'uns strate déterminée puisse être considérée comme causale, sans donc qu'un changement déterminé entraine ipso facto la transformation de l'ensemble ».

Considérée dans une perspective dynamique, elle permet, en effet, de comprendre « leur coprésence active dans la totalité sociale concrète » (*id.*). En outre, elle permet de voir « les processus de recomposition qui succèdent à des phases toujours plus évidentes de déstabilisation » (*id.*).

Ensuite, la complexité des rapports sociaux de sexe réside dans leur capacité à disposer de plusieurs modalités de relations entre leurs deux termes. Or, la contradiction, au-delà de l'antagonisme, est une relation dynamique plus difficile à saisir et à rendre intelligible telle quelle. Elle peut, par exemple, être intrinsèquement contradictoire, comme c'est le cas entre pratiques et systèmes énoncés de significations, ou encore au sein même des systèmes de significations, entre une opinion et son contraire, émergeant quasiment ensemble dans les représentations. Elle apparaît aussi au travers de l'interaction de registres différents (économique, politique, symbolique). Ainsi « par le jeu de leurs contradictions, leur propre action peut les maintenir dans l'ambivalence, dans l'entre-deux, dans le tiers inclus, le paradoxe » (*Ibid.*, p 8). Si l'on peut parler de complémentarité, ce n'est qu'au sens de « dépendance interactive entre les deux termes, au sens donc du classique rapport dialectique maître-esclave ou capital-travail. Complémentarité par opposition dialectique des contraires et non par identité des contraires » (*id.*).

Enfin, « la zone d'ombre qui recouvre en partie les autres » (*id.*), c'est le symbolique lui-même. Le blocage sur cette question est au cœur des antinomies classiques sur lesquelles butent les sciences

sociales. C'est avec la notion de doxa de sexe qu'Haicault intègre cette dimension symbolique dans l'étude des rapports sociaux de sexe.

Elle conçoit les systèmes symboliques comme des systèmes de production de sens et de significations qui tendent à recouvrir et à organiser les représentations des expériences sociales par leur propension à classer et à ordonner, à nourrir les mentalisations. Ces ensembles de catégories de perception du monde social s'imposent comme catégories objectives de différenciation. Ils construisent une vision légitime de l'ordre existant, arbitraire mais présenté comme licite et produisant ainsi du sens commun et une certaine cohésion sociale. Ce sont des forces capables de remodeler et de reformater les signifiants des nouveaux systèmes symboliques et de réagencer leurs signifiés. Ils sont donc actifs dans les structures, les institutions mais aussi dans les pratiques des individus et des acteurs collectifs. Présents dans les croyances, ils imprègnent les comportements jusque dans ce qu'ils ont de plus matériel, comme les places et les fonctions. Mais ils s'impriment aussi sur leur aspect immatériel, comme les modèles de pratiques pédagogiques familiales et ordinaires de socialisation. Concernant les rapports sociaux de sexe, la production des doxas (rôle actif joué par les croyances dans le monde matériel) constituent un outil majeur des opérations d'identification et de différenciation des catégories sociales de sexe.

En ce sens, les rapports sociaux entre les sexes « sont à la base des relations dynamiques qui distribuent les sexes, en tant que catégories sociales, dans les différentes instances ou sphères d'une totalité sociale considérée. Ils sont partout. Ils fonctionnent selon trois principes de spécification : l'identification, la différenciation et la hiérarchisation. Les rapports sociaux de sexe – entre sexes et intrasexe – toujours imbriqués à d'autres rapports sociaux, sont organiquement composés d'une dimension matérielle qui correspond aux places, aux fonctions, aux moyens matériels et techniques, aux accès aux ressources concrètes. Ils sont aussi composés d'une dimension symbolique faite de croyances organisées en doxas, qui fonctionnent à légitimer les positions matérielles asymétriques de sexe. Les rapports sociaux effectuent sans cesse un travail de production symbolique qui vise à justifier la distribution sexuée des places, des fonctions et des représentations, ainsi que leur trois principes de distribution. Par son inscription dans les pratiques sociales, la production symbolique contribue activement à la recomposition dynamique de ces rapports sociaux » (Haicault, 2000, p 48).

L'expérience sociale du quotidien

L'expérience sociale du quotidien concerne « tous les êtres humains, hommes et femmes, qui, au sein d'une même collectivité, produisent, reproduisent, transforment, expérimentent la société

pour vivre. De son côté, la société se nourrit et se construit par les actions individuelles et collectives des acteurs sociaux. Les activités variées s'inscrivent dans une diversité d'espaces. Elles sont aux prises avec la multiplicité des temps sociaux. Au jour le jour, la vie professionnelle et la vie familiale se construisent dans des configurations de situations et de relations. Les croyances, les modèles de comportement, les doxas tiennent une place importante dans les interactions, qu'elles soient professionnelles, familiales ou urbaines » (*Ibid.*, p 13).

La notion d'expérience développée par Haicault s'éloigne ainsi d'une conception rationnelle et logique : les familles produisent de l'organisation pour vivre et survivre mais « elles ne le font pas pour réaliser un projet de leur propre chef ». Ces organisations, « en partie reçues de la famille, de la culture, de l'histoire, en partie mises en place au cours de la vie, sont le fruit de négociations et de transactions où les rapports sociaux imbriqués, de sexe, de générations et de milieux sociaux, exercent leur plasticité ou leur rigidité » (*Ibid.,* p 22). La construction de l'expérience sociale se déploie dans la circularité d'un temps quotidien, à la fois codifié et imprévisible.

L'expérience sociale quotidienne s'appuie sur trois catégories qui s'imposent au fondement de la pratique sociale : le corps, l'espace et le temps. La vie quotidienne se déploie au gré des leurs interconnexions. A l'idée de configurations temporelles prenant en compte une diversité de temps sociaux, Haicault y intègre simultanément les dimensions spatiales et corporelles participant de l'expérience.

En tant que catégories de la sociologie, elles ont pour fonction de relier les acteurs et les structures sociales. Ainsi, « les éléments et les outils dont le sujet dispose sont collectifs et paraissent socialement construits (…) ils véhiculent l'information relative aux modes d'accès aux divers produits sociaux, ou encore des croyances dans des valeurs, dans des modèles de stratégies sociales, dans des visions du monde (…) Communs à un groupe social, comme des biens, des services marchands, des types d'emploi, ils sont également communs à une société à un moment de son histoire, comme les institutions et les cadres d'expérience que sont l'entreprise, la famille, l'école, la ville » (*Ibid.,* p 21) L'approche sociologique présuppose ainsi « le caractère social et interactif de l'expérience, qui est toujours immergée dans des relations à d'autres avec lesquels la société se fait, se refait, peut se défaire. Elle est prise dans des « cadres de l'expérience » (Goffman, 1993), préexistants et variés, dans des modes de pensée historicisés » (Haicault, 2000, p 21). Une doxa intériorisée très précocement, installe dans la pensée, voire dans le corps, une organisation symbolique du sens, qui n'est certes pas définitive. Cette perspective contribue à poser différemment la question du changement.

Par ailleurs, c'est aussi dans la sphère économique, dans la sphère politique et dans celle de la production doxique que se produisent et se recomposent constamment les différences sociopolitiques des sexes au travers d'un « mouvement incessant de remise en ordre de la société face à d'autres mouvements créateurs de « désordres » (*Ibid.*, p 28).

CONCLUSION : INDIVIDU, DISTINCTION DE SEXE, TEMPS SOCIAUX – CONCEVOIR LE MULTIPLE

Au terme de ce parcours « historico-sociologique », qu'en est-il de l'individu aujourd'hui, comment l'appréhender à l'heure de l'égalité de sexe et des temps sociaux hétérogènes ?

Actuellement, la sociologie s'oriente largement vers ce que Martuccelli (2005) appelle les « sociologies de l'individu », lesquelles sont souvent abordées, en France, dans une perspective relationnaliste (Corcuff, 2003). L'insistance y est mise sur le travail individuel, personnel que doit fournir l'acteur face aux effets de l'individualisation, source de différenciation profonde. Emerge alors de façon centrale le thème de l'identité, en particulier dans sa forme narrative, comme voie privilégiée d'inscription sociale de l'individu au détour de la subjectivité. Ce travail identitaire est vu comme celui d'une mise en cohérence personnelle, l'individu paraissant aujourd'hui être le niveau où se reporte la charge de la nécessaire articulation de l'hétérogénéité.

C'est notamment au travers des temps que se donne à voir cette hétérogénéité. Ils révèlent, par leur articulation problématique, les difficultés d'une expérience se déployant au sein d'une multitude « d'arènes » et de situations spécifiques (Heinich, 2001 ; Martuccelli, 2002 ; Kaufmann, 2004). Ils posent ainsi la question des rôles, démultipliés et dont les prescriptions paraissent dès lors confuses et même contradictoires. Temps et rôles se nouent autour des diverses activités et relations, dans des configurations de situation, au sein desquelles sont engagés les acteurs. Ils modalisent ainsi les « mises en jeu de soi » qui constituent l'expérience.

Cette modalisation est notamment sexuée alors même que le principe d'égalité de sexe suggère de les concevoir comme sexuellement neutres.

C'est ce que donne à voir la sociologie des rapports sociaux de sexe. En tant qu'effort de théorisation des enjeux que recèle la lutte féministe dans l'espace public, elle ouvre la voie à une sociologie du politique. Celle-ci met en évidence que le principe d'égalité révolutionne la représentation, la constitution même de l'individu et donc son appréhension. Elle montre, en effet, que la démocratie elle-même se fonde sur le principe d'une différenciation des sexes, celle-ci

apparaissant comme une condition de la citoyenneté. La dichotomie public/privé permet de n'aborder qu'un des termes de la dialectique identité-différence dans la volonté d'auto-gouvernement de la société par elle-même. Les différences de sexe et de génération sont évacuées dans la sphère privée, comme différences irreprésentables dans l'espace public parce qu'inscrites dans l'ordre de la nature (ou inscrites dans l'ordre de la nature parce qu'irreprésentables). L'idée de nature est directement associée à celle d'inégalité, de hiérarchie et donc de pouvoir et de domination ; l'une justifiant l'autre pour ne pas ressortir de l'ordre politique, public.

L'égalité de sexe ouvre, au contraire, à la dialectique, à la pensée de l'identité dans son rapport à la différence. Elle en appelle à une recomposition de la distinction public-privé, qui ne peut plus être articulée sur la base d'une dichotomie sexuée et temporelle. La question de la distinction de sexe et de génération réapparait peu à peu comme un enjeu social, après avoir été longtemps niée, négligée, laissant les familles sans support véritable. Elle ouvre pourtant « comme une interrogation vertigineuse, la question du sens que nous voulons accorder désormais à notre condition commune d'êtres mortels et sexués » (Théry, 2001, p 22).

Dans l'ordre du politique, l'égalité de sexe implique la « déconstruction de la construction des rapports de sexe » : « comment substituer à une 'construction sociale des sexes' inégalitaire une construction sociale de sexes égalitaire ? » (Collin, 2003, p 9). Comme le souligne Collin (1999 ; 2000 ; 2003), il ne s'agit pas de substituer une construction à une autre à partir de bases entièrement nouvelles. « Partant du Deux séculaire, qui préserve l'unicité de l'Un pour mieux mettre l'autre en position d'autre de l'Un, la déconstruction fortifie cet autre pour transformer son aliénation en altérité, et elle dissémine en même temps cette altérité. La déconstruction décentre, dénumérise : ce n'est la victoire ni du Un, ni du Deux, ni de la différence, ni de l'indifférence, mais leur rapport tendu. Elle est un mouvement » (Collin, 2003, p 10).

En même temps, la « déconstruction de la construction des rapports de sexe » invite à déconstruire aussi la centralité du travail. Celle-ci prolonge la dichotomie public/privé par celle de travail/famille : la division sexuelle des espaces et des rôles est aussi une division sexuelle du travail et des tâches. L'ensemble est coordonné au travers du temps industriel, ce « temps-mesure » de la productivité, appliqué à toutes les activités sociales, « contribuant à en exclure certaines et à en admettre d'autres » (Haicault, 2000, p 27).

Dans l'ordre du sociologique, qui n'est pas que descriptif même s'il convient de ne pas confondre les registres (Heinich, 2001), l'égalité de sexe induit la recomposition des rapports sociaux de sexe. Cependant, la doxa de sexe (Haicault, 1993 ; 2000) imprime une différenciation sexuée entre hommes et femmes, au travers notamment des rôles de sexe et des temporalités sexuées. Face à leur démultiplication contradictoire, n'offrant plus de supports et de définitions standardisés quant à la répartition des disponibilités mais, au contraire, enjoignant l'individu à s'investir dans chacun d'eux, celui-ci se voit contraint de bricoler comme il le peut l'étayage de ses disponibilités.

Le défi que pose aujourd'hui le processus d'individualisation, conjuguant égalité de sexe et hétérogénéité des temps sociaux, constitue ainsi un enjeu social majeur. Il implique, comme nous l'avons dit, de réintroduire la dialectique là où la dichotomie permettait de ne penser qu'un des termes. Il se pose dans le champ du politique – avec la pensée de l'autre et du différent dans la démocratie et avec l'idée de conciliation des temps sociaux dans la perspective de la pluriactivité humaine. En même temps il « met à l'épreuve » dans celui de l'expérience – exigeant de gérer ses disponibilités, ses mises en jeu de soi dans l'activité et la relation, au quotidien et dans le temps d'une vie, où au travers d'une reprise personnelle, subjective, de l'expérience du monde et des autres, l'on construit son individualité.

CHAPITRE II – L'EXPÉRIENCE DES PARENTS TRAVAILLEURS AUJOURD'HUI : DISPONIBILITÉS ET OUTILLAGE SOCIAL

Le chapitre précédent a permis d'identifier la gestion des disponibilités comme une épreuve de l'individualisation, problématisée autour des notions de pluriactivité et de déspécialisation des rôles. Non seulement les rôles sexués ne sont plus censés ordonner les disponibilités des unes (disponibilité permanente de la femme à la famille) et des autres (disponibilité cadrée de l'homme au travail) ; mais il semble, en outre, que la construction d'une individualité plurielle comme modalité contemporaine d'articulation individu-société renouvelle la notion même de rôle.

En effet, d'une part, la définition des rôles de parent, de citoyen et de travailleur fait l'objet de profondes transformations, par le biais du principe d'égalité de sexe mais aussi d'un processus transversal de responsabilisation individuelle et d'injonction à l'épanouissement personnel ; d'autre part, la multiplication des rôles dans lesquels est engagé l'acteur le contraint à un travail d'articulation (pratiques) et de conciliation (représentations) des investissements de soi. C'est ce que nous avons appelé « gérer ses disponibilités », en soulignant l'enjeu que constitue la construction de l'individualité.

En ce sens, gérer ses disponibilités ne se réduit pas à assumer des rôles et des activités exigeant un dévouement personnel. Bien plus, il s'agit aussi de les investir comme modalités de réalisation personnelle, nécessitant, par ailleurs, de les articuler à des moments de reprises personnelles, d'exploration de soi, passant par diverses voies. Comme nous le verrons, celles-ci n'implique pas nécessairement la solitude et ne sont pas que d'ordre cérébral : c'est aussi au travers du corps que se digère l'expérience du monde.

Ces considérations nous conduisent à appréhender l'individu pluriel, non pas à partir de rôles pré-définis mais par le biais des activités et des relations qui, au quotidien, mobilisent une implication personnelle, un investissement de soi et définissent ainsi une forme de disponibilité à articuler à d'autres.

L'identification des formes de disponibilité en jeu dans l'expérience des parents travailleurs (chapitre II) n'est pas fonction de leur caractère plus ou moins contraignant pour l'individu. Cette

perception est, par contre, opérante dans la manière dont chacun gère ses disponibilités (chapitre III). En outre, l'idée de disponibilité entretient des rapports complexes avec celle de relation de service. Le terme de service est d'ailleurs polysémique.

En sociologie, la notion de service a été associée à celle de travail, distingué entre travail professionnel et travail domestique, pour désigner un rapport inégalitaire. Dans la sociologie du travail, ce rapport est appréhendé au travers de la subordination d'un travailleur à l'égard de son employeur (Supiot, 1999 ; Gadéa, Lallement, 2000). Nous avons souligné comment la détermination collective d'un temps de travail standard avait permis de cadrer cette subordination, en même temps qu'elle était assortie de droits sociaux. La sociologie des rapports sociaux de sexe, dénonçant la triple centralité temps-travail-travailleur (Haicault, 2000) à laquelle s'était limitée la sociologie du travail, s'est alors attachée à analyser le travail domestique, proprement féminin et invisibilisé. Le rapport de subordination qu'il contient oppose la femme à sa famille, mari et enfants, au service desquelles elle se trouve. Et « l'expression temporelle » de cette subordination, c'est la « disponibilité permanente » (Chabaud-Richter *et al.*, 1985).

Ces analyses constituent sans conteste des avancées importantes, à différents niveaux. D'une part, elles soulignent la nécessité d'appréhender la vie sociale dans une perspective relationnaliste (travail professionnel-travail domestique ; homme-femme) ; d'autre part, elles donnent à voir l'enjeu collectif que constitue le temps dans la gestion des disponibilités, vecteur d'un cadrage normatif au travers duquel la société exprime la valeur qu'elle accorde aux diverses activités et relations humaines. Cependant, elles restent tributaires d'une perspective productiviste de la disponibilité, sous-tendue par un rapport dichotomique et inégalitaire.

Or, l'idée d'un individu pluriel invite à ouvrir l'analyse : à la fois travailleur, parent et citoyen, les disponibilités de l'individu en jeu dans l'expérience sociale sont démultipliées et recomposées. Le temps de travail et les rôles sexués ne constituent plus des opérateurs standards d'une gestion collective des disponibilités. Toutefois, les supports sociaux restent sous-tendus par cette conception industrielle de l'organisation sociale. Dès lors, les individus et les couples se trouvent confrontés à gérer leurs disponibilités, multiples, dans un contexte sociopolitique aux injonctions contradictoires. Celui-ci laisse les parents travailleurs dépourvus face à la recomposition des notions de travail, de parentalité et de citoyenneté quand, selon le principe d'égalité de sexe, hommes et femmes travaillent, ont des enfants et sont appelés à « se développer personnellement » comme citoyens.

Ces réflexions mettent en exergue l'enjeu que représente le temps, lequel ne se définit qu'au travers de la dialectique : il est tout à la fois division de la durée et mise en relation de moments

successifs (Wallemacq, 1991). Le temps mesuré par l'horloge permet d'organiser individuellement et collectivement l'articulation des diverses activités et relations humaines ; tandis que celles-ci déterminent les temps qui composent la vie sociale et personnelle. C'est au cœur de cette dialectique que se pose la problématique des temps sociaux et des supports de l'individu pluriel, entre expérience et projet politique, pour les hommes comme pour les femmes.

Ainsi, après avoir identifié les processus et les dimensions qui, au travers du temps et de la distinction de sexe, forgent l'individu moderne et sous-tendent la construction des rôles sexués, nous proposons maintenant une approche davantage inductive. D'inspiration phénoménologique, celle-ci accorde une attention particulière aux catégories de l'entendement et de la pratique (temps, espace, corps). C'est donc en analysant de manière approfondie les entretiens menés avec des parents travailleurs que nous cherchons à repérer les processus et les dimensions qui participent à la construction de l'individualité et des rôles sociaux.

Ce second chapitre fait état des « formes de disponibilité » qui apparaissent dans le récit des parents travailleurs et des supports sur lesquels ils s'appuient pour les articuler. Nous avons relevé six formes de disponibilité dont nous présentons, pour chacune, les dimensions et les enjeux. Par ailleurs, il apparaît que l'outillage socio-politique dont ils peuvent bénéficier est encore de type industriel : pensé à partir du travail, il continue à configurer les disponibilités en fonction des rôles sexués là où l'égalité de sexe suppose une déspécialisation. En ce sens, la gestion des disponibilités relève bien d'un enjeu social, nécessitant des supports adéquats et questionnant le sens collectif que nous accordons à ces différentes formes de disponibilité, participant, directement et par répercussion, au développement social. La question des supports sociaux relève bien d'une réflexion socio-politique plurielle.

Dans le troisième et dernier chapitre, nous approfondissons l'exploration des processus qui sous-tendent la façon dont chacun, au sein du couple, tente de gérer ses disponibilités. L'analyse s'y déploie sur trois axes. Ceux-ci correspondent aux dimensions sur lesquelles les rôles sexués organisent la dichotomie citoyen-travailleur/mère : les activités et les relations ; les rôles et les places ; les constructions de soi. Ils révèlent, en outre, les enjeux que constituent le temps, la distinction de sexe et la construction de l'individualité dans la constitution de notre vivre-ensemble à l'heure de l'individu pluriel.

I LES DIFFÉRENTS TYPES DE DISPONIBILITÉ

L'expérience des parents travailleurs prend forme au détour d'activités très diverses. Variables quant à leurs rythmes et leur intensité, leurs horaires et leurs durées, elles peuvent s'inscrire dans un lieu spécifique ou, au contraire, se déployer dans différents espaces. En ce sens, elles se définissent aussi quant à la manière dont elles se distinguent et/ou s'enchevêtrent. De manière générale, ces activités prennent place dans ce que l'on peut appeler des milieux de vie et mettent ainsi en présence, de manière effective ou virtuelle, différentes personnes entre lesquelles se tissent des relations de nature spécifique.

L'analyse des entretiens permet de repérer six types de disponibilité, six formes d'investissement dans des activités relationnelles, avec lesquels doivent jongler les parents travailleurs. Ils s'y confrontent au détour d'une mise en relation éprouvante entre subjectivé, intersubjectivité et objectivations. En effet, la manière dont elles s'articulent relève d'un processus tout à la fois personnel, conjugal et social, dans ses dimensions pratiques et symboliques. Ce processus configure la société dans sa forme historique, « transformant la nature de l'espèce vivante que nous sommes en une condition signifiante : la condition humaine d'êtres sexués et mortels » (Théry, 2007, p 130-131).

Les disponibilités, dont nous allons maintenant définir les contours et les enjeux, peuvent être distinguées selon qu'elles sont d'ordre professionnel, conjugal, parental, domestique, personnel[17] (à soi) et social (aux autres).

I. 1 La disponibilité professionnelle

La disponibilité professionnelle joue un rôle central dans la gestion de l'ensemble des disponibilités que mettent en œuvre les parents travailleurs. Elle répond à la fois à une certaine forme d'obligation, que l'on cherche à articuler avec d'autres nécessités de la vie familiale mais elle est aussi la manifestation d'une volonté, d'un souhait, s'inscrivant alors davantage dans une visée de conciliation avec d'autres investissements. Articulation problématique et conciliation harmonieuse sont ainsi les deux faces d'un même processus : celui d'un individu défini dans la multiplicité de ses investissements sociaux, parfois antagonistes, et qui tente d'y introduire un certain ordre, d'y définir un rapport au temps qui lui convient (De Conninck et Guillot, 2007).

17 Les disponibilités personnelles renvoient à des activités réalisées sans le conjoint(e) et les enfants mais pouvant impliquer d'autres personnes

Toutefois, il est vrai que ce sont davantage les femmes qui présentent le travail comme une volonté au-delà d'une obligation. Leur investissement professionnel est, pour la plupart d'entre elles, perçu comme un potentiel désinvestissement familial qu'elles s'évertuent à démentir (cf. le syndrome de la superwoman présenté au chapitre III). Nous avons vu, en effet, que la construction, au 19e siècle, d'un lien privilégié de la mère à l'enfant mettait, aujourd'hui encore, les femmes en porte-à-faux vis-à-vis de la société.

C'est essentiellement au travers des horaires de travail que se définit la disponibilité professionnelle, présentant des caractéristiques variables. Et ce sont justement ces horaires qui rendent plus ou moins difficile la conciliation travail-famille, comme l'ont montré nombre d'auteurs (Anxo et *al.*, 1998 ; Garner et *al.*, 2005 ; Vendramin, 2007 ; …) On peut en distinguer trois grands types configurant différentes formes de disponibilité : des horaires diffus ; des horaires variables, peu prévisibles et hors-standard ; et des horaires fixes et réguliers. Nous verrons, par ailleurs, que le lieu où s'effectue le travail a aussi une influence : hors du domicile, la disponibilité professionnelle inclut un temps de trajet plus ou moins long ; au domicile, s'accroit le risque de confusion.

En outre, comme toutes les autres formes de disponibilité, bien que dans des proportions variables, la disponibilité professionnelle est source de fatigue, signe d'une mobilisation personnelle, d'une mise en jeu de soi. Le corps est ainsi au cœur de la gestion des disponibilités. Enfin, nous n'abordons pas ici l'impact que peut avoir la disponibilité professionnelle de chacun des parents sur la gestion d'ensemble du couple, lequel fera l'objet du chapitre suivant.

Des temps de travail diffus

Diffus, sans horaire clairement déterminé, le temps de travail implique une très grande disponibilité professionnelle. Dans ce cas de figure s'y distinguent deux formes : être disponible aux opportunités et être disponible selon le travail.

Etre disponible aux opportunités

C'est par exemple le cas de Ramon, revendeur, qui ne quitte pas son GSM par lequel passe l'essentiel de ses opportunités d'achat et de revente. En semaine, comme en week-end ; en journée comme en soirée, il est presque constamment disponible par l'intermédiaire de son téléphone. Il n'a par ailleurs pas de ligne privée.

Sarah se trouve dans une tout autre situation professionnelle, si ce n'est qu'elle cherche aussi à être disponible aux opportunités. Avocate dans un cabinet, il est important pour elle d'être présente « *au moment où le dossier tombe* ». En outre, en tant que femme, elle peut facilement être l'objet « *de raccourci* », supposant qu'elle serait moins disposée qu'un homme à donner de son temps et de son énergie pour traiter un dossier. Elle s'entend démontrer le contraire, comme elle a pu le prouver en s'investissement sans réserve dans une affaire, peu de temps après son premier accouchement. Elle allaitait encore pourtant et tirait son lait « *dans les moments creux* ». Par la suite, quand elle devait repartir plus tôt le vendredi pour aller rechercher son petit à la crèche, « *au début* », elle « *rasait les murs* ». Elle a maintenant pris un peu plus d'assurance, notamment grâce à son mari. Au moment de l'entretien, elle était en congé d'accouchement pour son second enfant. Elle a obtenu deux mois de congé payé, en en ayant demandé trois, arguments à l'appui. Toutefois, elle téléphone régulièrement à son bureau et a déjà plaidé l'une ou l'autre affaire qu'elle connaissait mieux que son patron.

Etre disponible selon le travail

Pour certains, le temps de travail n'est pas non plus clairement déterminé, non pas tant en fonction des opportunités mais plutôt parce que la quantité de travail quotidienne n'est que peu prévisible. C'est par exemple le cas de médecins qui dépendent du nombre de patients peu prévisible ou qui doivent effectuer des gardes : « *j'arrive à 6h30-6h45 et je suis en salle d'opération jusqu'à 15h-16h au mieux mais c'est parfois jusqu'à 20 heures (…) les jours de garde, c'est parfois 24 heures sans dormir* (…) *deux soirs par semaine, j'ai des consultations, c'est jusqu'à 18h30 normalement mais je ne sais jamais dire, c'est parfois jusqu'à 20h30-21 heures* » (Samy). C'est aussi celui de chercheurs à l'université : « *dans le travail de la recherche, je pense que si on doit arriver quelque part, c'est donner beaucoup, beaucoup de travail, écrire des articles, ça prend du temps, c'est des colloques à gauche à droite, et qu'il faut vraiment le vouloir* » (Bérangère) ; de cadres de direction : « (…) *soirées y compris parce que il y a des réunions, parce que il y a des journées qui se finissent tard et on rentre la maison à 20 heures, 20h30* » (Basile). Ou encore celui d'indépendants ayant leur propre entreprise : « *Avant, j'ai collaboré avec d'autres architectes : quand tu quittes le bureau, c'est fini. Les horaires sont plus fixes même si j'avais déjà ma propre clientèle. C'est différent un bureau à faire fonctionner qu'un peu de clientèle où de temps en temps, il y a un week-end qui saute … Quand on gère un bureau, deux collaborateurs et qu'il faut faire tourner la machine, il n'y a rien à faire, on a des obligations qui font qu'on n'a pas le choix, on doit débloquer le temps pour avancer, on ne peut pas se permettre autrement …* » (Samuel).

Les temps de travail diffus sont sans doute davantage associés à un statut d'indépendant mais comme on vient de le montrer, cela peut être aussi le cas de salariés. D'autant que dans certaines professions, il n'est pas rare d'avoir un statut hybride (les avocats dans des bureaux ou des spécialistes en médecine dans des hôpitaux, par exemple).

Des plages de travail variables, peu prévisibles, hors standard

Si certains effectuent un nombre d'heure de travail régulier sur le mois, leurs horaires n'en sont pas moins variables. Ceux-ci leur sont communiqués avec un délai de prévenance lui aussi variable, souvent un mois à l'avance mais parfois moins : « *Les horaires sont donnés 2 mois, 1 mois à l'avance mais parfois 15 jours ou même une semaine avant »* (Samy). Cela pose évidemment des soucis pour gérer ses disponibilités : « *C'est pesant parce qu'on ne sait rien programmer, rien organiser* » (Samy) ; « *il n'y a pas de structure dans le travail, de pause horaire bien définie et alors on jongle vraiment quoi* » (Bertrand). C'est typiquement le cas pour les éducateurs, les infirmiers, les caissiers mais aussi les médecins travaillant dans des hôpitaux, …

La variabilité de leurs horaires vient de ce qu'il y a des gens absents qu'il faut remplacer mais aussi, paradoxalement, de la prise en compte des désidératas des salariés : « *dès qu'il y avait l'un ou l'autre qui prenait congé, ça commençait à prendre plus de difficultés pour faire les horaires, il faut les remplacer tout en ne remplaçant pas, faut avoir les dates de congé et tout … C'est un casse-tête à faire les horaires et un casse-tête à les assurer aussi* » (Bertrand).

Des horaires fixes et réguliers mais …

Un grand nombre d'interviewés, engagés dans des relations d'emploi et de travail très variés, ont des horaires réguliers et fixes. Cela facilite, sous certains angles, la conciliation des disponibilités. Toutefois, ce type de disponibilité professionnelle cadrée s'accompagne parfois de certaines particularités relativement coûteuses.

Ainsi, les horaires fixes peuvent exiger de travailler le samedi. Certes, cela veut généralement dire qu'un des jours de la semaine est libre. Cependant, il apparait que se maintient une distinction dans la signification que revêt la semaine et le week-end. C'est ce qu'évoque Cédric, « *le samedi, je travaille, elle pas (…) Ca me pompe, je perds une journée importante. J'aime bien quand je travaille mais je pars avec des pieds de plomb (…)* ». Sans doute est-ce d'autant plus marqué que le conjoint ne travaille pas

le samedi. Mais la différence est de toute façon imprimée par le rythme scolaire des enfants et, de manière générale, par nombre de temps sociaux.

Dans le même ordre d'idée, certains ont des horaires fixés sur des plages non conventionnelles. C'est par exemple le cas de Ludivine, qui travaille sur les marchés et commence donc très tôt ou de Viviane, serveuse dans un restaurant le week-end, ou encore de Marie-Anne, infirmière de nuit. Ces trois femmes sont satisfaites de leurs horaires qui leur permettent d'être plus largement disponibles pour leurs enfants. Il n'empêche qu'ils nécessitent par ailleurs certains aménagements, notamment un temps partiel pour Viviane et Marie-Anne ; mais aussi des supports extérieurs peu accessibles en dehors du cercle familial. Le travail de nuit imprime en outre un rythme relativement coûteux pour l'organisme.

Par ailleurs, la nature du travail peut susciter une disponibilité débordant les horaires fixés. C'est typiquement le cas de pédagogues – enseignants, conférenciers ou éducateurs. En ce qui concerne les enseignants et les conférenciers (Sylvie, Pilou, Cédric), le temps de préparation est laissé à leur discrétion. Nous verrons qu'il n'est pas toujours aisé de gérer ces temps, surtout que leurs horaires programmés, en phase avec ceux des enfants, laisse supposer une grande disponibilité parentale. Les éducateurs (Renaud, Lilo, Mara), quant à eux, s'investissent dans des projets relationnels qui les incitent parfois à prolonger leurs heures de travail. Ils peuvent, en outre, être tenus d'effectuer des stages résidentiels, qui les mobilisent « en continu » une semaine ou deux.

I. 2 La disponibilité conjugale

La montée des divorces et l'entrée dans l'ère du démariage, on l'a vu, accroit la distinction entre relation conjugale et relation parentale, celle-ci perdurant au-delà d'une éventuelle rupture conjugale. Cette situation est susceptible de conférer une plus grande importance à la disponibilité conjugale, au travers de laquelle se maintient le couple malgré « l'usure du temps » (Duret, 2007). En ce qui concerne les parents travailleurs, cette « usure du temps » se réfère davantage à l'intensité qu'à la durée : la fatigue n'est pas tant liée à la lassitude, qui peut s'installer avec les années, qu'à la diversité et à l'intensité des mobilisations de soi.

La disponibilité conjugale est celle qui fait vivre la relation amoureuse (binaire) au-delà de la relation parentale (tertiaire). Elle passe par « des moments à deux », des moments de partage et d'exploration des corps et des cœurs. Elle s'ancre ainsi dans les relations sexuelles et dans les conversations et les divertissements.

Sexualité et mises en jeu du corps

La sexualité est une des dimensions constitutives du couple. Particulièrement intime, elle n'a été abordée que par quelques interviewés. D'autres y ont fait seulement allusion en parlant de la séduction passant par le corps.

Certains ont ainsi mentionné les formes du corps comme objet de préoccupation. Cherchant à justifier le temps qu'ils consacrent à faire du sport, certains hommes y trouvent là un argument : « *Je le fais pour moi mais aussi pour ma femme : si je ne faisais pas de sport, je serais déjà une boule … pour qu'elle n'ait pas honte de son mari …* » (Philippe). Toutefois, « *cet argument ne semble pas la convaincre* ! » (cf. la section III. 3.). Pour certaines femmes, c'est au travers des effets de la maternité qu'est évoquée la séduction par le corps : « a*près le deuxième, j'ai perdu de ma masse mammaire et j'ai du mal à récupérer ma poitrine d'avant … Je dis à G. 'toi qui aime bien les gros seins …' »* (Viviane). Dans ce cas, le sport n'est d'aucun secours mais il existe aujourd'hui d'autres techniques pour modifier les formes du corps : « *il y a moyen de faire des implants …* ».

D'autres ont plutôt fait référence aux attitudes du corps dans le jeu de séduction : « *J'aime une femme séduisante. Ca m'excite quand ma femme attire d'autres hommes. Ca me plait quand ma femme se met dans un mouvement, une attitude, un comportement, dans un esthétisme tel que je la désire. Et qu'elle le fait pour ça. Ca, c'est mon machisme quelque part. Ca a un côté très mec mais moi je dis que ça a un côté très mec parce qu'on le décide : on dit que c'est le mec qui doit être comme ça. Mais j'ai rencontré des femmes qui sont comme ça aussi* »

Concernant les relations sexuelles, il semble bien que « la sexualité conjugale ne peut pas être détachée de la relation. Les différents domaines de la vie conjugale sont en interaction » (Duret, 2007, p 83). Ainsi, les entretiens font apparaitre une difficulté à laquelle sont sans doute confrontés la plupart des couples de parents. En effet, « la naissance des enfants induit souvent une réduction de la fréquence des relations sexuelles, mais si elle suspend le désir de l'homme de manière seulement temporaire, elle correspond davantage pour les femmes à un nouvel investissement qui peut modifier profondément leur rapport à la sexualité » (Ferrand, 2004, p 95). C'est ce qu'évoque Marie-Anne : *« J'avais trop donné et peut-être mal partagé ma disponibilité ».*

Nous reviendrons sur cette question dans le chapitre III.

Moments partagés

Outre la relation sexuelle, le couple existe aussi au travers de ce qui est vécu comme des « moments à deux ». Comme le dit Cédric : « *On a besoin de moments à deux : le petit c'est très bien mais il demande beaucoup d'énergie (…) Ca nous permet de nous retrouver vraiment nous deux ».*

L'occurrence de ces moments partagés varie fortement d'un couple à l'autre : certains les intègrent dans leurs pratiques quotidiennes, à l'intérieur du domicile tandis que d'autres les créent ponctuellement, à l'extérieur, en « *débloquant l'agenda* » (Samuel). Si les premières mettent davantage l'accent sur la conversation, celle-ci doit être distinguée des discussions visant à régler un problème.

Les moments partagés à l'extérieur du domicile prennent par exemple la forme de sorties, comme pour Cédric et Katty : « *On essaie, une fois par mois, voire deux mais c'est quand même rare, on met le petit chez les beaux-parents ou chez la sœur de Katty et on sort à deux. (…) Ca nous permet de nous retrouver vraiment nous deux, de bien s'amuser, de ne pas se dire Y. il fait quoi, il est où … C'est dire de penser à soi un petit peu* ». Philippe et sa femme font plutôt « *un mini-trip sans les gosses (…) comme elle adore voyager ».* Nous verrons que ces activités conjugales, comme le laisse entendre la dernière phrase de Philippe, sont vécues par les deux femmes comme une compensation à l'inégale répartition des tâches et des activités personnelles.

Chez Samuel, par contre, ce n'est pas tant vis-à-vis des enfants que de son travail qu'il doit se dégager pour vivre ces moments : « *Quand on fait un week-end de travail, le samedi soir on prend le temps de s'arrêter … ne fut-ce qu'aller manger, on est ailleurs pour prendre le temps de parler. Sinon, c'est vrai que c'est souvent entre les portes … Vraiment prendre le temps de s'arrêter, c'est important, que ce soit par des petites soirées comme ça ou alors un week-end complet. Alors on met les filles chez mes parents ou mes beaux-parents, et on part un jour ou deux, on décroche … (…) on regarde l'agenda, un week-end où on n'a rien, on se dit 'bon, ce week-end, on se le réserve* ». Rien n'est dit sur la manière dont la femme de Samuel vit ces moments, elle qui assume aussi la plupart des responsabilités familiales et n'a pas plus d'activités personnelles.

A ce propos, Bruno fait part du souci que cela pose dans son couple : « *Bien sûr, on a déjà envisagé de faire ça autrement mais l'objectif poursuivi ici, il est d'alléger l'organisation de la vie de famille et pas de trouver de nouvelles opportunités relationnelles ou spirituelles. Et moi, je ne suis pas très attiré par ça. Le problème, c'est que D., son offre c'est : 'si tu rentrais plus tôt, je pourrais faire plus de repassage, la maison serait plus propre, tu pourrais t'occuper des enfants, leur lire une histoire, t'occuper un peu des devoirs parce que moi, ce n'est pas vraiment mon truc …'. Moi, mon offre, c'est plutôt, si je pouvais arriver plus tôt, les enfants seraient au lit plus tôt*

et on pourrait prendre une baby-sitter et on pourrait aller au resto, passer un peu de temps ensemble etc. Nos deux offres ne se rejoignent pas. Donc, la discussion s'arrête assez rapidement. Il n'y a donc pas vraiment d'avancement à ce niveau-là »

Pour d'autres, les moments à deux font partie du quotidien et prennent la forme d'échanges, de conversation. A cet égard, tous soulignent le fait qu'ils n'ont pas la télévision comme une opportunité : « *On échange quand même pas mal : on n'a pas la télévision donc on se parle quand-même beaucoup, on échange sur des choses qu'on lit, romans ou autre … c'est très gai … c'est important dans la vie de tous les jours d'avoir ces moments-là avec J* . » (Marcine) ; « *je trouve que c'est un moment [la vaisselle] où on peut discuter (…) moi je préfère être devant l'évier que d'être devant la télévision. Devant la télé, on ne sait pas discuter, parce qu'on embête l'autre …* » (Marie-Anne). En négatif, les propos de Sarah vont dans le même sens : « *… il passait beaucoup de soirées seul mais d'un autre côté, quand j'étais là le soir, on regardait la télé à deux … ça ne me poussait pas vraiment à être plus présente* ».

Chez Marie-Anne, ces échanges conjugaux sont aussi favorisés par d'autres supports : son écartement prophylactique[18] associé au congé parental de son mari, mais aussi la prière. « *Comme le lundi, c'est congé parental, mais c'est aussi congé à deux, tu vois … un petit truc, un lunch, un petit truc sympa… c'est vrai qu'on est ensemble à ce moment là … même si c'est pour faire les courses, c'est le moment en couple et c'est vrai que quand les enfants ne sont pas là, tu as plus l'occasion de prendre la main, ou de donner un bisou, … là c'est différent quoi »* et « *c'est vrai qu'on prie ensemble, enfin, chaque soir… quand on est au lit, ou alors, on discute. C'est vrai que chaque moment … après la retraite, on nous proposait de prier en couple, chaque soir, que ce soit un quart d'heure, 20 minutes, par rapport à la journée. Alors c'est vrai qu'on prend ce temps là, mais en plus, on parle, tu vois, on parle un petit peu … ça suffit pour qu'il y ait un dialogue et je dirais plus ou moins dans la paix, même si on a un pardon à donner …. C'est vraiment un rendez-vous avec Dieu, un rendez-vous avec M. et … donc tous les soirs, on s'attend l'un l'autre ».*

I. 3 Disponibilité parentale

La disponibilité parentale croise trois perspectives : la satisfaction des besoins physiologiques des enfants ; la prise en charge effective d'enfants dépendants ; le coût personnel que représente la réponse à ces exigences.

[18] Infirmière, elle est écartée pendant sa grossesse

Le développement de l'enfant passe d'abord par la satisfaction de ses besoins physiologiques. Cette préoccupation fait l'objet d'appréciations personnelles fort variables. Toutefois, étroitement liées aux notions de rôle et de place, une tendance générale apparait : les femmes prennent davantage en charge ce qui relève de « l'intendance » au quotidien et accordent une plus grande importance que les hommes à l'hygiène, à l'alimentation et à l'habillement.

D'autre part, la dépendance des jeunes enfants implique qu'ils soient continuellement pris en charge. Cela pose la question des supports sociaux dont peuvent bénéficier les parents pour les y aider. Nous aborderons ce point dans la deuxième section de ce chapitre. Mais cela renvoie aussi à la manière dont, au sein du couple, se construisent les disponibilités de chacun de manière à assumer, au niveau du couple, cette prise en charge. Cette construction, tout à la fois personnelle et conjugale, décline de manière très diverse la « *priorité absolue* » que représentent les enfants pour tous les interviewés : concrètement, les femmes, en général, consacrent plus de temps à la prise en charge des enfants.

Ce temps de présence auprès des enfants influence la manière dont se construit la relation parentale, comme le souligne Samuel : « *Je pense qu'il n'y a rien à faire, le fait d'être un homme ou une femme, c'est déjà très différent. La disponibilité joue pour ma part un grand rôle : je le suis beaucoup moins qu'AS avec les enfants et de ce fait, la relation avec les enfants est très différente* ». La disponibilité parentale est ainsi porteuse d'un enjeu en termes d'égalité entre les sexes. Souvent plus grande chez la femme, elle contribue à lui conférer un pouvoir maternel, qui s'exprime à la fois sur le plan subjectif, « par l'attachement particulier qui bien souvent lie de façon privilégiée les enfants à leur mère » et sur le plan pratique et relationnel, « par la position de force qu'elle occupe pour autoriser une relation concrète du père à ses enfants » (Neyrand, 2004, p 6).

L'enjeu du temps passé avec les enfants apparait clairement dans les propos de certains interviewés. Ainsi, Bertrand souligne « *la chance* » qu'il a eu de « *plus m'occuper de mes enfants que ma femme* » : « *c'était au début avec Marine, trois jours semaine j'étais tout seul avec elle. Donc ça crée des liens, ça crée des choses qui font qu'il n'y a pas de disparités, il n'y a pas de jalousie ou de concurrence entre elle et moi … Puisqu'on a vécu tous les deux des choses fortes au départ, dès le départ on a vécu des choses* ». A l'inverse, Sylvie a souffert de son manque de disponibilité : « *Quand ils sont nés, moi, j'étais larguée, je prenais du Xanax … tandis que lui a bien pris les choses en mains : il leur donnait à manger, le bain, il s'en est occupé … Mais au début, c'était 'papa, papa' … moi, j'ai eu dur, j'étais un peu laissée sur le côté* ». C'est aussi ce qu'a connu Pilou, bien que « la concurrence » ne venait pas de sa femme mais d'un ami : « *Ca a été une grosse difficulté, comme lui [un ami] était ici tout le temps ici (…) toi, tu rentres du boulot, t'es crevé, tu n'as plus forcément le même engouement, le même enthousiasme à aller jouer (…) de voir comment lui était plus*

disponible et comme elle, elle avait 2,5- 3 ans … *à un moment, ça a été très dur pour moi, voir qu'elle s'accrochait à cette personne et qu'elle voulait parfois presque plus …* »

Enfin, s'occuper de jeunes enfants exige une mobilisation personnelle particulièrement éprouvante. Les sollicitations sont continues, contraignant à une présence active. Comme le dit Bertrand : « *on se centre sur les enfants et c'est vrai qu'on leur donne beaucoup, ils demandent beaucoup et on se fatigue quoi (…) il y a des moments où c'est ingérable parce qu'on est trop fatigué, trop dans nos problèmes ou parce qu'elles sont trop sciantes … en plus, on n'a pas toujours les termes pour expliquer et répondre à toutes leurs questions (…) c'est je crois la chose que j'avais le plus de mal, que j'avais moins bien cerné au moment où j'imaginais avoir des enfants …*». Et quand cela s'ajoute au travail : « *je dirais grosse fatigue au bout quatre ans d'affilée comme ça où c'est travail -- enfant, travail -- enfant, travail -- enfant, travail—enfant …pas de break entre, pas de … ».*

Hommes et femmes sont confrontés à cette difficulté. Cependant, la socialisation exerce une grande influence sur la manière dont se construit et s'éprouve, pour les unes et les autres, l'idée de disponibilité : « *lui a eu plus de difficultés à voir sa vie changer complètement, ses temps de loisirs se réduire … Moi aussi ça me manquait mais lui avait plus de mal au début. Il a eu une période un peu crise d'adolescence, à sortir à fond, etc. … comme pour se prouver qu'il n'était pas coincé pour le reste de sa vie* » (Alix)

Cette mobilisation éprouvante est fortement lié à la petite enfance et s'atténue lorsque les enfants grandissent, comme le remarquent Philippe et Maëlle : « *un samedi sur le mois, ma femme travaille, donc là, c'est moi qui m'occupe des enfants tout le samedi. Mais ça ne pose pas de problème parce qu'ils sont vraiment …je fais des activités avec eux, s'il fait beau, moi je suis toujours parti avec eux … je les fatigue moi, j'aime bien les fatiguer ! Sinon, s'il fait mauvais, on reste à la maison mais je ne dois pas tout le temps m'occuper d'eux (…) je fais un ou deux jeux avec eux puis byebye … je gère ma vie aussi à la maison* » (Philippe) ; « *maintenant qu'ils sont plus grands, je peux aménager plus mon temps pour eux aussi. Parce qu'ils sont plus débrouillards aussi …tu es moins devoir être tout le temps près d'eux … dans le bain, etc. …je dis 'vous allez à la douche, maman arrive dans 2 minutes', je veux dire, c'est beaucoup plus facile, c'est beaucoup plus gai quoi* » (Maëlle)

Ainsi, l'âge des enfants mais aussi leur nombre (de même que leur caractère) concourent à rendre plus ou moins difficile l'articulation d'ensemble. La disponibilité parentale se construit au travers d'un processus, depuis le désir d'enfant jusqu'à l'épreuve effective de la disponibilité : « *pendant le moment où on attendait, où on a commencé à vouloir des enfants et où elles arrivent, oh ben on reste un peu, enfin*

moi je suis resté un peu dans cette idée de présent, de disponibilité et puis quand elles arrivent, on est présent et parfois pas toujours disponible » (Bertrand)

Il apparait dans les entretiens que le passage entre un et deux enfants soit vécu comme particulièrement éprouvant : « *je remarque que dans mes collègues aussi, souvent, avec le deuxième … ça craque* » (Marie-Anne) ; « *à partir du moment où on en a deux, ne plus avoir une minute à soi à ce point-là, je n'avais pas imaginé, pas pensé que ce serait si difficile … déjà aussi jeune, autant de problèmes tout le temps (…) On n'a plus le temps de rien (…) je savais que ce serait ça mais je ne m'imaginais pas que ce serait ça tout le temps ! »* (Renaud). Pour certains couples, un troisième enfant ne parait, dès lors, plus envisageable : « *maintenant, on se rend bien compte, tant moi que mon épouse, que, dans la vie actuelle et dans le temps que nos boulots etc. nous prennent, en avoir plus que deux … ce n'est pas vraiment possible. Donc c'est plus ou moins notre objectif … »* (Basile). C'est aussi le cas chez Diane, où à l'impact d'un deuxième enfant s'ajoutent les difficultés du premier : « *je regretterai toujours la petite fille ou même un troisième garçon … et je dis à mon mari, si on les avait eu dans l'autre sens, le petit d'abord, qui lui est impeccable, bon, il a un sacré caractère mais on peut discuter, on peut le contenir, que le grand il n'y a pas moyen (…) Si on les avait eu dans l'autre sens, à mon avis, le troisième aurait suivi beaucoup plus vite, parce qu'on ne se serait pas rendu compte de la difficulté tout de suite. Maintenant on se dit non, et puis je deviens … je vais avoir 40 ans, on va s'arrêter là. Ils sont en bonne santé même si on a des problèmes avec B ».*

En outre, certains commentent les effets liés à l'écart entre les âges. Il apparait qu'avoir des enfants très rapprochés dans le temps ou, au contraire, « *écarter la courbe des âges* » soit difficile. Ainsi, pour Bertrand, « *c'est bien de les avoir si court parce que ça leur fait une bonne approche, elles s'entendent vraiment bien, elles jouent tout le temps ensemble et tout … mais d'un autre côté, je pense que c'est plus fatigant. Chaque fois que j'en parle avec d'autres personnes qui ont des enfants rapprochés, c'est le même constat : c'est très bien pour elles [ses filles] mais pour les parents, c'est un peu plus difficile quoi* ». Par contre, Bruno souligne que « p*our les parents, c'est toujours un investissement qu'on ne mesure pas trop d'écarter comme ça la courbe des âges … parce que s'occuper des enfants comme ça pendant des années, c'est un investissement très important. Surtout à l'heure actuelle où ça demande des compromis importants, des sacrifices, parce qu'on a des valeurs, il y a des choses qu'on veut faire et qu'on ne sait pas faire. En priorité, on s'occupe des enfants parce qu'ils le demandent, ils en ont besoin …* ». Il précise toutefois que « *R., la troisième, est arrivée plus tard parce que nous avons eu un problème relationnel dans la famille [dans le couple] … il y avait un couac, on était fort tendus, on ne savait pas très bien où on allait … et donc, il y avait eu un troisième qui aurait dû arriver plus tôt … il est passé … il est passé au travers, donc on l'a … on a fait un avortement et puis les choses se sont arrangées et R. est arrivée … disons naturellement, comme ça, c'était une suite tout à fait naturelle des événements* ».

I. 4 Disponibilité domestique

L'exécution des tâches domestiques du quotidien exige aussi une certaine forme de disponibilité pour laver la maison et le linge, repasser, ranger, cuisiner, faire les courses, gérer les comptes et « *les papiers* », entretenir le jardin, etc. Ces tâches relèvent du quotidien, non seulement parce que la plupart d'entre elles sont effectuées quotidiennement, mais aussi en raison de leur caractère répétitif. Elles ne font pas partie d'un projet dont on peut voir l'avancement, tel que la réalisation de travaux d'aménagement du domicile. Ces travaux participent aussi au confort domestique dont bénéficient tous les membres de la famille. Mais la satisfaction personnelle qu'ils peuvent procurer n'est pas du même ordre. Et s'ils peuvent aussi constituer une activité régulière, leur résultat est durable, cumulatif et finalement beaucoup plus visible. Ces travaux, qui s'inscrivent dans la durée, sont plutôt le fait de certains hommes. Leurs femmes y participent parfois, de manière ponctuelle mais s'occupent surtout des enfants pendant ce temps. Par contre, les tâches domestiques restent largement du ressort des femmes, même si certains couples manifestent des tendances plus égalitaires.

La place occupée par ces tâches tend à s'accroitre avec l'arrivée des enfants : les exigences domestiques des femmes surtout, notamment en matière de propreté, augmentent avec les enfants. C'est ce qu'explique Renaud : *« Avant les enfants, on faisait le ménage une fois tous les quinze jours, en alternance (…) puis, avec les enfants, H. a décrété que le ménage devait être fait toutes les semaines* ». Comme le souligne Kaufmann (2007) : « la subtile architecture des échanges conjugaux peut se trouver fortement déstabilisée par la mutation de l'un des deux partenaires », (Kaufmann, 2007, p 37) notamment du fait de « l'arrivée des enfants [qui] fait monter la pression, en densifiant les rythmes tout en exigeant davantage d'unité » (*ibid*., p 40). Apparait alors au grand jour le problème du « *seuil de tolérance qui n'est pas le même pour l'un et l'autre. Pour moi, il faut que la cuisine et la table du salon soient rangées. A part ça, la salle de bains, j'y passe dix minutes, les yeux encore fermés le matin, ça ne me stresse pas particulièrement … ».*

Face à ce différentiel d'exigences et, de manière générale, face aux divergences d'opinions et de pratiques qui surgissent dans le couple, deux grandes voies de résolution sont possibles : le plus exigeant ou le plus agacé des deux finit par assumer seul(e) la prise en charge de telle ou telle activité, visant ainsi à « effacer la dissonance et à reconstituer une unité personnelle » au-delà de la surcharge de travail (Kaufmann, 2007, p 46) ; ou, au contraire, il lutte, à force de discussions répétées, afin que se dégage un compromis satisfaisant pour les deux. L'engagement dans l'une ou l'autre voie dépend de nombreux paramètres (Kaufmann, 2007) : « la lutte contre les inégalités

domestiques ne peut pas ignorer qu'elle se heurte à d'autres 'raisons' (mérite et autonomie qui justifient certaines inégalités), que l'égalité n'est donc pas l'unique valeur qui structure les relations privées ou publiques » (de Singly, 2007, p 21). Pour certains, « c*e sont des discussions qui ne mènent à rien, des discussions qui s'emballent pour rien. J'ai essayé quelques fois mais ça ne change rien …à part s'énerver … maintenant ça va, on a trouvé son rythme et voilà* … » (Diane). Dans le couple de Renaud, « *ça a été très difficile à gérer »* mais ils sont parvenus à une solution satisfaisante pour l'un et l'autre : *« On a fini par prendre une femme de ménage, en l'occurrence, un homme ! (…) Le grand avantage, ce n'est pas que je ne doive plus le faire, enfin, c'est un avantage mais ce n'est pas la plus grand. Le grand avantage, c'est qu'on ne se dispute plus à propos du ménage* ».

Une autre caractéristique de la disponibilité domestique, c'est qu'en référence au modèle de la mère au foyer, elle parait à priori compatible avec la disponibilité parentale. Cependant, les entretiens montrent que les femmes qui prennent en charge la plupart de ces tâches cherchent à les réaliser quand les enfants ne sont pas là, c'est-à-dire pendant la journée, induisant une réduction du temps de travail. En outre, elles sont effectuées de préférence en semaine, dégageant le plus possible le week-end pour « *avoir une vie de famille* ». Chabaud-Richter et *al.* (1985) avaient déjà montré qu'en ce qui concerne le « travail domestique » des femmes, « le temps consacré à l'exécution d'une tâche est déterminé moins par ses caractéristiques propres que par le fait qu'elle est exécutée en présence ou non des autres membres de la famille. Ce temps est morcelé, précipité, lorsque les tâches se cumulent en présence des autres. Ce temps est plus continu, moins morcelé, quand les tâches sont remplies dans la 'tranquillité', en l'absence des autres ».

Par ailleurs, les femmes, plus nombreuses à prendre un congé thématique pour s'occuper de leurs enfants en bas-âge, assument alors davantage de tâches domestiques, ce qui n'est pas le cas des hommes dans la même situation.

I. 5 Disponibilité à soi

La disponibilité à soi passe par des activités réalisées sans les enfants et sans le conjoint. Cela ne signifie pas qu'elles soient nécessairement solitaires mais elles correspondent à un investissement de soi dont les ressorts se distinguent des relations conjugale et parentale. De manière générale, elles ne relèvent pas directement du fonctionnement familial. Répondant plutôt à un désir personnel, elles participent de la construction d'une individualité, n'empêchant pas qu'elles puissent avoir des retombées ou des visées collectives. Par ailleurs, elles peuvent être distinguées

selon qu'elles sont accomplies à l'intérieur ou à l'extérieur du domicile, et suivant leur caractère personnel ou collectif, induisant une certaine forme d'engagement. Associées à l'idée de ressourcement, au sentiment de soi, à un moment de reprise personnelle, elles semblent nécessaires pour pouvoir assumer les autres types de disponibilité. La section III du troisième chapitre revient en détail sur ces activités participant à la construction de soi. Nous pensons, en effet, qu'elles constituent l'un des enjeux majeurs d'une pensée de l'individu multiple.

I. 6 Disponibilités aux autres

Enfin, la disponibilité aux autres est celle que l'on accorde au réseau familial, constitué essentiellement de la famille proche et des amis. Elle prend souvent la forme de réunions familiales ou amicales auxquelles participent toute la famille, enfants et conjoints.

Elles se distinguent donc des activités personnelles bien qu'elles puissent parfois procurer un sentiment similaire. C'est ce que suggère Renaud : « *Quand on est invité dans la famille ou chez des amis, c'est positif … ça veut dire une après-midi où les enfants sont occupés avec autre chose : il y a plein d'enfants ensemble ou les grands-parents s'en occupent … Il n'y a pas les enfants sur le dos tout le temps, qui te courent … c'est plutôt souffler que vécu comme une obligation* ». Cependant, nous verrons que Renaud a, par ailleurs, grand besoin d'activités personnelles. Cédric et Katty parlent aussi de ces moments passés entre amis comme l'une de leurs activités favorites. Précisons toutefois qu'elles n'ont pas tout à fait la même signification pour l'un et l'autre. Cédric consacre beaucoup de temps à des activités personnelles qui procurent un sentiment de solitude à Katty. Les réunions entre amis sont alors, pour elle, une source de satisfaction, de plaisir. Mais ce sont surtout les sorties entre amis, sans les enfants, mais toujours avec Cédric, qui constituent, pour elle, des activités de ressourcement personnel. Nous y reviendrons.

Cette idée est aussi évoquée par Bruno mais, cette fois, sur le mode du regret. Il souligne, en effet, le manque de temps à consacrer à ce genre de rencontre, qui passe après le travail, les enfants et les activités personnelles : « *Quand on a beaucoup d'enfants, on est tenté de rapetisser l'environnement familial au microcosme de notre toit. C'est-à-dire qu'une famille, ça ne devient plus que les enfants et les parents (…) c'est un sacrifice énorme parce que ça assèche finalement le bol relationnel familial au sens plus large. On s'intravertit en fait au niveau familial et on s'appauvrit (…) Ca demande beaucoup de temps, énormément de temps … On a accordé une priorité aux enfants, et on laisse toujours du temps pour soi, pour le couple et pour soi-même. Et donc, à la fin de la semaine, il ne reste pas grand-chose* ».

Pour plusieurs hommes interviewés, la disponibilité aux autres est ainsi au bas de l'échelle des priorités. Ce n'est pas qu'ils ne lui accordent aucune valeur mais elle constitue plutôt une disponibilité résiduelle. En ce sens, elle entre en concurrence avec la disponibilité personnelle, laquelle est perçue comme devant déjà se négocier avec les disponibilités professionnelle, conjugale et parentale. C'est ce que souligne Philippe : « *Si on s'engueule, c'est uniquement par rapport à mon sport : je ne suis pas là le dimanche, ça pose un peu de conflit. Ma femme me dit : 'fais un effort, on doit aller chez ma mère'. Et c'est vrai que de temps en temps, je n'y vais pas mais parfois oui, et mamy attendra, j'arriverai après 2 heures. C'est un peu égoïste de ma part, sûrement, mais ça me permet de gérer tout le reste après (…) quand je rentre, je suis comme un agneau, je peux gérer et mettre de l'eau dans mon vin (…) De temps en temps, je fais des concessions mais quand elles sont indispensables. Exemple, on a un mariage dimanche prochain, ça m'emmerde mais c'est comme ça … mais pour des diners de famille, ça pas* ».

II L'OUTILLAGE DES DISPONIBILITÉS : LA QUESTION DES SUPPORTS SOCIAUX

Ces diverses formes de disponibilité sont mises en œuvre et articulées entre elles, au sein des couples, de manière variable. Divers facteurs concourent à cette variabilité. Parmi ceux-ci, les contraintes auxquelles les couples font face, notamment pour articuler le travail et la famille suivant la disponibilité professionnelle de chacun des parents ; et les supports dont ils bénéficient, en particulier la disponibilité des grands-parents et de la famille proche. C'est ce qu'à la suite de De Conninck et Guillot (2007), on peut appeler « l'outillage social ». Dans le cas des parents travailleurs, il s'agit en premier lieu du réseau familial que peuvent mobiliser ou non les couples pour prendre en charge leurs enfants.

Ces contraintes et ces supports sont en partie déterminés par les ressources financières et culturelles dont disposent les couples. Toutefois, elles se conjuguent souvent à ce que les parents considèrent comme des choix de vie. Elles sont ainsi filtrées par la subjectivité qui modalisent leur caractère contraignant et déterminé. Si les ressources financières interfèrent sur les articulations que peuvent opérer les couples – notamment sur les possibilités de recours aux différents dispositifs institutionnels en matière d'articulation travail-famille, peu rémunérés – c'est aussi en fonction d'une certaine « aisance » que les couples souhaitent conserver ou augmenter, pour eux-mêmes et leurs enfants. Par ailleurs, en matière de ressources culturelles, les rôles de sexe et les représentations d'un lien privilégié de la mère à l'enfant semblent traverser les différents milieux sociaux. Dans un contexte où se perpétue sous des formes renouvelées la

domination masculine, le pouvoir domestique, contenu mais réel, contraignant mais aussi gratifiant, place les femmes dans une situation ambigüe face au principe d'égalité. L'équivoque n'épargne pas les hommes face à « l'affirmation de leur rôle public et professionnel » (Neyrand, 2004). Cette ambigüité participe au maintien des inégalités entre hommes et femmes, lesquelles sont étroitement articulées aux inégalités sociales (Fagnani, 2001 ; Méda, 2001 ; Méda et Périvier, 2007). La question des inégalités de sexe est ainsi au cœur de la question sociale, interpellant la société dans son ensemble : si « l'inégalisation qui continue à discriminer les femmes dans le social n'est pas imputable à une volonté des hommes » (Tahon, 1995, p 217), le maintien d'un lien privilégié de la mère à l'enfant n'est pas non plus incriminable à une détermination féminine.

II. 1 La disponibilité des grands-parents et de la famille proche

Pour construire « un rapport aux temps qui leur convient » (De Conninck, Guillot, 2007), les parents travailleurs, utilisent des « technologies sociales » leur permettant de positionner leurs activités dans le temps (Rouch, 2007). Elles se combinent à un « outillage social », comme le fait de pouvoir compter ou non sur une tierce personne pour parer aux imprévus (De Conninck, Guillot, 2007).

Au-delà des divers services auxquels peuvent recourir ou non les parents travailleurs, l'aide procurée par la famille proche, et les grands-parents en particulier, leur est particulièrement précieuse. Ils sont un relais privilégié pour s'occuper des enfants : le plus souvent en combinaison avec d'autres modes de garde quand les parents travaillent ; presqu'exclusivement quand les parents sont de sortie et que les enfants sont très jeunes. Cette solidarité familiale manque fortement à ceux qui n'en bénéficient pas ou peu : « *les grands-parents sont assez loin des deux cotés, c'est encore une difficulté … alors on fait appel à un baby-sitter via mes élèves. Mais bon, ce n'est quand même pas la même chose et ça ne va pas toujours : l'autre jour, on avait quelque chose le vendredi soir mais c'était à la veille des vacances, ça n'arrangeait pas les élèves évidemment … mais alors c'est beaucoup plus compliqué parce qu'il faut trouver le temps de faire les trajets … ça a encore été parce que j'ai eu un créneau à la fin des cours, je suis vite allez le conduire puis revenir … c'était tout juste* » (Vincent).

Le support prodigué par les grands-parents varie considérablement d'un couple à l'autre.

Dans certains cas, plutôt rares, les grands-parents sont un prolongement des parents eux-mêmes, dans un rapport fusionnel. L'exemple de Maëlle est, à cet égard, éloquent. Elle a gardé un très mauvais souvenir de la garderie d'après l'école où elle devait rester tard. Aussi, « *je me suis toujours jurée que mes enfants n'iraient jamais à la garderie … J'ai un avantage, c'est que ma maman ne travaille plus*

(…) et elle a décidé de s'occuper pleinement de mes enfants. Donc, moi c'est vraiment le plus beau cadeau qu'elle pouvait me faire et les enfants lui rendent super bien aussi (…) Et je pense que notre vie, maintenant comment elle s'est construite et également la vie de ma maman, le fait que je sois tellement fusionnelle avec ma maman et que donc on s'occupe tellement de mes enfants, c'est dû au départ de ma sœur (…) Je vais dire, le plus beau cadeau c'était d'avoir mes enfants. C'était le plus beau cadeau pour mes parents aussi. Et puis on a construit autour de mes enfants … ». Plus généralement, c'est dans un rapport de continuité entre générations, sans pour autant être fusionnel, que prend place le support de ces grands-parents. Comme l'évoque Philippe : « *On a la famille derrière, donc ça c'est bien aussi. Les enfants voient souvent leurs grands-parents, presque tous les jours de mon côté puisqu'ils vont les chercher à l'école. Et ma belle-maman, c'est au moins une ou deux fois par semaine. Donc, de chaque côté, il y a une relation qui s'est faite, comme nous on a eu avec nos grands-parents à l'époque. Donc, on rétablit un peu le schéma familial que mes parents et les parents d'I. ont fait (…) Je crois que c'est important de reproduire un schéma si on le trouve bien* ».

Dans d'autres cas, les grands-parents offrent une disponibilité que les parents trouvent plus difficilement ailleurs. C'est par exemple le cas lorsque les parents ont des horaires de travail atypiques, incompatibles avec des services de garde (crèche ou accueillante d'enfants). Ainsi, Ludivine qui travaille sur les marchés part de chez elle à 6 heures du matin au plus tard tandis que son mari commence à 7 heures. C'est sa maman qui la garde, parfois depuis la veille, jusqu'à son retour, variable selon le lieu du marché et donc le temps de trajet (elle termine vers 12h00). De même, Marie-Anne, infirmière, pouvait aussi compter sur ses parents et sa belle-mère pour s'occuper de ses quatre enfants – et du ménage – quand elle travaillait le matin : « *Quand je faisais le matin, M. et moi, on partait en même temps et mes parents étaient présents, le matin. La maman de M. venait aussi (…) J'avais besoin d'aide, deux jours par semaine, maximum (…) C'est vrai que la personne qui était présente à la maison, restait en général soit pour nettoyer, soit faire du repassage, tu vois, des choses comme ça. Comme c'est des papys et mamys… ils sont cool. Oui, enfin, en général, j'allais les rechercher à l'école, ou alors, si jamais parfois, c'est 3 h ½ parfois qu'on termine, mais parfois c'est plus tard. Et c'est vrai que le temps de revenir… la personne qui était présente, ici, allait les chercher à l'école* ». C'est encore le cas de Bérangère ou de Régis, qui ont de très longs temps de trajets (2h30 par trajet pour Bérangère !) et dont les conjoints ont eux aussi des horaires étendus. La mère et la belle-mère de Régis prennent en charge le petit dès 5h40 jusqu'à son retour vers 17h30. Bérangère, elle, part à 6h30 et revient vers 19h30. La très grande disponibilité dont font preuve ces grands-parents est particulièrement appréciable puisqu'il est très difficile – ou particulièrement onéreux – de trouver l'équivalent sur le marché. Elle évite aux parents de modifier leur emploi du temps professionnel, comme d'autres y sont parfois contraints.

En effet, si beaucoup de grands-parents aident les parents dans la prise en charge des enfants pendant le travail, leur disponibilité est généralement restreinte et aléatoire. Ils ont d'autres activités et s'occuper des enfants n'est pas nécessairement la priorité : « *Le mercredi après-midi, ils vont chez mes parents mais ce n'est pas toujours assuré…* » (Sylvie). Le plus souvent, les parents mettent donc en place d'autres modes d'organisation – crèche, gardienne, activités extrascolaires, stages de vacances – auxquels suppléent les grands-parents en cas de souci ou pour faire les liaisons. Pour certains parents, c'est aussi un moyen d'éviter une trop grande dépendance vis-à-vis des grands-parents : « *Je suis contente d'être près d'eux, près de ma maman aussi mais je n'ai pas envie de créer trop de liens de dépendance parce que ça entraine d'autres choses aussi … et je n'ai pas envie que les enfants soient trop, trop en contact non plus … bien qu'il existe quand même des contacts mais pas … surtout dans leur manière de fonctionner à tous les deux. C'est ça qui me fait prendre cette décision-là* » (Marcine). Par ailleurs, attentifs à la sociabilité de leurs enfants, certains souhaitent qu'ils côtoient d'autres milieux d'accueil (crèche ou gardienne) au moins un ou deux jours par semaine : « *j'ai envie qu'elle ait d'autres contacts, qu'elle voit d'autres enfants* » (Ludivine).

Par contre, c'est le plus souvent aux grands-parents ou aux frères et sœurs que l'on confie les enfants lorsque les parents sont de sortie. Il semble très rare de faire appel à un baby-sitter : « *on ne fait quasiment appel qu'à la famille pour les garder … c'est quasiment toujours le même, c'est-à-dire les parents, mes beaux-parents ou de temps en temps un parrain ou l'autre … je n'ai pas encore eu besoin d'une personne extérieure à rémunérer pour venir garder mes enfants* » (Bertrand). De ce fait, les parents cherchent à limiter les sollicitations : « *des fois il y a plein de trucs le week-end mais on essaye de ne pas trop exagérer non plus* » (Noémie). D'autant que « *j'ai l'impression que le peu de fois qu'on a du demander aux parents, ben c'est fait par rapport à mon travail parce que je travaille et que ma femme ne peut pas les prendre en charge, la gardienne non plus et alors à ce moment-là, on demande aux parents mais donc ça veut dire que …on a pris un crédit, on va dire on a un crédit qui est pris et on ne peut plus l'utiliser …* ». Par ailleurs, quelque soit la disponibilité de la famille et l'envie de « *pouvoir souffler* », la plus grande majorité d'entre eux souligne que « *on ne fait pas des enfants pour les caser* » (Noémie). La récurrence de cette phrase est frappante. « *On doit déjà les mettre par rapport au travail plus encore par rapport aux loisirs ben … Finalement on les verra très très peu … Pourquoi les a-t-on faits ? Si c'est pour les mettre toujours à droite ou à gauche et ne jamais faire des choses ensemble, ben ce n'est peut-être pas la peine de les faire* » (Bertrand).

En général, les parents et les grands-parents parviennent donc à trouver un mode de relation qui les satisfait, entre autonomie et dépendance, aide et plaisir. Toutefois, dans certains cas, la

disponibilité relative des grands-parents peut être difficile à comprendre et à accepter. Ainsi, la femme de Renaud en veut beaucoup à ses beaux-parents qui « *ne travaillent plus mais sont moins … plus à trouver qu'ils ont déjà fait leur boulot de parents, qu'ils ont travaillé toute leur vie et qu'ils n'ont pas envie spécialement que chaque fois qu'il y a des vacances, de se taper les petits-enfants systématiquement … Moi je trouve ça légitime, ils ont fait leurs enfants, s'en sont occupés et ne sont pas obligés de garder les enfants de leurs enfants (…) C'est vrai que ma mère s'occupe plus du fils de ma sœur parce qu'elle l'a toujours surprotégée (…) Ma mère vient ici si elle doit les garder tandis que les parents d'H. gardent les enfants chez eux et ils ont plus organisé leur vie à dire c'est normal d'avoir les petits-enfants à la maison* ». Pour Marie, la situation se présente tout autrement puisqu'elle n'a plus ses parents. Par contre, elle aussi évoque une différence dans la disponibilité de sa belle-mère, gardant plus souvent les enfants de sa fille que de son fils (les enfants de Marie). Mentionnons encore le cas de Max : partis en couple « *à l'aventure* » en Ardenne, ils s'étaient éloignés de leur famille et s'étaient toujours « *débrouillés tout seuls* ». Jusqu'à ce que sa belle-mère, remariée, vienne habiter près de chez eux. « *Ils disaient qu'on était leur seule famille (…) Un jour, l'ainée était malade, moi en formation et ma femme travaillait, on était coincés, quoi, et on leur a demandé de garder la petite. Et eux ont dit non ! (…) Moi, je vous dis, le catholicisme, c'est la valeur, c'est aider, c'est la famille … Moi, je suis loin, ma sœur qui loue ma maison a un problème, je vais jusque-là, je fais 120 bornes ou je passe le week-end pour l'aider. Donc, on est plutôt à ça …et on ne pensait pas avoir un non de la famille directe (…) ils n'avaient pas de bonnes raisons parce qu'ils sont prépensionnés tous les deux, donc ils n'ont rien mais … ».*

Les grands-parents ne sont donc pas toujours disponibles. Toutefois, ils offrent, en général, un support privilégié aux parents travailleurs. La solidarité familiale est encore vive, tant du coté de l'offre que des attentes. De leur côté, les parents travailleurs tiennent à être disponibles pour leurs enfants et, la plupart du temps, s'en occuper eux-mêmes quand ils ne travaillent pas. Toutefois, ce souhait est en même temps source de frustrations et de tensions : les petits enfants exigent un investissement personnel important et éprouvant, surtout lorsqu'il se conjugue au rythme qu'imprègne le travail.

II. 2 Des ressources et des choix de vie

La gestion des disponibilités au sein du couple est en partie déterminée par les ressources financières et culturelles dont celui-ci dispose. Excepté certaines situations particulièrement précaires, ces facteurs objectifs ne permettent pas de définir le type de configuration adoptée : passés au filtre de la subjectivité, leur caractère contraignant se distille de manière très variable. Ainsi, le niveau de revenus nécessaire au fonctionnement familial fait l'objet d'appréciations très

diverses. Ce qui apparait comme une priorité ou un besoin à certains, constitue, pour d'autres, une option facultative, voire impensable. En outre, ces considérations peuvent changer au fil du temps pour une même personne ou un même couple. Par ailleurs, la question du partage des rôles et des places entre homme et femme est loin d'être épuisée par une explication en termes de milieux socioculturels, même s'ils tendent à les orienter.

Dans les entretiens, différentes options de conciliation des disponibilités sont évoquées et évaluées, notamment d'un point de vue financier.

Un contrat à temps partiel

Pour certains, cette option est jugée impossible même si souhaitée : « *mon rêve, c'est de travailler à mi-temps mais ce n'est pas possible financièrement. Alano, lui, s'il pouvait ne pas travailler du tout et vivre de sa passion, la musique …* » (Alix).

D'autres y ajoutent un autre critère, lié à l'emploi, ne leur permettant pas d'y avoir recours : « *je suis obligée de travailler à temps plein parce qu'on vient d'acheter la maison … ce serait mieux un ¾ temps mais si je veux assurer mes arrières pour l'ancienneté, je suis obligée de faire un temps plein* » (Sylvie).

D'autres encore font davantage référence au confort, au « train-de-vie », qui nécessite de continuer à temps plein : « *Moi, j'ai toujours dit, si j'avais un mari qui gagnait bien sa vie ou si j'avais un confort de vie qui fait que je puisse me permettre de travailler à mi-temps, j'aurais travaillé à mi-temps* » (Maëlle) ; « *oui, je pourrais l'envisager mais je pense que de nouveau, probablement par rapport à ce que l'on voudrait comme vie, on ne peut pas non plus être tout les deux à 4/5è et tous les deux à faire le minimum au niveau boulot. Je crois qu'il y en a un qui doit vraiment faire plus à ce niveau-là. Maintenant, si on est décidé d'être tous les deux à 4/5è, je pense qu'on pourrait très bien adapter une vie qui correspondrait et qui pourrait être probablement tout aussi heureuse et confortable mais avec d'autres choses, d'autres choses, moins de choses, voilà* ». Notons que dans ces deux derniers cas, la réduction du temps de travail semble davantage envisageable pour la femme. Ce à quoi s'oppose Diane : « *c'est un choix aussi, je pourrais me dire je travaille moins ou je fais un mi-temps ou …je n'ai pas envie de ça non plus donc … je dis non, je leur en voudrais, je leur en voudrai à un moment ou à un autre en disant 'j'ai sacrifié une partie pour vous' et je ne veux pas ça, donc je crois que temps qu'on arrive à s'en sortir (…) Je veux travailler ne fut-ce que pour moi, pour eux aussi parce qu'on a un certain train de vie que je ne veux pas diminuer donc il faut travailler tous les deux, et en même temps c'est ce qui permet de leur offrir des vacances et d'offrir ce qu'ils veulent aussi, donc voila* ».

Des congés thématiques : congé parental, crédit-temps, pause-carrière

Plus largement utilisé parmi les interviewés, notamment par les hommes, ces options[19] occasionnant une perte de revenus mais limitées dans le temps, sont souvent précédées d'une épargne.

Ainsi, Bertrand, qui a deux filles, a pris un congé parental pendant 6 mois à temps plein[20]. Pour lui, avoir « un peu d'argent sur le côté » est indispensable : « *ici, ça fait quand même cinq mois que je subis une grosse perte financière quand même et ça commence à devenir très très difficile de boucler quoi. Donc, au départ il y avait la petite …, il y avait un peu d'argent sur le côté qui nous a permis …Mais sans argent sur le côté, ce n'est pas possible à faire. C'est bien gentil les propositions que le ministère fait de pause parentale et tout ça, c'est bien gentil …*».

Renaud, quant à lui, en est à sa deuxième « pause-carrière », à mi-temps. Dans les deux cas, il a compté avec ses économies. Il souligne, par ailleurs, leur caractère peu dépensier : *« C'est une pause carrière. J'ai déjà fait ça il y a un an et demi pour faire tout le haut de la maison. Mais il reste la salle de bains à finir et le hall. On a droit à 5 ans sur l'ensemble de sa carrière. Donc, je vais prendre mi-temps pendant 6 mois d'affilée (…) et ça va me permettre d'étaler ça longtemps et c'est un rythme qui me convient bien. Je ne suis pas très dépensier, je n'ai pas besoin de m'acheter une grosse voiture et des tonnes de truc. Ni l'un ni l'autre on n'est très dépensier. Quand on part en vacances, c'est avec une tente et un vélo et ça ne nous coûte rien. Donc, dès que j'ai un peu de sous sur mon compte … voilà. En salaire, c'est plus que la moitié d'un temps plein, plus le complément de la pause carrière et avec un petit peu d'économies, je peux tenir facilement 6 mois* ».

Marie-Anne, elle aussi, a pris plusieurs congés thématiques suite à ses cinq maternités. Après son deuxième enfant, elle a réduit son temps de travail contractuel à ¾ temps. Par la suite, elle a plutôt eu recours au crédit-temps parce que, comme elle dit, « *financièrement ce n'était pas ça quoi, il fallait faire un choix* ». Son choix est d'avoir beaucoup d'enfants[21] et de chercher à réduire fortement son temps de travail, voire de cesser temporairement son activité professionnelle, tout en conservant un revenu et l'opportunité de la reprendre : « *j'aurais voulu prendre une pause carrière, mais vu que j'étais en crédit temps, ce n'est pas compatible. J'ai téléphoné à l'Onem, et je me suis dit : « zut » Parce*

[19] Pour un inventaire de ces « dispositifs institutionnels d'articulation travail-famille » en Belgique, cf. Fusulier B. *et al.*, 2008 ; plus généralement concernant les congés thématiques en Belgique, voir le Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale
http://www.emploi.belgique.be/defaultTab.aspx?id=534

[20] Le travailleur peut bénéficier de trois mois à temps plein (fractionnable) pour chaque enfant, rémunéré par un forfait de 726,85 € (index au 1er septembre 2008), cf. Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale

[21] Marie-Anne et son mari ont six enfants aujourd'hui ; lors de l'interview elle était enceinte de leur cinquième.

qu'il n'y a que ça. Parce que j'étais prête à rester un an ou deux au moins à la maison … je dois encore me renseigner pour voir si je peux combiner congé parental, étalé sur un an ou deux, avec le crédit temps, pour alléger vraiment … ». Ce souhait d'une plus grande disponibilité parentale est aussi présent chez son mari, en congé parental à 4/5è pendant 18 mois : « *C'est vrai que M. a fait aussi des choix, qu'on a fait le choix ensemble du congé parental. L'autre jour, on rigolait, il me disait, oui, je passerais bien à 4/5 après. Tu vois, donc je pense que …comme, il y est, il y est ».* Ainsi, l'aspect financier est évoqué assez vite, sans pour autant mentionner d'économies préalables. Toutefois, le souci financier semble perdre du poids dans la balance travail/famille au fur et à mesure de l'arrivée des enfants.

Garde à domicile

Certains parents ne peuvent pas compter (totalement) sur les grands-parents pour s'occuper de leurs enfants pendant qu'ils travaillent. Ainsi, Diane doit trouver une solution pour les après-écoles ; Viviane, pour les week-ends. Elles l'ont trouvée en recourant, partiellement, à une garde à domicile. Au-delà de l'aspect financier de cette solution, leurs récits mettent en avant, d'une part, l'envie profonde de continuer à travailler ; d'autre part, le support d'autres ressources, telles que l'aptitude à organiser, à rebondir sur des opportunités, à trouver et combiner diverses solutions, …

Ainsi, Viviane travaille avec son mari dans leur restaurant les vendredi et samedi soir et le dimanche midi. Pour son premier enfant, elle a beaucoup compté sur ses parents mais à la naissance du deuxième, ceux-ci n'ont plus pu l'aider de manière systématique. Cette situation mettait en question son travail au restaurant, auquel elle tenait énormément : « *il faut que je m'organise pour pouvoir reprendre le boulot* ». Opportunistes, ils ont « *choisi comme parrain et marraine les parents de ma belle-sœur, la femme de ma sœur, qui voudraient être grands-parents mais qui n'ont pas l'opportunité* » (vu l'homosexualité de leur fille unique). Ceux-ci prennent les enfants un week-end sur deux, du vendredi soir au dimanche début de soirée. L'autre week-end, c'est « *une baby-sitter attitrée pour le vendredi et le samedi soir. Elle dort ici et repart en fin de matinée, comme ça elle a les journées libres. Et une en extra pour le dimanche midi* ». Cela nécessite de l'organisation : « *je fais mon planning à peu près une fois par mois pour savoir qui garde le week-end … il a sa gestion du personnel au resto, moi j'ai ma gestion du personnel point de vue baby-sitting !* ».

De son côté, Diane a engagé deux « *taties* » pour reprendre les enfants après l'école, commencer les devoirs et donner les bains. L'une le mardi, l'autre le jeudi. Le lundi, son mari ne travaille pas et peut les reprendre (il travaille le samedi). Le mercredi après-midi, ses parents les prennent en

charge. Le vendredi, elle finit un peu plus tôt pour reprendre les enfants après leur cours d'anglais donné dans les locaux de l'école : « *c'est très pratique ! Le lundi aussi le grand a un cours de karaté dans les locaux de l'école … avant, je ne pouvais pas les inscrire à un sport parce que je ne savais pas aller les conduire et les rechercher* ». Toutefois, si les enfants sont malades, « *toute la journée, ça devient cher … à ce moment-là, je préfère prendre congé et rester avec lui plutôt que de payer quelqu'un toute la journée* ».

Support domestique : « prendre une femme d'ouvrage »

Recourir aux services d'une « femme d'ouvrage[22] » fait l'objet d'appréciations forts diverses. Les couples avec un enfant y ont rarement recours tandis que c'est plus souvent le cas lorsqu'ils ont deux enfants. Les couples les plus égalitaires en cette matière considèrent y gagner en « qualité de vie », ne devant plus – en tous cas moins – s'en soucier. Par contre, pour les femmes qui en assument seules la charge, apparait souvent un niveau d'exigence tel que le service ne suffit pas.

Pour certains, c'est une des solutions adoptées – ou envisagée – pour continuer à travailler à temps plein. « *Si je reprends à temps plein, je prendrai quelqu'un parce que aussi non je ne m'en sors pas* » (Noémie) ; « *j'insiste de plus en plus … ma femme se demandait s'il fallait dépenser des sous pour ça mais maintenant, on a décidé d'en prendre une. On va commencer pendant son congé de maternité pour voir la dame, la connaitre … Non maintenant, on va prendre quelqu'un, avec le deuxième, puisqu'on veut tous les deux continuer à temps plein. C'est un luxe mais ça dépend de ce qu'on veut … si on veut une qualité de vie. Et on n'a pas d'autres dépenses, je n'ai pas besoin d'un nouveau GSM toutes les semaines ou elle d'un coiffeur …* » (Ben). L'aspect financier est ainsi souvent évoqué ou sous-entendu « j*'ai une femme d'ouvrage qui vient 4heures par semaine … c'est un peu juste. Une semaine elle fait le bas, moi je fais le haut et la semaine suivante c'est le contraire. Donc moi je me permets, c'est plus léché je vais dire et elle, c'est plus en profondeur*» (Diane).

A l'inverse, comme on l'a déjà mentionné, les femmes qui ont réduit leur temps de travail assument généralement ces tâches, aidée ou non par leur conjoint. Ce qui n'est pas le cas des hommes dans la même situation.

Une ou deux voitures ? L'impact du lieu de résidence

Suivant le lieu de résidence et donc le parcours résidentiel, avoir une voiture peut sembler indispensable. En outre, en avoir deux facilite l'organisation et favorise l'autonomie de chacun.

[22] Cette activité professionnelle est à tel point associée au féminin que même lorsqu'il s'agit d'un homme, on parle de « femme d'ouvrage » : « *On a pris une femme d'ouvrage, en l'occurrence un homme* » (Renaud)

Cependant, la voiture est nuisible pour l'environnement et coûte cher, deux désavantages qui influencent les choix de certains couples.

Ainsi, Marcine et sa famille habitent « *en ville, à L. où j'exerce [elle est médecin dans une maison médicale]. Pour éviter les trajets et on a revendu notre voiture. On fait tout à vélo (…) je fais les visites [des malades] à vélo (…) la nuit aussi, les jours de garde … »*. Habiter en ville correspond à leur sensibilité écologique. Toutefois, « *je sentais que j'avais besoin de campagne et pour les enfants aussi, pour qu'ils puissent vivre ce que j'ai connu, jouer l'un chez l'autre, etc. Ici, le quartier est sympa mais on a quand même peu de contact avec les voisins, ce n'est pas la même mentalité. Puis, en ville, il y a les voitures, les gaz d'échappement juste à la hauteur de la poussette, ce n'est pas très gai pour un enfant même s'il y a de chouettes activités point de vue culturel »*. Quand l'opportunité de racheter la maison de sa grand-mère, située dans le village de son enfance, s'est présentée, ils ont peu hésité : « j*e suis donc contente de retourner à O. pour avoir déjà une vie sociale mais j'avais quand même un peu peur point de vue trajets. On n'avait pas envie de changer d'optique »*. Ils ont donc trouvé un compromis *: « on va quand même racheter une voiture pour les jours où j'ai des consultations. Sinon, on prendra tous les deux le train … et on a trouvé une gardienne sur le trajet* ».

Dans le cas de Renaud, ne pas habiter en ville et avoir une voiture n'est pas ce qu'il souhaitait à priori : « *j'ai vraiment eu du mal à quitter Bruxelles, beaucoup de mal. J'ai toujours été bruxellois et H. aussi. Je suis né là-bas et j'ai toujours habité plus ou moins dans le même quartier »*. Toutefois, cherchant à acheter une maison, leurs exigences et leur budget les ont conduit à se décentrer : « *on a cherché une maison à Bruxelles pendant un an et demi et on s'est rendu à l'évidence que … H. voulait absolument un grand jardin. Moi, je voulais un bureau et une chambre pour chaque enfant. Donc Bruxelles, ce n'était pas possible … et encore, ici, ça a été tout juste ! Maintenant, on ne pourrait plus et on a vraiment eu du bol : le propriétaire, on l'a embobiné et on a eu la maison a un prix que l'on pouvait. Ca fait trois ans et demi »*. Ils en sont, eux aussi, arrivés à un compromis : « *On a une voiture et je fais les trajets en train-vélo : j'ai un petit vélo pliable. La gare est à 2 minutes de la maison et il y a 35 minutes de trajet. Ce n'est pas abominable mais j'ai toujours habité à moins de 10 minutes de mon boulot ! (…) Quand je fais des permanences le soir, je prends la voiture mais H. peut revenir en vélo de son boulot ou alors son père la ramène avec les enfants* ».

Pour Noémie, par contre, n'avoir qu'une voiture correspond d'abord à un souci financier. Toutefois, « *à un moment donné, je m'étais dit 'il me faut une voiture, il me faut une voiture'. C'est aussi parce que je suis en congé parental. C'est vrai que quand on est à temps plein, on n'a pas besoin d'une deuxième voiture puisqu'on travaille au même endroit. Mais je ne me vois pas rester ici toute la journée, je deviens folle, parce que bon, tu vois bien, ce n'est pas évident, on est un peu en retrait etc., si je dois faire deux trois courses …* ». Elle pense alors à la voiture de son père qu'il n'utilise pas beaucoup : « *je suis fort, fort fière parce que je ne voulais pas demander au début, je mordais sur ma chique. Et bon un jour, j'ai dit bon tant pis je vais demander à*

mon père ! Et il n'y a pas de problème … c'est vraiment bien parce que si en plus on devait payer une deuxième voiture. Donc maintenant, presque toutes les semaines, j'ai la voiture un jour ou deux, suivant si j'en ai besoin ou pas ».

En ce qui concerne Ben, avoir deux voitures « *c'est un petit peu …un sentiment de luxe (…) parfois on se dit que c'est un scandale pour l'écologie* ». Mais cela ne suffit pas à les convaincre de changer : « *on est heureux comme on est. On a deux voitures : elle, ça lui permet d'aller à la gare en 5 minutes plutôt que 25 et moi, ce n'est pas possible d'aller en train jusqu'à* R. *et en plus j'en ai besoin pendant la journée* »

II. 3 L'outillage des disponibilités : une réflexion sociopolitique plurielle

Au fil de ces différentes considérations, il apparaît que la gestion des disponibilités mise en œuvre par les parents travailleurs s'opère dans un contexte sociopolitique au sein duquel ils cherchent des supports.

Parmi ceux-ci, l'aide des grands-parents semble souvent inégalable. Essentiellement pour pallier un service particulièrement coûteux, voire inexistant (heures hors standard) ou assurer la jonction avec d'autres modes de garde. Cette situation pose la question des supports collectifs à mettre en œuvre : faut-il chercher à accroitre l'offre en matière de garde d'enfants, tant du point de vue du nombre de places que de la flexibilité des horaires pour répondre aux exigences du travail, sans revoir en même temps la norme du temps de travail ? Comment ne pas prendre aussi en considération la situation des employés de ces services, eux-mêmes souvent parents, sur lesquels se reporte alors le poids d'horaires dont la flexibilité devient sans limite ? Tendre vers une collectivisation plus large de la prise en charge des enfants dans un souci de bien-être, de développement tout à la fois des enfants, des parents et de la société dans son ensemble, nécessite de repenser les valeurs autour desquelles s'organise le fonctionnement social. Et c'est notamment en déconstruisant la centralité du travail que peut être menée cette réflexion constituant l'un des défis majeurs de l'individualisation contemporaine.

En outre, l'aide des grands-parents est aussi souvent requise pour s'occuper des enfants quand les deux parents ont une activité occasionnelle (qu'elle soit liée au travail ou « aux loisirs »). Dans ce dernier cas, les parents préfèrent généralement faire appel aux grands-parents (ou à la famille

proche) plutôt qu'à un baby-sitter. Hormis le fait que cette dernière option soit payante[23], il semble bien que c'est aussi du point de vue relationnel que cela se joue. Sans doute est-ce à prendre en considération : c'est aussi là que se tisse le lien social, dans les nouveaux plis de la solidarité familiale, non plus obligée et « allant de soi » mais volontaire et subtilement configurée entre autonomie et relation privilégiée.

Par ailleurs, les parents travailleurs, hommes et femmes, se montrent intéressés par des « dispositifs institutionnels d'articulation travail-famille » (Fusulier *et al.*, 2008) leur permettant, temporairement, de réduire leur temps de travail ou de ne plus travailler. Ils soulignent cependant leur faible rémunération. Ces supports institutionnels relatifs au travail et à l'emploi sont porteurs d'enjeux fondamentaux en matière de gestion des disponibilités, qui débordent largement le seul souci de garde des enfants. Pour éviter les multiples pièges tendus par la profonde empreinte des rôles sexués sur les temps, les espaces et les corps ; pour rendre effective l'égalité de sexe et prendre acte de la pluriactivité, ces supports nécessitent d'être intégrés dans une politique d'ensemble des temps sociaux. Ils restent encore marqués aujourd'hui d'ambigüité, n'abordant pas véritablement la question de la filiation et des disponibilités comme un enjeu pour la société dans son ensemble – au-delà des seuls parents travailleurs et de leurs difficultés en matière de garde pendant le travail.

Cette réflexion d'ensemble ne peut d'ailleurs manquer d'intégrer la question de la disponibilité domestique et des inégalités sociales (notamment intrasexes) que génère l'externalité des tâches (essentiellement l'entretien de la maison et le repassage mais aussi le jardinage). De même que celle de la mobilité où la perspective d'un développement durable s'associe au renouvellement de l'idée de citoyenneté.

[23] Si les parents ne sont pas insensibles au coût financier, ils ne le sont généralement pas moins vis-à-vis de la sollicitation des grands-parents : l'un et l'autre les incite à ne pas y recourir trop souvent.

CHAPITRE III – CONFIGURATIONS CONJUGALES ET REPRISES PERSONNELLES

Nous l'avons vu, le principe d'égalité de sexe introduit à deux bouleversements majeurs dans l'histoire de la modernité : d'une part, une définition sexuellement neutre des rôles sociaux – l'individu, homme ou femme, est à la fois parent, citoyen et travailleur ; d'autre part, la prise en compte, au-delà du seul travail, des diverses activités qui participent au développement individuel et social – l'éthos[24] de l'épanouissement personnel ayant remplacé celui du devoir. Apparait dès lors l'enjeu de la gestion des disponibilités : n'étant plus, en principe, définies selon le sexe, elles révèlent le rapport concurrentiel qu'entretiennent ces multiples activités comme mises en jeu de soi. Ces activités se distinguent, en effet, quant aux finalités visées mais aussi selon les temporalités spatialisées, les relations et les contraintes qui les caractérisent.

Le chapitre précédent a montré les formes de disponibilité qui, dans ce contexte, constituent l'épaisseur de la vie quotidienne des parents travailleurs. Chacune y est présentée comme porteuse d'enjeux spécifiques, configurée selon divers paramètres, des plus objectifs aux plus subjectifs, et faisant l'objet d'une recherche d'articulation tout à la fois personnelle et conjugale. L'ensemble donne à voir que gérer ses disponibilités, c'est-à-dire accorder une certaine valeur à chacune d'elles et s'y investir concrètement, constitue bel et bien une épreuve. Et c'est notamment au travers du temps que cette valeur s'inscrit dans l'expérience sociale du quotidien.

Toutefois, face à ces principes normatifs, les parents travailleurs trouvent en réalité peu de relais matériels et symboliques, de supports sociaux pour les mettre en œuvre dans leur vie quotidienne. Plus précisément, il s'avère qu'ils font face à une contradiction, latente dans l'ensemble de la société : alors que l'expérience sociale du quotidien s'est profondément modifiée, les rôles sexués définis dans le contexte de la modernité industrielle continuent à sous-tendre l'organisation sociale et la définition des identités. Ils constituent ainsi un support en quelque sorte privilégié de gestion conjugale et personnelle des disponibilités, tout en étant remis en cause par des injonctions contradictoires, répondant, par ailleurs, au souhait de nombre d'acteurs.

---

[24] Rappelons qu'à partir de Weber et d'Elias, Lalive d'Epinay (1998) définit l'éthos comme « un système de croyances, valeurs, normes et modèles qui constitue le cadre de référence du comportement individuel et de l'action sociale au sein d'une collectivité définie. Ce système est un produit socio-historique »

Ce chapitre vise à rendre compte de la façon dont les parents travailleurs font l'expérience de cette contradiction. Quels sont les processus au travers desquels ils cherchent à y faire face par un travail à la fois subjectif et intersubjectif au sein du couple ?

Nous avons vu dans le premier chapitre que les rôles sexués ont été configurés au travers des catégories de l'entendement et de la pratique que sont le temps, l'espace et le corps. Supports d'une conception foncièrement dichotomique, ces catégories ont permis d'organiser une distinction stricte entre hommes et femmes par le biais des activités et des relations, des rôles et des places, et finalement des identités sociales et individuelles.

Comment les parents travailleurs s'approprient-ils les définitions de ces catégories et les recomposent-ils en fonction de leur expérience ? C'est en analysant chacun des trois axes sur lesquels les rôles sexués organisent la distinction hommes/femmes, pères/mères que nous tenterons d'y repérer les processus de reproduction et de recomposition opérés par les parents travailleurs d'aujourd'hui.

I LES ENJEUX TEMPORELS : DISTINGUER ET ORGANISER POUR CONCILIER

Face à la situation dans laquelle ils se trouvent, les parents travailleurs cherchent à agencer leurs disponibilités dans un rapport aux temps qui leur convient. Ce faisant, ils mettent en œuvre des principes de mise en ordre de leurs activités et de leurs relations aux autres. Ces mises en ordre procèdent à la fois d'une hiérarchisation, d'une mise en séquence et d'une forme de prévision (Rouch, 2007). Elles reflètent ainsi la manière dont les multiples ancrages individuels interviennent dans la construction de soi.

Dans ce sens, concilier ses disponibilités, c'est chercher à ménager dans son emploi du temps une place pour chacune d'elles. C'est veiller à ce que l'une ou l'autre ne tende à envahir ou occulter les autres. Au travers du temps, apparait ainsi l'enjeu de la définition des activités et des relations associées.

Les représentations interviennent donc largement dans la manière dont sont réparties les disponibilités. Elles n'effacent pas les contraintes mais elles les intègrent dans une vision du monde signifiante. Socialement produites, les représentations sont filtrées au travers de la subjectivité : l'individu baigne dans le sens avec lequel il peut composer mais qu'il ne crée pas individuellement, pas plus qu'il ne peut le conformer par simple volonté (Wallemacq, 1991).

Les représentations liées au travail et à la famille révèlent la dimension spatiale des temporalités, entre extérieur et intérieur, ouverture et enfermement, public et intime. Les mises en jeu de soi dans l'activité et la relation s'y déclinent différemment. Ainsi, le sentiment de satisfaction et les images de soi que génèrent les unes et les autres participent grandement à leur articulation. S'y trouvent questionnées les voies par lesquelles l'individu s'inscrit dans le monde.

Enfin, concilier ses disponibilités, c'est aussi s'organiser et trouver son rythme. Par le biais de diverses stratégies, c'est tenter de mettre en phase les rythmes quotidiens dans une configuration qui parait tenable. Ces stratégies permettent d'apaiser les tensions qui apparaissent dans la confrontation entre, d'une part, des temps sociaux discordants (les horaires de travail des parents, des services de garde d'enfants, des écoles, des administrations, …) et, d'autre part, des rythmes personnels spécifiques (les rythmes de chacun au sein de la famille, entre besoins biologiques et psychiques). « Trouver son rythme », c'est donc chercher à faciliter la vie quotidienne en lui donnant une structure temporelle : « le premier degré du confort identitaire est donné par la stabilisation des repères, les routines qui simplifient l'existence » (Kaufmann, 2007, p 29). Pour ce faire, les individus ont recours à des stratégies d'articulation travail-famille mais aussi à des objets, comme supports des modes d'organisation.

I. 1 Distinguer les activités et les relations

L'activité de classer, identifier, distinguer sont des opérations essentielles dans la constitution de l'univers de sens dans lequel nous nous mouvons (Wallemacq, 1991). D'autant plus essentielles que l'on est appelé à se construire au travers d'une pluralité d'activités et de relations. Cela nécessite de prendre conscience de chacune d'elles, de les distinguer et de s'y investir sans s'y perdre. En effet, les diverses activités et relations qui se croisent dans la vie des parents travailleurs sont, pour la plupart, particulièrement chronophages. Souvent, elles suscitent aussi un investissement personnel, une mobilisation de soi qui tend à engloutir l'individu et à le rendre indisponible pour le reste. Le travail constitue un tel risque et la disponibilité professionnelle est parfois difficile à circonscrire. Les enfants aussi, quand la disponibilité parentale envahit les relations conjugales et pose le problème de la sexualité. Hommes et femmes y sont confrontés et c'est ensemble qu'ils peuvent y répondre. Cependant, la socialisation tend à différencier leurs positions respectives face à ces enjeux.

I. 1. 1 Distinguer les activités

Certains fonctionnent en segmentant de manière relativement tranchée leurs disponibilités. Les activités et les relations sont clairement distinguées, hiérarchisées, mises en séquence et intégrées dans une forme d'anticipation de l'avenir (Mercure, 1995 ; Rouch, 2007). Formant un tout qui leur parait cohérent, elles leur offre une structure stable et un sentiment d'équilibre.

Ainsi Basile se présente d'emblée en distinguant quatre types d'activités et de relations dans sa vie : « *je pourrais, je crois, assez bien segmenter ma vie en quatre parties, sachant que les quatre parties ont évidemment des intersections et des ensembles communs (…) : donc 1) travail, c'est pas dans l'ordre de priorité mais 1) travail, 2) mari, 3) père, 4) c'est peut-être amis* ».

Par ailleurs, il décrit son emploi du temps de façon elle aussi très structurée : « *la partie plus au travail avec toutes les responsabilités que ça implique et en gros, c'est vrai qu'avec mon épouse, on est assez d'accord sur le fait que, en ce qui me concerne en tout cas, le travail a la priorité du lundi 8h au vendredi 18h* ». *La deuxième partie, ce serait plus moi en famille (…) du vendredi 18 h au lundi 8h, donc dans l'autre sens* ». Pour lui, cet emploi du temps consacrant une grande disponibilité à son travail, se justifie par rapport à sa famille : « *du vendredi 18 h au lundi 8h … bon ce qui est quand même déjà pas mal, on voudrait toujours plus de cette partie évidemment mais moi je vois plus la vie en me disant que si je me donne comme je me donne pour mon travail du lundi matin au vendredi soir, c'est aussi pour lui [son fils], et c'est aussi pour mon épouse autant que pour moi* ».

Dans sa hiérarchie des temps, les amis sont le segment qu'il est prêt à réduire si nécessaire : « *ce sont des activités qui, je pense, j'ai quand même l'impression au fur et à mesure que j'évolue, que c'est dans ce temps-là qu'on puise le plus. Donc si je devais mettre les priorités, ce serait en quatrième position, où je suis prêt à ne plus en profiter beaucoup, ne plus passer beaucoup de temps dans ce segment-là si les autres m'en prennent plus* ». Et cette manière de répartir ses disponibilités lui semble équilibrée : « *par rapport à mon boulot, on ne me reproche pas mon absence, donc je pense pouvoir dire que c'est équilibré et assez viable pour tous, pour le moment. Mes amis, ma foi, ils vivent très bien sans moi. C'est pour ça d'ailleurs qu'ils sont dans le groupe quatre* ».

En effet, son emploi du temps ne mentionne pas de place explicite pour « les amis », pas plus d'ailleurs qu'il n'évoque d'activités personnelles. Pourtant, il s'avère que Basile joue au mini-foot la semaine et fait partie d'un groupe harmonique le week-end. Et ces activités sont source de contrariété conjugale : « *oui, parfois, c'est le moment où ma femme me dit un peu 'quand même, tu as là une activité de distraction qui est une obligation', ce qui, à priori, pour elle, n'est pas compatible. Je veux dire obligation et amusement ça ne va pas. Donc à partir du moment où il y a des petits stress à la maison ou des petites*

discussions parce que je vais avec mon harmonie le dimanche après-midi ou le samedi soir ou le vendredi soir jouer … c'est les petits moments difficiles peut-être à vivre ».

Maelle présente aussi un emploi du temps très structuré, entre travail et famille, sans évoquer ses activités personnelles. Comme Basile, elle accorde beaucoup d'importance à l'un comme à l'autre. Toutefois, pour elle, la priorité, ce sont les enfants. Son temps de travail est aménagé pour lui permettre de s'en occuper après l'école et elle se montre soucieuse de respecter un rythme régulier en semaine selon leurs besoins.

Pour d'autres, les activités relationnelles se distinguent beaucoup moins nettement dans le temps et dans l'espace. C'est le cas de Samuel, dont la disponibilité professionnelle est elle aussi très étendue mais, au contraire de Basile, elle n'est pas bornée dans un créneau temporel. Temps de travail, temps familial et temps personnel s'enchevêtrent largement.

Ce recouvrement des activités est accentué par la proximité spatiale entre le domicile et le lieu de travail : « *Moi, je passe la porte et je suis dans mon bureau … j'entends le téléphone sonner …Je ne coupe pas, je ne sais pas faire claquer la porte puis 'je rentre à la maison, je reviendrai demain matin'. J'aurais 5 minutes, hop, dans mon bureau …* ». En réalité, Samuel travaille presqu'en continu, la journée, le soir et le week-end tandis que s'y intercalent, sans clairement s'en distinguer, d'autres activités. Ainsi, il va parfois chercher ses filles à l'école quand sa femme travaille et prend le gouter avec elles. Par ailleurs, il fait partie de deux associations citoyennes et les réunions, en soirée, se glissent dans son emploi du temps comme si ces activités étaient interchangeables avec le travail : « *De toutes façons, comme j'ai toutes mes soirées prises, que ce soit pour une clientèle ou pour une réunion, moi ça ne me pèse pas, contrairement à certains pour qui repartir à 20 heures … je pense que c'est lourd pour ceux qui n'ont pas l'habitude de le faire* ».

Toutefois, dans ce flot temporel continu se distingue quand même le week-end. Ce n'est pas que travailler le week-end le dérange mais c'est alors que refont surface d'autres souhaits : être disponible pour ses enfants mais aussi pour avancer dans sa maison. Comme il le dit, « *ça ne me dérange pas encore tant que ça. Ce qui est embêtant, c'est par rapport à la famille. Ce qui est difficile, c'est au niveau … par rapport à d'autres choses qu'on a envie de faire. Il n'y a rien à faire, c'est mon propre bureau, ça passe avant les loisirs ou … Dans la maison, ici, je fais beaucoup moi-même. Avant, ça se faisait le samedi et le dimanche mais maintenant, aves les enfants, comme j'ai déjà peu de week-ends, je mets la priorité sur les enfants. Donc, le travail dans la maison, je le fais de moins en moins. Il faut minimum une journée complète. J'essaie d'en prendre une de temps en temps mais c'est souvent à ce moment-là qu'on doit partir pour une réunion de famille ou*

…Donc c'est ça qui me pèse le plus, c'est le week-end (…) c'est très, très rare que j'aie un WE pour moi (…) J'essaie de m'organiser pour en perdre le moins possible, être le plus libre possible le WE mais il y a beaucoup d'exigences, de demandes qui font qu'on est quand même un peu obligé de le faire (…) c'est des périodes plus calmes qui me permettent d'avancer parce qu'en semaine, il y a peu d'occasions sauf après 20 h quand je n'ai pas de réunion. Il y a très peu de plages concentrées hormis le soir et le WE ».

Pour Samuel, la disponibilité exigée par son travail pour répondre aux demandes de la clientèle, ne lui parait pas pouvoir être remise en cause : « u*n indépendant, il gagne bien sa vie s'il passe du temps à travailler, parce qu'on ne compte pas les heures, c'est aussi simple que ça* ». Le temps lié à cette activité est diffus, informe, continu et s'impose à lui comme un tout, une masse, un bloc. Il lui faut donc « *débloquer le temps pour avancer dans le travail, on ne peut pas se permettre autrement* ». Les soirées et les week-ends, ces temps « *quand tous les autres terminent* » constituent de tels « déblocages ». Par contre, pour parvenir à distinguer clairement le travail d'autres activités, pour réintroduire de la différence dans les temps et « *décrocher vraiment* », il doit se couper de tout contact avec son travail, physiquement : « *Ici, on a pris une semaine de vacances sans ordinateur, sans GSM, sans rien ! Ca m'a fait bizarre. Quand je veux vraiment décrocher, on doit partir de la maison. Il m'a fallut deux jours pour lâcher toute la pression (…) mais ça m'a fait un bien fou ! Et ça je sens que j'en ai de plus en plus besoin d'avoir ces moments de décrochage complet* ».

La proximité entre le lieu de travail et le domicile contribue donc à rendre confuse la distinction entre temps de travail et autres temps. Les enseignants sont eux aussi soumis à ce risque quand les temps de préparation des cours et de corrections sont effectués au domicile. Sylvie, très anxieuse et toujours insatisfaite, s'oblige maintenant à comptabiliser les temps qu'elle passe à préparer ses cours. Elle fixe le temps qu'elle consacre au travail à 40 heures par semaine. Elle se sent en effet submergée par un temps de travail « *sans fin* », dans un quotidien qu'elle vit comme « *une course* » continue entre travail, enfants et tâches domestiques.

Pilou lui aussi passe beaucoup de temps à préparer ses stages, « *parti dans mes projets* ». Et lui aussi cherche des supports lui permettant de limiter, de contenir ces temps diffus, peu définis : « *J'étais pris dans ma tête le samedi parce que je préparais une promenade guidée pour adultes sur la cuisine sauvage mais l'après-midi, on a été voir un spectacle et ça m'a permis d'oublier un peu ma prépa et d'être avec P. et M. Je m'oblige à faire ça sinon je reste ici à cogiter et ce n'est pas bon …* ».

Dans un autre registre, Maude, assistante d'enseignement et doctorante, a pris un congé parental à mi-temps et à réorganiser son emploi du temps professionnel pour mieux le circonscrire et être plus disponible en dehors de celui-ci. Elle travaille tous les jours de la semaine mais sur des plages plus réduites et fixes. En outre, elle ne se rend plus qu'une fois par semaine à l'université pour y

effectuer toutes ses activités professionnelles qui ne relèvent pas de son travail de thèse. Elle se consacre à celui-ci les autres jours et dispose, pour ce faire, d'un bureau, via son père, proche de son domicile. Ainsi, c'est au travers du temps et de l'espace qu'elle parvient à distinguer et circonscrire ses activités entre travail et famille mais aussi au sein même du travail.

Au travers de ces divers exemples, apparaissent deux traits essentiels dans la gestion des disponibilités.

D'une part, les discours relatifs à l'emploi du temps se structurent autour de deux grands pôles, le travail et la famille. Ceux-ci sont présentés comme deux sphères d'activités distinctes, deux formes d'investissement de soi bénéficiant d'une légitimité sociale, masquant souvent les autres.

La famille y figure pour tous comme la priorité absolue : une priorité loin devant les autres sur le plan des valeurs. Au niveau des faits, par contre, dans l'organisation temporelle concrètement mise en œuvre, elle fait face à un autre type de priorité : le travail. Celui-ci apparaît alors comme une priorité empirique, objective, déterminée de l'extérieur et, en ce sens, une forme d'investissement de soi elle aussi légitime. Toutefois, comme nous le détaillerons ci-après, cette détermination externe est modalisée par les rôles sexués.

L'articulation de ces deux pôles reflète en outre la centralité du travail dans notre société : la famille, c'est le « hors-travail ». Elle constitue le pôle privé dans l'expérience quotidienne, comprenant divers types d'activités recouvertes d'une seule étiquette. En ce sens, le privé comme la famille désignent une catégorie par défaut, « fourre-tout », celle où l'on n'est pas travailleur. Toutefois, si les activités et les rôles associés à ce pôle sont multiples, dans les discours c'est essentiellement en tant que parent, père ou mère, que l'on s'y inscrit. On rejoint ici ce que nous venons de mentionner : la famille est une priorité en valeur au travers de la relation parentale. Le travail et les enfants apparaissent comme étant les deux seuls pôles d'activités relationnelles légitimes, laissant dans l'ombre toutes les autres formes d'investissement de soi.

D'autre part, il apparaît clairement que c'est au travers du temps et de l'espace, des temporalités spatialisées, que sont distinguées et articulées ces deux sphères d'investissement. Nous l'avons vu auparavant, les temps de travail diffus et/ou variables troublent la distinction qui permet de les articuler. Et la confusion est d'autant plus grande que l'espace est peu différencié, que le travail s'immisce concrètement dans la sphère privée. Seul le temps permet alors de les dissocier, de ne pas se laisser engloutir. Or, travailler comme veiller au développement des enfants constituent des

sphères d'activités chronophages, illimitées en elles-mêmes, qui nécessitent une intervention, une mise en configuration, sous peine de se sentir totalement débordé, noyé. Sans support externe configurant le temps et l'espace, l'individu doit trouver en lui-même les moyens d'opérer la distinction, d'introduire de la différence pour gérer ses disponibilités.

I. 1. 2 Distinguer les relations

Plusieurs interviewés ont fait part du problème posé par les relations sexuelles au sein de leur couple. Comme nous l'avons déjà relevé, « la naissance des enfants induit souvent une réduction de la fréquence des relations sexuelles, mais si elle suspend le désir de l'homme de manière seulement temporaire, elle correspond davantage pour les femmes à un nouvel investissement qui peut modifier profondément leur rapport à la sexualité » (Ferrand, 2004, p 95).

En effet, pour Bruno et Marie-Anne, la difficulté réside dans le fait que « q*uand tu es mère, ce n"est pas toujours évident d'être femme* » (Marie-Anne).

Bruno évoque ainsi le fait que sa femme considère comme incompatible l'allaitement et les relations sexuelles : *« maintenant, elle est très maman ».* Or, celle-ci allaite ses enfants jusqu'à ce qu'eux-mêmes manifestent qu'ils n'en veulent plus : « *D. allaite deux fois par jour et à la demande aussi (…) C'est un rituel tout à fait bien réglé, et D. n'a jamais, jamais, jamais dérogé à ce principe (…) Pour les garçons, elle a allaité moins longtemps. R. est la plus tenace. En fait, c'est quand les enfants n'en veulent plus. Les garçons ont dit 'berk' plus tôt. Mais elle, j'ai l'impression … ».* Face à cette situation, Bruno est mitigé : « *je ne pourrais pas le faire moi et je suis très content que D. le fasse »* mais *« j'aurais préféré, moi, que D. puisse faire la part des choses ».* Et même s'il « *estime qu'il y a quand même possibilité, même avec ce choix là, de travailler mieux la relation de couple* », il considère qu' « *il faut apprendre à accepter l'autre tel qu'il est et pas tel qu'on aimerait qu'il soit (…) on a chacun … c'est parfois difficile pour certains mais on n'est pas les mêmes, on a chacun nos possibilités, nos limites, nos histoires … Il y a un travail hormonal aussi qu'on ne contrôle pas … il y a une condition physique, il y a une santé spirituelle, psychologique, physiologique ».* En dernier ressort, cela relève de son choix à elle : *« j'aurais préféré que D. puisse faire la part des choses … mais à choisir … je ne choisis pas pour elle, je n'ai pas vraiment…. Là, je sors mon joker ».* Il n'empêche : « o*n se demande un petit peu comment tout ça va évoluer quand tout va se rééquilibrer, au niveau hormonal, au niveau de sa disponibilité … et de la mienne* ».

Pour Marie-Anne, *« c'était après le troisième enfant que j'étais peut-être plus mère que femme ».* Elle fait, elle aussi, référence à l'allaitement et à l'attention mobilisée par le tout petit qui, à la fois comble les besoins affectifs et accapare les disponibilités : *« parce que, je trouve que ce n'est pas facile de donner …*

Un enfant, au début, il demande quand même beaucoup d'attention et … Moi, je dirais que personnellement, ça me suffisait les câlins avec l'enfant. Parce que par rapport à l'allaitement, pour moi, c'était suffisant et je ne comprenais pas pourquoi M. voulait plus d'attention, enfin le soir ou des choses comme ça, ou plus de bisous (…) Moi je ne me rendais pas compte que j'avais peut-être plus assez d'énergie. Le soir, j'étais peut-être fatiguée, il fallait qu'on me laisse tranquille. J'avais trop donné et peut-être mal partagé ma disponibilité, je dirais ». Et de conclure : « *Oui, je pense que, là aussi, il faut trouver un équilibre … ».*

Mais encore faut-il en prendre conscience car, comme nous le verrons avec Philippe, il ne semble pas facile d'en parler. « *Quelque chose qui nous a beaucoup aidé, c'est (…) qu'on a fait une retraite, en couple (…) j'ai senti avec l'évolution, que, comment dire… que M. aussi avait besoin que je sois là pour lui et que c'était vraiment important que… voilà, que chacun ait sa dose de câlin ».*

Par ailleurs, les propos de Marie-Anne soulignent le peu d'espace dont disposent les parents travailleurs pour nourrir leur relation conjugale (être à deux, sans les enfants, tout en n'étant pas trop fatigués !). Celui-ci est d'autant plus réduit qu'il y a plusieurs enfants et qu'ils sont très jeunes. En ce sens, le congé parental peut être aussi un congé « conjugal » : « *Et c'est vrai que comme le lundi, c'est congé parental [pour lui, elle est enceinte et écartée], mais c'est aussi congé à deux, tu vois … un petit lunch, un petit truc sympa… c'est vrai qu'on est ensemble à ce moment là. Même si c'est pour faire les courses, c'est le moment en couple et c'est vrai que quand les enfants ne sont pas là, tu as plus l'occasion de prendre la main, ou de donner un bisou* ».

Le problème qu'évoque Philippe est un peu différent. Il est vrai que ses enfants sont plus grands (8 et 11 ans) et la question de l'allaitement n'est plus d'actualité. Pourtant, « *à un moment, il y a eu une période où j'avais l'impression que moi seul était demandeur … c'est frustrant ».* Ferrand (2004) note, en effet, que la fréquence de l'initiative féminine diminue avec la durée de la relation. Selon Philippe, la sexualité est généralement une question épineuse au sein des couples : « j*e vois tous les couples, chez mes copains … ».* Elle vient de ce que « *l'homme est plus demandeur »*, ce qui le met face à un choix : « *il a deux solutions : soit il arrange ça avec son couple, soit il arrange ça ailleurs … maîtresse ou pute* ». L'enjeu est en effet d'avoir l'exclusivité, paradoxalement garantie par le manque d'enthousiasme de la femme : « *ou alors on est avec une femme qui ne fait que ça mais alors on n'est certainement pas exclusif … c'est ça aussi ! ».* La femme est ainsi perçue dans un rapport de « tout ou rien » face à la sexualité. Toutefois, cet enjeu vaut pour elle aussi : « *j'ai dit 'il y a un problème parce que l'exclusivité, moi je la fais sans problème mais il faut que ça suive'* ».

Philippe a donc choisi « d'arranger ça avec son couple ». Mais « *le plus dur, c'est d'en parler. C'est moi qui en ai parlé parce que j'avais vraiment un manque. (…) On a eu une période où moi j'étais plus irritable, je faisais plus de sport aussi parce qu'il fallait que je sois* … ». En outre, derrière le manque se cachent aussi des questions et des doutes : « *on se pose beaucoup de question aussi : 'est-ce que c'est moi, parce que je ne suis pas à la hauteur ? C'est vrai que j'ai fait deux enfants mais c'est pas tout ça !* ». On trouve là une illustration de ce que montrent les études en la matière : les hommes cherchent au travers de la sexualité « une forme de réassurance virile » (Ferrand, 2004, p 95). Par contre, les femmes y voient « la confirmation de la qualité de la relation » (*ibid.*), ce que l'on retrouve dans les propos de Marie-Anne, pour qui les relations sexuelles participent à se sentir « *vraiment unis et bien complices* ». Tous deux se rejoignent cependant sur le fait que « *c'est un point primordial dans le couple … si là-dessus ça se passe bien, le reste va bien aussi, les enfants aussi …* » (Philippe) : *« Oui, je me rends compte que, vraiment, je pense que c'est vraiment super important pour la famille, et pour le couple aussi. Tu vois, si les enfants sentent qu'on est vraiment unis et bien complices, je dirais que tout le monde est plus heureux… Enfin, qu'il y a plus un équilibre, qui est normal, alors que si tu as une relation rien qu'avec les enfants, et que la relation avec ton mari est un peu, je dirais, oubliée, même si elle est présente, c'est… il y a moins de complicité alors »* (Marie-Anne).

D'en parler, Philippe s'est « *rendu compte que le problème, c'est qu'elle n'avait pas de plaisir spécialement …* ». Après douze ans de mariage, « *on se rend compte qu'on ne connait pas bien sa femme* » : « '*ça fait des années que tu fais ça, faudrait que tu arrêtes'. Pendant des années, tu crois que tu fais plaisir et pour finir, c'est le contraire ou ça ne fait rien ! ».* S'il cherchait « une forme de réassurance virile » … Comme il le dit, « *quand tu reçois ça dans la tronche, ce n'est pas facile, il faut avaler … 'mea culpa, qu'est-ce que je peux faire de mieux ?'* ».

Toutefois, s'il ne connait pas bien sa femme, « *c'est un peu sa faute aussi, je ne suis pas le seul* ». En effet, si pour lui l'enjeu ne se réduit pas à « *satisfaire l'homme »* mais que « *au contraire, beaucoup d'hommes pensent au plaisir de la femme »,* celui-ci « *a été un tabou pendant des années …* ». Et sans doute d'abord pour la femme elle-même : « *elle a été un peu forcée de se découvrir, ce qu'elle ne faisait pas* (…) *C'est important parce qu'elle prend plus de plaisir aussi ».* Ainsi, les femmes « *n'osent pas en parler : 'explique-moi ce qui te fait plaisir'. C'est toujours : 'bah, ça coule de source'. Ben non puisque ça ne marche pas ! Arriver à parler de ça, ce n'est pas évident, il existe un frein, on commence à parler de choses plus intimes ».*

Ainsi, Philippe constate qu'il est plus demandeur que sa femme, ce qu'il généralise, assez classiquement, à une spécificité de tous les hommes. Mais cherchant à résoudre le problème, il prend conscience de ce qu'en fait sa femme a peu de plaisir. Or, ceci est pour lui lié au tabou

social concernant le plaisir de la femme, lequel induit celle-ci à ne pas chercher à se connaître. Or, cette démarche d'exploration de son corps et de ses sensations sexuelles est nécessaire pour la femme puisque « *les hommes c'est assez facile, même si c'est vrai qu'on a … on voit quand on est excité et quand on ne l'est plus … les femmes, c'est différent* ».

Cette dernière phrase révèle une confusion entre désir et plaisir, par ailleurs entretenue par la sexologie contemporaine, comme le note Bozon (2001). Celui-ci propose une interprétation de l'évolution contemporaine de la sexualité insistant sur la psychologisation de la dissymétrie amoureuse entre les sexes. En ce sens, les tensions qui structurent les expériences sexuelles se figent en une division du travail entre les sexes, généralement justifiée en termes de différence psychologiques entre hommes et femmes. Ainsi, les hommes sont plutôt perçus comme des sujets désirants indépendants alors que les femmes continuent à être vues comme des objets à posséder. En conséquence, la sexologie contemporaine traite le problème du plaisir des femmes et celui du désir des hommes, ignorant largement le désir sexuel féminin. « La division sexuelle des émotions contribue ainsi aujourd'hui, à l'instar du corps en d'autres temps et d'autres sociétés, à la naturalisation des rapports de genre » (Bozon, 2001, p 185).

Bruno semble avoir bien perçu cette construction sociale du désir, perpétuant l'idée d'une différence de nature entre homme et femme. Pour lui, la différence de sexe est un « *mécanisme de défense* » pour les femmes qui en ont peur : « *J'ai rencontré dans ma vie des femmes qui ont peur du loup, c'est-à-dire peur du sexe. Elles ont peur de rencontrer l'homme et affichent de très grandes différences entre ce qu'elles sont en tant que femmes et l'homme qu'elles rencontrent dans leur vie. C'est un mécanisme de défense qui s'explique par leur histoire* ». Il considère que s'il y a « *des différences de constitutions primordiales : un homme a un pénis ; une femme, un vagin* », elles n'engendrent aucun déterminisme : « *il n'y a absolument aucune limite, aucune incompatibilité physiologique qui interdisent à une femme ou à un homme de faire certaines choses. Il n'y a que la limite de ses propres croyances, de ses propres certitudes, de sa propre éducation, etc.* ». Ainsi, il souligne que « ç*a m'excite quand me femme attire d'autres hommes. Ca me plait quand ma femme se met dans un mouvement, une attitude, un comportement, dans un esthétisme tel que je la désire. Et qu'elle le fait pour ça. Ca, c'est mon machisme quelque part. Ca a un coté très mec mais moi je dis que ça a un coté très mec parce qu'on le décide : on dit que c'est le mec qui doit être comme ça. Mais j'ai rencontré des femmes qui sont comme ça aussi* ».

Peut-être y a-t-il un parallélisme à faire entre ces réflexions et « l'attitude attentiste de la femme » qu'à soulevée Lipovetsky (1997). Selon ce dernier, la femme « tient, à côté de la valorisation de ses rôles professionnel et maternel, à conserver la position d'attente qui est la sienne dans le dispositif social de la séduction » (Neyrand, 2004, p 6). Les femmes seraient ainsi, à certaines

étapes du processus amoureux, placées dans une position privilégiée. En ce sens, il s'agit d'éveiller le désir chez l'homme, comme une forme de pouvoir d'autant plus assuré que la femme n'est pas elle-même désirante. Loin de dénier une domination sociale globale qui reste masculine, « cette question s'avère essentielle à la compréhension de la complexité de la structure des pouvoirs en jeu dans les relations à l'intérieur de la famille » (Neyrand, 2004, p 6). Mais elle ne doit pas masquer le retour que ce pouvoir génère sur la femme engagée dans une relation durable, où la faiblesse désirante de l'homme peut se retourner en exigence, en domination : celle de le satisfaire.

Notons en outre que Bruno, en parlant de sa fille, montre que cette attitude féminine est socialement construite, elle aussi : « c*omme c'est une petite sœur, pour deux mecs, ils la protègent, ils sont fiers d'elle en même temps, ça fait un petit trio comme ça (…) c'est un peu men in black parce quand elle va arriver à l'école, elle va avoir ses deux gardes du corps … c'est déjà une fratrie qui va s'autogérer sans aucun problème* ».

I. 2 Les représentations du travail et de la famille : entre extérieur et intérieur

Dans l'expérience des parents travailleurs, le travail et la famille constituent deux sphères distinctes en termes de temps, d'activités, de relations mais aussi de lieux. Le travail est réalisé le plus souvent à l'extérieur de la maison, laquelle est le lieu privilégié de la famille, son ancrage principal. C'est notamment autour de cette dimension spatiale que se nouent les représentations associées à l'un ou l'autre, posant la question des voies par lesquelles les hommes et les femmes, les pères et les mères, s'inscrivent et sont inscrits dans le monde.

I. 2. 1 La priorité de la famille : la question de la présence

Pour tous, « *la famille a la priorité* ». Toutefois, la manière dont chacun décline cette priorité est très variable.

De manière générale, pour les femmes, elle se concrétise au quotidien, dans leur emploi du temps, en réduisant leurs activités personnelles et parfois aussi leur temps de travail : « *fatalement, maintenant la priorité, c'est les enfants. C'est plus la famille, c'est sûr mais bon d'ici 5 ans ou 10 ans, peut-être que je verrai les choses autrement … pour le moment, c'est ça* » (Noémie) ; « *J'aimerais faire quelque chose de plus concret mais dans le cadre où j'ai deux enfants en bas-âge, je fais ce choix là et je verrai après si les enfants*

sont plus indépendants, qu'ils ont moins besoin de moi (…) c'est un réel choix d'avoir cette flexibilité au niveau horaire » (Marie).

Les hommes, par contre, ont tendance à l'envisager dans une situation hypothétique : « *si un jour je dois arrêter quelque chose pour autre chose, j'arrêterais le boulot et de voir mes amis pour la famille, quitte à devoir faire le travail autrement, ou penser les choses autrement, ou voir la vie autrement, mais la famille a priorité* » (Basile) ; « *être papa, c'est ma priorité même si je passe beaucoup de temps pour mon boulot. Mes enfants sont une de mes priorités absolues (…) Si on me demandait d'arrêter mon boulot pour mes enfants, je le ferais. Ca passerait en tous cas avant le boulot … même si maintenant, par la force des choses, de temps en temps je fais passer le boulot avant* » (Samuel).

Ainsi, la priorité que les femmes accordent à la famille suppose leur présence auprès des enfants, à la maison. Leur statut de mère induit leur inscription dans la sphère domestique, à l'intérieur du domicile : « *j'ai fait des enfants pour être là, pour être disponible et m'en occuper* » (Viviane) ; « *le fait qu'on ait un enfant, j'estime que mon rôle est ici la semaine le soir, que ma place est ici, qu'il a besoin de moi* » (Katty). Pour les hommes, cette priorité n'a généralement que peu d'influence sur leur présence au domicile en termes de quantité. Par contre, ils se sentent généralement tenus de passer du temps avec leurs enfants lorsqu'ils y sont : « *Comme j'ai déjà peu de week-end, je mets la priorité sur les enfants* » (Samuel) ; « *du moment que je suis là et que les filles sont là, je ne vais pas me mettre devant mon ordi, je ne vais pas me mettre à fabriquer un meuble … Quand je suis là, je suis là* » (Renaud).

I. 2. 2 Le travail comme ouverture au monde

Pour la grande majorité des répondants, le travail est source de contacts à l'extérieur du foyer et valorisé à ce titre. C'est ce que résume bien Maryse : « *Je ne saurais pas rester sans travailler, sans avoir de contacts avec les gens* ».

Ce sentiment est particulièrement vif chez ceux qui ont arrêté momentanément de travailler : « j*'ai besoin de ressources extérieures, d'être en contact avec les gens … il me manque un peu cet enrichissement* » (Marcine) ; *« j'ai pris un congé parental à 6 mois mi-temps. Mais bon, après, j'ai un caractère, j'ai besoin de sortir, j'ai besoin de voir du monde etc., … donc, j'étais contente de l'avoir près de moi la petite, mais j'étais contente d'être au travail. Donc, au bout des 6 mois, j'étais contente de reprendre mon temps plein* » (Noémie).

En outre, travailler, c'est, pour la plupart, se sentir utile. Par le travail, on apporte sa contribution à la société, un peu comme si on justifiait sa place en son sein : « m*ême si j'avais beaucoup de sous à dépenser, je pense qu'à un moment il faudrait quand même servir à quelque chose …* » (Philippe). Au-delà de l'activité elle-même, c'est un rapport aux autres, un don de soi : « j*'y vais parce que, je pense aussi, que*

par mon expérience, je peux apporter des, comment dire… des choses aux mamans, enfin, un plus quelque part. Et voilà, c'est plus comme ça, je dirais. C'est plus me dévouer » (Marie-Anne) ; « i*l faut quand même avoir une âme psychologique … si c'est pour aller là, frotter et rien dire, autant frotter chez soi et rester bien tranquille ! … Puis, les gens en ont besoin … A l'heure actuelle, je veux bien croire* ! » (Nathy).

Mais c'est aussi acquérir un statut, une identité sociale : « *ne pas travailler du tout, ça je suis sûre que non (…) quelques mois, oui mais pas dans l'absolu me considérer comme non travailleuse et perdre mon statut … ça fait vraiment partie de mon identité* (…) *et puis, par rapport au regard, par rapport à F.*» (Marie).

I. 2. 3 La maison comme enfermement

Ce besoin de reconnaissance doit trouver d'autres points d'appui lorsque l'on s'arrête de travailler pour s'occuper des enfants : «*je ne pourrais pas être mère au foyer tout le temps mais je crois que je suis contente de le vivre parce que maintenant je suis plus disponible pour Eléonore. Et ça me fait quand même du bien quelque part même si il n'y a pas beaucoup de retours de sa part* » (Marcine). Marie-Anne sait maintenant décoder la manière dont les enfants expriment leur contentement mais il est vrai qu'elle en a cinq : « *j'avais l'impression que je n'étais pas vraiment reconnue, tu vois. Enfin, les enfants, je trouve, c'est vrai, qu'il n'y a pas de reconnaissance, immédiate, quoi. Je trouve … ils ne se rendent pas compte. Tandis que je trouvais qu'à la clinique, les mamans étaient super reconnaissantes, pour des petits trucs … je me sentais plus valorisée et je dirais que maintenant, voilà, c'est vrai je me sens aussi… je sais bien qu'ils sont contents même s'ils ne le montrent pas et qu'ils ne me sautent pas au cou. Ils le disent autrement, tu vois, j'ai compris qu'un enfant, le dit autrement qu'un adulte, quand il est content ou pas …* ». Manifestement, Noémie n'a pas cette expérience : « *le premier mercredi, j'étais hyper contente d'aller la rechercher à midi, elle a été infernale tout la journée (…) tu es contente de profiter d'elle et en fait pour finir j'étais dégoûtée ».* Sans doute est-ce du même ordre que ce que l'on peut vivre en travaillant avec des handicapés : « *Il y a quelque chose en retour … mais il faut le connaître, le voir, le sentir* » (Lilo).

Par ailleurs, rester à la maison pour s'occuper des enfants génère une sensation d'isolement, de replis, mettant en évidence l'impact du travail sur les temps sociaux : « c*'est vrai qu'une fois qu'on est à la maison, ben on se resserre un peu plus, on reste un peu plus isolé et donc on perd des contacts (...) Donc pour ça, le travail est important parce que comme je disais, en journée il n'y a rien, il n'y a quasiment rien d'organiser »* (Bertrand) ; « j*'ai pris 6 mois après l'accouchement … mais j'avais un peu dur à la fin, tout le monde travaillait autour de moi, mes parents étaient en France …Je me suis sentie un peu isolée* » (Alix). A l'inverse, travailler donne *« une ouverture plus vers le monde »* (Marie-Anne)

En outre, pour les femmes, ne pas travailler et rester à la maison, c'est « *avoir ce statut de toujours être la femme au foyer* » (Marie). Or, ce statut, nous l'avons dit, est associé à l'idée de « disponibilité permanente » (Tahon, 1995) : « *comme je vois que sa maman était, enfin est devenue comme ça en tous cas … je vois que c'est dur, tu es pour finir l'esclave de ton mari et ça franchement ça ne m'intéresse pas, d'avoir des comptes à rendre, que ce soit toujours en ordre, …* » (Marie). L'espace domestique devient synonyme d'enfermement, de confinement dans un rôle étouffant, qui ne correspond pas au sentiment de soi : « *ici parfois je me sens prisonnière … Ce n'est pas cloîtrée … c'est ne faire que ça (…) je ne suis pas faite pour ça, je ne suis pas faite pour faire que le ménage, je ne suis pas faite que pour faire … faire tout ça quoi ! Il y a des personnes qui sont faites pour ça et d'autres pas* » (Noémie).

Le travail est alors, au contraire, source d'ouverture, d'épanouissement et d'autonomie. Il procure un sentiment de maitrise et par là, de confiance en soi : « *moi si je reste trop longtemps sans aller au travail, je deviens folle. Je crois que j'ai besoin de faire autre chose, de m'occuper, d'avoir mes pensées ailleurs, de m'investir autrement (…) je suis plus épanouie des fois au travail. Parce que bon, je gère ma journée comme je veux, je traite les dossiers comme je veux, je suis plus indépendante …* (…) *Bon dans le travail, c'est autre chose, tu fais confiance en toi même parce que quand tu gères, tu gères ton travail. Mais dans la vie actuelle de tous les jours, avec les enfants etc., c'est encore différent, c'est plus lourd, c'est plus conséquent … (…) Tu es de plus en plus amenée à te faire confiance en toi même et à gérer ton stress, à planifier tout ça, à gérer tout ça. Donc, à un moment donné, tu n'as pas le choix, tu fais confiance en toi-même (…) De ce point de vue-là, je me dis ben la confiance en soi … Mais des fois, je pète les plombs, j'avoue, j'ai un caractère fort impulsif, je dis ma façon de penser, je m'énerve très vite. Donc, à un moment donné, je pète les plombs. Je regrette après, mais bon sur le moment même je suis comme je suis, puis c'est comme ça quoi* » (Noémie). Chez Noémie, ce sentiment est particulièrement vif et le rapport entre le travail et la famille en devient dichotomique : « *qu'est-ce que ça t'apporte ? Rien. Quand tu travailles … en général, les gens essaient de travailler aussi bien pour l'argent mais parce qu'ils aiment bien ce qu'ils font, mais ça t'apporte quand même quelque chose quoi …* ». Et de conclure : « *moi je ne suis pas faite pour la maison* ».

I. 2. 4 Le chez-soi

Pourtant, Noémie apprécie parfois d'être chez elle : « *le mardi je ne travaille pas, je suis bien parce que je suis seule* ». En ce sens, la maison, c'est aussi le « chez soi », connoté positivement. Associé au sentiment de soi, il désigne un espace où l'on est dégagé des contraintes, des obligations, des rythmes tendus. Le chez soi relève ainsi de l'intime, réservé à soi et aux siens, à ses désirs, à ses projets, à ses relations privilégiées et authentiques. Hors du monde qui impose, limite et étouffe

parfois, il est paradoxalement un espace d'expression et d'inscription de soi dans le monde. Un lieu où l'on digère et exprime ce que l'expérience du monde suscite en nous.

Ainsi, Marie-Anne, au fur et à mesure de l'arrivée de ses enfants, a progressivement construit la maison comme un lieu respectueux du rythme de chacun, nécessitant une démarche personnelle : « *je pense qu'il faut se connaître aussi… on apprend à se connaître (…) c'est chaque fois avec les enfants, que je sentais que je grandissais aussi* ». Elle s'est peu à peu recentrée sur ce qu'elle juge être important : « *les priorités, ce n'est vraiment pas que la maison soit toute blinquante…c'est une maison qui vit et l'important, c'est qu'on soit tous ensemble, que ce soit cool et que ce ne soit pas trop stressant (…) On se rend malheureux, je crois, si on est trop maniaque. Je crois qu'il faut un juste milieu et puis, voir un peu ce qui convient aux personnes qui vivent dans la maison ».* Le « chez soi », pour Anne-Marie, est ainsi associé à un mode de vie : « *quand je suis à la maison, c'est plus repos et plus… ne pas faire que des choses, tu vois. Etre là simplement, tout simplement* ». En ce sens, « *je n'ai plus besoin du travail pour être reconnue par rapport à la société* ».

C'est aussi ce que pense Renaud, qui a plusieurs passions : « *je fais de la photo, du graphisme, des travaux (…) aménager le haut (…) les meubles ici, c'est moi qui les ai faits* ». Toutes choses qu'il aime faire chez lui : « *je suis bien chez moi et j'ai toujours des trucs à faire* ». Le travail est donc notamment une contrainte, une entrave à la réalisation de ses projets : « *mon rêve, c'est d'avoir le salaire que j'ai pour le moment, parce qu'il le faut pour payer la maison etc., et puis m'occuper … Je suis sûr que jamais je ne m'emmerderais et je ne passerais pas une journée devant la télé* »

Sans remettre en cause l'idée de travailler, Max aime lui aussi être chez lui : « *je pars en vacances 10 jours, c'est bon, ça me suffit, après faut que je revienne et je préfère travailler dans la maison et avancer … ».* Il peut y réaliser ses projets, explorer des sources d'intérêts diverses : « *ou même faire un hobby : le bois, ça m'intéresse … j'aimerais faire un petit atelier, agrandir l'endroit qui sert maintenant d'atelier (…) j'aimerais bien toucher un peu aux instruments de musique* … ». La maison est pour lui un lieu où chacun peut s'y adonner, « *bricoler* » comme il dit : « *moi, je bricole, ma femme aussi – elle aime bien l'artistique (…) je l'ai toujours connue là-dedans – donc les enfants aiment bien bricoler … donc la télé (…) on n'est pas des gens à regarder la télé ».*

Par contre, Lilo a aussi « *plein de projets mais je n'y arrive pas !* (…) *je n'arrive plus à faire des choses pour moi, de prendre le temps … ».* En effet, avant d'être l'espace où elle rêve de « *faire une mosaïque dans la salle de bain* », d'aménager « *un potager, j'aimerais bien …* », le « chez soi » est d'abord un lieu de ressourcement « *pour me poser avec les enfants quand on rentre* ». Or, « *c'est un bordel ici … je me sens étouffée, je veux que ce soit hyper bien, chaud … dans l'ordre de l'acceptable (…) je ne peux plus vivre dans un bordel …* ». Son jour de congé, elle le passe donc à faire le ménage : « *forcément le mardi, ça prend du temps !* ». Et en mettant de l'ordre dans la maison, elle met aussi de l'ordre de sa tête, elle qui

« *repense chaque fois après chaque scène qui se passe* ». Elle cherche à se dépendre des mille sources de culpabilité et de pression, qui s'expriment par le temps : « « *Le mardi, je ne travaille pas. C'est le seul jour où je fais ce que j'ai à faire moi … (…) Je me dis, je ne vais pas courir le mardi … et je ne vais pas chaque fois les chercher à 17h mais je ne me culpabilise pas … le mardi, c'est vraiment un jour (soupir) …* ».

Cependant, il ne suffit pas d'être chez soi pour pouvoir reprendre son souffle, voire fuir les autres : « *il y a des moments où je ne peux pas rentrer en contact avec les gens, je fuis … ça dépend des périodes* ». Encore faut-il parvenir à éviter l'envahissement de l'extérieur : « *à un moment, il y avait énormément d'enfants ici … j'adore ça … mais à un moment, j'ai dit stop, c'était trop …des moments où on a besoin d'être seuls, eux aussi, dans leur monde, pour savoir quoi faire pendant le temps où ils sont seuls … et moi, seule avec eux… Il fallait arriver à dire non, ce n'est pas évident, il faut mettre des limites …parce que pendant les vacances scolaires, si toi tu es en congé, tu pourrais le partager avec d'autres petits enfants …* ».

L'inscription de soi dans le monde passe ainsi par divers types de relations et d'activités, à l'intérieur et à l'extérieur de la maison. Au sein de chacun de ces espaces, sont mises en jeu diverses formes d'investissement de soi qu'il importe de distinguer en leur réservant des temps spécifiques. L'association dichotomique entre travail-extérieur/famille-intérieur imprimée par la modernité industrielle réduit les multiples ancrages individuels aux rôles sexués du travailleur et de la mère au foyer. La généralisation du travail des femmes rend partiellement légitime leur absence du foyer. Mais elle maintien la dichotomie faisant du travail la seule activité vraiment légitime à l'extérieur ; s'occuper des enfants et entretenir l'espace domestique, les activités légitimes à l'intérieur. Il en découle l'idée du travail comme ouverture et celle de la maison comme enfermement.

Face à cette dichotomie réductrice, il parait essentiel de concevoir l'égalité de sexe au travers de la pluriactivité. Comme on a pu le voir, la maison peut être tout autant vécue comme un enfermement par les pères lorsqu'il ne s'agit que d'inverser les rôles (introduisant toutefois une nuance quant à l'entretien de la maison). L'individualité, l'inscription de soi dans le monde passe aussi par des moments de reprise et/ou d'expression personnelle, notamment dans l'espace propice du « chez soi ». Ces moments sont d'une toute autre nature que ceux où l'on s'investit dans la relation parentale et nécessitent d'être strictement distingués dans le temps, en tous cas lorsque les enfants sont petits.

I. 3 S'organiser et trouver son rythme

Si travailler est une des activités participant au développement personnel, sa conjugaison avec les autres activités quotidiennes, notamment parentales, est loin d'être aisée. Les exigences sont souvent contradictoires et l'articulation difficile.

Les parents travailleurs vivent le quotidien sur le mode de la course, cause de fatigue et de stress mais aussi de frustrations. Aux rythmes personnels divergents qui traversent la famille, s'ajoutent la difficile articulation avec les rythmes sociaux, eux-mêmes souvent contradictoires.

Y faire face relève d'une alchimie délicate entre organisation personnelle, conjugale et familiale. Celle-ci s'ancre dans des modes d'organisation qui, sans être jamais définitifs, offrent une certaine stabilité et soulagent le travail réflexif par leur caractère routinier. Comme le note Vincent, « *je me rends compte de plus en plus qu'il faut être stratégique, pouvoir gérer les choses, organiser le temps … et ça, ça s'apprend petit à petit et je crois qu'on est encore en recherche à ce niveau-là* ».

I. 3. 1 Les rythmes quotidiens : courir pour tout

Travailler en ayant des enfants en bas âge donne le sentiment de courir pour tout : « *je suis toujours un peu à la bourre quand je travaille parce que c'est la course* » (Viviane). Dès le réveil, le temps est minuté. Même si on se lève tôt, même si on cherche à prendre de l'avance : « *les vêtements sont prêts de la veille, les pique-niques et la table du déjeuner aussi* » (Diane). Le matin, « *c'est la course, il ne faut pas qu'arrive une tuile, qu'elle ne veuille pas se réveiller le matin ou … »* (Sylvie). Résultat : « *J'arrive à l'école, je suis déjà à bout de toute façon* »; « o*n est à bout tout de suite, dès le matin, 2 heures après d'être levée … »* (Diane).

En outre, cet emploi du temps pressé est le lot quotidien. Courir devient une habitude pour parvenir à faire tout ce qui doit ou que l'on veut faire : « *pour le moment, t'as l'impression de courir pour tout »* (Maëlle). Le corps s'est imprégné de ce rythme soutenu et l'on court constamment : « *même quand on n'est pas pressé, qu'on n'est pas tenu par l'heure de l'école, on cavale quand même, tellement on est habitué … Parfois, le petit dit 'marche moins vite' … on est dans un rythme … Parfois, on a envie de dire 'asseyons-nous, on boit un verre, …' On vit à 100 à l'heure. Parfois, on n'a pas 5 minutes à nous parce qu'il faut que ça aille vite, on a une vie rapide. C'est pour ça que parfois, on n'a pas le temps de ralentir les choses, on n'y arrive pas* » (Cédric).

Par ailleurs, travailler est en soi souvent fatiguant, physiquement et nerveusement. Or, si « q*uand on arrive, on doit être au top* », quand on rentre, « *la journée n'est pas finie* » (Marie-Anne) : « *quand je*

rentre, je ne prends pas 2 minutes, c'est directement allumer le feu, la salle de bains, me grouiller à lancer le souper … c'est des moments intenses de 18 heures à 20h30. Parfois, je suis entrain de faire quatre choses à la fois : préparer le repas, tourner les pages du livre de B ou quoi, ranger, écouter la radio … la radio j'adore mais c'est aussi la seule accroche que j'ai avec l'actualité … » (Vincent). A la longue, la fatigue ronge : « *ici ça devrait aller mieux parce que c'est vrai que quand la fatigue s'installe, parfois on ne voit plus ce qu'on peut faire en dehors* » (Bertrand).

Au final, quand on travaille, on n'a le temps que pour « *ce qui doit être fait* » (Lilo). Le quotidien est scandé de manière routinière, les activités répondent aux besoins de base, à ce qui semble nécessaire.

Le temps de l'horloge est le canevas sur lequel s'enchaine les différentes activités quotidiennes, laissant peu de marge. « *On n'a pas le temps de prendre le temps (…) c'est d'abord le quotidien* » (Marcine). Or, certaines activités, notamment liées aux enfants, suggèrent de « *prendre le temps* ». C'est l'activité qui devient alors la mesure du temps et non l'horloge : « l*e fait d'être écartée (…) je fais plein de choses que je ne ferais pas autrement. Il peut y avoir plus de choses exceptionnelles maintenant. C'est ça qui me manquait avant aussi (…) tu peux envisager d'autres choses au niveau des temps que tu passes avec tes enfants … prendre le temps de faire de la peinture, quelque chose d'un peu plus exceptionnel* » ; *« en gros, c'est d'abord le ménage, le quotidien, d'abord les enfants … mais en même temps quand je dis d'abord les enfants … oui, ça tourne autour d'eux, mai moi j'ai un sentiment de ne pas pouvoir leur donner assez de temps « jeu » … de temps libre, de pouvoir faire des jeux avec eux, …du temps où on est calme, on fait ce que vous voulez : on a envie d'aller courir, on va courir ; on a envie d'aller à une plaine de jeu, on va à une plaine de jeu … Ca, ça me manque …* » (Diane). Prendre le temps, c'est d'ailleurs aussi « *ne pas faire que des choses. Etre aussi …, être là simplement, tout simplement* » (Marie-Anne) ; c'est chercher à « *faire de la qualité et de passer du temps avec eux … peut-être que L., je l'ai trop … des activités, des stages, découvrir plein de choses … je l'ai peut-être trop gavé* » (Lilo)

I. 3. 2 Des tensions rythmiques

Les rythmes propres à chacun trouvent parfois difficilement leur place dans l'organisation familiale, devant tenir compte de ceux des autres membres ou des horaires imposés de l'extérieur (école, garderie, travail, …).

Marie-Anne évoque ainsi son souci de respecter les rythmes de chacun, les siens et ceux des enfants, alors que l'école en impose d'autres : « *de me lever le matin, de garder le rythme. Je dois dire que le rythme des vacances me convenait très bien. Moi je préfère les avoir à la maison, que chacun s'habille à son rythme.*

Le plus difficile, c'est d'être prêt tout le monde ensemble, enfin, que, moi, j'essaie de respecter le rythme de chacun et qu'on doit être prêt tous pour l'école à 8 h 15 et qu'il y en a qui dorment encore à 7 h 30, j'ai du mal à les réveiller, tu vois. Je sens que je ne respecte pas leur rythme et c'est vraiment difficile. Et par rapport aux devoirs aussi, quand ils rentrent de l'école, je sens qu'ils ont eu ce qu'il fallait sur la journée ». Marcine et Marie accordent elles aussi beaucoup d'importance au sommeil et ont du mal à réveiller leurs enfants pour s'adapter aux temps sociaux.

Le réveil est de même un problème pour Renaud : « j*e suis beaucoup plus nocturne et le matin, je ne suis vraiment pas en forme. Je ne vais pas me coucher avant 1 heure du matin, ça n'arrive jamais* ». Renaud s'adonne en effet à ses passions (le graphisme et la photo) le soir, quand tout le monde dort : « *c'est dans mon caractère. J'ai besoin de beaucoup de ça … Il y a des gens qui résistent mieux à être sollicités tout le temps. Moi, j'ai du mal* ». Par contre, sa femme se couche tous les jours à 22 heures et « *elle est réveillée tous les matins à 7 heures, c'est dans son rythme, je l'ai toujours connue comme ça* ». Cette différence des rythmes ne leur a pas trop causé de souci jusqu'à la naissance du deuxième enfant, où Renaud s'est vu contraint de modifier les siens : « *moi j'ai eu une période assez difficile au début quand tout le monde se réveillait (…) que la petite était encore un bébé et que L., il fallait s'en occuper le matin et que c'est moi qui devait le faire* ». Au sixième mois de la seconde, ils ont mis en place un autre mode d'organisation : « *moi, je m'occupe de la nuit (…) mais je ne me lève pas le matin* ». S'il convient mieux à Renaud, ce n'est pas le cas de sa femme : « *c'est un sujet pas facile entre nous* ». Derrière la question des rythmes se pose un double problème : celui de la place accordée aux activités personnelles, d'une part, et d'autre part, celui de la répartition ou de la commune participation aux tâches : « *C'est vrai qu'elle en fait beaucoup mais (…) moi j'ai envie de dire que de toute façon, H est debout. Ca ne sert pas à grand-chose que je me lève en plus … enfin, si, ce serait peut-être mieux mais en même temps, si je me lève alors là … je n'arrive pas à aller dormir avant 1h-1h30 du matin, et encore quand tout va bien. Et donc si je dois me lever à 7 heures tous les jours et que j'ai dormi 5 heures, il y a un moment, ça ne va plus, je ne suis plus efficace du tout et ce n'est plus gai pour personne. Donc, voilà. Mais c'est un sujet pas facile parce que je me rends compte que ce n'est pas facile pour H. de se lever tous les matins alors que moi je ronfle jusqu'à 8h30* ».

Bruno a connu une situation un peu semblable, lui qui se dit *« énergivore très fort d'internet : je suis beaucoup l'actualité (…) Ca demande un temps phénoménal* ». Ainsi, « *il m'arrivait régulièrement de me coucher à 2-3 heures du matin puis de me lever à 5h30. Je sais tenir une semaine comme ça si pendant le week-end, je peux dormir* ». Le rythme du week-end était de ce fait scandé par son besoin de sommeil : « *Je me levais à 8-9 heures avec les enfants mais à 15 heures, je devais aller au lit et je me réveillais pour aller souper. J'étais donc de nouveau là avec les enfants. Et le dimanche, c'était plus ou moins pareil* ». Les effets néfastes de ce mode de vie se répercutaient sur sa santé mais aussi sur la vie familiale. Les « *problèmes*

relationnels » qu'a connu son couple n'étaient peut-être pas totalement étrangers à ce rythme diphasé : « *Mais ce n'est pas une vie ! Et pour ma santé, ce n'est vraiment pas bon non plus … et puis, bon, pour notre vie, ce n'est pas vraiment … J'ai fait ça pendant longtemps et puis j'ai arrêté complètement* ».

Pour autant, il vit encore aujourd'hui « *prisonnier d'un timing dans lequel je ne donne pas vraiment la priorité à moi-même …* » : « *je soupe parfois très tard* ». Rentrant vers 20 heures de son travail, il commence par passer un moment avec les enfants, avant qu'ils ne dorment. Mais « *quand j'ai donné le bain à R, parfois, je n'ai même pas encore faim. J'ai des choses à faire d'abord et j'oublie de boire et tout … et j'arrive parfois à table à 23h30 et je bouffe comme un cochon, et je bois … je bois mon litre d'eau parce je n'ai rien bu de la journée. C'est très dommageable* ».

Le travail pour les parents et l'école ou la crèche pour les enfants sont deux types de temps sociaux, déterminés de l'extérieur, imposant leurs horaires aux familles. Les autres formes de disponibilité s'y adaptent. Ainsi, parvenir à réaliser les diverses activités quotidiennes que l'on estime devoir et que l'on souhaite pouvoir faire, suggère un emploi du temps référé au temps-mesure, à l'horloge. C'est en fonction de l'heure que s'organisent l'enchainement et la combinaison de ces activités relationnelles. En outre, le temps-mesure procure une structure, une routine qui s'imprime dans le corps et soulage la pensée.

Cependant, si cette structuration temporelle permet de s'investir dans quantité d'activités relationnelles, c'est souvent au prix d'un investissement qualitatif décevant ou frustrant. En outre, son incorporation dans des séquences de mouvements répétés présente deux écueils : d'une part, les petits enfants sont source de fortes perturbations dans ce qui devrait être routinier et peu coûteux au niveau de l'impulsion mentale à fournir ; d'autre part, c'est le mode de la course qui s'imprime dans le corps, générant finalement beaucoup de stress.

Au travers du temps se condensent trois formes de contraintes ou de contradictions générant des tensions rythmiques. Certaines sont externes à la vie familiale : les rythmes sociaux contraignent en partie les rythmes du chez soi ; d'autres y sont internes : les enfants, essentiellement, requièrent une disponibilité de soi éprouvante, s'opposant à la disponibilité pour soi ; d'autres enfin sont inhérentes aux activités elles-mêmes : la plupart d'entre elles sont chronophages, pouvant être investies sans limite, présentant le risque de s'y engloutir au détriment d'autres activités que l'on souhaiterait pourtant investir aussi.

Ainsi, se sentir à l'aise dans le temps et dans la vie en général, passe par la mise en relation des investissements de soi dans *une* forme d'activité relationnelle (échelle verticale des degrés

d'investissement) et dans *l'ensemble* de celles-ci (échelle horizontale de la diversité des investissements).

Cette mise en relation se double du rapport entre disponibilité de soi (à l'autre) et disponibilité pour soi, mise en exergue par la présence de petits enfants. Ceux-ci mettent en jeu, font appel à une disponibilité de soi toute entière dans l'activité relationnelle, qui s'accommode mal d'une perspective d'ensemble. Les frustrations sont d'autant plus grandes que l'on vise la quantité d'activités, toujours perturbées par leurs sollicitations.

Toutefois, cet investissement particulièrement engagé de la relation parentale, cette forme d'oubli de soi et du temps mesure, est très certainement bénéfique pour autant qu'elle soit alternée avec notamment des moments de disponibilité pour soi : l'une et l'autre de ces formes de disponibilité, dans leur relation étroite et alternée, combinées à d'autres, sont fondamentalement porteuses d'individualité.

Les intégrer dans une perspective d'ensemble passe notamment par des modes d'organisation qui, paradoxalement, tendent à négliger, à ne pas laisser de place à l'investissement *dans* l'activité.

I. 3. 3 Des modes d'organisation

Les rythmes quotidiens sont, on l'a vu, souvent chargés, voire tendus : « *tout est très minuté* » (Diane). Chacun tente d'y faire face au travers de divers modes d'organisation qui allègent la charge (les stratégies d'articulation travail-famille) ou soulagent l'esprit par la routine qu'ils installent (les objets-supports et les manières de faire).

Ceux-ci ne sont toutefois pas figés et subissent parfois des adaptations suivant les circonstances, les changements qui s'opèrent : « *il y a eu les six mois où je les ai eu tous les deux et bon, là depuis 15 jours, depuis le premier septembre, c'est encore un autre rythme donc il faut le temps que tout se mette aussi. C'est ça aussi, pour le moment c'est chaud, c'est plus stressant parce que …bon, maintenant, je l'ai tout seul, donc je gère encore ma journée différemment »* (Noémie) ; « *c'est vrai qu'il y a des périodes plus faciles et d'autres plus difficiles mais maintenant, avec le retour sur L, je vois une ouverture et je me dis que quand on sera dans la maison et qu'on aura récupéré nos petites habitudes, ça devrait aller … »*

C'est aussi au travers des relations conjugales, du rapport à l'autre, que s'opèrent les ajustements : « *Parfois, une différence que je remarque aussi, c'est que moi, je voudrais déjà être dans le passé ou que ça aille plus vite tandis que M. est plutôt pour découvrir le moment présent (…) on s'influence l'un l'autre. Avant, j'étais du*

style à faire plusieurs choses à la fois, mais maintenant, c'est vrai que je fais plus une chose à la fois » (Marie-Anne) ; « *mais aussi peut-être qu'on se prend moins la tête qu'à ce moment-là » (Katty).*

Les objets-supports des modes d'organisation

Comme le montre Rouch (2007), les modes d'organisation sont souvent assistés par des objets. Ceux-ci sont le support à la fois d'une organisation personnelle et d'une articulation d'ensemble (communication, articulation externe).

Katty offre un exemple d'un mode d'organisation personnel assisté par des objets (mais aussi un « outillage social », sa maman, cf. chapitre II). Elle dit avoir maintenant « *trouvé l'équilibre* » après une période de grandes tensions. Elle a un peu diminué son niveau d'exigence, « *j'étais trop perfectionniste* », et se fait aider, non par son conjoint mais par sa maman qui « *vient m'aider un vendredi sur deux pour nettoyer ».* Par ailleurs, « *j'essaie de m'organiser mieux, de prévoir les repas, … Avant je fais les courses 'plic-ploc' ».* Maintenant, elle fait une liste et « *je fais mes courses en fonction de ça* ». Toutefois, « *il me faut le temps de faire ma liste ».* Alors pour l'y aider, elle a « *un carnet dans mon sac et quand j'ai une idée, je note ».* En définitive, « *maintenant, c'est devenu un peu plus un mécanisme, donc c'est un peu plus facile ».*

Chez Marie-Anne, le planning affiché sur le frigo sert de support à une organisation à la fois personnelle et d'ensemble : « j*'ai facile à organiser donc, que ce soit pour des visites chez le médecin, soit pour aller acheter des vêtements. Il se fait que M. participe et il voit par rapport à ce que je note* ».

L'exemple de Basile est un peu différent mais illustre lui aussi le support que peuvent procurer les objets pour atténuer « *les stress* » : « *quand j'ouvre mon portefeuille ou mon agenda, que je regarde ma femme où mon fils en photo et que je me dis que c'est aussi pour eux que je vais faire face à ce problème-là ou que je vais passer les stress, que je vais passer ma journée* ».

Le « *carnet de bord »* du petit de Bérangère sert d'outil de communication entre elle et les grands-parents gardiens, avec des avantages multiples : « *les grands-parents marquent ce qu'il a fait pendant la journée (…) L'avantage aussi c'est, moi je gagne du temps quand je le récupère ou quand je l'amène dans le sens où le matin je mets 'attention aujourd'hui il faudrait surveiller sa température' ou … Inversement, elles peuvent mettre 'j'ai plus de lange' ou … Des trucs auxquels on pense pendant la journée, comme parfois à 18 heures on oublie. Comme ça, ça permet aussi de voir ce qu'il a fait la journée et en même temps, ça évite encore de devoir se resonner à 20 heures du soir 'ah au fait j'ai oublié ci' ou … Et en fait ce carnet-là, en général j'essaie de mettre l'horaire pour la semaine en fonction, puisque Manu a son horaire en général 15 jours à l'avance, donc 15 jours à*

l'avance on sait plus ou moins, bon parfois il y a des modifications mais je mets dans le carnet tel jour, tel jour, il va chez une telle, … ».

Beaucoup d'autres encore se servent du téléphone ou du mail pour organiser les retours du soir : qui va chercher les enfants ? Quand ? Faut-il faire des courses ? …

Les objets-supports permettent ainsi de jeter des ponts entre différentes temporalités spatialisées au sein desquelles s'inscrivent les activités et les relations. Le bloc-notes permet de relier le temps des idées qui surgissent tout à coup (les achats à faire) et celui de leur réalisation (faire les courses) ; les photos et le carnet de l'enfant pallient l'absence et opèrent comme de véritables prolongements de soi et de l'autre, défiant l'inscription spatio-temporelle.

Des stratégies de conciliation travail-famille

Sans surprise, ce sont plus souvent les femmes qui aménagent leur activité professionnelle pour faciliter la combinaison travail-famille.

Comme on a déjà pu le voir, il semble que cela confirme « le porte-à-faux » dans lequel se trouvent souvent les femmes par rapport à la société (Neyrand, 2004). La plupart veulent travailler, pensent devoir et avoir le droit de le faire mais en même temps, elles culpabilisent de ne pas être plus disponibles pour leurs enfants. Dans un sens, beaucoup se disent obliger de travailler parce que leur salaire est nécessaire ; dans un autre, elles considèrent le travail comme une activité à laquelle elles tiennent alors qu'elles pourraient (devraient) passer plus de temps avec leurs enfants.

Les hommes qui consacrent beaucoup de temps à leur travail souhaiteraient aussi, pour la plupart, être plus disponibles pour leur famille. Mais cela ne remet que rarement en cause leur emploi du temps professionnel et leurs activités personnelles. Ils les aménagent souvent et ont le sentiment de faire des concessions mais, comme le dit Philippe : « *ce qui pour moi est une concession, pour ma femme, c'est normal* ». S'ils peuvent envisager, pour la plupart, de réduire leur temps de travail, c'est de manière davantage hypothétique que les femmes et rarement dans la perspective de s'occuper en priorité de leurs enfants. Ils ne s'opposent pas à cette idée mais celle-ci est rarement à l'ordre du jour. Pour beaucoup de femmes, par contre, avec l'arrivée des enfants se pose la question de l'aménagement des temps en fonction de la disponibilité parentale. Réduire son temps de travail n'est pas l'unique option et les femmes qui l'ont essayé ont souvent éprouvé des difficultés.

Trois options d'articulation travail-famille sont envisagées : de manière radicale, renoncer et changer de statut ; de façon temporaire, réduire son temps de travail ; dans une situation privilégiée, améliorer les conditions tout en conservant les avantages.

Renoncer et changer de statut

Il semble très difficile, pour les couples qui ont tous deux un travail exigeant une très grande disponibilité, de maintenir ce rythme quand ils ont des enfants. Souvent, l'un est amené à modifier son emploi du temps pour faciliter l'organisation, et ce sont plus souvent les femmes.

Dans les entretiens, apparaissent les exemples de trois femmes, dont la profession d'avocates exige une grande disponibilité professionnelle et dont le conjoint fait lui aussi de longues journées. Deux ont été interviewées, Diane et Sarah ; la troisième est la femme de Basile.

Diane et la femme de Basile se sont toutes deux réorientées et ont cessé leur activité d'indépendantes après le premier enfant. Sarah, elle, a continué après le premier et vient d'avoir son second. A la différence des deux premières, elle ne mentionne pas le « *coté ingrat du métier* » (Basile), exigeant beaucoup de travail pour « *très peu de résultat* » (Basile) et « *un salaire peu élevé* » (Diane). Ces trois exemples montrent combien les parcours professionnel, conjugaux et parentaux sont interdépendants. Ils soulignent aussi, encore une fois, un sournois sentiment de culpabilité chez les mères qui travaillent.

Ainsi, Diane travaillait au barreau de Bruxelles quand elle a eu son premier enfant. Mais « *j'ai abandonné pour m'occuper de mes enfants (…) j'étais indépendante, j'avais un salaire peu élevé et mon mari aussi était indépendant … donc ça faisait un peu beaucoup et voilà, j'ai arrêté pour me consacrer aux enfants ».* Ce sont aussi les horaires très lourds qui l'ont décidée, notamment en raison de longs trajets : « *Je partais à 5h45, mon mari allait conduire les enfants. Le soir, comme mon mari a souvent des rendez-vous après 16h, il ne rentre pas avant 19h, 19h30, c'était mes parents et deux jours par semaine des taties, deux dames payées pour revenir avec eux à la maison et donner les bains ».* Elle est donc « *rentrée à l'Etat »* et à l'arrivée du deuxième, « *c'était donc un climat plus calme, plus serein ».* Toutefois, les trajets étaient toujours longs : « *c'était quand même à 45 minutes de chez moi à cause des embouteillages* ». Elle a alors cherché à obtenir une mutation pour rapprocher son travail de son domicile. Elle y gagne encore un allègement du stress : « *maintenant, je travaille plus près et en dehors des heures de pointe, c'est plus ou moins 20 minutes de trajet le matin, 10 à 15 minutes le soir. C'est beaucoup plus calme, moins stressant. Si je suis quelques minutes en retard sur l'horaire habituel, ce n'est pas grave tandis qu'avant, je tombais dans les embouteillages !* ».

La femme de Basile, elle, « *a travaillé comme indépendante pendant presque cinq ans, comme avocate* ». Tous deux avaient de longues journées et l'arrivée de leur enfant s'est avérée fatale : « *elle faisait des journées aussi lourdes que moi, donc style 8h-19h, 19h30, et c'était vraiment lourd … lourd jusqu'à ce que Marius arrive et quand Marius a été là, c'est devenu lourd et plus possible de tenir comme ça* ». Les horaires des parents n'étaient pas compatibles avec ceux de l'enfant et des modes de garde : « *déjà en termes d'horaires, il faut le reprendre à la crèche ou il faut le reprendre chez une grand-mère et on ne peut pas se permettre d'aller le reprendre à des heures tardives le soir. Pour lui aussi de toutes façons, il a besoin de voir ses parents et donc …* ». Basile tient pourtant à préciser que « *que l'homme n'a pas gagné et ce n'est pas la femme qui a abandonné la passion qu'elle avait pour le métier d'avocat !* » : « *mon épouse avait fait un peu le tour du métier d'avocat, elle ne s'épanouissait pas complètement dans ce métier, elle trouvait que c'était un métier un peu ingrat, où il y avait énormément de travail et énormément de bagarres et de stress et toute une série de choses pour très peu finalement de résultats. Donc elle a décidé, d'abord pour elle je pense et pour son évolution professionnelle et son épanouissement professionnel, de changer de boulot* ». Ca tombe bien puisque « *ma foi, c'est vrai qu'elle a trouvé dans une entreprise où il y a des horaires, où elle est maintenant employée, ils sont plus fixes et où ça lui permet alors de combiner aussi la vie professionnelle et la vie de maman mieux qu'avant* ». Les bénéfices sont collectifs : « *depuis qu'elle est dans ce nouveau boulot, donc depuis janvier de cette année, ça va quand même nettement mieux au niveau organisation … si Marius est malade, elle ou moi on sait être présent en prenant congé. Elle sait aussi être sans trop de souci avant la fermeture à 18 heures à la crèche pour le reprendre, des choses comme ça …* ». Toutefois, sans s'y arrêter, Basile glisse, en commentant les horaires d'avant, une phrase qui laisse supposer que la situation a ses revers : « *donc quand c'était lourd, disons c'était lourd mais on avait les mêmes horaires, donc on partait plus ou moins en même temps, on revenait plus ou moins en même temps… et là encore il n'y en avait pas un qui souffrait de l'absence de l'autre* ».

Sarah, par contre, n'imagine pas arrêter de travailler : elle « *aime son métier* » et elle « *veut être performante* ». En congé de maternité pour son deuxième enfant au moment de l'entretien, elle est encore très impliquée dans son travail. Elle insiste d'ailleurs beaucoup sur la nécessité de se montrer disponible pour ne pas rater des opportunités, comme on a pu le montrer dans la section concernant la disponibilité professionnelle. Toutefois, à la fin de l'entretien, elle évoque son sentiment de culpabilité et envisage « *qu'à un certain moment, jusqu'à ce que les enfants soient plus autonomes, je ralentisse un peu mon temps de travail* (…) *j'essaierais de travailler un peu plus de chez moi et je pourrais refuser certains dossiers* ». C'est un réel dilemme pour elle, comme elle l'a déjà expliqué à son mari : « *je sais déjà que quand je repartirai plus tôt le vendredi (…) ou si je prends un demi-jour le vendredi pour avoir du temps avec les enfants, je serai d'un côté frustrée (…) mais bon, en même temps, je serai contente d'être avec eux (…) C'est pas pour ça que je n'aurai plus de dossiers intéressants (…) oui, je pense que c'est possible de*

freiner un peu pendant un certain temps et de revenir en prouvant qu'on est à nouveau disponible ». Par ailleurs, son mari a déjà souligné le fait qu'elle était prête à faire des « *sacrifices* » pour être près de son enfant mais pas pour être près de lui. On retrouve là l'idée évoquée par Basile où celui qui prend davantage en charge les enfants, en étant plus présent à la maison, souffre « *de l'absence de l'autre* ».

Réduire son temps de travail, selon que l'on est homme ou femme

Peu d'hommes dans les entretiens ont réduit leur temps de travail. Certains y pensent mais pas avec l'objectif de s'occuper davantage de leurs enfants : « *il a déjà dit qu'il allait le faire mais pour (…) travailler dans la maison comme ça, pour faire le toit ou … Donc ce n'est pas trois mois dans le sens que je vais m'occuper de mon petit garçon quoi* ». D'autres peuvent l'envisager mais de manière très hypothétique, dans un souci d'égalité avec leur femme. Toutefois, ils ne sont pas certains qu'ils se sentiraient bien dans cette situation.

Ainsi, pour Ben : « *il n'y a pas de mi-temps chez nous, dans cette fonction-là, donc la question ne se pose même pas. Maintenant, je me suis récemment surpris … parce qu'avant j'étais jeune emballé, chef d'entreprise, on va tout pêter … et je me suis dit que je devrais réduire pour m'occuper de la famille et de la maison (…) S'effacer au niveau professionnel, pour l'instant, je me dis que ça ne me poserait pas de problème mais est-ce que je saurais le tenir longtemps ? … je ne sais pas. Je ne serais pas contre mais faut voir …* ».

Basile tient à peu près les mêmes propos. C'est apparemment un sujet au sein de leur couple : « *je lui dis souvent aussi il n'y a pas de problème si on veut inverser. Donc si ma femme envisage et voit la perspective, la possibilité de faire une carrière qui assurerait peut-être ce que je viens de dire et que moi j'aurais le rôle d'en faire un peu moins … donc peut-être de rétrograder un petit peu au niveau fonction, d'avoir un type de fonction plus légère, voir même à 4/5è temps ou à mi-temps et que je m'occupe de la famille, de la maison, des enfants et d'aller les chercher, et conduire à l'école ou à la crèche, m'en occuper et faire le ménage, je n'ai pas de problème avec ca* ». Mais lui non plus ne sait pas comment il vivrait cette situation où les rôles sont inversés : « *je ne sais pas comment je me sentirais. C'est vrai qu'a priori, soit je le sens bien, soit je souffre d'être l'homme au foyer et d'avoir une femme qui fait une carrière et … Aujourd'hui on va à des concerts, on va à des expositions, on va à des pièces de théâtre parce que j'y suis invité (…) Ma femme m'y accompagne, ma femme accompagne son mari qui est invité. Je ne sais pas comment je réagirais si moi j'accompagnais ma femme qui est invitée à toutes ces choses-là. Si j'étais tout autant invité de mon côté, ça irait mais si je dois enlever mon tablier à la maison et me faire beau, comme elle se fait belle pour m'accompagner, effectivement peut-être qu'à ce moment-là, mon côté féminin développé commencerait à me peser … ou je commencerais à avoir l'impression de plus être tout à fait un homme. Mais je sais pas, je ne sais pas, je ne saurais pas dire à l'avance, mais a priori, tenter le coup ne me fait pas peur* »

A ce propos, Noémie – qui pourtant revendique « *l'égalité moitié-moitié* » avec son compagnon, exprime la stigmatisation dont peuvent faire l'objet ces hommes (Fagnani, 2001) : « *il y a l'aspect financier et puis l'aspect de la responsabilité de son boulot. Donc il y a les deux qui …[Mais normalement pour la femme aussi, non ?] Oui mais la femme c'est normal … c'est normal qu'elle prenne congé parental, ça ne me choque pas. Tandis qu'un homme, on se dira tiens …tu vois c'est plus …les gens sont plus surpris. Ce n'est pas choqué, mais c'est plus surpris quoi* ».

Plusieurs femmes dans les entretiens ont fait l'expérience d'une réduction du temps de travail, d'ampleur diverse.

Pour certaines, c'est idéal ou presque. Ainsi Maëlle a *« toujours travaillé depuis que j'ai des enfants à 36 heures semaine. Ce qui me permettait de terminer un petit peu plus tôt. Le mercredi, je travaillais plus tard, de 8 à 5. Et les autres jours, le lundi, mardi et jeudi, je terminais à 3h30. Le vendredi à 4 h. Cela me permettait de m'occuper de mes enfants plus tôt* ». Elle préfèrerait d'ailleurs travailler à mi-temps mais cela ne lui semble pas souhaitable financièrement.

Par contre, Marie a « *essayé, suite à la naissance de la deuxième, de travailler à mi-temps : ça ne me convenait pas trop. J'ai besoin d'être impliquée profondément dans mon travail … Etre trop, trop coupée en deux comme ça, ça ne m'allait pas : par rapport au boulot, ça ne m'allait pas et par rapport aux enfants* ». Pour elle, le bénéfice n'est pas à la hauteur espérée et cela n'apaise pas vraiment le rythme quotidien : « *pour finir, tu ne les vois pas bien, pas beaucoup mieux, tu coures quand même toujours, je ne sais pas expliquer … Ce n'est pas si idéal comme situation le mi-temps, c'est la même course* ». En fait, la charge ne diminue pas, voire elle augmente ; par contre le salaire diminue et la reconnaissance s'affaiblit : « *c'est presque encore plus … On juge que tout ce qui est ménagé doit être fait, plus ton travail, plus ta vie sociale, enfin tout reste plus ou moins au même niveau … avec juste moins d'argent, moins de reconnaissance peut-être … Je sais que j'étais contente de reprendre* »

Noémie aussi ne vit pas le mi-temps comme un horaire « idéal » : « *je sens bien que je suis un peu décalée avec mon travail, je suis … Ce n'est pas que je suis moins impliquée mais je sens bien que je rate des choses … Bon, ben par exemple, j'arrive la semaine d'après, ben mes collègues me disent peut-être ce qui s'est passé mais il y a des choses que je ne suis pas au courant. Donc ça me frustre un peu* »

Améliorer les conditions sans renoncer

Certains considèrent avoir « une bonne place » du point de vue des conditions d'emploi. Ce qui pose problème, ce sont les trajets qui allongent le temps de travail.

Parmi ceux-ci, quelques-uns parviennent à obtenir leur mutation dans un service plus près de leur domicile – ou envisagent de la faire. Nous avons déjà mentionné le cas de Diane qui y est arrivée depuis peu. Ben, lui, compte bien y procéder quand il aura terminé sa licence. Celle-ci lui permettra d'ailleurs d'augmenter son salaire. C'est aussi le cas de sa femme : « *on réfléchirait à deux fois avant qu'elle ne quitte son boulot de maintenant mais on essaie d'améliorer les conditions … elle voudrait aller dans une autre antenne, plus près de chez nous (…) elle ne veut pas s'enfermer à 30 ans dans une voie de garage* ». En effet, s'il est justifié d'essayer d'aménager sa situation professionnelle pour faciliter le quotidien, il s'agit toutefois d'être vigilant pour l'avenir : « *on est au début de notre carrière, mais on réfléchit déjà à ça. C'est un peu stressant, on fait des choix assez tôt … mais si ça peut nous apporter …* »

D'autres, par contre, n'hésitent pas à allonger leur temps de trajet pour bénéficier de conditions d'emploi meilleures. Non pas tant en termes de salaire qu'en termes d'horaire. C'est sans doute typiquement le cas de certaines professions, comme pour Samy, anesthésiste : « *Je me suis investi pendant cinq ans dans une formation parfois pénible point de vue horaires et je ne veux pas continuer …* » Or, « *pour avoir une bonne qualité de vie, je dois aller en France pour la trouver (…) je vais aller à Valenciennes* ». Il n'envisage pourtant pas d'aller y habiter : « *je ferai la route parce qu'on aime bien la région …et on vient d'acheter la maison. C'est à 130 Km mais c'est assez rapide : ça prend 1h-1h15* ». Malgré l'allongement du trajet, sa disponibilité professionnelle y sera beaucoup plus cadrée, limitée : « *là, les horaires sont fixes et si on fait des heures supplémentaires, on a des récupérations (…)*

II LES ENJEUX DE RÔLES ET DE PLACES

Avec le principe d'égalité de sexe, la femme accède au statut d'individu, ce qui signifie que celui-ci n'est plus défini au travers d'ancrages sexuellement distingués. Ce modèle normatif se confronte pourtant à la résistance qu'oppose une conception encore largement sexuée des rôles sociaux, en particulier des rôles conjugaux et parentaux. La généralisation tendancielle du statut de parent travailleur ne conduit pas à une déspécialisation des rôles entre conjoints : « la constitution d'une famille, se traduit, d'abord lors de la mise en couple, ensuite à l'arrivée d'un enfant, par un alourdissement et une spécialisation des rôles : l'arrivée d'un enfant s'accompagne en effet non seulement d'un surcroit de quantité de tâches mais aussi d'une rigidification de l'emploi du temps (rythmes biologiques de l'enfant, rythmes des institutions ou des services d'accueil et de garde puis de l'école). Cet accroissement des tâches est assumé principalement par les mères, augmentant ainsi la spécialisation des rôles qui s'était mise en place à la mise en couple. La

répartition des tâches est encore plus inégalitaire quand les conjoints actifs ont au moins deux enfants » (Méda, 2006).

Pour autant, la sociologie a mis en lumière les effets du processus historique de différenciation sociale. Démultipliant le nombre et la variété des rôles possibles, il augmente les écarts que permet la prise de rôles, « cela autant d'un point de vue individuel qu'en fonction de la diversité des situations » (Martuccelli, 2002, p 142). Ainsi, la subjectivité intervient largement dans la manière dont sont joués les rôles. Selon Kaufmann (2004), ce que l'on définit aujourd'hui comme une « crise des identités » (Dubar, 2000) est le symptôme de cette place grandissante de la subjectivité dans la reproduction sociale : les individus ont le pouvoir et le devoir de donner sens à leur propre vie. Bien que ne privilégiant pas la voie de la socialisation pour analyser l'individu contemporain, Martuccelli (1999 ; 2002 ; 2006) souligne, lui aussi la dissociation croissante qui s'opère aujourd'hui entre l'identité et le rôle : les tâches objectives et les motivations subjectives tendent à ne plus être en totale adéquation.

Comment s'opère ce travail subjectif au sein des couples de parents travailleurs et quels effets a-t-t-il sur la définition et la prise de rôles ? Plusieurs éléments interviennent dans ce processus, constituant autant de nœuds à partir desquels sont configurés les rôles parentaux.

Parmi ceux-ci, les significations données à la différence des sexes jouent un rôle fondamental. En effet, les rôles sexués, tels que les ont définis la modernité industrielle, reposent sur une conception naturalisée de cette différence. Or, la déspécialisation des rôles, leur définition sexuellement neutre se fonde, au contraire, sur l'idée que le sexe d'un individu n'induit aucun déterminisme. Qu'en est-il des parents travailleurs ?

Au-delà de la référence à l'un ou l'autre modèle, la dimension sexuelle du corps apparaît aussi dans les mises en scène dont il fait l'objet autour de la venue des enfants. Celles-ci ouvrent sur la question des places qui se recomposent avec le passage du duo conjugal au trio parental. Au travers de la grossesse, de l'accouchement et de l'allaitement, les parents se trouvent confrontés de manière particulière à la matérialité du corps. Les rôles de l'un et de l'autre y sont effectivement différenciés, configurant la manière dont s'établit la relation à l'enfant. Au travers des processus conjugués d'individualisation et d'égalité de sexe, peut être distingué, au sein du trio parental, un triple duo : père-enfant ; mère-enfant et père-mère (Tahon, 1995 ; Castelain-Meunier, 2002).

Enfin, l'histoire personnelle de chacun participe aussi de ce processus. Lors de la mise en couple déjà, chacun vient avec « une famille dans ses valises » (Kaufamnn, 2007, p 133). Et l'on peut

d'autant moins facilement remiser celle-ci que l'on devient soi-même parent. Par ailleurs, la vie en couple génère « après l'aventure de la découverte, l'installation de routines » (ibid., p 38). Accentuées avec l'arrivée des enfants, celles-ci installent durablement la manière dont sont définis et répartis les rôles, les places et les tâches. Intervient alors le travail des justifications passant par un « déplacement d'une comparaison interne au couple à une comparaison externe » (de Singly, 2007, p 16).

Dans l'expérience quotidienne, les rôles parentaux se déclinent autour de quatre modalités relationnelles : l'autorité, l'affectivité et le jeu, la disponibilité aux enfants et au conjoint, l'apport de revenus. L'analyse de ces modalités permet de repérer quatre formes de résistances, de difficultés auxquels sont confrontés les parents travailleurs et la société en général dans la conception et la mise en œuvre de rôles définis de manière sexuellement neutre.

II. 1 Rôles et identité : le travail de la subjectivité

La notion de rôle établit un lien entre les structures sociales et l'acteur. Aux divers statuts et position sociales correspondent des modèles de conduites « garantissant ainsi la stabilité et la prévisibilité des interactions, puisqu'il signale le comportement attendu de quelqu'un d'autre en fonction de la place qu'il occupe dans un système social donné » (Martuccelli, 2002, p 141). En ce sens, les rôles participent de la « construction sociale de la réalité » et « constituent un élément essentiel du monde objectivement disponible de toute société. En jouant des rôles, l'individu participe à un monde social. En intériorisant ces rôles, le même monde devient, pour lui, subjectivement réel » (Berger et Luckmann, 1996, p 104). En ce sens, « la prise en compte des rôles a cet avantage immédiat d'introduire un type de cadre de socialisation très proche des acteurs, donc de pouvoir mettre aisément en évidence les articulations entre l'intériorité de l'individu et les extériorités sociales qu'il rencontre » (Kaufmann, 2004, p 73).

Toutefois, le processus historique de différenciation sociale ne cesse d'accroître le nombre et la variété des rôles possibles, laissant à l'acteur une certaine latitude dans la manière dont il joue les rôles. Comme le note Boudon (1979), « quel que soit le degré de minutie avec lequel les institutions définissent les éléments d'un système de rôles, cette minutie n'est jamais suffisante pour priver l'acteur social de toute marge d'autonomie. L'existence même d'interférences entre rôles, de contradictions entre normes contradictoires ne peuvent être simultanément observées » (cité par De Coster, 1998, p 127). La modernité se caractérise ainsi par le fait que l'individu n'est plus strictement assujetti à des rôles imposés.

Pour autant, comme l'a montré Dubet (2002), dans la « première modernité », les individus sont « fondus dans leur rôle, produits, y compris subjectivement, par la socialisation » (Kaufmann, 2004, p 64). Ce n'est qu'en « se décrochant du programme institutionnel, en se multipliant et en s'assouplissant [qu'ils] contraignent les individus à se construire et à se redéfinir d'une façon totalement nouvelle » (*ibid.*, p 65). Le sujet se trouve face au défi de la fabrication du sens, relevant de deux logiques contradictoires : d'une part, la réflexivité introduit une logique d'ouverture, en brisant les certitudes et en remettant en cause ce qui est acquis ; d'autre part, l'identité poursuit une logique de clôture et d'intégration sur le modèle de la totalité : elle recolle les morceaux, clôt et intègre le sens, bien que de façon provisoire et précaire.

Selon Kaufmann, c'est « aux alentours années 1960, que s'est opéré le renversement historique, la révolution de l'identité » (*ibid.*, p 76). Il définit ainsi l'identité comme un « processus, historiquement nouveau, lié à l'émergence du sujet, et dont l'essentiel tourne autour de la fabrication du sens (…) La révolution identitaire est celle de la subjectivité à l'œuvre dans la fabrication personnelle du sens de la vie » (*ibid.*, p 82). Elle est le mouvement par lequel l'individu reformule toujours plus la substance sociale qui le constitue.

Ainsi, la subjectivé ne se forme pas dans un espace autonome parfaitement maîtrisé par l'individu : elle est continuellement en prise avec les pesanteurs sociales qu'elle cherche à travailler, de manière très imparfaite. L'individu n'est que le produit de son histoire, de l'échange avec les contextes dans lesquels il s'inscrit (Kaufmann, 2001). Toutefois, les caractères objectifs ne peuvent à eux seuls déterminer l'existence parce qu'ils ne forment pas un univers stable et cohérent : des contradictions obligent le sujet à s'impliquer. Ce travail d'arbitrage constitue la capacité d'initiative de l'individu moderne.

Dès lors, l'identité est « une interprétation subjective des données sociales de l'individu » (Kaufmann, 2004, p 99). Elle est « le processus par lequel tous les supports de la socialisation sont travaillés et dynamisés, y compris ceux chevillés au biologique » (ibid., p 104). Kaufmann souligne ainsi que « la soi-disant ' identité féminine ' n'est en fait pour l'essentiel qu'un rôle social (…) Il est demandé aux femmes d'accepter cette identité, ce qu'elles font souvent d'autant plus facilement que cette 'identité', lourde d'une mémoire historique encore très proche, est irrésistiblement attirante et leur offre de réconfortantes gratifications psychologiques face à l'aridité fatigante de la pure perspective émancipatrice » (ibid., p 108).

En effet, l'identité est une condition de l'action, un déterminant de l'énergie corporelle. « Au regard d'un rôle donné, [l'individu] doit aussi s'impliquer de façon personnelle, notamment en choisissant une 'identité' (une image de soi) parmi toute une gamme d'autres possibles » (p 74)

Or, « le rangement des images de soi permettant de répondre aux situations (identités de rôle) se fonde sur une mémoire des émotions » (p 118). Celles qui apportent un confort psychique sont privilégiées. C'est notamment selon la manière dont l'identité choisie sera réceptionnée par les autres que s'élabore cette mémoire des émotions. Ainsi, « les self-schemas sont autant de grilles de filtrage de l'information et de guidage de l'action, régulant les comportements grâce aux émotions associées » (Kaufmann, 2004, p 75).

II. 2 Les nœuds des configurations de rôles

Au sein des couples de parents travailleurs, selon quelles modalités s'effectue la prise de rôle ? Quelles sont les définitions de soi et de l'autre, notamment en tant que parent, père ou mère ?

Selon Kaufmann, le couple constitue un domaine particulièrement intéressant du point de vue identitaire parce qu'il démultiplie et exacerbe les contradictions à gérer : « Ego est tiraillé entre deux pôles instables. D'un côté est sa propre histoire, sédimentée en lui en une infinité de schèmes de pensée et d'action contradictoires, impliquant qu'il opère des choix. Et en face, le partenaire, avec un système de valeurs et des attentes aussi contradictoires, qu'il faut par ailleurs deviner (…) Les contradictions de l'un s'entrecroisent aux contradictions de l'autre, pour tenter de définir, dans un même mouvement, deux nouvelles identités individuelles et une identité conjugale. Pour définir aussi dans quelle mesure ces identités individuelles seront subordonnées à l'identité conjugale » (Kaufmann, 2004, p 95). Or, l'arrivée des enfants introduit une nouvelle dimension identitaire et mêle aux rôles conjugaux ceux liés à la parentalité. « Le partage des rôles à tenir autour des enfants constitue une problématique d'autant plus importante qu'il s'agit d'être homme-femme, père-mère d'un enfant : fille-garçon » (Castelain-Meunier, 2002, p 15).

Les entretiens font apparaître trois axes autour desquels se configurent les rôles au sein des couples de parents travailleurs : la manière dont est perçue la différence des sexes et les significations qui lui sont attribuées au regard de l'identité et de la prise de rôles ; l'enjeu du corps sexué dans la définition des places comme modalité de la relation ; et les effets conjugués de la socialisation et de l'expérience.

II. 2. 1 Perceptions et significations de la différence de sexe

Une des questions posées lors de l'entretien portait sur la perception des différences entre les hommes et les femmes : hommes et femmes sont-ils fondamentalement différents ou la

différence de sexe est-elle une différence physique comme il y en a beaucoup d'autres, relevant de l'apparence ?

Chez certains, la réponse fuse : « o*ui, il y a une réelle différence, sinon on ne serait pas homme et femme* » (Pilou), *« ce n'est pas pareil, il y a un monde de différence* » (Cédric). A l'inverse, d'autres, moins nombreux et souvent moins catégoriques, ne croient « *pas trop à ce différences vraiment de genre, style 'Mars et Vénus' ou … à la façon de penser, la façon d'être …* » (Bruno). Ainsi, de manière générale, se distinguent deux tendances. Pour les uns, les différences sont d'abord liées à une nature masculine ou féminine, avant d'être le reflet d'une socialisation différenciée ou d'un caractère. Ces différences naturelles entre hommes et femmes déterminent des rôles conjugaux et parentaux sexuellement distincts. Pour les autres, les différences sont d'abord personnelles. Elles sont liées à une histoire de vie, conjuguant socialisation et expérience, laquelle influence la manière dont se jouent les rôles conjugaux et parentaux. Toutefois, ceux-ci apparaissent a priori comme sexuellement neutres. Entre ces deux prises de position vis-à-vis de la question posée, quelques-uns hésitent : *« je ne suis pas sûr qu'il y ait de grandes différences … enfin chez nous, parfois dans la façon de penser, il y a peut-être des différences mais est-ce que c'est dû au fait que je sois un homme et elle une femme ou qu'on ait eu deux éducations différentes et deux passés différents … Je n'arrive pas, je ne sais pas, je ne pourrais pas mettre une limite, une frontière entre les différences hommes-femmes* » (Bertrand) ou « *je ne sais pas si ce sont des règles mais je vois qu'il y a des différences chez nous …* » (Marcine).

Dans tous les cas, des hiatus, des contradictions apparaissent au cours de l'entretien. Certains n'y prêtent pas vraiment attention. Les propos tenus à un moment par Samuel en sont un exemple : *« ça vient surtout d'être un homme et une femme. C'est deux visions très différentes des choses. Je me rends compte que je ne vois pas du tout les choses de la même manière et je trouve que c'est complémentaire (…) mais ça vient aussi du caractère … qu'un homme ne regarde pas les choses de la même manière qu'une femme, ça certainement*. A quoi est-ce dû ? *Je ne crois pas que c'est spécialement lié au sexe. Ca peut jouer, ça certainement mais ça vient aussi de l'éducation. Ca, je suis certain aussi ! Par exemple, j'ai un grand frère très axé sur la manière dont il s'habille, très attentif … Que moi … pourtant, il a eu la même éducation, ma mère n'a jamais accordé la priorité à l'un ou à l'autre pour aller dans les magasins … je ne peux pas dire que c'est vraiment l'éducation. Je crois que ça vient de la manière d'être … donc je ne peux pas dire que c'est vraiment homme-femme mais je pense que par l'éducation, le fait d'être un garçon ou une fille fait qu'il y a des priorités qui se mettent d'un côte ou de l'autre. Je connais des filles qui se foutent de la manière dont elles sont habillées donc je ne peux pas dire que c'est lié au sexe* ». D'autres se sentent davantage interpellés et cherchent à nuancer et préciser leur pensée : « *je me contredis, c'est difficile comme question. Je suis sûre que si je me réécoutais, je me contredis sur certaines choses mais ce sont des questions auxquelles, qu'on ne se pose pas vraiment, on réfléchit un peu tout haut ou parfois*

on revient sur une idée … ».). Par ailleurs, le sujet suscite l'activation des stéréotypes même chez ceux qui cherchent à l'éviter : « *l'homme gère, la femme ressent …je pense qu'une femme est terriblement intuitive et compassionnelle (…) mais c'est une question piège parce que je me prends moi-même à mes propres préjugés* » (Bruno).

Des différences naturelles et complémentaires

Pour la plupart des interviewés, hommes et femmes se distinguent quant à leur manière de percevoir le monde : *« les femmes sont plus vite touchées. Elles prennent en compte le coté plus affect, sensations, perceptions, … peut-être un peu plus ressenti par les femmes …Les femmes prennent en compte toutes ces sensations et ça influence … Les hommes ont un coté plus pragmatique, sans être catégorique … la possibilité peut-être d'abstraction de toutes ces sensations-là pour aller plus vers quelque chose de direct, plus vite concret »* (Marcine).

Dans certains cas, les différences perçues dans le couple ressemblent à des caricatures et s'inscrivent sur la toile d'une domination masculine. L'exemple de Cédric et Katty, le seul couple entendu, est éloquent. Cédric se dit « *plus logique qu'elle mais je réfléchis différemment : elle se fixe sur un point qui est complètement inutile ; moi, je vois dans la globalité des choses et je vais au point le plus direct* » ; tandis que pour Katty « *l'homme est plus égoïste à la base, je crois : il va toujours penser d'abord un petit peu à lui et après au reste … toujours en gardant cet équilibre pour être bien dans sa conscience* ». Et « à deux, on fait un bon équilibre ! » (Cédric). Ces traits sont aussi relevés par Philippe: « l'*homme est plus terre-à-terre (…) moins de chichis : il y a un problème, on le cerne et on réagit. L'homme est plus amené à faire face à ce genre de situation et de ne pas créer de problème quand il n'y en a pas. Pour moi, c'est important parce que ça semble un peu propre au côté féminin (…) Pour les femmes, c'est beaucoup de petites choses qui leur permettent d'être équilibrées ; pour les hommes, c'est quelques points. Moi, j'ai ma famille, mes enfants, mon sport : voilà, je suis équilibré » ;* ou par Sylvie : « *Je suis certaine que les femmes sont plus compliquées, elles se posent plus de questions alors que les hommes foncent (…) Lui, quand il a envie de faire quelque chose, il le fait … ce n'est pas le fait qu'il y a deux petits ici … ».*

Ceux-là se situent clairement dans le modèle de la complémentarité naturelle, où homme et femme sont naturellement différents et complémentaires. Ainsi, pour Philippe : *Le côté féminin, c'est plutôt le superflu, l'apologie de tout ce qu'il y a autour. Le masculin, c'est la base ; le féminin, c'est tout ce qu'il y a autour et les deux permettent de faire quelque chose ».* Attentif à raviver la flamme érotique dans son couple, il lui parait utile de cerner la manière dont les femmes, et la sienne en particulier, fonctionnent : « *c'est peut-être aussi positif, ce qui nous amène à être un peu plus romantique : 'je vais acheter des fleurs parce que ça va permettre …(…) C'est un peu calculé, j'avoue mais c'est ma manière de faire un effort*

dans le couple. Je sais que pour elle c'est important, même si pour moi, ça n'apporte rien de plus dans la relation que j'ai avec elle' ». De même pour Cédric « o*n n'est pas pareil, on ne pense pas la même chose, il y a un monde de différence (…) mais c'est ce qui fait notre complémentarité …On est très complémentaire en fait je crois* ».

Cette complémentarité naturelle établit une relation étroite entre différence et fusion. C'est ce que suggère Cédric : « *on est super différent mais ce qui est comique parfois, c'est qu'on a la même envie au même moment, sans avoir parlé de quoi que ce soit avant … et ça, ça arrive souvent* ». Mais Philippe est plus explicite : *« pour les choses essentielles, on a les mêmes affinités : point de vue éducation ou désirs mais on a des centres d'intérêts différents … c'est ça qui est sain ! On est vraiment différents mais tant mieux parce qu'aussi non, ça ne fonctionnerait pas … pour la plupart, c'est sans doute un juste milieu entre très différents et fusionnels ».* La différence qui s'incarne en homme ou femme est ce qui garantit un couple sain et fonctionnel : naturellement complémentaire, elle prémunit contre les risques de fission ou de fusion.

Ce caractère naturellement complémentaire entre homme et femme se prolonge, en même temps qu'il se fonde, sur celui entre père et mère. L'équilibre réside entre, d'une part, des rôles et des relations aux enfants différents selon les sexes (des parents mais aussi des enfants) et, d'autre part, une vision commune par rapport à l'éducation. C'est ce qu'exprime clairement Samuel : « *pour nous, c'est très important d'être à deux dans l'éducation des enfants (…) parce que ce sont deux visions très différentes des choses et pouvoir se soutenir l'un l'autre, de pouvoir avoir la même vision tout en ayant une approche très différente (…) Pour moi, papa et maman, c'est très important : ce sont deux rôles différents mais avec un même objectif. La différence est nécessaire pour moi* ». En ce sens, s'il est possible de faire face à des situations contrevenant à la nature, cela n'enlève rien à son caractère déterminant. Il en est ainsi des « *familles monoparentales … moi, je me verrais mal. Si je n'avais pas le choix, je le ferais mais au niveau éducation …* » (Samuel). C'est aussi le cas des familles homosexuelles, qui n'y parviennent qu'en copiant le modèle naturel et complémentaire de la différence des sexes : « j*e n'ai rien contre les homosexuels mais je me demande comment ils arrivent à éduquer leurs enfants. Ca me pose question (…) C'est une constatation que je fais : souvent il y en a un qui tend vers un aspect plus féminin, idem pour deux filles ensemble. Et je me dis que c'est comme ça qu'ils y arrivent : il y en a un qui va prendre plus une part de maman/papa même si c'est deux papas. Je suis sur qu'automatiquement, il y en a un qui voit plus d'une manière et l'autre, d'une autre manière pour arriver à quelque chose de complémentaire* ».

La nature détermine donc des rôles distincts entre père et mère : « *c'est plus naturel, je pense. Chez les animaux, c'est comme ça aussi : le mâle pour protéger la nichée et la mère pour s'occuper des enfants (…) c'est naturel que la mère materne plus …* » (Cédric). Par-dessus tout, elle inscrit un lien entre la mère et

l'enfant. Il est en effet frappant que dans sa comparaison avec le monde animal, Cédric associe au terme de « mâle » celui de « mère ». Comme si la marque de l'humanité était plus nette chez le père que chez la mère. Comme si le lien entre la mère et l'enfant était à ce point naturel qu'il ne se distingue pas de l'instinct animal et se donne à voir tel quel dans le monde animal, emblème de la nature dans sa forme pure. Il poursuit par une phrase qui semble, à première vue, contradictoire : « *et encore, le père a changé ! Avant, c'était le patriarche qui était là pour donner l'éducation, les ordres … c'était encore pire ! Maintenant, je trouve qu'il y a un meilleur équilibre entre le père et la mère ».* Mais à entendre Bérangère, la contradiction n'est qu'apparente : « *oui même s'ils sont attachés à leur, je vois que malgré que leur papa s'occupe énormément d'eux, il fait, il remplit le rôle traditionnel de la société de la maman, ils ont besoin de, de cet attachement à leur maman, et à leur …* ». Ainsi, les pères changent et se rapprochent de leurs enfants, ce qui permet de mieux tirer le potentiel éducatif de la différence naturellement complémentaire des sexes. Mais cela n'altère en rien le lien naturellement maternel des mères vis-à-vis de leur progéniture, pas plus que celui tout aussi naturel d'un attachement spécifique de l'enfant à sa mère. « *Il n'y a rien à faire, c'est, dans le cas où, je ne prends pas le cas d'enfants adoptés parce que c'est encore une tout autre catégorie, mais il n'y a rien à faire, une maman, elle a porté son enfant pendant neuf mois, pendant trois mois après, elle est non stop et 24 heures sur 24, donc ça veut dire que pendant 12 mois, pendant un an, elle est 24 heures sur 24 avec son enfant. Donc il y a quand même un lien, ça je pense qu'il n'y a rien à faire, même si les papas adorent leurs gosses et font plein de choses avec eux etc. je pense qu'il y aura …* » (Bérangère). Cette inscription des mères dans la nature induit celle des femmes dans la nature. Parallèlement, elle marque une distance avec le père et l'homme : « *pour moi, on est différent mais dire que l'homme est plus différent …* » (Max).

Comme l'évoque Bérangère, ce lien privilégié qui passe par le corps suscite question face à l'adoption. Question qu'elle esquive en la rejetant dans « *une tout autre catégorie* » mais à laquelle, par contre, Cédric et Katty sont confrontés. En effet, étonnamment à première vue face aux propos tenus par Cédric, ils se sont engagés dans une procédure d'adoption. Quand elle lui a dit qu'elle « *avait envie d'un deuxième enfant*, *j'ai dit OK mais à ma manière* », c'est-à-dire l'adoption. « *Moi, j'ai toujours voulu adopter. On en avait déjà parlé au début, un tout petit peu, mais je comprenais qu'elle voulait porter l'enfant. Mais là, ça a été un an de discussion (…) Pendant un an, on en a parlé tout le temps : elle ne comprenait pas pourquoi à la base puisqu'elle savait avoir des enfants ».* En ce sens, pour Katty, l'adoption n'était qu'une alternative face à une incapacité biologique. En outre, « *je me disais que je n'arriverais pas à ne pas faire de différence entre les deux* [enfants]. *Le petit, je l'ai porté … ce n'est pas le mien, c'est avoir l'enfant d'une autre …(…) j'essayais de comprendre ce qui le motivait et moi, comprendre ce qui me gênait* ». Ca fait

maintenant 18 mois qu'ils ont entamé la procédure d'adoption mais « *directement, dès le début on le prend cool : le gros avantage par rapport aux parents qui ne savent pas en avoir, c'est qu'on n'est pas en détresse. Le projet murit, il grandit comme une grossesse* …» (Cédric). « *J'avais des réticences mais je peux certifier que c'est comme une grossesse !* » (Katty). Nous reviendrons sur ce rapport au corps dans la suite.

Des différences culturelles et individuelles

Pour d'autres, les différences perçues entre hommes et femmes sont influencées par la culture et liées à la personnalité. Renaud met en avant « *un gros poids culturel » :* « *oui, il y a une différence de force physique mais il n'y a quand même plus énormément de moments dans notre société où la force physique est vraiment importante dans le quotidien … si je n'étais pas là, H. ne rentrerait peut-être pas trois stères de bois sur l'après-midi comme moi mais elle le ferait quand même parce qu'il faut se chauffer »* (Renaud). Lilo, elle, pointe les différences personnelles, au-delà des différences de sexe, qui se forgent au gré de la socialisation et des expériences : « i*l existe différentes personnalités selon les personnes, chacun selon son histoire, son vécu, son ressenti par rapport à des sentiments, ses casseroles, ses « mal d'amour », son éducation … ».* Enfin, Bruno souligne le caractère bisexué de la filiation : « *nous naissons de toutes façons avec la moitié de l'acquis de son père et la moitié de l'acquis de sa maman, et à chacun d'épanouir l'un ou l'autre côté ou d'en faire une soupe à sa sauce avec chacun des deux côtés* ». Ainsi, s'il y a « *des différences effectives : je ne sais pas allaiter mes enfants, je ne sais pas les enfanter non plus* » (Bruno), elles n'engendrent aucun déterminisme : « *il n'y a pas différence dans le plan du droit, des besoins, des réalisations ...* » (Bertrand).

Ils soulignent le rôle joué par la socialisation dans la construction d'une différence entre les sexes, encadrée par un double modèle, comme l'a montré Ferrand (2004, p 6), « celui de la croyance en la différence 'naturelle' des sexes et celui de l'aspiration à l'égalité des hommes et des femmes ». C'est ce que relève Bertrand : « *on dit qu'on veut faire un monde, c'est un peu philosophique mais qu'on veut faire monde plus égalitaire, mais il se fait qu'à la maison, on détermine déjà avec quoi tu vas pouvoir jouer, avec quoi tu ne vas pas pouvoir jouer parce que tu es un homme ou tu es une femme (…) Effectivement, je pense qu'on peut faire comme en politique, dire il faut une parité dans les … Mais je pense qu'à partir du moment où on restera toujours…, à la base, bébé on met une différence … Donc cette différence-là, dès le départ est là, donc elle ne peut que grandir avec le temps. Bon, il y a quand même des différences qu'on ne peut pas négliger, c'est que la femme peut avoir des enfants et que l'homme non. Déjà là, le rôle biologique est différent et celui-là on ne pourra pas, on ne pourra jamais le niveler ou alors il faut vraiment que la science fasse beaucoup de progrès. Mais c'est sûr que j'imagine très mal un garçon pouvoir porter pendant neuf mois un bébé et le mettre au monde. Donc, à part cette différence-là, tant qu'on restera avec les a priori tels qu'on est …* ».

Face à de telles déterminations sociales, c'est à la loi et aux règles de droit d'établir l'égalité des sexes : « *Et on restera avec, il restera à une différence entre hommes et femmes et heureusement qu'on a les règles et les lois qui sont en train de rétablir, d'obliger à avoir cette parité, cette égalité parce que dès le départ, dès la naissance c'est déjà … Bleu c'est les garçons … non bleu, c'est les filles et rose, c'est les garçons, c'est déjà une différenciation à la naissance, il n'a pas une heure qu'on l'a déjà différencié, on l'a déjà programmé 'toi tu seras un garçon, toi tu seras fille', c'est déjà programmé, c'est fini, tu ne peux plus sortir de là* » (Bertrand). Comme le souligne Maruani (2001, p 193) : « il n'y a pas de pente naturelle vers l'égalité hommes-femmes »[25].

Par ailleurs, comme le souligne Bruno, la croyance en une différence naturelle des sexes évite d'aborder le problème plus général de l'altérité, où les différences « *d'être* » rendent difficile la rencontre avec l'autre : « m*on expérience me dit que nous, les hommes, et vous, les femmes, utilisons trop souvent la question de la différence des sexes pour parler de problème de différences qui nous empêchent de communiquer, de relationner, de nous rencontrer. Je crois qu'il y a des êtres qui se rencontrent et qui sont uniques chacun dans leurs différences : dans leurs différences d'être et dans leurs différences de femme et d'homme. C'est-à-dire qu'un homme n'est pas un autre homme et qu'une femme n'est pas une autre femme* » (Bruno). Or, rencontrer l'autre, c'est chercher à le comprendre, à se mettre à sa place. Ces facultés sont associées au féminin mais peuvent être développées chez l'homme comme chez la femme : « *j'ai rencontré d'autres femmes dans ma vie qui comprennent les hommes et qui savent se mettre à leur place aussi … et j'ai rencontré ça pour les hommes aussi. J'ai rencontré des hommes qui développent un côté féminin impressionnant et une possibilité de se mettre et de comprendre une femme. Ca permet d'arrondir les angles et d'être proches les uns des autres et donc d'avoir moins de problème par rapport à ces différences* » (Bruno). Cependant, *« ce n'est pas facile pour un homme de développer son côté féminin et inversement* » (Bruno).

En outre, l'altérité suppose une singularité, une intimité irréductible, un espace personnel non accessible : « j*e crois que notre intimité nous appartient de toutes façons. On ne la partage pas vraiment ni avec la femme ou le mec de son cœur, ni avec quiconque* » (Bruno). Par contre, dans un couple, on « *partage son lit, sa vie, ses pièces, sa vie privée, etc.* ». En ce sens, « *il n'existe pas de différence entre un couple gay, homo et un couple hétéro pour vivre le partage, la solidarité, les contraintes d'être ensemble* » (Bruno).

[25] Toutefois, on le sait, la question de la parité, mentionnée par Bertrand, suscite la controverse entre féminismes « différentialiste » et « universaliste ». Voir à ce propos Heinich N., « Les contradictions actuelles du féminisme », *Esprit*, Mars-avril 2001, pp 203-217.

Dans cette perspective, les rôles conjugaux et parentaux ne sont pas a priori déterminés sexuellement : *« je pense qu'il y a des rôles qui doivent être tenus dans un couple et dans l'éducation des enfants … mais pas convaincu que c'est l'un ou l'autre qui doit …* » (Renaud). D'une part, il n'y a pas de différence de nature déterminant des dispositions spécifiques : « *autant la femme que l'homme en sont capables* » (Lilo) ; d'autre part, les rôles parentaux sont sexuellement neutres : « *un couple d'homos avec des enfants, ça peut marcher très bien, en tous cas point de vue éducationnel (…) pour mettre l'amour, l'autorité avec les enfants* ». Chez certains, l'idée d'une distribution des rôles semble même s'estomper face à l'affirmation d'une implication conjointe dans la parentalité : « *pour moi, il n'y a pas de distinction claire … c'est un couple qui a décidé d'avoir des enfants, de les élever, de leur apprendre … les amener à se développer, à se débrouiller dans la vie jusqu'à l'âge adulte … c'est un couple et ça doit donc se faire à deux (…)* » (Samy). Lilo est encore plus explicite : « c*'est le bonheur de voir des parents qui éduquent à deux, qui sont présents tous les deux* », évoquant un lien entre places parentales et places sociales : « *on laisse maintenant la place aux femmes qu'elles aient une place importante dans cette société, autant que les hommes !* ». Nous reviendrons plus amplement sur ce point dans la suite. Toutefois, dans les faits, les disponibilités de l'un et de l'autre ne sont pas les mêmes : « *ça doit donc se faire à deux même si le temps de disponibilité, c'est différent, il y a des prises en charge différentes. Dans certains couples, c'est le père, ici, c'est C. qui est beaucoup plus disponible que moi* » (Samy). Les rôles sont donc répartis et les couples affichent une certaine complémentarité fonctionnelle : « *Il me semble qu'on fait pas mal notre boulot de parents, qu'on réfléchit autant l'un que l'autre … Je suis content d'avoir choisi cette femme-là pour être la mère de mes enfants. On se complète bien* » (Renaud). Notons encore que l'idée de rôles parentaux indépendants du sexe se confronte à la difficile question de la matérialité du corps et des définitions de soi en tant qu'être sexué. Ainsi, Renaud fait référence aux couples homosexuels pour soutenir sa conception des rôles parentaux asexués, consistant à prodiguer de l'amour et faire preuve d'autorité. Il émet cependant un doute, montrant que les définitions asexuées des rôles n'implique pas de nier la dimension sexuelle et sexuée de l'existence : « *ça peut marcher très bien (…) peut-être moins point de vue reconnaissance sexuelle de l'enfant … je ne sais pas, vers 10 ans … peut-être que ça posera une petite difficulté … qui à mon avis passera facilement* ».

Quelques remarques transversales

L'emprise de la socialisation

Ces deux manières de concevoir la distinction de sexes s'opposent quant au rôle joué par la socialisation. De manière générale, il apparait que la première la tient pour secondaire, les

différences étant d'abord liées à une nature masculine ou féminine ; tandis que la seconde lui confère un rôle majeur, en ce qu'elle est différenciée selon le sexe, créant par là des inégalités entre hommes et femmes. Toutefois, une analyse plus fine permet de mieux comprendre l'effet de la socialisation pour les tenants de l'une ou l'autre perspective. Comparons les propos tenus par Samuel, pour qui les différences de sexe sont déterminantes, et ceux de Bertrand, les considérant comme non déterminantes.

Tous les deux affirment que « *forcément, on a de toutes façons une éducation différente qu'on soit un garçon ou une fille* » (Bertrand) : « *la manière d'avoir été éduqué, d'être dans une société ou une autre, fait qu'on est orienté d'une manière ou d'une autre »* (Samuel). Le sexe à la naissance est ainsi déterminant : « *par le sexe qu'on reçoit au départ, on ne démarre pas sur la même base »* (Samuel). Cependant, pour Bertrand, cela reflète une socialisation différenciée de manière arbitraire « *bleu, c'est les filles et rose, c'est les garçons, c'est déjà une différenciation à la naissance, il n'a pas une heure qu'on l'a déjà différencié, on l'a déjà programmé 'toi tu seras un garçon, toi tu seras fille', c'est déjà programmé, c'est fini, tu ne peux plus sortir de là* ». Pour Samuel, par contre, elle correspond à une nature différente. Le contraste est d'autant plus frappant qu'il s'appuie sur les mêmes signifiants (les jeux enfantins) pour souligner des signifiés opposés. Ainsi, Bertrand remarque que « *ce n'est pas anodin en psychologie de donner une poupée à une fille et donner un guerrier … C'est tous les deux des poupées on peut dire mais l'un se sera un guerrier et l'autre ce sera les froufrous et autres … Déjà ça, ce n'est pas anodin, c'est déjà clivé …* ». A l'inverse, Samuel affirme que « *dès le départ, une petite fille est orientée naturellement vers d'autres types de jeux que les garçons. C'est quelque chose que je mettrais dans les gènes …* ». Pour Bertrand, la socialisation imprime d'office une différence de destin entre les sexes alors que pour Samuel, la socialisation peut contrevenir à un destin génétique : « *Je suis certain que la société, la manière dont on sera éduqué peut modifier complètement les choses. On est capable tout à fait … si maintenant, je voulais faire de ma fille un garçon manqué, je pense que la société me permettrait de le faire, que ce soit par les cadeaux, les jeux qu'on donne, la manière dont on l'habille. La société sait transformer comme ça les gens … ».*

Par ailleurs, tous deux évoquent l'influence du caractère de l'enfant sur la manière d'être, au-delà de l'éducation et de l'environnement – ils n'ont tous deux que des filles. Pour Bertrand, « *la différence elle est là* » : « *on dit toujours l'éducation, l'environnement et tout ça, c'est important et … Ben non, quand on en a deux, on voit vraiment qu'il y a le caractère d'un enfant qui prime sur tout (…) M. n'a quasiment jamais joué avec les poupées, sa sœur a quasiment tout de suite commencé à jouer avec… Bon et maintenant comme elles jouent ensemble, M. joue aussi avec des poupées mais tant qu'il n'y avait pas cette envie de jouer ensemble ou cette jalousie si l'une avait un jouet et pas l'autre …* ». Par contre, il est frappant que Samuel y fasse référence alors qu'il cherche à illustrer une même inclinaison naturelle selon le sexe. La

contradiction est flagrante entre l'exemple qu'il donne et sa phrase conclusive : « *Et je le constate avec mes enfants* : *F. fait attention depuis qu'elle est petite à la manière dont elle est habillée … Je ne peux pas dire que c'est dû à l'éducation (…) en contrepartie, E., la seconde, ne l'est pas du tout. Elle est tout à fait différente par rapport à ça. Elle fait aussi attention, elle suit sa sœur mais ce n'est pas du tout la même chose, alors qu'elles ont a priori la même éducation. Le fait d'être une fille ou un garçon fait que dès le départ, on est orienté dans un sens ou dans l'autre ».*

Cette contradiction reflète sans doute l'énigme que constitue notre condition sexuée (Théry, 2007). Peut-être aussi qu'il est plus rassurant de croire en une différence naturelle des sexes, génératrice d'ordre et clôturant ultimement la réflexion, que de se confronter à la difficile dialectique entre identité et différence, ouvrant sur une conception du multiple, continuellement en mouvement. Comme le souligne Kaufmann (2007) à propos des couples, « s'imaginer qu'hommes et femmes sont à tel point et irrémédiablement différents qu'ils proviendraient de deux planètes (disons Mars et Vénus) est très rassurant face à la complexité des divergences dans le couple » (Kaufmann, 2007, p 56).

Cette perspective invite à tenter « une sortie de la pensée dichotomique d'héritage cartésien – celle du « ou bien ou bien » - au profit d'une pensée plus joyeuse, une pensée d'enjambements apte à assumer en même temps l'un et le deux, ou tantôt l'un tantôt le deux » (Collin, 1995, cité par Neyrand, 2004, p 165). Donner corps à cette forme de pensée est loin d'être évident ! Car il s'agit bien de penser la différence de sexe et non pas de la nier. Toute la difficulté réside dans ce travail tout à la fois symbolique et pratique : lui donner une signification, notamment dans son rapport à la génération, sans que celle-ci ne détermine la manière d'être un individu, en tant que membre de la communauté humaine, qui s'y inscrit au travers de multiples ancrages.

Pour Heinich (2001), cette pensée dialectique suggère d'être « contextualistes ». En effet, face au débat entre féminisme « différentialiste » et féminisme « universaliste », elle relève qu'au-delà de la cause des femmes, ces points de vue engagent des enjeux politiques beaucoup plus généraux. En ce sens, « pour lutter contre les discriminations, quelles qu'elles soient, ne soyons donc ni universalistes (sauf en ce qui concerne le statut du citoyen), ni différentialistes (sauf en ce qui concerne le domaine privé de chacun, où la liberté devrait être de mise) : soyons contextualistes ! Cette souplesse est, paradoxalement, la condition de la cohérence : non plus la cohérence logique des idéologies, qui fait la solidité des partis, mais la cohérence pratique de l'expérience vécue, qui fait la liberté – et l'efficacité – de l'action » (Heinich, 2001, p 217).

Les exceptions associées à cette perspective contextualiste posent cependant question sur le plan de l'expérience, où l'égalité de sexe conduit à une définition sexuellement neutre des rôles. Si la liberté y est bien de mise, elle ne dispense pas d'une réflexion quant aux supports symboliques et matériels sur lesquels étayer cette expérience. La socialisation au travers de laquelle se diffusent et se reproduisent les catégories de l'entendement et de la pratique socialement produites, relativise fortement cette idée de liberté.

Les effets de composition entre masculin et féminin

Les couples homosexuels posent question que l'on s'inscrive dans l'un ou l'autre modèle. Pour les uns comme pour les autres, l'homosexualité ne suppose pas une indifférence aux effets de composition entre masculin et féminin. Samuel évoque cette idée par rapport à l'éducation des enfants ; Bruno, vis-à-vis de la sexualité. Tous deux pensent que ce n'est qu'en reproduisant l'effet de la différence de sexe qu'ils/elles parviennent à être parents ou à « *se construire des désirs l'un par rapport à l'autre* » (Bruno). « J*e me dis que c'est comme ça qu'ils y arrivent : il y en a un qui va prendre plus une part de maman/papa même si c'est deux papas* » (Samuel) ; « *dans deux hommes, il y en a un qui fait l'homme et l'autre qui fait la femme, et dans deux femmes … (…) Je pense que ce sont des sublimations qui sont indispensables pour se faire … pour se construire des désirs l'un par rapport à l'autre* ».

Cependant, on l'a déjà vu, Samuel s'inscrit dans la perspective d'une différence naturelle des sexes, où masculin et féminin s'incarnent l'un en homme, l'autre en femme. L'homosexualité induit alors l'idée de subterfuge : « d*eux vrais hommes, avec poils au menton et caractère d'hommes, c'est rare quand on regarde un couple d'homos* ».

Par contre, pour Bruno qui considère qu'hommes et femmes ont chacun « *un coté masculin et un coté féminin* », l'homosexualité met en évidence les jeux de composition qui participent au désir dans sa forme sexuelle : « *ça doit être très intéressant de voir comment les couples gays voyagent, surfent comme ça sur la différence de genre pour s'attirer l'un l'autre, pour se construire des regards par rapport aux autres de leur propre communauté* ».

Sur un autre plan, Basile donne aussi à voir les effets de composition du masculin et de féminin vis-à-vis du statut d'homme et de femme. Pour lui, « *mettre un peu la main à tout* » en ce qui concerne l'organisation familiale, avoir « *un côté féminin plus développé* » est finalement un atout, une forme de pouvoir, en ce qu'il lui donne accès aux deux mondes, celui des hommes et celui des femmes. Toutefois, cela reste un pouvoir tant que n'est pas remis en cause son statut d'homme et les avantages qu'il lui associe. Ainsi, s'il se dit prêt à « *inverser les rôles* » avec sa femme, il ne l'est pas quant à « la position seconde » (Haicault, 1993) auquel est associé ce rôle : « *aujourd'hui on va à*

des concerts, à des expositions, à des pièces de théâtre parce que j'y suis invité, par exemple, par des fournisseurs au boulot, des sous-traitants … (…) Ma femme m'y accompagne, ma femme accompagne son mari qui est invité. Je ne sais pas comment je réagirais si moi j'accompagnais ma femme qui est invitée à toutes ces choses-là. Si j'étais tout autant invité de mon côté, ça irait mais si je dois enlever mon tablier à la maison et me faire beau, comme elle se fait belle pour m'accompagner, effectivement peut-être que à ce moment-là mon côté féminin développé commencerait à me peser ou je commencerais à avoir l'impression de plus être tout à fait un homme ».

L'égalité de sexe n'implique nullement l'indifférenciation des sexes (Collin, 2003) et la disparition des catégories de masculin et de féminin. Par contre, elle recompose les relations entre ces catégories et celles d'homme et de femme.

Féminin et masculin sont des valeurs, des modes de relations au monde et aux autres, qui peuvent être adoptées, dans une configuration personnelle, tant par des hommes que par des femmes. Confondre ces valeurs avec les personnes et leur distinction en hommes ou femmes, c'est s'empêcher de penser la « déconstruction de la construction des sexes » dans une perspective égalitaire. On en vient à penser alors que le monde à venir est celui des femmes (Touraine, 2006), repérant une revalorisation des traits associés au féminin.

L'exemple de Baptiste montre plutôt que la recomposition du lien entre ces catégories peut à la fois ouvrir sur une autre conception de la distinction de sexe, dans une visée égalitaire, tout en retaillant un nouveau costume à la domination masculine.

Par ailleurs, les mises en scène du corps sexué associées à la venue d'un enfant tendent elles aussi à maintenir, sous des formes renouvelées, l'idée d'une relation privilégiée de la mère à l'enfant, secondarisant ou médiatisant celle du père.

II. 2. 2 Les mises en scène du corps sexué dans la définition des places parentales

La grossesse, l'accouchement et l'allaitement sont les marqueurs de la différence entre homme et femme dans le couple, face à leur projet commun d'avoir un enfant Notons à ce propos que, dans les couples formés pendant la jeunesse, le désir d'enfant se manifeste généralement chez l'un des deux d'abord. Assez fréquemment d'ailleurs, aucun des deux ne souhaitaient avoir d'enfant dans les premières années de vie à deux. L'autre ne se rallie alors à l'idée que progressivement.

Dans les entretiens, c'est surtout la grossesse et l'allaitement qui ont fait l'objet de commentaires. L'une et l'autre tendent à placer la mère dans une situation privilégiée avec l'enfant par rapport au

père. Comment donner corps à l'égalité quand la différence de sexe induit une relation privilégiée, une différence de place ?

La grossesse

Quelques interviewés évoquent les effets bénéfiques que procure l'haptonomie, notamment au niveau de l'implication du papa : « *avec l'haptonomie, ça a joué aussi un rôle, il s'est tout de suite impliqué* » (Noémie). Pour Bertrand, c'était une des voies au travers desquelles il a été « *tout de suite été très très proche de la maternité. Ce n'est pas quelque chose qu'elle a vécu dans son coin ou … Moi j'intervenais de temps en temps c'est-à-dire que j'étais là à chaque examen, donc une fois par mois on allait chez le gynécologue, j'étais tout le temps là, j'étais … Bon je le massais, je parlais à l'enfant, je le massais dans le ventre, j'étais là à l'accouchement, je … Donc j'ai été tout de suite, tout de suite mis en contact avec l'enfant. Pour moi, ce n'est pas un problème, je n'ai pas, je n'ai aucune envie ou je ne fais aucune différence parce qu'elle l'a porté neuf mois dans son ventre quoi. Je ne vais pas dire que je l'ai fait en même temps qu'elle, je ne l'ai pas porté, ça restera toujours une différence mais on a tout de suite été tous les deux associés à cette idée, dès le départ on savait* ».

Si la femme porte l'enfant, le « contact » avec le bébé n'est pourtant pas nécessairement spontané. Les cas de « déni de grossesse » en sont une manifestation extrême. Ce n'est pas du tout ce qu'a connu Diane. Cependant, son récit souligne que la grossesse ne dispense pas plus les femmes que les hommes d'être investie personnellement. Elle nécessite une certaine forme de disponibilité comme mise en jeu de soi dans la relation : « *au moment de la grossesse mon papa a été opéré (…) et on a failli le perdre. J'étais enceinte de 5 mois et c'est vrai, je me le reproche toujours, oui j'avais un bébé dans le ventre mais mes préoccupations étaient plus vers mon père et à la limite je me disais qu'il arrive n'importe quoi je veux garder mon papa, un enfant je pourrai toujours le faire après … Donc je n'ai pas bien vécu et probablement que le bébé non plus (…)Par contre, le deuxième, j'ai fait une chute avec décollement de placenta et des hémorragies donc j'ai du rester allongée tout le temps mais c'est vrai que j'ai fait de l'haptonomie au début et le contact avec l'enfant est totalement différent. Moi je le conseille maintenant … Je regrette de ne pas l'avoir eu avant parce que j'aurais probablement vécu la période avec mon papa différemment par rapport au bébé aussi, maintenant c'était comme ça … »*.

Par ailleurs, la grossesse, surtout pour un premier, est un moment particulier, souvent scandé par mille questions. Pour les femmes : « *un premier, on subit plus qu'autre chose … on sent des choses mais …puis la peur aussi, est-ce que je serai à la hauteur, comment est-ce que je ferai … quand on m'a dit que c'était un garçon, j'ai été déçue … enfin, ce n'est pas déçue mais j'étais paniquée : comment faire avec un garçon ?* » (Diane) ; « *moi c'est tout ça qui me travaille, est-ce que je serai capable de faire ça, est-ce que … ? Il faut parler à un enfant, il faut lui expliquer les choses etc. Est-ce que je serai capable de faire ça, est-ce que je serai capable de*

me mettre à côté, d'expliquer des choses aussi bien de la vie, de devoir être à la maison, être présente … ? ». Pour les hommes aussi : « *comment est-ce que je vais faire ? Est-ce que j'arriverai à assumer ? (…) Quatre mois avant, j'ai eu un stress pas possible, j'ai pleuré comme je ne sais pas quoi (…) Je paniquais et je disais 'elle va arriver et je ne suis pas parfait' (…) en informatique, je ne me débrouille pas assez bien et comment je vais lui montrer des trucs, je n'y arriverai jamais, elle va se foutre de ma tête* » (Pilou).

L'allaitement

Pour la plupart des interviewés, l'allaitement induit un rapport privilégié entre la mère et l'enfant et tend ainsi à laisser le père à l'écart : « *allaiter c'est quand même fusionnel, un minimum* » (Noémie) ; « *au début, avec l'allaitement … mais on très vite arrivé au même niveau de responsabilité, d'investissement, d'effort* » (Ben) ; « *j'aime beaucoup le début, la fusion entre mère-enfant et comme j'allaite et que j'ai beaucoup de plaisir à ça… M., quand ils sont petits, en général, il me laisse plus cocooner* » (Marie-Anne).

Beaucoup de femmes pensent qu'il est important d'en prendre conscience et de « *laisser une place* » au père « *parce que les hommes n'osent pas casser la relation bébé-maman* » : « *Il faut qu'il y ait un moment le papa avec le bébé (…) si le papa a directement contact avec le bébé au plus petit qu'il est, je trouve ça très important et très constructif pour les enfants. Parce que je crois que le papa est tout de suite plus impliqué* » (Noémie). Très souvent alors, le bain est l'activité de soin réservée au père : « *par exemple, moi j'ai fait attention à ça parce que je l'allaitais donc ça voulait dire qu'il n'y avait pas de possibilité, mais je n'ai jamais donné le bain. Donc c'était vraiment … Donc quand il rentrait vers 7 h 30 … Ou quand j'étais là tout le temps à la maison, j'aurais pu lui donner le bain à n'importe quelle heure mais non c'était papa, enfin c'était vraiment l'heure, enfin où le temps à eux deux. Je fais attention justement à essayer de le tenir pour que ... Parce que parfois ça nous arrangeait mieux que moi je donne le bain plus tôt mais j'ai fait attention à gérer ça, au fait que c'était un temps que lui avait avec son petit garçon.* Et vous en avez discuté entre vous ? *Non, ça c'est plutôt moi qui l'ai fait comme ça »* (Bérangère). Noémie explique d'ailleurs que l'exemple leur a été donné dès la maternité : « *à l'hôpital le premier bain de la petite ou du petit, les infirmières 'allez ! C'est le papa qui va le donner'. Donc là déjà j'ai …, ce n'est pas que j'ai dû me mettre en retrait, mais là déjà, ça sert de leçon je trouve* »

La construction d'un lien privilégié entre la mère et l'enfant s'accompagne d'une hiérarchisation des activités associées à l'enfant : le nourrir d'abord, lui donner le bain ensuite et enfin jouer avec lui. Toutes ces activités peuvent être l'occasion d'un « *contact physique fort* », tout dépend de la manière dont elles sont investies. Pourtant, elles sont hiérarchisées de ce point de vue. C'est ce qu'exprime Noémie : « *mais il faut avoir la personnalité et le caractère de laisser. Moi je l'ai mais j'ai une de mes collègues qui a accouché au mois de juin, elle est fort fusionnelle avec la petite, le papa n'a jamais donné le bain*

et elle allaite donc … À quel moment le papa … Oui, un peu jouer, un peu le prendre dans ses bras mais il n'y a pas de contact physique fort, tu vois … Donner le biberon, c'est quand même un contact physique fort ! Oui il va jouer en soirée, prendre un peu le bébé ou quoi mais je veux dire, il faut qu'il y ait un contact plus fort, je trouve. Et le moment du bain, enfin pour moi c'est vraiment le moment où il y a le toucher etc. ».

On retrouve aussi cette idée chez Bertrand, dont la femme n'a pas allaité. Il exprime avec force l'importance que revêt le fait de nourrir l'enfant par rapport aux autres soins tels que donner le bain ou le changer : « *non, elle ne les a pas allaitées. Ca aussi c'est quelque chose qui fait… C'est-à-dire que ça joue puisque je pouvais nourrir mon enfant ce qui est … Tout de suite c'est une appropriation, on sert, on est, on est tout de suite là. C'est vrai que au moment où, à l'allaitement, la personne qui … L'homme ne peut jamais nourrir quoi … Maintenant je sais qu'il existe quelques petits gadgets, faux sein et autres qu'on remplit du lait maternel ou dès trucs comme ça, j'ai déjà vu ça mais bon c'est … Ça fait tout un rapport qui fait que … Le rapport est beaucoup plus proche, les distances sont moins … Je crois que le fait d'allaiter ça met une distance … enfin, c'est vrai que c'est très agréable de donner le biberon à un enfant. C'est un moment où on le regarde dans les yeux, où on le touche, on lui parle … On est très proche à ce moment-là et lui il est en plus en super forme parce qu'on lui donne à manger, il est super réceptif … que le changer parce qu'il a fait caca …pfff …le moment … C'est pas la même chose … L'image qu'on peut se faire à mon avis même inconsciemment, c'est vrai que si on donne à manger, c'est pas la même chose que si on change un lange quoi, c'est pas la même chose, l'image est quand même plus positive de donner à manger qu'à changer le lange quoi ou à donner le bain ou… C'est quand même … là on est vraiment vital. Je pense que dans la vitalité, on y est* »

En réalité, l'idée d'un lien privilégié se fonde davantage sur la manière d'être en relation avec l'enfant que sur les activités proprement dites : aux mères est davantage associée l'idée de douceur, de sécurité existentielle qui induit l'idée de fusion ; aux pères, celle du jeu, de l'interaction dans l'altérité. C'est ce que laisse entendre les propos de Marie-Anne : « *je crois qu'au début, je crois que c'est une relation privilégiée, et qui reste, enfin, après quand même… c'est vrai qu'ils vont chez leur papa facilement, mais si ils tombent ou des choses comme ça, c'est directement : « maman ! ». Quand c'est pour un câlin ou quelque chose de plus doux, je veux dire, pour … ils font des trucs avec leur papa, mais c'est plus musclé, on va dire…quand même. C'est vrai que si c'est moi ou si c'est M. qui donne le bain, c'est tout à fait différent, tu vois, moi, je les caresse plus dans l'eau, M. il est plus …* ». Nous retrouverons cette idée d'une relation différenciée selon le sexe dans la section consacrée à la déclinaison des rôles.

Laisser et prendre la place

Beaucoup de femmes pensent ainsi que la mère se trouve dans une position privilégiée par rapport au papa et qu'il leur revient de lui laisser une place : « *si la mère n'implique pas le papa, le papa*

ne s'impliquera pas lui-même, je ne crois pas, il faut vraiment qu'un minimum la mère : 'bon aller tu viens quoi'. Pas le pousser, l'obliger, mais le guider (…) Le rôle du papa dépend du rôle de la maman, tout se joue là-dessus et moi je sens bien que c'est vrai : si j'avais été fort fusionnelle avec les deux petits, je n'aurais pas laissé la place au papa » (Noémie). Marie-Anne conçoit aussi que « *c'est à moi encore, à lui laisser un peu plus d'espace* ».

Il semble que certaines trouvent dans l'attitude de leur conjoint une confirmation de ce sentiment : « *C'est vrai qu'au début, c'est plus une relation, je dirais, tu vois, de maternage, et là, c'est vrai, même s'il est adroit, je crois qu'il se sent quand même plus maladroit, je pense* » (Marie-Anne) ; « *je l'ai poussé : 'j'ai besoin de partir une heure ou deux et de pouvoir compter sur toi'. Il avait une appréhension … puis il voyait que ça allait, il prenait confiance en lui et il s'investissait plus … Puis, au plus elle grandit … il se sentait maladroit quand elle était petite* » (Alix).

Ces réflexions soulèvent la question de l'instinct maternel : c'est un peu comme si la mère savait naturellement comment faire avec l'enfant alors que le père n'aurait pas ce privilège et devrait être initié par la femme. Pourtant, les interviewés sont conscients que cet idée d'instinct est mise à mal par des contre-exemples dans leur entourage : *« je ne dis pas qu'il y a un instinct maternel parce que je pense que, ou on l'a, ou on ne l'a pas, enfin je veux dire … toutes les mamans ne l'ont pas d'office, je vois une de mes collègues …* » (Bérangère) ; « *est-ce qu'il existe un instinct ? …oui, non … ça dépend des personnes et des situations* » (Alano). Mais c'est aussi parfois leur propre expérience qui les fait douter. Ainsi Diane a été « *surprise de voir qu'il s'investissait quand même beaucoup, enfin, qu'il se levait la nuit, qu'il essayait de jouer, surtout avec le premier, moins avec le second parce que le premier a pris tellement de place et vu les problèmes qu'il a, ça mobilise énormément … c'est vrai que c'est un regret de sa part aussi de ne pas pouvoir consacrer autant de temps au second qu'au premier, mais voilà, on ne sait pas tellement … Donc, j'ai été agréablement surprise de voir qu'un papa pouvait s'investir aussi, savait s'en occuper, il le changeait quand il était petit … à la limite je ne m'y attendais pas donc… c'était bien »* (Diane). D'ailleurs, Ludivine parle, elle, de « *l'instinct paternel* » très développé chez son mari. Ce qui ne l'empêche pas de penser que « *la femme a une autre source de satisfaction avec la famille* », au contraire de l'homme pour qui, dès lors, la satisfaction au travail est très importante. Elle évoque ainsi le fait qu'à la maternité, « *il était un peu réticent parce qu'elle était en néonatal … il n'avait pas eu de contact avec un bébé avant. Mais bon, dès le début, il l'a changée et tout ça … et parfois, lui avait le calme et moi le stress … pour l'allaiter par exemple* ».

Par ailleurs, s'il est sans doute vrai que certaines peuvent « *s'accaparer le rôle* » (Marie-Anne), il ne suffit pas de laisser la place pour que celle-ci soit prise. En tous cas pas nécessairement sur le mode imaginé par la mère. Comme le remarque Bérangère : « *je crois que le moment du bain joue beaucoup, qu'il aime bien avoir son temps avec son petit garçon.* Lui aussi… il le réclame ? *Non je pense qu'il ne le réclame pas, il ne le réclame pas parce que par exemple donner le biberon, non… Pourtant, le premier*

biberon par exemple, c'est lui qui l'a donné parce que … Mais il n'a pas embrayé quoi dans le sens où, si on est ici tous les deux, à chaque fois je lui dis « tu veux donner ? » pour laisser… Non ça ne …, ce n'est pas un moment de relation entre lui et son petit garçon. Autant il peut rester deux heures à jouer avec lui etc. ou à faire durer le bain parce que c'est un moment de jeu, autant ce qui est plus… de tous les jours, enfin, je veux dire, je ne trouve pas le mot mais le fait de donner à manger ou … ça non … Comme le premier jour où on lui a donné la cuillère, moi j'aimais bien le faire avec son papa et j'étais étonné de la réaction dans le sens où, oui il a regardé la première cuillère et puis il a dit « ah ben il mange bien ». Puis il a pris sa photo de la première cuillère et puis après j'ai dit 'ben tu ne restes pas près de nous ?', 'boh non il mange bien' »

On le voit, il n'est pas évident aujourd'hui de se faire une place dans ce trio parental.

D'une part, le modèle légué par la modernité industrielle définit des places distinctes selon le sexe, qui sont à la fois source de privilège, de pouvoir mais aussi de charge inégale et d'enfermement. Toutefois, il a l'avantage de donner une signification claire à la matérialité des corps sexuellement distincts auxquels sont confrontés les parents à la venue d'un enfant. Par ailleurs, ce modèle est encore bien inscrit dans les esprits et dans les corps au travers d'une socialisation sexuée très précoce.

D'autre part, le modèle dessiné par l'égalité de sexe suppose des places sexuellement neutres, égalisant les charges et les rétributions matérielles et symboliques, mais laissant les parents relativement dépourvus face à cette matérialité des corps sexuellement distincts.

Les parents travailleurs cherchent leur voie en empruntant aux deux modèles, navigant entre réflexivité et identité, remise en question et clôture du sens, image de soi mémorisée dans les plis les plus intimes et créativité expérientielle. La voie est d'autant plus étroite que l'aventure est tout à la fois personnelle et conjugale, intime au cœur de l'intimité et de la vie privée, dans un contexte où se recompose l'articulation entre ce qui relève du public et du privé.

II. 2. 3 Socialisation et expérience

Devenir parent, c'est se lancer dans une aventure dont le caractère inédit pour les protagonistes n'a d'égal que sa profonde banalité socio-anthropologique ! Le projet est souvent secrètement initié de longue date, même s'il a pu être pour un temps considéré comme inopportun, voire à abandonner. Les couples, et chacun en son sein, s'y lance avec ses bagages, accumulés au fil de son histoire personnelle et conjugale. C'est d'abord ce que l'on a soi-même connu enfant, qui a

contribué à nous construire entre continuité et changement, et que la parentalité ravive parfois malgré soi ; c'est aussi les manières de faire acquises au cours de la vie à deux, sédimentées dans des routines, que la venue des enfants renforcera sans doute un peu plus, tout en questionnant leur viabilité ; c'est enfin, une aptitude à la justification, une faculté à trouver des appuis et de nier les démentis permettant de justifier la situation qui est donnée à vivre.

Ce que l'on a connu enfant

Dans la perception que l'on se fait du père et de la mère, dans la manière dont on définit ces rôles et dont on les éprouve, intervient fortement ce que l'on a connu soi-même, enfant : « *Ca dépend aussi de comment tu as été élevé* » (Alano). Tous s'y réfèrent, à un moment ou un autre, pour expliquer ce que signifie pour eux « être père » et « être mère ». Les uns s'inscrivent plutôt dans la continuité : *« je crois que c'est important de reproduire un schéma si on le trouve bien* » (Philippe) ». L'idée étant de « *donner ce qu'on m'a donné (…) j'ai été heureux, si je peux voir un petit heureux …* » (Ben). Les autres davantage dans la rupture : « *je vais faire ce que mes parents n'ont pas réussi* » (Bruno). D'autres encore cherchent à reproduire tout en améliorant : « *j'essaie de prendre tout ce qui était bien chez lui (…) et puis j'essaie d'améliorer* » (Basile). Mais quoi qu'il en soit, il semble que ces modèles, que l'on a toujours connus, génèrent le plus souvent des sentiments pour le moins complexes. Entre volonté de continuité, de rupture ou d'amélioration et sa propre expérience, se glissent des interférences. C'est souvent vis-à-vis du parent de même sexe que s'opère un travail réflexif difficile. Cependant, l'image du père ou de la mère s'inscrit dans un modèle conjugal, tout comme sa propre expérience …

Une expérience parentale équilibrée au carrefour d'héritages contradictoires

Certains ont un sentiment de relative indépendance par rapport à leur passé : c'est davantage au travers de leur propre expérience que se construit leur relation parentale. C'est ce que ressent par exemple Cédric : « *On reçoit un héritage de nos parents mais on change et à 30 ans, on n'est plus comme nos parents. (…) Qu'est-ce qui reste de nos parents au fond parce que maintenant on est devenu parents, donc maintenant c'est nous qui montrons autre chose … il reste encore quelque chose mais ça devient une infime partie … parce qu'on a nos expériences …* ». A l'entendre, les choses paraissent simples : il suffit de « *mélanger* » les histoires de chacun pour parvenir à une solution « *idéale* », équilibrée, entre les excès de l'une et de l'autre : « *on n'est peut-être plus tout à fait d'accord avec ce que nos parents nous ont montré (…) Parce que mes parents, c'était justement trop libre, le carré n'était peut-être pas assez petit tandis que chez elle, il était un peu trop petit. Donc, maintenant, on a peut-être la taille idéale dans le sens où on a mélangé*

les deux ». On retrouve là l'idée d'un antagonisme complémentaire, comme le sont l'homme et la femme dans le couple. Katty tient toutefois à ajouter : « *tout en étant … qu'on garde quand même … dans un cadre et une structure dont il a besoin* ». On a vu et l'on verra encore, par ailleurs, qu'Katty ne semble pas si facilement se détacher de son passé et que le « mélange » ne lui parait pas en tous points équilibré !

Une revanche difficile, un passé encombrant

Pour d'autres, le passé est chargé négativement. Ils en ont souffert et avoir des enfants constitue pour eux une revanche, une voie d'émancipation : « *l'idée d'avoir des enfants a commencé à se développer quand je n'étais pas satisfait de ma relation avec mes parents. Donc je pense que pour moi, la volonté de faire des enfants est venue de la volonté de mieux faire. Une revanche sans doute prise sur le mal d'aimer, le mal-amour … donc ça a du arrivé avec l'adolescence : l'idée d'avoir des enfants à commencer à se développer avec certitude, de dire je vais faire ce que mes parents n'ont pas réussi* » (Bruno) ; « *il m'a fallu tout un temps pour que j'arrive à me catapulter plus loin. Et finalement, les enfants, ça a été aussi un peu cette solution-là* » (Pilou).

Toutefois, « *le fruit ne tombe jamais très loin de l'arbre* » (Bruno). Avoir soi-même un enfant, « *ça fait revivre sa relation avec son propre père … la mienne a été assez 'chêne et gland' : le gland ne tombe jamais très loin de l'arbre, donc il a beaucoup d'ombre* » (Pilou). Il n'est pas si simple de se défaire de ce que l'on a incorporé au plus profond de soi, de ce qui nous a construit malgré soi : « *Je suis très dur avec le plus grand, je suis trop dur avec lui. Et je le suis comme mon paternel l'était avec moi et je ne sais pas sortir de là. J'ai fait 12 ans d'analyse (…) et ça me permet d'être quand même … de ne pas être un monstre …je suis quelqu'un quand même de très profond et je l'exprime. Les enfants, ils m'adorent pour ça aussi. Mais je vois par exemple combien j'exige d'H. et combien aussi je détermine ma relation d'amour avec lui par rapport à des résultats escomptés et je me dis que c'est monstrueux d'être comme ça ! Enfin, bon, ce n'est pas monstrueux … Et c'est d'autant plus interpellant qu'en ayant moi-même souffert … : comment ça se fait que je n'ai pas les outils pour éviter qu'H. vive le même calvaire* (…) » (Bruno).

Faire soi-même l'expérience d'être parent permet de jeter un regard différent sur la transmission générationnelle : « *Mais voilà … c'est un peu son destin aussi. Son destin sera coloré aussi du travail que je fais sur moi-même, de jour en jour …* » (Bruno). En outre, prendre distance avec son passé ne signifie pas le rejeter en bloc. Contrairement à ce qu'en disait Cédric ci-dessus, l'équilibre n'est pas si facile à trouver : « *C'est marrant parce que j'ai une mère qui est plus stricte que nous. J'ai des parents qui sont … qui ne jouent pas le rôle de grands-parents comme on pourrait les … Les autres, mes beaux-parents, sont beaucoup plus papy-mamy-gâteau … mais mes parents, c'est plus l'éducation … waaah… Je crois que ça leur fait du bien aux enfants mais parfois, ça me fait revivre des trucs parce que moi, si j'ai pris de la liberté, c'est justement*

pour sortir de ce truc-là, très cocon, très … la cloche sur les légumes … C'est se développer sous une cloche, protégé de tout le monde extérieur, ce que nous on essaie de ne pas faire, pas trop …Mais bon, en même temps, il ne faut pas aller trop dans l'autre sens non plus et c'est ça qui est dur » (Pilou).

Intégrer et améliorer la transmission

Pour d'autres encore, le rapport au passé, à sa propre histoire, constitue une référence à suivre : « *les parents idéaux, c'est ceux que j'ai eus, qui écoutent et qui font écouter aussi …* » (Sylvie). Plus généralement, « *c'est important de reproduire un schéma si on le trouve bien* » mais tout « *en prenant chacun ses petits détails à soi* » (Philippe).

Ceux-là sont reconnaissants de ce que leur parents leur ont offert et « *on essaie que les enfants aient la même chose* » (Philippe). Cependant, le modèle semble souvent « *à l'ancienne* » (Basile), où le père travaille énormément, est peu présent à la maison tandis que la mère prend en charge la totalité des taches ménagères et parentales. Apparaissent dès lors des décalages : « *un père idéal, c'est un père qui est présent, et qui fait des activités avec sa famille etc. Donc ça c'est peut-être le père idéal mais inversement, par rapport à mon expérience à moi, mon père n'a pas fait ça et pourtant je crois qu'il a réussi malgré tout à nous inculquer des valeurs, il n'a pas fait ça au niveau de la présence mais …* » (Bérangère) ; « *malgré que c'était un père génial, j'ai quand même toujours eu l'impression que ma mère aurait peut-être attendue ou aimé plus de lui au niveau des tâches* » (Basile).

Ainsi, Basile « *essaye de prendre tout ce qui était bien chez lui comme mari et puis j'essaie d'améliorer ce qui était moins bien (…) j'ai eu l'impression que par rapport à ce que je voyais, je pouvais faire mieux, mieux que lui et donc être aussi bien au niveau du boulot, réussir ma carrière pour ma famille aussi bien que lui, la réussite pour sa famille, mais en même temps peut-être, être encore mieux comme mari* » (Basile). L'idée reste quand même que « *le père idéal est celui qui fera tout pour subvenir aux besoins de sa famille, même si la maman maintenant a un rôle à jouer aussi parce qu'on ne saurait plus le faire sans ne pas travailler »* (Bérangère).

La force des habitudes

Vivre en couple, et à fortiori avec des enfants, requiert un minimum d'organisation commune. Selon Kaufmann (2007, p 27), « le processus d'ajustement et de définition d'un monde commun est extraordinairement complexe dans la première phase de la vie conjugale, et nécessite des ajustements serrés ». Toutefois, cette première phase est aussi marquée par un degré d'ouverture et de malléabilité culturelle de la part de chacun des partenaires : « ces petites disputes n'ont pas le caractère aigre et crispé qu'elles prendront par la suite » (*Ibid.*, p 27). Ainsi, l'histoire conjugale est

« dominée par la stabilisation des repères du quotidien » (*Ibid.*, p 28), qui, en simplifiant l'existence, assure un « confort identitaire » (*Ibid.*, p 29).

« Ca s'installe et après, c'est ancré »

La manière dont les tâches sont réparties au sein du couple n'a généralement « *pas du tout été discutée* » (Bérangère). Pour la grande majorité des interviewés, « *c'est un peu comme ça que ça s'est mis, je ne sais pas pourquoi, et puis une fois que l'habitude est prise …* » (Bérangère). Comme le précise Bertrand : « *ça s'installe dans les deux premières années, et après c'est ancré et quand il faut changer, tout le monde n'a pas envie de changer quoi* ».

Beaucoup ont, par ailleurs, le sentiment que les tâches sont réparties selon les goûts de chacun : « *c'est plus en lien avec les affinités* » (Marcine) ; « *il y a certaines tâches que je n'aime pas du tout et que ça ne lui pose pas de problème de le faire. Et on ne se pose pas la question spécialement …* » (Ben). Et c'est au fil de l'expérience que se met progressivement en place un « *système* » (Katty) : « *je trouve que dans un couple, c'est plus un complément. Que l'homme s'occupe plus des enfants ou que ce soit la femme, que ce soit l'un qui fasse plus les travaux ou plus ci, plus là, c'est une combine de couple. Mais si ça s'imbrique bien et que ça part, ça reste. …* » (Max) ; « *on a un partage égalitaire … pour tout ce que je sais faire : torchon, vaisselle, linge, repasser, … Bon, je ne sais pas cuisiner mais ça c'est au niveau technique … on s'arrange : elle fait une portion en plus la veille … mais tout le reste on fait ensemble (…) tout ce qui est lourd ou dur, c'est moi : fendre du bois, tondre, bêcher …* » (Ben).

Comme le note de Singly (1993 ; 2007), dans les couples dits « modernistes », ce sont les goûts, les compétences, le temps disponible de chacun qui doivent servir d'arbitres, non le genre. Cependant, ceux-ci semblent encore largement marqués par les effets d'une socialisation différenciée selon le sexe. Par exemple, les femmes « aiment » plus souvent s'occuper du linge tandis que beaucoup d'hommes « aiment » cuisiner pour les invités (mais pas tous les jours !). En outre, les hommes se sentent généralement moins habiles au repassage alors que peu de femmes « réparent » les objets. Enfin, la disponibilité professionnelle des hommes est fréquemment plus chronophage que celle des femmes, étant dès lors plus disponibles pour les activités domestiques et parentales. Au travers des parcours professionnels, conjugaux et parentaux se reflète encore l'empreinte d'un conditionnement sexué.

Le confort psychologique de la complémentarité

Beaucoup de femmes ont cependant le sentiment « *d'en faire plus* » : même si « *il m'aide énormément (…) les tâches sont vraiment quand même équitables mais bon je fais plus, c'est comme ça quoi* » (Noémie).

Rien que l'usage du terme « aider » en dit long sur la manière de concevoir les rôles. Comme l'a montré Kaufmann (2007, p 43) : « il s'avère vite que la culture de l'ordinaire n'est pas la même dans les deux camps ».

Généralement, « le plus agacé des deux va se mettre à l'ouvrage (…) et un jeu de rôles complémentaires va progressivement se dessiner » (Kaufmann, 2007, p 44) : « *Est-ce que c'est parce que, enfin l'habitude de vivre ensemble fait que pour finir moi je dis zut s'il faut demander 10 fois, je le fais moi-même … ou … Je ne sais pas* » (Bérangère) ; « *je ne veux pas attendre parce que je sais qu'après je vais encore faire autre chose et donc, moi, j'ai mes idées qui sont bien fixées dans ma tête et faut que ça avance* » (Maëlle).

En effet, « la complémentarité crée un confort psychologique en réduisant les dissonances personnelles (…) C'est ainsi que très souvent la vie à deux se transforme en une véritable machine à produire du contraste identitaire. Alors que l'éthique générale mise en avant évoque plutôt les thèses de l'égalité et de l'interchangeabilité, l'expérience incite à réaliser le contraire » (*Ibid.*, p 46).

Plusieurs femmes évoquent ainsi des différences d'attitude, de caractère entre elles et leur conjoint : « *je crois que d'un côté moi hyper maniaque et lui plutôt je m'en foutiste, donc … »* (Bérangère) ; « *je ne peux pas attendre quoi. Et malheureusement, à mon avis, le tempérament des hommes, masculin, tout va à son aise, on ne se dépêche pas, on a le temps »* (Maëlle) ; *« j'ai l'impression que la femme, voit plus ce qui a à faire parfois, organise plus… l'homme est plus pour participer, mais se laisser guider quand même (…) Il se laisse guider, il est dans le bateau, il participe, et puis, voilà, il sait qu'il faut venir sur le bateau, mais, il n'est pas aux commandes »* (Marie-Anne). Ces attitudes masculines suggèrent un manque d'autonomie de la part des hommes : *« maintenant, je te dis, si un jour je me rends compte que je ne vais pas pouvoir faire mon repas ou quoi, je lui téléphone et je dis, tu veux bien mettre les pommes de terre à cuire ou ceci, cela, il va le faire. Mais c'est vrai que c'est moi qui dois lui dire ce qu'il y a dans le frigo pour préparer ».* Comme le dit Noémie : *« je crois qu'ils se reposent un peu sur leur femme pour tout ce qui est gestion. Pour tout ce qui est organisation et tout ça, ils font confiance à leur femme et d'un côté, ça les arrange aussi je pense* ».

Selon Kaufmann, la propension des hommes à jouer « le second rôle », à adopter une attitude insouciante, voire infantile, relève en partie du fonctionnement conjugal : « Au-delà du noyau dur des questions ménagères, qui tend structurellement à définir une position subordonnée et infantilisante pour les hommes (ainsi qu'une charge de travail fatigante et agaçante pour les femmes), c'est sans doute le fonctionnement conjugal lui-même, fondé sur la production de complémentarités contrastées, qui alimente la propension masculine à adopter des attitudes pouvant être considérées comme enfantines (…) L'opposition responsabilité/décontraction, esprit de sérieux/quête des plaisirs, etc., est omniprésente et centrale. A un pole A, garant de la

bonne marche des affaires domestiques et de la vigilance face à tous les risques, s'oppose un pôle B de l'insouciance et du bonheur de vivre dans l'instant. Opposition fonctionnelle et nécessaire qui a cependant l'inconvénient de durcir les clivages et les traits de personnalité. Or, les femmes se trouvent massivement d'un côté et les hommes de l'autre (…) à cause du poids persistant de la mémoire historique, différente selon le sexe, ainsi que de la machinerie à fabriquer des contraires qui est au cœur du couple » (Kaufamnn, 2007, p 66-67)

L'exemple de Maëlle est frappant à cet égard : « *Tout ce qui est argent, c'est plutôt lui (…) En fait, je lui demande où on en est. Je lui fais confiance. On en est 'oh à ce point-là', alors il faut faire attention, je dis (…) Je suis plus un peu la prudente* ». L'opposition des rôles se maintient même lorsqu'elle se dissocie de la tâche, assumée par l'autre.

Par ailleurs, Bérangère reconnaît : « j*e gère beaucoup, oui, mais c'est aussi mon tempérament. Donc je gère beaucoup mais je pense que je ne laisse pas de la place non plus à la gestion … »* (Bérangère). De même que Marie-Anne : «*j'ai trop voulu faire toute seule. Tu vois, ne pas vouloir déléguer assez. Et ça, je crois que ça dépend d'un tempérament à l'autre* » (Marie-Anne).

Le syndrome de la « superwoman »

Ces femmes sont donc consciente que « *de toute façon, moi je prendrai l'initiative donc, ça l'arrange bien* » (Bérangère). Leur conjoint n'est pas de mauvaise volonté, la plupart le souligne : « *il m'aide dans tout, il n'y a pas quelque chose où il ne m'aide pas »* (Maëlle). Cependant, « *ce n'est pas toujours fait … je suis exigeante et ce n'est pas toujours fait à la vitesse que je veux. Donc je vais quand même le faire moi-même »* (Maëlle). Et cette lenteur leur parait d'autant moins propice qu'elles ont des enfants : *« c'est parce que lui, si je le laisse faire la cuisine, ça va mettre 2 jours de plus que quand moi je le fais. On n'a pas le temps en semaine. On a des horaires. Quand t'as des enfants, il faut respecter ces horaires. Et je suis très à cheval pour les horaires des enfants. Pas le week-end mais je vais dire en semaine on respecte ces horaires. Et donc, ça s'est instauré comme ça que c'est moi qui fait la cuisine »* (Maëlle) ; « *c'est moi qui m'occupe des enfants parce que je vais plus vite que lui, parce que lui est beaucoup plus lent. On dit que les femmes sont plus lentes etc. mais non ! Le temps qu'il s'habille qu'il se lave etc., les deux petits sont prêts. Donc je prépare les biberons, ça va vite quoi, ça tourne quoi, préparer les dîners … »* (Noémie).

De Singly note à ce propos : « La faible explicitation des principes de la division du travail n'est pas un facteur favorable à l'égalité, cette dernière exige une négociation incluant aussi le principe de l'autonomie dans l'effectuation des tâches y compris collectives » (de Singly, 2007, p 233). Sans totalement pouvoir s'y résoudre et accepter les manières de faire de son mari, Maëlle a quand même trouvé une alternative : « *mais bon, quand moi je fais la cuisine, c'est lui qui débarrasse, c'est lui qui*

met dans le lave-vaisselle, c'est lui qui fait la vaisselle (…) pour moi, il faut débarrasser directement. Parce que je ne supporte pas d'avoir cette table qui reste. C'est bête hein ? C'est des détails, c'est con. Ce qu'on fait depuis qu'on a des enfants, c'est que moi je monte avec les enfants au bain ». Quant à Marie-Anne, elle cherche à conserver son aptitude à organiser, dans un souci fonctionnel, tout en l'adaptant à ce qui lui semble bénéfique dans l'attitude de son mari : « *parfois, une différence que je remarque aussi, c'est que moi, je voudrais déjà être dans le passé ou que ça aille plus vite, tandis que M. est plutôt pour découvrir le moment présent. Tu vois, déjà tout organiser, il faut que j'organise (…) J'ai facile à organiser donc (…) Je dirais qu'on s'influence l'un à l'autre. Avant, j'étais du style de faire plusieurs choses à la fois, mais maintenant, c'est vrai que je fais plus une chose à la fois, quand je termine … »* (Marie-Anne).

En effet, si la spécialisation des rôles offre un « confort identitaire », elle a ses revers : les femmes sont au centre de l'organisation, qui ne tourne qu'à leur initiative. Elles sont plusieurs à exprimer cet aspect pesant. Les unes insistent davantage sur l'énergie motrice : *« finalement, tu te sens toujours celle qui doit mener la locomotive et toujours faire des choses pour faire avancer le train (…) C'est moi la tête pensante. Pour mettre cette routine, malheureusement, le train-train. Le fait que tout avance, c'est toi qui dois toujours mettre tout en route »* (Maëlle) ; « *je me vois comme le moteur ici parce que c'est moi qui active les machines le matin et bien souvent, c'est moi qui les coupe le soir (…) S'il y a quelqu'un qui doit penser à couper le chauffage, les lumières, ce n'est jamais Cédric qui va y penser. C'est bête, hein, le matin allumer le chauffage pour que tout le monde ait bien bon pour se laver, que les tartines soient faites pour aller travailler (…) il y a des choses que je sais que si je ne le fais pas, ce ne sera pas fait* » (Katty). Les autres sur l'énergie cérébrale : « *Moi, je carbure tout le temps, je me torture l'esprit en pensant à 30.000 machins …* » (Sylvie) ; « *ça n'arrête pas de cogiter quoi. Moi, je rentre dans le lit le soir, je pense déjà 'demain ou tel jour je dois faire ça'… O. il ferme les yeux et il dort quoi, mais moi je ne suis pas comme ça, enfin je ne sais pas, on est plus cérébrale* » (Noémie).

Pour certaines, la pression n'était plus tenable : « *c'est vrai que j'ai levé un peu le pied, il était temps, je sentais bien, je n'aurais pas su tenir toute ma vie comme ça … j'étais stressée et tout le temps sur les nerfs, parce que j'étais dans la voiture, je réfléchissais : je vais commencer par faire ça, … Il y a un moment où mentalement j'étais usée, j'ai dû un peu me reprendre […] C'est les trois premières années après la naissance du petit, c'était comme si je n'avais plus de cervelle, vraiment … je réfléchissais vraiment au ralenti – ça m'arrive encore quand je suis fatiguée – mais après le petit c'était vraiment perpétuel pendant bien 3 ans »* (Katty).

Elles pointent alors l'image que la société donne des femmes mais aussi le modèle qu'elles ont eu de leur mère et qu'elles avaient fait leur : « *J'ai toujours été très perfectionniste : j'aimais bien que la maison soit rangée, le linge fait, rien qui traine, que le boulot soit bon, que le petit ait tout ce qu'il lui faut …(…) Maintenant, je me suis rendu compte que ce n'était pas possible : 'wonderwoman', c'est dans les films, c'est bon …*

(…) moi, j'avais eu ce modèle-là : ma mère avait arrêté de travailler et je l'ai toujours vue nettoyer (…) alors que j'étais quand même 60 heures en dehors de la maison et je ne pouvais pas faire ce que ma mère faisait » (Katty) ; « *puis, la société reflète aussi que la femme est super-woman. Et puis tu te dis : 'oui je vais assurer' et puis tu te rends compte que … (…) je pensais plus que la femme devait…, enfin tout ce qui était nettoyage, lessive, et tout ça. C'était plus réservé, même si on travaillait. Je crois que c'est ce que j'avais vu à la maison »* (Marie-Anne) ; « *Je me rends compte que je ne saurais plus, enfin je ne saurais pas faire ….Mais bon, je ne suis pas à la maison non plus, je n'ai pas de femme de ménage…* » (Bérangère).

Ces femmes ont ainsi progressivement modifié leur conception « du propre et du rangé » (Kaufamnn, 1992) pour la rendre plus compatible avec leur emploi du temps et diminuer la pression. Mais cela ne remet pas toujours en cause la répartition sexuée des rôles et des tâches entre conjoints, même si elles ont pu évoquer le besoin d'un soutien supplémentaire de la part du conjoint.

De l'usage des comparaisons

En s'appuyant sur le travail de Thompson (1991), de Singly (2007) cherche à comprendre la manière dont les femmes donnent sens à l'inégale répartition des tâches. Il apparait que l'acceptation relative de cette inégalité repose, entre autres, sur « la nature des comparaisons » : « le déplacement d'une comparaison interne au couple à une comparaison externe autorise – selon le choix retenu – une certaine satisfaction, son sort paraissant meilleur que celui d'une femme de la génération précédente ou contemporaine » (de Singly, 2007, p 16).

On retrouve effectivement ce mécanisme, chez Noémie par exemple : « *j'en connais qui ont le même âge que nous et c'est la fille qui fait tout : elle travaille à temps plein, elle s'occupe du bain, elle s'occupe de faire à manger, le ménage, le repassage, … mais faut pas être …, moi je ne saurais pas être avec quelqu'un comme ça* ». Mais on a vu ci-dessus que les femmes, lorsqu'elles se comparent à leur mère, mettent surtout l'accent sur leur différence de condition. C'est alors leur propre situation qui parait plus difficile à vivre : avoir le même niveau d'exigence en matière domestique tout en travaillant leur inflige une pression terrible.

Toutefois, si l'on observe bien un « déplacement d'une comparaison interne au couple à une comparaison externe », c'est davantage vis-à-vis de la disponibilité des hommes – professionnelle, domestique et parentale.

Cette comparaison s'établit entre le père et, d'une part, son propre père (ou le père de sa compagne) et, d'autre part, des amis. Elle vise soit, par contraste, à souligner l'investissement

paternel (plus souvent le cas de père « égalitaire »), soit, au contraire, à généraliser son désinvestissement (plus souvent alors à l'initiative des femmes).

Ses parents

Certains pères comparent leur attitude à celle de leur propre père pour souligner le changement opéré. Ils reconnaissent, toutefois, être moins disponibles pour les enfants que leur conjointe et en faire moins au niveau domestique : « *C'est vrai que P. assume beaucoup, que j'aimerais pouvoir faire plus mais j'en fais déjà beaucoup plus que mon père et ça, je suis déjà vachement content mais en même temps, ce n'est sans doute pas encore assez … mais ça, j'ai du mal être complètement dévoué à mes enfants comme je vois certains papas* » (Pilou).

Parfois, ce sont les femmes qui comparent avantageusement leur compagnon à leur père : « *Parce que moi je compare encore avec ma vie, avec mon éducation j'ai l'impression, enfin mon père, je ne l'ai pas vraiment connu. Ce n'était pas son rôle, je ne me rappelle pas, enfin si je me rappelle de moment de tendresse avec mon père à un moment donné mais avec O., c'est différent (…) il y a des moments de complicité avec I., la première (…) C., c'est son papa qui le met au lit, ce n'est pas moi. Et si il se réveille parce qu'il a perdu sa tutu (…) c'est lui qui y va, ce n'est pas moi [en soirée ou la nuit]* » (Noémie).

Les amis, les collègues, l'entourage

La comparaison avec des membres de son entourage vient parfois renforcer ce que l'on attribue à la différence de sexe. Ce sont alors « les hommes » qui sont considérés, formant une catégorie différente de celle des « femmes », notamment parce que le fait de devenir parent ne produit pas, chez l'un et chez l'autre, les mêmes effets.

Ainsi Katty souligne la différence d'attitude vis-à-vis des loisirs : « *l'homme est plus égoïste à la base, je crois (…) les hommes continuent facilement leurs loisirs (…) les femmes ont peut-être moins la conscience tranquille (…) si on était un couple sans enfant, je pense que j'éprouverais du plaisir à aller au sport, à rencontrer des gens mais le fait qu'on ait un enfant (…) dans notre entourage, c'est un peu pareil (…) en tous cas, moi, c'est comme ça que je le ressens et j'ai pas mal de copines qui sont dans le même cas* ». Bérangère, elle, compare l'investissement dans le travail : « *dans la recherche, je pense que c'est très difficile de gérer une vie de famille à coté. D'ailleurs, c'est bien simple, moi, dans mes collègues, ce sont tous des hommes sauf une, qui a choisit la carrière (…) mais maintenant, ses enfants qui ont 10, 12 ans le lui reprochent (…) J'en serais malade que mon enfant me dise 'maman tu n'es jamais là'* ».

Bérangère illustre une autre caractéristique de la comparaison, celle d'être relative et souvent subjective, en lien avec sa propre expérience et ses représentations. Ici, les hommes sont comparés entre eux selon leur investissement paternel. En filigrane, se dessine l'investissement maternel variable suivant le degré d'opposition fonctionnelle.

Ainsi, son compagnon est apprécié par sa mère qui lui dit « *tu as de la chance entre guillemets parce que M. s'occupe super bien d'A* ». Bérangère en convient : « *c'est vrai qu'il s'en occupe bien* ». Effectivement, comparé à son père, peu présent à la maison et se préoccupant des enfants par l'intermédiaire de sa mère, son compagnon « *s'en occupe bien* ». Comme le dit Bérangère par ailleurs : « *je pense que ça pèse plus à la maman que le papa ne soit pas là que vraiment aux enfants* ». Par contre, si elle compare son compagnon avec celui de sa meilleure amie, alors on peut dire qu'il « *n'est pas du tout impliqué* ». Disons, en tous cas, qu'il n'est pas impliqué comme l'est une maman selon Bérangère, il ne se préoccupe pas de la gestion quotidienne, passant par « *ce que l'enfant va manger et je vais dire toute l'évolution de l'enfant ou même (…) les habits … »*. L'autre compagnon est impliqué au point que « *il sait mieux que sa femme presque (…) il est hors de question qu'elle aille faire un magasin pour acheter des habits pour sa petite fille sans que lui ne soit impliqué (…) il est vraiment impliqué non stop, ils font presque une alternance de 'aujourd'hui c'est toi qui as donné à manger, maintenant c'est moi' …. Et ils discutent sur quel lait on va lui donner … »*. Sur tous ces points, son compagnon « *c'est toujours un peu 'tu fais comme tu veux, tu fais pour un mieux' …. »*.

On retrouve ici l'idée de complémentarité fonctionnelle, contrastée, induisant une faible autonomie du conjoint en matière parentale et domestique. En réalité, il n'est pas sûr que Bérangère apprécierait que son compagnon « sache presque mieux qu'elle ». On l'a vu, elle considère qu'il existe un lien privilégié de la mère à l'enfant, ce qui différencie les hommes et les femmes. En outre, elle « *aime bien gérer* ». Ce n'est donc pas « *qu'il n'est pas assez … il est impliqué comme lui le ressent* ». Par contre, il lui importe sans doute d'apprécier à sa juste valeur son investissement (paternel) et, en retour, le sien (maternel) : « *parce que déjà comme ça, j'ai déjà dit plusieurs fois que j'avais besoin d'un soutien en plus parce que sinon j'allais péter un câble* ».

Une troisième forme de comparaison apparait dans les entretiens. Elle est davantage le fait d'hommes qui s'inscrivent dans une perspective égalitaire. Ils se comparent à leurs amis pour donner la mesure de leur investissement domestique et parental.

Ainsi, Basile considère *« qu'il doit y avoir au moins trois quarts de mes amis (…) des jeunes hommes de mon âge, 30 ans »* qui sont « *des fameux machos » : « ils ne savent pas faire un repas, ils ne savent pas mettre une*

machine tourner avec du linge, ils ne savent pas trop bien s'occuper de leur enfant, si jouer avec, les mettre sur leurs épaules, courir, danser, faire tourner une voiture ou un camion oui mais pas les soins d'un enfant, lui faire prendre son bain, le coucher, lui donner son biberon, lui faire son repas, etc. ». Ce sont des machos parce que leur « *côté féminin »* n'est pas développé. Basile ne l'est pas parce que « *c'est vrai que je pense que j'ai un côté féminin plus développé que la majorité des hommes (…) des collègues féminines qui sont parfois assez étonnées de voir quand je discute et que je sais partager des sujets de conversation de femmes aussi ».* Les hommes sont donc majoritairement des machos mais il n'est pas nécessaire de l'être pour être un homme : « *tous les hommes ont un côté féminin, toutes les femmes ont un côté masculin, si le mien est plus développé, je n'ai aucun souci avec ça, si ça peut en plus être bien pour mon épouse et pour mon fils parce que j'essaye d'être et de mettre un peu la main à tout, voilà je n'ai pas de problème de dire que je fais une lessive ou que …* ».

Renaud, lui, fait le bilan de son investissement professionnel en regard de sa disponibilité parentale. Comparé à plusieurs de ses « *potes* », son travail lui offre l'avantage d'être relativement disponible pour prendre en charge les enfants avec sa compagne et investir la relation parentale : « *c'est vrai que je ne suis pas là le mardi soir, que je pars régulièrement en stage, que je bosse parfois le samedi mais en même temps, la plupart du temps, je suis quand même là de 17 heures au coucher des enfants. Ce qui n'est quand même pas si fréquent : je vois beaucoup de potes de mon âge qui rentrent beaucoup plus tard et qui ont à peine le temps d'embrasser leurs enfants avant de dormir* ». Il énonce cet avantage comme s'il s'agissait d'une justification. Il est vrai que peu avant il expliquait sa difficulté à se lever le matin, laissant sa compagne « *de toute façon debout* » s'occuper seule des enfants.

La manière dont sont configurés les rôles parentaux déborde largement la seule entité conjugale : l'histoire de chacun des parents, la force des habitudes et des processus de complémentarité fonctionnelle, et l'appui que peut procurer une comparaison sélective à l'acceptation d'une situation (moins coûteuse qu'une opposition), y marquent leur empreinte. Les rôles sexués de la modernité industrielle servent encore de référents et il semble difficile de s'en détacher. Comme le souligne Neyrand : « l'espace privé, et surtout l'espace familial, constitue l'espace privilégié d'expression d'une identité structurée autour des places et des fonctions sexuées, qui ne peut trouver, dans un espace social extérieur peu propice, un appui pour une reconfiguration des rôles de sexe » (Neyrand, 2004, p 9).

II. 3 La déclinaison des rôles parentaux

Les entretiens font apparaître quatre grandes formes autour desquelles se déclinent les rôles parentaux : l'autorité, l'affectivité et le jeu, la disponibilité aux enfants et au conjoint, l'apport de revenus.

Ces déclinaisons restent encore marquées par une attribution spécifique selon le sexe. Toutefois, « la plupart inventent surtout des compromis entre les modèles offerts, compromis toujours susceptibles d'évoluer selon les circonstances – repositionnement conjugal, naissances, vie professionnelle (Fagnani, 2000) » (Neyrand, 2004, 50). Et la recherche de ces compromis est souvent coûteuse, nécessitant un retour réflexif, une remise en cause personnelle, tenant compte de l'autre et des circonstances. Elle implique aussi de nombreuses questions quant à ce qui est nécessaire aux enfants, ce dont ils ont besoin pour se développer au mieux : « *est-ce parce qu'il a déjà eu des enfants auparavant, qu'il a une expérience par rapport à l'éducation, ou c'est l'âge, bientôt 50 ans … ou est-ce moi qui doit lâcher prise, voir ce qui est important pour moi, pour les enfants (…) Mais bon, ils relativiseront plus tard mais … je me pose souvent des questions sur pourquoi est-ce que j'estime que c'est important, que c'est comme ça … Je repense chaque fois après chaque scène qui se passe … je me rends compte que je suis trop derrière à mon avis, je ne les laisse pas assez respirer …* » (Lilo). Par ailleurs, les échanges entre conjoints facilitent ces ajustements : « *Ce n'est pas toujours facile, c'est toujours aussi une recherche, c'est toujours étudier, comprendre … pour quelqu'un comme moi : en général, quand j'ai dit c'est comme ça, c'est pas autrement …. Il faut se donner le réflexe de comprendre, d'analyser tout le temps et parfois tu es dans une situation où tu n'as pas envie de comprendre et d'analyser … c'est ça, les discussions derrière pour dire quand on est plus calme et plus reposé … j'essaie maintenant d'expliquer, de me comprendre aussi …* » (Max). Mais, là aussi la difficulté est de taille et l'on a vu que certains y renonçaient (cf. les conversations inutiles évoquées par Bruno et Diane).

II. 3. 1 L'autorité

Selon les personnes interrogées et le mode de fonctionnement conjugal qu'elles relatent, apparaissent trois types d'exercice de l'autorité : elle peut être d'avantage le fait du père ou de la mère, ou encore être partagée.

Autorité paternelle

Ainsi, pour quelques-uns, l'autorité est essentiellement du ressort du père, correspondant à une définition traditionnelle des rôles bien que s'y glissent des nuances. Ainsi, Sylvie conçoit les rôles de manière assez conventionnelle où le père assume l'autorité tandis que la mère prodigue l'affection. Cependant, cette autorité s'inscrit dans le quotidien, en l'occurrence pour donner à manger, ce qui correspond moins au rôle traditionnel du père : « *le papa, c'est plus l'autorité. Il donne aussi beaucoup d'affection mais c'est moins visible que moi (…) J'angoisse quand il n'est pas là parce que le souper avec H., c'est la guerre, c'est des cris … avec son papa, il mange* ». De son côté, Philippe se sent investit du rôle d'autorité sans que celui-ci ne s'oppose à l'idée d'affectivité. Il s'agit plutôt de pouvoir trancher, de clôturer les tentatives de conciliation menées par la mère lorsqu'elles ne sont pas concluantes : « *Moi, c'est l'autorité et elle, c'est la conciliation (…) Je suis un peu l'autorité suprême, mon rôle, c'est d'intervenir en dernier ressort dans une discussion* ». Ce rôle n'est donc nécessaire que ponctuellement et correspond à la représentation qu'il se fait des différences entre homme et femme : « *l'homme est plus terre-à-terre (…) moins de chichis : il y a un problème, on le cerne et on réagit. L'homme est plus amené à faire face à ce genre de situation et de ne pas créer de problème quand il n'y en a pas. Pour moi, c'est important parce que ça semble un peu propre au côté féminin ».* Mais il précise, comme d'autres, qu'il ne veut pas susciter de la crainte chez ses enfants ; « *je ne veux pas être le père fouettard* » (Max)

Autorité maternelle

Au contraire, certaines femmes ont le sentiment que ce sont elles qui jouent ce rôle et souhaiteraient être davantage relayées par leur compagnon : « *par exemple, si je lui dis non, ce sera non. Je ne vais pas changer d'avis. Lui, à un moment donné, je crois qu'il laisse un peu tomber quoi. Mais il y a un moment donné, des fois je lui dis : 'écoute, elle ne m'écoute pas, réagis quoi ! C'est à toi aussi de montrer que…' »* (Noémie) ; « *ce n'est pas facile dans le couple ça … il est beaucoup plus … papa poule quoi (…) J'ai l'impression que c'est moi qui met les règles ici, parce qu'il faut quand même des petites règles, au minimum … et que lui … et qu'on ait un relais aussi … pas dire 'attention, je vais le dire à maman' … ça me blesse …* » (Lilo). En outre, il leur semble que c'est une tendance aujourd'hui des pères qui rechignent à jouer ce rôle : *« je ne sais pas si c'est à l'heure actuelle les papas je pense que ils ont plus envie de jouer le rôle de papa gâteau, de papa gentil, papa donne des bonbons, papa joue beaucoup, il est rigolo. Et la mère, à la limite, je ne veux pas dire qu'elle a le mauvais rôle entre guillemets mais c'est tout comme quoi parce que, bon on a beau jouer avec mais à un moment donné, c'est nous qui devons mettre le holà, mettre les choses au point etc. »* (Noémie). Face à cette attitude du père, elles tentent de se remettre en question mais restent

convaincues de ce que c'est nécessaire aux enfants. Il n'y a pas de discussion conjugale concernant le bien-fondé de ces règles et des modalités de leur mise en œuvre. Elles se sentent d'autant plus investies dans ce rôle que leur compagnon leur parait démissionner : « *à un moment donné, je me dis est-ce que c'est normal de mettre chaque fois des limites à des petits enfants qui n'ont besoin que d'une chose, c'est de jouer, apprendre plein de choses, … Mais si tu ne le fais pas maintenant, c'est trop tard. Mais j'ai l'impression de jouer beaucoup ce rôle la* » (Noémie) ; « *bon, ok, c'est moi qui suis peut-être trop gendarme, c'est classique dans beaucoup de couples, l'un ou l'autre plus papa poule et l'autre plus autoritaire … je discute parfois avec d'autres couples et pour l'homme c'est vraiment cool, relax : ne pas se compliquer la vie avec ça, ce n'est pas si important d'être exigeant …* » (Lilo).

Autorité partagée

Enfin, d'autres évoquent une autorité partagée bien qu'ils notent des différences quant à ce qui nécessite d'y recourir, ce qui est important.

Cela génère « *beaucoup de discussions quand même sur ce qu'il faut faire ou ne pas faire (…) : ce n'est pas toujours évident à deux … ce que l'un trouve important n'est pas toujours ce que l'autre trouve important (…) Ce n'est pas évident de se mettre toujours d'accord mais quand un a dit un truc, il faut être cohérent et le faire, et ça, ce n'est pas facile de se battre sur quelque chose sans conviction* » (Renaud). Mais c'est aussi sujet à réflexions personnelles sur le bien-fondé des règles : « *C'est déroutant parce que en même temps, je suis convaincu que les enfants ont besoin de petites règles, mais en même temps, moi je n'en ai jamais eu beaucoup (…) C'est un truc qui me questionne : en même temps, je suis vraiment convaincu, parce que c'est ce que je vois [dans son travail d'éducateur], qu'il faut un cadre important mais en même temps, je n'en ai pas eu … en tous cas, je n'en ai pas le souvenir. J'ai le souvenir d'avoir toujours pu faire faire à peu près ce que je voulais et que ma mère était toujours là pour me protéger* » (Renaud) ; « *on a une approche vraiment différente … J'ai essayé de faire confiance à Pascale sur pas mal de trucs (…) Mais bon, en même temps, il ne faut pas aller trop dans l'autre sens non plus et c'est ça qui est dur* » (Pilou).

Il apparaît que souvent, la mère fait preuve d'autorité au quotidien tandis que le père intervient de manière plus ponctuelle sur quelques points qui lui semblent fondamentaux : « *En général, H. se fâche plus au quotidien, un peu tout le temps … enfin, c'est caricatural mais moi quand je me fâche une grosse fois, elles ont pigé* » (Renaud).

C'est ce que note Renaud : « *H. s'est beaucoup battue pour qu'elle mange … moi, je me dis que quand elle aura faim, elle mangera. Si c'est pour que chaque soir, ce soit un combat … puis, la forcer à manger, ça devient dangereux à un moment. Puis, pour elle, elle voit qu'on s'occupe d'elle* (…) *Par exemple, moi, que L. soit debout*

sur sa chaise quand elle mange, je m'en fous, du moment qu'elle ne tape pas sur sa sœur. H. Par contre, … Par contre, il y a des trucs sur lesquels je ne suis pas d'accord et où je réagis vite … ». Marcine fait à peu près la même distinction entre ce qui apparaît comme des principes, des points fondamentaux auxquels est attaché le père et ce qui relève davantage du « pragmatique », dans l'action au quotidien, dont la mère est plus soucieuse : « *J. est plus 'éducationnel' (…) tandis que l'autorité de la mère, le fait de mettre un peu des limites, c'est plus en lien avec ce côté pragmatique du quotidien* ». Cependant, ses exemples montrent qu'il n'y a pas de normes en la matière : « *J. est plus rigide quand il est autoritaire. Par exemple, si elle ne dort pas pour la sieste … moi, je vais aller la chercher mais … ou quand elle ne mange pas … c'est plus des gros points … je le trouve en tous cas parfois un peu rigide (…) Moi, je vais plus faire des remarques si elle se met debout sur la table ou …* ».

Aujourd'hui, aucun des parents ne veut incarner l'autorité distante, à l'image du père d'autrefois. Cela suppose une présence et des interactions régulières, permettant de tisser une relation positive, sur d'autres bases. En ce sens, les pères très occupés par leur travail et peu présents auprès des enfants jouent davantage le rôle de « *papa-poule* ». Par ailleurs, les pères semblent moins souvent préoccupés de faire respecter des règles au quotidien.

Il semble ainsi que l'autorité se décline selon deux grandes modalités : la loi ou les contrats et les règles.

L'idée de loi est sans doute davantage associée à l'autorité paternelle, proche d'une conception traditionnelle bien qu'assouplie (elle n'est pas synonyme de crainte et le père peut être en même temps affectueux). Elle vient trancher ponctuellement les désaccords problématiques : « *c'est comme ça et pas autrement* » (Max).

Les règles semblent plutôt le souci des mères, relevant de la socialisation et nécessitant une mobilisation continue, dans l'action et l'interaction quotidiennes, dès le plus jeune âge.

Les contrats seraient peut-être une forme d'adaptation de la loi, parallèlement aux règles, dans la visée d'une autorité partagée, davantage soucieuse de l'enfant comme personne. Ils ne remettent pas en cause l'autorité parentale nécessaire au développement de l'enfant mais mettent l'accent sur l'idée du dialogue, entre parents et avec les enfants. Ils supposent donc la maitrise du langage : *« la petite ne maitrise pas encore le langage – elle aura bientôt deux ans. Donc, je trouve que tant qu'il n'y a pas le langage … si, il y a des limites qu'on peut mettre mais ce n'est pas la même chose, sur les contrats qu'on peut faire …* » (Renaud). C'est sans doute ce qui les différencie des règles qui, dans l'interaction quotidienne, rappellent continuellement les limites, aux tout-petits déjà, et participent ainsi à la

sécurisation de l'enfant. Mais aussi à son autonomie qu'il construit notamment en enfreignant ces règles, en s'y opposant, ne s'exposant pas, par là, au risque majeur pour un enfant : perdre l'amour de ses parents. Cela est moins évident lorsqu'il s'agit de valeurs fondamentales aux yeux des parents …

II. 3. 2 Affectivité et jeu

L'idée de jeu avec les enfants reste marquée par une conception sexuée qui l'associe au père et le distingue de l'affectivité, prodiguée par la mère : « *logiquement, c'est la maman qui est plus maternelle et le papa qui est plus jeu avec les enfants, qui prend plus la relève au niveau on va jouer au foot, on va faire une promenade* … » (Diane).

Plusieurs femmes remarquent ainsi que « *ils font des trucs avec leur papa, mais c'est plus musclé, on va dire…quand même. C'est vrai que si c'est moi ou si c'est M. qui donne le bain, c'est tout à fait différent, tu vois, moi, je les caresse plus dans l'eau, M. il est plus … c'est plus jeu, on essuie après, le toboggan et tout et c'est vrai que c'est différent* » (Marie-Anne) ; « *ce que je constate, qui est vrai et qui se dit souvent, c'est que le papa a plus vite tendance à jouer, à exciter les enfants (…) J. peut être câlin mais il est plus vite jouette, plus dans le jeu, ce n'est pas la même chose …»* (Marcine).

Ces propos suscitent plusieurs commentaires. D'une part, comme nous l'avons déjà évoqué, cette association père-jeu s'oppose à celle de mère-affectivité : « *c'est vrai que je pense que les enfants, enfin, qu'un enfant donne plus, je dirais, à sa maman en câlin, en contact physique, que à son papa. Enfin, c'est différent* » (Marie-Anne). Pourtant, les exemples mentionnés montrent que si les relations ont des formes différentes, elles n'en sont pas moins affectives et mettent aussi en jeu un corps à corps, un contact physique.

D'autre part, l'association père-jeu tend à occulter certaines activités des mères, qui semblent pourtant relever de cette catégorie. Ainsi, Marcine pense que « *c'est très chouette, dans la fonction du papa, d'apporter ce côté-là … ce que moi je ne sais pas faire, j'ai l'impression que les mamans font moins …* ». Toutefois, à un autre moment de l'entretien, elle parle de faire de la peinture avec sa fille. Sans doute est-ce lié à ce que la mère prend davantage en charge la gestion quotidienne, laissant peu de place au divertissement. Elle compte alors sur le père pour assurer cette dimension nécessaire à l'épanouissement des enfants. Marcine précise, de fait, qu'elle peut maintenant peindre avec sa fille parce qu'elle ne travaille pas (elle est écartée du fait de sa grossesse).

Ceci apparaît plus clairement dans les propos de Diane. On l'a dit, pour elle, « *logiquement, c'est la maman qui est plus maternelle et le papa qui est plus jeu avec les enfants ».* Cependant, « *ça dépend quel*

homme, quelle femme » : en effet, « *c'est peut-être le reproche que je peux lui faire : il ne joue pas assez, il veut des enfants trop parfaits, trop grands et trop intelligents … parfois je me dis il faut jouer, il faut s'amuser, il faut pouvoir se salir … Plus l'élever convenablement, et à la limite le jeu, ce n'est pas important … ce n'est pas mon avis à moi mais …* ». Plus loin dans l'entretien, elle relève d'ailleurs clairement qu'il s'agit davantage d'un manque de temps que d'une compétence sexuée : « *en gros d'abord le ménage, le quotidien, d'abord les enfants … mais en même temps quand je dis d'abord les enfants … oui, ça tourne autour d'eux, mais moi j'ai un sentiment de ne pas pouvoir leur donner assez de temps jeu … de temps libre, de pouvoir faire des jeux avec eux, … du temps où on est calme, on fait ce que vous voulez : on a envie d'aller courir, on va courir ; on a envie d'aller à une plaine de jeu, on va à une plaine de jeu … ça, ça me manque* ».

Par ailleurs, l'association mère-affectivité est aussi tenace, même chez ceux qui, comme Renaud, pensent que « *l'amour et l'autorité avec les enfants* » ne sont pas déterminés sexuellement. Ainsi, Renaud est troublé par le fait que « *H. est moins tendre que ce que j'imaginais … que ma mère* (…) *une mère poule* ». Il souligne que c'est davantage lui qui s'inquiète et s'émeut : : « *Ils pleurent la nuit, c'est moi qui ait le plus de mal et qui n'y arrive pas toujours à me dire : bon, maintenant, on a fait tout ce qu'on pouvait et il n'y a plus qu'à la laisser pleurer … Je vais me lever 15 fois pour la prendre dans mes bras parce que je n'en peux plus de ses sanglots, parce que ça me fait mal … et là je me dis, ma mère, elle m'aurait gardé dans ses bras toute la nuit sans bouger. H. … voilà ».* Mais il ne semble toutefois pas prêt à se dévouer comme sa mère le faisait et donc à inverser les rôles : « *moi, je m'en occupe pendant 1h-1h30, puis au bout de 1h30, voilà, j'ai fait tout ce que je pouvais, je finis par lui dire 'elle n'arrête pas de hurler, j'ai fait ça, ça, ça … Qu'est-ce que tu as comme idée ?'… Aussi une question de responsabilités, quoi, allez, c'est notre enfant à nous deux ! ».* Il est probable que si sa femme s'était comportée comme sa mère, malgré sa conception de l'égalité, cette idée de responsabilité partagée lui aurait paru moins flagrante. Mais ce ne sont là que des suppositions. Il ne commente en tous cas pas l'attitude de sa mère comme étant exagérée.

Au-delà de l'affectivité associée à la mère, c'est sa disponibilité sans limite, son dévouement aux enfants (et au conjoint) qui est en cause.

II. 3. 3 Disponibilité aux enfants et au conjoint

Beaucoup d'hommes soulignent que leur conjointe fait preuve d'une très grande disponibilité envers leurs enfants mais aussi envers eux-mêmes. Cette disponibilité est référée à la personnalité : « *elle est plus sentimentale que moi, plus attentive à essayer de comprendre les choses ou à essayer de comprendre les enfants plus en douceur … moi, ce sera plutôt 'c'est comme ça et pas autrement' … Je dirais ça*

au niveau sentiment, au niveau compréhension … au niveau de l'attention (…) il y a plus cette ambiance de faire plaisir un peu à tout le monde, aussi bien à ses enfants qu'à son mari » (Max) ; ou à une nature féminine : *« la femme se rend plus disponible, ce côté plus instinctif comme ça … et elle ressent beaucoup plus fort les choses par rapport aux autres (…) P. est une maman hyper dévouée, tournée vers ses enfants et vers moi … c'est le paradis »* (Pilou). Mais chez d'autres, cette disponibilité relève clairement d'un rôle : « *le rôle de la maman, c'est d'organiser tout au point de vue affectif et administratif … les repas, les vêtements de enfants, les virements, …(…) Elle a un rôle de coordination : elle gère les emplois du temps des enfants, par rapport aux amis, … je ne vais pas intervenir sinon, c'est le bordel à deux et elle le fait très bien (…) Mais au niveau de l'affection, c'est la même chose : elle doit être disponible pour les enfants mais pour moi aussi ! Et elle le fait très bien …*» (Philippe).

Apparaît ainsi la confusion ou le recouvrement entre attitude, nature, rôle et personnalité. Cela se note dans les propos de ces femmes, éprouvant des difficultés à vivre ce qui, bien souvent, leur apparaît à elles aussi comme le rôle de la mère. Ainsi, Sarah : « *J'ai souvent un sentiment de culpabilité …(…) de toutes façons, si je restais à la maison, je ne me sentirais pas bien et ce ne serait pas meilleur pour les petits (…) Mais bon, j'ai eu du mal au retour de congé de maternité pour le premier … c'était une coupure avec mon bébé … et de le laisser chez d'autres pour le garder …*». Par contre, elle mentionne aussi que son mari lui a déjà reproché « *d'être prête à faire des sacrifices pour les enfants mais pas pour lui* ». Pour Sarah, il ne s'agit pas de la même chose ! Toutefois, cela semble les avoir conduit à en discuter, à essayer de mieux se comprendre, Sarah étant effectivement très prise par son travail et, jusqu'alors aussi par des activités festives avec ses collègues.

Cette disponibilité attendue de la mère s'étend du quotidien routinier aux situations problématiques, quand l'enfant est malade par exemple. Comme on l'a déjà vu, Noémie « *estime qu'on travaille tous les deux, donc on fait tout moitié-moitié* ». Pourtant, « *la seule chose c'est que si l'enfant tombe malade, c'est plutôt la maman qui va rester à la maison soigner l'enfant, ça je le conçois* ». De même, Basile pense qu'il est juste que père et mère se répartissent équitablement les tâches domestiques et parentales. Cependant, commentant la relative souplesse de ses horaires : « *si par exemple là pendant notre entretien je recevais un coup de fil à la crèche qui me dit que 'votre fils est malade, on n'arrive pas à joindre votre épouse il faut venir le chercher', je pourrais m'arranger pour aller le chercher* ». Ce n'est que si son épouse n'est pas disponible qu'il viendra le chercher !

Enfin, certaines femmes évoquent une autre manifestation de cette disponibilité maternelle : les conversations autour des enfants. « *Entre femmes, par exemple dans le boulot, bon je parle de temps en temps bébé mais je ne vais pas parler de ça pendant huit heures quoi. J'ai des collègues c'est uniquement ça ! Je dis bon on parle un petit peu puis bon on passe à autre chose, il n'y a pas que des enfants dans la vie !* » (Noémie) ;

« *Je n'arrive pas à parler de mes enfants … comme certaines femmes. Je ne peux pas me livrer comme ça, je n'ai pas envie de passer du temps à discuter de ça parce que quand tu te retrouves avec un groupe de femmes, c'est toujours le sujet : les enfants … ça ne me dérange pas mais on peut parler ou penser une fois à autre chose que ça à ce moment-là. On peut se changer les idées une fois autrement, il y a un moment pour tout … quand tu es avec tes enfants, tu penses déjà à tout … les mamans ont tendance à … »* (Lilo). Elles soulignent que c'est typiquement le fait de femmes, les sujets de conversation des hommes ne tournant pas autour des enfants : « *mais les hommes, et ils n'en parlent pas. Ils vont parler de foot ou … mais ils ne vont pas parler de ça* » (Noémie) ; « *les hommes moins, ils ne parlent pas beaucoup de leurs enfants même s'ils sont très tendres »* (Lilo). Toutefois, pour Noémie, c'est aussi le signe « *qu'ils se reposent un peu sur leur femme pour tout ce qui est gestion, pour tout ce qui est organisation et tout ça, ils font confiance à leur femme et d'un côté ça les arrange aussi je pense* ».

II. 3. 4 Pourvoir aux revenus

De manière générale, comme nous l'avons évoqué dans le chapitre II, hommes et femmes se sentent impliqués dans ce rôle de pourvoyeur de revenus, remettant en cause le modèle traditionnel de « Monsieur gagne-pain » et de « Madame fée du logis ».

Cependant, la possibilité de ne pas devoir travailler d'un point de vue financier est souvent évoquée, chez les femmes, en référence aux revenus de leur compagnon : « *moi, j'ai toujours dit, si j'avais un mari qui gagnait bien sa vie ou si j'avais un confort de vie qui fait que je puisse me permettre de travailler à mi-temps, j'aurais travaillé à mi-temps* » (Maëlle) ; « *Si par exemple O. gagnait très bien sa vie, s'il gagnait le double de ce qu'il gagne, peut-être que je continuerais à mi-temps où je suis, parce que j'aime bien aussi ce que je fais, mais d'un autre côté, je ferais autre chose pendant que les enfants sont à l'école tu vois …* » (Noémie). Les hommes, par contre, l'envisagent en référence à un revenu extérieur : « *j'ai toujours dit que si je gagnais au Lotto…* » (Samuel) ; « *si un jour j'ai une grande somme d'argent …* » (Max).

Le rôle de l'homme devant, prioritairement, subvenir aux besoins de la famille persiste donc dans le chef de beaucoup d'hommes et de femmes ; de même que celui de la femme, avant tout mère de famille. Certains sont d'ailleurs très clairs à ce propos : « *Chacun sa place* » (Nathy) ; « j*e dirais que le père idéal est quand même celui qui fera tout pour subvenir aux besoins de sa famille, même si la maman maintenant a un rôle à jouer aussi parce qu'on ne saurait plus le faire sans ne pas travailler* » (Bérangère).

Ce rôle que doit, que veut maintenant jouer la mère, même s'il ne modifie pas toujours et de manière substantielle l'investissement du père, n'est quand même pas sans effet, au moins sur les représentations. Surtout à l'arrivée du deuxième. Ainsi, Loïc a « *une image du père qui doit assurer*

financièrement. Maintenant, dans la réalité, je n'ai pas assez de sous pour ça. V. est donc obligée de travailler quelque part … ça m'arrange parce qu'on a plus de sous pour pouvoir faire nos trucs ; mais, en même temps, ça ne m'arrange pas parce que je dois contribuer beaucoup plus à la vie de famille. Maintenant, avec le temps … Je suis d'accord avec V. qu'elle doit s'assumer, qu'elle ne doit pas être dépendante de moi : je suis de parents divorcés et je sais que ma mère en a chié (…) donc je dois trouver ma place, mon rôle dans cette vie de famille et pas seulement le rôle pécunier. Mais j'ai du mal … ». De fait, Marie-Anne dit avoir beaucoup changé à ce sujet et pense maintenant « *qu'un père, c'est aussi être présent, tu vois, pas un papa qui travaille trop, le boulot en premier, et puis la famille après. Je trouve cela important qu'il soit présent à la maison et qu'il s'occupe des enfants, comme du ménage et de la famille et de tout ce qui est autour* »

II. 4 Les résistances à une définition non sexuée des rôles

De ce qui précède ressort que la conception et la mise en œuvre des rôles parentaux définis de façon sexuellement neutre se heurte à au moins quatre facteurs. Ceux-ci constituent autant de freins, de réticences ou de difficultés à surmonter par les parents travailleurs, individuellement et conjugalement.

Parmi eux, la socialisation s'avère particulièrement efficiente et son emprise est d'autant plus forte qu'elle est incorporée au plus profond de soi, agissant ainsi sans que l'on s'en rende toujours compte. Elle inscrit, dès le plus jeune âge, une représentation de soi en tant que garçon ou fille destiné(e) à être père ou mère. Elle influence les goûts, les compétences et le rapport aux enfants, en modelant une forme d'inscription de soi dans le monde sexuellement différenciée. Elle procède notamment par l'identification au parent du même sexe, inscrit dans un modèle conjugal de répartition du travail, des rôles et des tâches. Mais c'est aussi au travers des images que véhicule la société, des stéréotypes sexués, qu'elle ne cesse d'activer par des voies diverses et sournoises.

La mise en exergue des différences sexuelles lors de la venue de l'enfant semble être un autre obstacle majeur, où se reflète aussi l'empreinte de la socialisation. La grossesse, l'accouchement et l'allaitement étant le fait des seules femmes, induit l'idée de conditionnement naturel. C'est un peu comme si cette différence biologique répartissait « naturellement » les deux pôles de la dialectique identité-différence entre les parents : la mère du côté de l'identique, du même, du fusionnel, de l'Un ; le père du côté de la différence, de l'altérité, de la séparation, du Deux. Cette représentation dichotomique latente sous-tend une définition sexuée et complémentaire des rôles, faisant du couple une sorte d'entité supérieure : ce qui avec deux, ne fait qu'un (Théry, 2007). A

l'inverse, concevoir les rôles parentaux comme non sexués réintroduit la dialectique au cœur de la construction de l'individualité, pluri-ancrée, notamment au travers d'une relation conjugale et d'une relation parentale. Comme le souligne Collin (1999 ; 2000 ; 2003), il ne s'agit pas de substituer une construction à une autre à partir de bases entièrement nouvelles. « Partant du Deux séculaire, qui préserve l'unicité de l'Un pour mieux mettre l'autre en position d'autre de l'Un, la déconstruction fortifie cet autre pour transformer son aliénation en altérité, et elle dissémine en même temps cette altérité. La déconstruction décentre, dénumérise : ce n'est la victoire ni du Un, ni du Deux, ni de la différence, ni de l'indifférence, mais leur rapport tendu. Elle est un mouvement » (Collin, 2003, p 10).

Par ailleurs, la « division du travail », comme modalité pratique, présente dans tout groupe social, participe du fonctionnement familial. Elle ne s'oppose pas à l'idée de rôles parentaux non sexués, pas plus qu'elle n'implique un principe immuable fondant sa mise en œuvre. En outre, elle n'est pas la seule modalité du fonctionnement familial : les parents peuvent s'occuper des enfants parfois à tour de rôle, parfois ensemble. Cependant, la « division du travail » imprimée par la modernité industrielle, faisant du sexe le principe d'une division stricte entre les parents, offre l'avantage d'être un « prêt-à-penser ». Réducteur, enfermant mais sécurisant et stable.

Ceci nous amène à ce que nous avons identifié comme un quatrième facteur de résistance : la mobilisation de soi, l'investissement personnel, l'épreuve que constituent la conception et la mise en œuvre des rôles parentaux définis de façon sexuellement neutre. Face au « prêt-à-penser industriel » encore très influent et donc au manque de supports sociaux matériels et symboliques, les parents travailleurs doivent trouver en eux-mêmes, dans un travail subjectif et intersubjectif, les ressorts de cette mise en œuvre. Il s'agit tout à la fois d'organiser ses temps, de gérer ses disponibilités ; de trouver sa place, son rôle et les manières de le jouer au sein de la famille mais aussi selon les arènes de l'expérience et la spécificité des situations ; de chercher enfin à se comprendre, à s'explorer dans ses dimensions les plus enfouies par les rôles de sexe et à s'exprimer comme individualité.

Il est fondamental que ce travail, cette épreuve particulièrement éprouvante, soit reconnue comme participant au développement tout à la fois individuel et social. Elle constitue un défi majeur de la modernité avancée, à relever collectivement, à l'échelle de la société, sous peine d'aggraver profondément les inégalités sociales.

III LES ENJEUX DE LA CONSTRUCTION DE SOI : LES ACTIVITÉS PERSONNELLES

Nous avons vu qu'une des formes de disponibilité en jeu dans l'expérience des parents travailleurs, a trait aux activités réalisées sans le conjoint et sans les enfants et qui ne paraissent pas nécessaires au fonctionnement familial. Plus précisément, il s'agit d'activités qui ne se réfèrent pas directement au rôle de travailleur ou de parent (bien qu'elles puissent partiellement se recouper).

Trois types d'activités peuvent relever de cette catégorie : des activités « politiques », visant à déterminer ensemble les conditions de vie communes ; des activités « relationnelles », accordant de l'importance aux relations interpersonnelles et à l'attention portée aux autres ; des activités « de libre développement personnel », répondant à des désirs personnels, à un souci de soi. En réalité, les unes et les autres se recoupent largement. En outre, si elles correspondent toutes à une forme de souhait personnel, elles peuvent aussi être vécues à certain moment comme une contrainte, exigeant un effort, de l'énergie.

En regard des activités liées aux rôles de travailleur et de parent, celles-ci ne bénéficient que d'une légitimité relative. C'est ce que l'on désigne souvent comme étant un temps pour soi, même si celui-ci n'implique pas nécessairement la solitude.

III. 1 Les supports de l'individualité : une question sociale

Cette idée d'un temps pour soi s'inscrit dans le mouvement culturel mis en évidence par Lalive d'Epinay (1994). Avec les décennies dorées, entre 1945 et 1975, l'éthos du travail, celui du devoir, perd sa raison d'être et cède la place à celui d'épanouissement personnel. L'être humain ne se réalise plus en assumant la mission dont l'investit la société : la notion d'épanouissement personnel renvoie à l'individu, dont le droit fondamental n'est plus de vivre et de travailler mais de vivre et de s'épanouir. Dans ce mouvement, l'individu se trouve érigé en finalité et en norme suprêmes, répétant le schéma qu'a connu l'individualisme dans la transition entre le Moyen Age et la Renaissance, c'est-à-dire lors de l'avènement de la modernité : « Dans une première phase, la marque de l'individu résulte d'un acte judicatif qui lui aura notifié la grâce ou la disgrâce encourue à la face de Dieu. Plus tard, de Montaigne à Rousseau, mais déjà, à sa manière, chez Dante, l'individu commence à en appeler à son jugement propre. L'acte de juger (de discriminer, de distinguer) devient ainsi le moyen par lequel l'individu se distingue. Nous voyons ainsi s'opérer

une transition entre une individualité déterminée en tant qu'objet d'un jugement, et une individualité qui s'affirme comme sujet de l'acte même de juger » (Lalive d'Epinay, 1998, p 83-84, s'appuyant sur Starobinski, 1988).

Cette revendication individualiste prend donc la forme, dans la modernité « avancée », d'un droit à l'épanouissement individuel, qui en devient une injonction. En effet, l'individu multiple, qui émerge avec l'égalité de sexe, présuppose une certaine forme d'individualité permettant de « mettre de l'ordre » dans cette hétérogénéité, c'est-à-dire capable de discrimination et de distinction. La subjectivité y acquiert ainsi une place plus importante dans le processus de construction sociale de la réalité. Selon Kaufmann (2004), c'est ce qui caractérise « l'âge des identités ».

L'idée d'un individu multiple induit ainsi la construction d'une individualité, dans un rapport dialectique avec l'altérité, comme mise en œuvre du principe d'identité-différence constitutif de la réalité (Wallemacq, 1991 ; Sénac-Slawinski, 2007). L'individualité est cette conscience de soi comme singularité irréductible, participant du monde et comme sujet affirmant « sa présence d'être parlant et agissant dans la collectivité » (Collin, 1986, citée par Tahon, 1995, p 10). En ce sens, elle se constitue au détour d'un processus d'identification qui est, tout à la fois, *appartenance* (généralisation de soi comme identique à d'autres) et *singularisation* (différenciation de soi comme distinct des autres) ; *socialisation* (comme rattachement de soi à un groupe social) et *individualisation* (comme conscience de sa singularité irréductible). Selon Dubar (2000 ; 2002), dans les sociétés modernes, le second terme de la construction identitaire tend à prendre une importance croissante par rapport au premier.

La construction de soi passe par ce que l'on a désigné comme une disponibilité à soi. Celle-ci peut prendre la forme d'activités multiples, réalisées seul ou avec d'autres, à l'intérieur ou à l'extérieur du domicile. Mais elles se caractérisent par le sentiment qu'elles procurent, celle de son individualité. C'est en ce sens que nous y faisons référence en tant qu'activités personnelles. Elles permettent que s'exprime ou se digère l'effet que la participation au monde génère en nous. Cet effet peut prendre la forme d'une stimulation créative, de réalisation ou d'engagement personnels ; il peut susciter le besoin de reprise personnelle, de temps pour faire le tri dans la masse de « ressentis » que procure la vie quotidienne ; il peut aussi passer par le corps, indiquant le besoin de se défouler ou de tenir compte de ses rythmes dans l'organisation quotidienne. Ce dernier point suppose d'être attentif à son corps, de chercher à le découvrir, de donner sens et réponse à ses manifestations. Cela passe aussi, comme nous l'avons déjà souligné, par

l'exploration de sa sexualité, par la découverte de soi et de l'autre dans la recherche d'un plaisir partagé.

L'idée d'un individu multiple suggère que toutes ces formes d'exploration de soi puissent être prises en compte, par l'acteur lui-même mais aussi par la collectivité. Que leur soient socialement accordé du temps et de la valeur, ce qui relève, nous l'avons vu, du même processus. En effet, le risque est grand de croire que l'individualité ressorte d'une asocialité, en oubliant sa constitution dialectique avec l'altérité. Comme le souligne Théry, « la grandeur de l'individualisme est toujours d'affronter la tension entre l'idéalité a-sociale de l'Individu parfaitement autonome et autarcique, et la vie sociale réelle » (Théry, 2007, p 16), faite d'individus concrets, sexués, sociaux et interdépendants. La représentation d'un individu multiple, constitué d'une multitude d'ancrages sociaux comme autant de mises en jeu de soi, implique, certes, un travail individuel au détour de la subjectivité. Mais ce travail est en même temps collectif, social, nécessitant la refonte des « principes autour desquels est aujourd'hui organisée notre société » (Méda, 2001). Il s'agit, en effet, de « développer des mécanismes et des dispositifs collectifs permettant non seulement que chaque individu accède à ce temps, mais aussi que ces différents temps soient articulés » (*ibid.*, p 72). Comme l'a bien montré Martuccelli (2002), l'individu n'a jamais existé qu'au travers de divers « supports », comme autant de « soutiens de soi » : « en Occident, il existe une sorte de figure idéale de l'individu, selon laquelle il est supposé être maître et seigneur de lui-même (…) Dans la pratique, cette fiction subjective et morale n'a réellement existé que dans la mesure où l'individu se trouvait en réalité fortement inséré dans de fortes structures sociales (…) En fait, l'individu se tient pour autant que l'espace social où il se trouve, et les rapports sociaux dans lesquels il est engagé lui permettent de résister, de multiples façons, à son engloutissement par le monde, tout en disposant de la capacité à se doter de soutiens divers lui permettant, véritablement, d'être tenu de l'intérieur » (Martuccelli, 2002, pp 44-63).

III. 2 Intérieur et extérieur : des ancrages spatiaux sexués

Les activités participant à la construction de soi peuvent être distinguées selon qu'elles s'accomplissent à l'intérieur du domicile ou à l'extérieur. En effet, cette modalité tend à les distinguer du point de vue de leur nature, de leur visibilité et de leur caractère solitaire ou collectif. Elle est aussi un trait de divergence entre hommes et femmes.

Les entretiens montrent en effet que les hommes ont en général plus d'activités à l'extérieur. Souvent associées à un collectif, à une sortie entre amis, réunis autour d'une pratique sportive,

notamment mais pas seulement. Ainsi, Philippe combine, le jeudi soir et le dimanche matin, vélo avec des amis et restaurant : « *parce que moi j'ai une bande de copains qui fait du vélo, donc il n'y a pas que le sport, il y a tout ce qu'il y a autour : après avoir roulé trois heures, on va au resto et on reste trois heures … ».* Ben, lui, va une fois par semaine au ping-pong : « *je vais vers 10h, donc il n'y a pas de problème, le petit dort. Je reste peut-être moins tard [qu'avant le petit], et encore, une fois lancé … Plus 22 samedis sur l'année (…) bloqués pour le ping-pong (…) c'est peut-être le seul élément non négociable que j'ai amené dans le couple (…) Je ne peux plus … enfin, je ne veux plus suivre l'entrainement avec le moniteur de 8h à 10h mais ce n'est pas vraiment l'objectif : je ne vais pas au ping-pong pour progresser mais plutôt pour voir des copains, m'amuser … parfois on joue aux cartes et on guindaille* ».

Les femmes ont couramment moins d'activités personnelles à l'extérieur du domicile. Avec l'arrivée des enfants, elles les ont progressivement réduites. Ce faisant, elles se rendent, de fait, plus disponibles pour la famille, et les enfants en particulier. Par ailleurs, ces activités externes, lorsqu'elles existent, sont souvent aussi de nature sportive ou prennent la forme de rencontres entre amies. Ces deux types d'activités sont moins souvent associés que chez les hommes et plus occasionnelles. En outre, les femmes semblent plus attirées que les hommes vers des activités de type « art amateur » (peinture, théâtre, scraapbooking, …). A tout le moins peut-on dire que les hommes, en général, ne s'y adonnent qu'en plus d'une pratique sportive alors que pour les femmes, le sport parait moins souvent être une priorité.

Ces constats d'ensemble nécessitent d'être analysés plus finement pour en comprendre les ressorts. Comment les hommes et les femmes perçoivent-ils leurs propres activités et celles de leur conjoint(e) ? Comment ces activités personnelles s'inscrivent-elles au sein du couple ?

III. 2. 1 Les activités personnelles des hommes

« *Si on s'engueule, c'est uniquement par rapport à mon sport ».* Comme l'évoque cette phrase de Philippe, les activités personnelles sont souvent source de tensions au sein du couple. Or, nous l'avons dit, les hommes ont souvent davantage d'activités à l'extérieur du domicile : ce sont donc plus fréquemment les femmes qui s'en plaignent. Pendant ce temps, elles sont à la maison pour s'occuper des enfants et du domicile : elles ont ainsi le sentiment d'une charge inégale, auquel s'ajoute celui de la solitude. De Singly note à ce propos : « le temps domestique inégal ne devient insupportable que dans certaines conditions, c'est-à-dire lorsque l'homme utilise le temps dégagé pour ce qui apparait à la femme comme son strict profit personnel, ou lorsqu'il agit de telle sorte que sa compagne croit qu'elle est délaissée » (de Singly, 2001, p 154).

Cette idée de strict profit personnel est effectivement l'aune à laquelle beaucoup de femmes évaluent la légitimité des activités, pour elles-mêmes d'abord. Nous y reviendrons. Pour l'instant, centrons-nous sur les activités des hommes. Certaines paraissent légitimes et justifient, aux yeux des femmes, le fait qu'elles assument plus de charges quotidiennes ; d'autres le sont beaucoup moins, ce qui crée des tensions mais aussi, souvent, des tentatives de justifications pour rendre la situation acceptable. Comme le souligne de Singly (2007, p 15), « ce n'est pas parce que l'égalité est une valeur en soi qu'elle occupe une des premières places dans la hiérarchie des valeurs pour la vie à deux ».

Les activités personnelles légitimes

Certaines de leurs activités peuvent être définies comme personnelles, au regard de ce qu'ils en disent, bien qu'elles contribuent au bien-être de toute la famille. Ce sont, par excellence, les travaux d'aménagement de la maison. Leur caractère familial légitime une inégale répartition des tâches domestiques et parentales. En outre, elles ont l'avantage d'être réalisées au sein du domicile : même s'il n'est pas disponible, le conjoint est quand même là. Les propos de Bérangère vont effectivement dans ce sens. L'inégale répartition des tâches est compensée par le fait qu' « *il fait énormément dans la maison, par exemple, ici c'est lui qui a tout fait. Donc c'est pour ça que c'est un peu, c'est comme ça que ça s'est mis (…) Donc essentiellement, il bricole beaucoup … Et moi je fais les finitions, la peinture, les rideaux etc. mais, oui il fait beaucoup là-dessus. On a toute une grange à aménager, en général le week-end il est là-dedans ou dans le jardin* ».

Par ailleurs, les activités qui ont lieu après que les enfants soient couchés sont elles aussi généralement acceptées. C'est plus souvent le cas d'hommes participant activement aux tâches parentales et domestiques : « *lui va au badminton, il est 8 h 30, ils sont au lit quoi, tu vois c'est différent, on soupe ensemble etc. et 8 h 30, enfin 8h15, il prend ses affaires, il va jouer au badminton* » (Noémie). Leurs compagnes ont d'ailleurs plus souvent d'activités personnelles, elles aussi.

Les activités personnelles peu légitimes

Les activités sujettes à discussion sont effectivement celles qui n'ont aucune retombée familiale et qui, en outre, occasionnent une absence du conjoint de manière répétée. C'est surtout lorsqu'elles ont lieu pendant le week-end que cela pose problème : « *je ne suis pas là le dimanche, ça pose un peu de conflit. Les jeudis soirs, là, ça ne pose pas de problème parce qu'ils vont dormir mais le dimanche* …» (Philippe). Dans le même sens, Bérangère marque une différence entre le fait que son conjoint aille faire du

badminton en semaine et ses heures de vélo le dimanche. Le week-end est en effet souvent perçu, par les hommes comme par les femmes, comme un temps de détente en famille. Nous l'avons déjà relevé dans la section relative aux temps, en soulignant qu'il s'agit bien là d'une représentation qui ne se traduit pas toujours dans les faits, en particulier pour les hommes. C'est aussi pour cela que les femmes qui prennent en charge la plupart des tâches domestiques, cherchent à les réaliser la semaine afin de dégager le week-end : « *je n'ai pas envie de passer mes week-ends à nettoyer, à faire le ménage etc. Je trouve ça très lourd. Le week-end, c'est pour être en famille … bon il faut faire les courses etc. mais c'est pour profiter quoi* ». L'absence des hommes, le week-end, pour des activités personnelles, est ainsi d'autant plus mal ressentie par les femmes : « *le petit était petit, plus 'spirou' que maintenant, plus le boulot à temps plein, plus les trajets, plus le samedi, toujours rebelote [Cédric travaille] … alors si le dimanche, il avait envie d'aller plonger ou autre chose pour décompresser, moi, j'étais du coup ma tronche ici* » (Katty). Comme nous le verrons dans la section consacrée aux activités des femmes, beaucoup d'entre elles centrent leurs activités à l'intérieur du domicile et, de ce fait, « *souffre(nt) de l'absence de l'autre* » (Basile).

Par ailleurs, c'est aussi le week-end qu'ont lieu les réunions de famille. Celles-ci peuvent être l'occasion, pour les femmes, de souligner le manque de légitimité que revêt, à leurs yeux, les activités de leur conjoint. Nous l'avons déjà évoqué dans la description de « la disponibilité aux autres », en donnant l'exemple de Philippe, repris ci-dessus. Si sa femme se résigne à accepter son absence tous les dimanches matin quand rien n'est prévu, le peu de légitimité qu'elle accorde à cette pratique s'écroule face aux invitations familiales : « *Ma femme me dit : 'fais un effort, on doit aller chez ma mère'* ». Et Philippe de souligner : « *moi quand j'ai l'impression de faire une concession [ne pas faire de vélo le dimanche pour participer au repas de famille], pour ma femme c'est normal* ».

L'enjeu de la reconnaissance et du relais potentiel

Ces discussions conjugales sont donc très souvent suscitées par les femmes. Pour certaines d'entre elles, cela ne remet pas véritablement en cause le partage sexué des rôles et des places. Elles ne visent pas d'abord un partage égalitaire mais plutôt la reconnaissance, de la part de leur conjoint, de l'ampleur et du poids que représente leur rôle de mère au sein de la famille. Elles ont le sentiment de « *craquer* » et de « *manquer de soutien* ». Dans ce sens, elles aimeraient bénéficier d'une aide ponctuelle « *pour pouvoir souffler un peu* », ne fut-ce que virtuellement : il suffit parfois que l'aide soit seulement proposée pour se sentir « soutenue ». C'est ce qui apparait dans l'exemple de Bérangère : « *Oui parce que déjà comme ça, j'ai déjà dit plusieurs fois que j'avais besoin d'un soutien en plus parce que sinon j'allais péter un câble (…) parce qu'il se rend bien compte que c'est trop dur. Donc*

c'est vrai qu'ici, ces derniers temps, il a bien remarqué, donc je vois qu'il va, qu'avant de faire quelque chose, parce que c'est aussi un fana de vélo, il va tous les dimanches faire du vélo, mais avant il ne m'aurait pas demandé mon avis, entre guillemets, mais je vois qu'ici, bon [il demande] 'il n'y a rien à faire, je peux aller faire du vélo, il ne faut pas t'aider pour un truc ?', donc ça, ça a changé ». D'autres recherches ont mis ce point en évidence, comme le relève de Singly (2007, p 15) : « la 'valeur' du mari peut être associée, pour son épouse, à la possibilité que son homme l'aide si elle en a vraiment besoin, plus qu'à un partage égal » et « l'élément le plus nettement associé au sentiment de justice éprouvé par la femme est le fait que le mari apprécie le travail ménager ou éducatif assuré par son épouse. L'indifférence est mal vécue puisque l'engagement dans un tel travail perd alors sa signification ».

Le travail de justifications

Si les activités personnelles des hommes sont source de tensions conjugales, ce n'est que lorsque celles-ci sont particulièrement chronophages. Dans une certaine mesure, nombreuses sont les femmes à accepter le déséquilibre entre les activités de leur conjoint et les leurs comme étant la manifestation d'un besoin différent : « *Je crois que lui a plus besoin de pouvoir souffler, jouer, …* » (Bérangère) ; « *Cédric, s'il ne va pas au sport pendant 2 semaines, il pète une case … s'il ne va pas rouler à moto ou s'il ne fait rien d'autre que d'aller travailler et rentrer ici pendant 2 semaines, son équilibre est complètement déréglé, tandis que moi (…) je pense qu'un samedi sur 2 ou 3, ça me suffit. On a un système …* » (Katty) ; « *il a eu plus de difficultés à voir sa vie changer complètement, ses temps de loisirs se réduire … moi aussi ça me manquait mais lui avait plus de mal au début (…) il a eu une période un peu crise d'adolescence, sortir à fond, se prouver qu'il n'était pas coincé pour le reste de sa vie …* » (Alix).

Cette différence entre les besoins de l'un et de l'autre n'est pas directement référée à une différence naturelle entre hommes et femmes. Elle n'apparait qu'avec les enfants et transite par la perception des rôles sexués, qui inscrit les mères à l'intérieur du domicile, près des enfants : « *Bon, il n'y a rien à faire une maman ça s'occupe plus de … ça reste quand-même la maman qui s'inquiétera plus vite que le papa (…) Je l'ai déjà fait aussi [rentrer du travail et repartir au badminton directement], mais je pense que moi ça va plus me, je vais être triste de ne pas l'avoir vu beaucoup [le petit]* » (Bérangère) ; « *la femme se sent plus dans son rôle de faire ça [se sacrifier pour l'enfant] que l'homme (…) on ne se fait même pas la réflexion, c'est naturel (…) Les femmes ont moins la conscience tranquille, ou peut-être besoin de passer plus de temps avec les enfants, ou se sentent à leur place en faisant ça plutôt que d'aller faire 3 heures de sport : on « délaisse » un petit peu plus nos loisirs* » (Katty). Le caractère construit de ces rôles sexués apparait dans ce qu'ajoute Katty : « *malgré que les enfants changent la vie, ben pour les hommes je pense que ça change beaucoup moins, ils continuent facilement leurs loisirs, ils ont un peu moins de scrupules à ce niveau-là … en tous cas, ils ne le voient*

peut-être pas de la même manière ». S'y dévoilent, en filigrane, des rôles parentaux communs qui ne sont sexués qu'au travers des pratiques de l'homme.

Par ailleurs, accepter le déséquilibre des activités, c'est paradoxalement favoriser l'équilibre conjugal. Ces concessions rendent, sous certains angles, la vie plus facile parce qu'elles assurent une meilleure ambiance à la maison : « *et c'est vrai que j'aime autant qu'il aille deux heures au sport et qu'il rentre de bonne humeur* ». C'est bien ce que confirment certains hommes : « *C'est un peu égoïste de ma part, sûrement, mais ça me permet de gérer tout le reste après (…) quand je rentre, je suis comme un agneau, je peux gérer et mettre de l'eau dans mon vin »* (Philippe) ; « *après ça, je suis différent* » (Cédric). Pour Philippe, ce besoin différent est clairement lié à la différence de sexe, dans son rapport à la sexualité: « *les hommes sont plus portés sur la chose [la sexualité] que les femmes … il n'y a rien à faire … mon vélo permet de gérer ça aussi : je suis moins 'emmerdeur' après trois heures de vélo !* ».

Loïc est sur ce point plus mal à l'aise : « *si j'ai eu une journée de merde, il faut que je fasse quelque chose de constructif, sinon j'ai une telle frustration … V. comprend que je peux être frustré mais elle ne le tolère pas. Et il n'y a aucune raison que ce soit toléré ; je comprends quelque part parce que ça influence sur mes enfants, sur elle … Elle me dit :'quand tu rentres le soir et que tu es énervé, ne rentre pas ! Va dans l'atelier, avec des potes …' Mais alors j'ai un sentiment de culpabilité : je suis énervé, j'ai envie de rentrer parce que je sais que ma place est là mais je sais que ça ne va pas aller parce que je suis énervé. Et je tourne comme ça … Alors, je vais travailler dans l'atelier mais je continue à culpabiliser. Et il faut parfois 1, 2, 3 heures pour que tout ça redescende … Ou alors, que je résolve un truc, que je trouve une idée, que je finalise quelque chose, alors c'est bon ! S'il y a quelque chose de fort qui se passe … C'est dingue !! J'ai du mal avec ça. [Interviewer : mais au moins tu sais comment tu fonctionnes …] Je ne sais pas : est-ce que ça fonctionne ? Est-ce que ça va fonctionner longtemps ? Est-ce que c'est un bon mode de fonctionnement ? Ca me pose vraiment question …* ».

Notons encore l'exemple de Basile qui semble faire apparaitre une autre dimension. Il a deux types d'activités personnelles : le mini-foot en semaine et l'harmonie le week-end. Ce qui les distingue, c'est que l'harmonie est à la fois un plaisir mais aussi une obligation : « *là je prends ça comme un plaisir parce que j'aime jouer la musique mais malgré tout aussi comme une obligation parce que, à partir du moment où on fait partie d'un groupe, on ne peut pas se permettre de dire je viens, je ne viens pas au gré du vent, donc il y a des moments où ça ne se met pas, il y a des moments où je préférerais ne pas y être, malgré que j'aime jouer la musique et où je me fais l'obligation d'y être ».* Or, ses activités liées à l'harmonie créent des tensions dans le couple, contrairement au mini-foot : « *c'est peut-être un peu le moment où ma femme … me dit un peu ' quand même, tu as là une activité de distraction qui est une obligation', ce qui, à priori, pour elle n'est pas compatible, je veux dire obligation et amusement ça ne va pas. Donc à partir du moment où il y a des*

petits stress à la maison, où des petites discussions parce que je vais avec mon harmonie le dimanche après-midi ou le samedi soir ou le vendredi soir jouer, … c'est les petits moments difficiles peut-être à vivre ». Le fait que cette activité ait lieu le week-end influence certainement la manière dont elle est vécue par sa femme, comme nous l'avons souligné ci-dessus. Toutefois, ce n'est pas ce que met en avant Basile, insistant davantage sur l'idée d'obligation comme problème. Contrairement à Philippe ou Cédric pour qui faire du sport s'apparente bien à une obligation mais parce qu'elle correspond à un besoin personnel, dans le cas de Basile, l'obligation vient des autres. C'est parce qu'il fait partie d'un groupe qu'il est tenu de s'absenter de chez lui. Peut-être est-ce d'autant plus difficile pour sa femme de l'accepter.

III. 2. 2 Les activités personnelles des femmes

Face à leurs propres activités personnelles, beaucoup d'hommes constatent que leur conjointe n'a pas ou peu d'activités correspondantes : « *j'aurais peut-être tendance moi à avoir plus de sollicitations que mon épouse donc automatiquement si moi j'accepte tout ce qui est une invitation personnelle, et elle si elle accepte tout, bah elle va peut-être sortir toute seule deux fois sur le mois et moi je serais peut-être sorti tout seul 10 fois sur le mois donc* … ». Par contre, quelques femmes mentionnent des sorties entre amies, ce que ne fait pas leur conjoint : « *moi toute seule, par exemple ce que je fais encore bien – mais par contre lui c'est vrai qu'il ne le fait pas, à la limite, ce n'est pas que je sors plus seule mais par exemple, j'ai un groupe d'amis, ben si on en a l'occasion, on se voit, mais ce n'est pas pour sortir etc., c'est se voir entre amis, papoter entre amis, aller manger un petit bout* (…) *Par contre Olivier, il ne fait pas tellement ça, parce que quand on se voit avec ses amis, c'est surtout en couple. Et sinon lui va le mercredi soir au badminton* » ; « *une fois par mois, je vais avec des copines de 19h à 23h* » (Ludivine).

Moins d'activités fixes

En fait, il apparait que c'est surtout en termes d'activité fixe à l'extérieur que la différence se marque. Les femmes les ont souvent réduites avec l'arrivée des enfants : « *elle n'a pas d'activité fixe. Avant, elle allait au théâtre deux fois par semaine, plus des représentations pendant le week-end pendant un ou deux mois (…) elle faisait du VTT avec des amis … maintenant, elle ne le fait plus souvent avec R., la maison, … »* (Ben). Ben insiste cependant sur la vie sociale de sa femme, qui « *ne reste pas à la maison à ne rien faire* ». Mais ce qu'elle continue à faire, c'est ce qui est compatible avec la présence des enfants : « *elle fait des balades, elle va voir des amis ou va dans la piscine chez ses parents, elle a des amis à Bruxelles … elle est allée deux fois aux Etats-Unis toute seule [sans lui mais avec le petit], dans son ancienne*

famille d'accueil ». De même, la femme de Philippe se réunit parfois avec des amies mais elle y emmène, elle aussi, ses enfants. Noémie a arrêté la piscine mais a un vélo d'appartement chez elle et peut rouler pendant que le petit dort.

Pour ces hommes dont les activités personnelles sont « *le seul élément non négociable amené dans le couple* » (Ben), le manque d'activité de leur femme crée un déséquilibre qui, en retour, génère des tensions face aux leurs : « *je crois qu'elle aimerait bien reprendre le théâtre. Je suis pour, pour me dire aussi qu'elle a … J'aimerais bien qu'elle ait une activité aussi … mais si elle le veut bien : je ne fais pas le mari 'tiens, je te paie une voiture, va t'amuser avec tes amis …'* » (Ben) ; « *je demande toujours à ma femme de faire la même chose, d'aller manger une fois par semaine avec des copines ou … elle c'est plus au niveau psychique, scraapbooking etc.(…) mais elle ne le fait pas spécialement* » (Philippe). Dans la même logique, Max pense que ses activités personnelles ne posent pas de souci à sa femme, « *du moment que je l'aide* » mais aussi parce que « *tous les vendredis, c'est elle qui part et là, c'est moi qui prend le relais. Tous les vendredis, je me trouve avec mes enfants par exemple* ». Pour lui, il est important de ne pas « *tout sacrifier pour les enfants. Ca, c'est un refus total ! Pour bien donner, il faut être bien soi-même* ». Au sein de la famille, chacun, enfants compris, doit avoir « *ses trucs et on essaie d'imbriquer* ». Cependant, cette articulation est surtout le fait de sa femme, institutrice intérimaire.

Des manques pourtant

Si les femmes ont peu ou pas d'activités externes, ce n'est pas parce que cela ne les intéresse pas. Elles sont nombreuses à avoir envie de « *refaire un sport* » (Noémie), de pouvoir « *faire des choses plus pour moi mais sans devoir courir* » (Maëlle). Leur problème est de savoir quand placer ce type d'activité, peu légitime en regard d'une certaine conception du rôle de la mère: « *parce que moi, je n'ai plus fait de sport du tout depuis qu'on a le petit et parfois … allez, je vais faire un peu de jogging ou quoi mais c'est vraiment très rare. Là, ça fait de nouveau trois semaines que je n'ai pas été parce que je ne trouve pas le temps … »* (Katty). Comme le stipule Bérangère : « *quand on passe du couple à être une maman (…) c'est la maman, enfin c'est son propre champ personnel de liberté qui, lui alors est plus restreint, dans le sens où oui justement, avant moi j'allais, on allait au badminton trois fois par semaine, à deux, maintenant je vais une fois, et toute seule donc … C'est plutôt dans ce sens-là, on a moins de temps pour soi* ».

En outre, elles ont conscience de ce « *que ce n'est pas un mauvais calcul de penser d'abord à soi, bon pas tout le temps mais de temps en temps, parce qu'on est mieux après vis-à-vis d'eux aussi* » (Diane). Comme le souligne Maëlle : « j*e pense qu'il y a pas mal de mamans qui se sentent un peu esclaves de leurs enfants et ce n'est pas bien pensé ça je pense* ». On retrouve là ce que disent aussi les hommes, sauf que pour la plupart des femmes, cette idée se heurte à un sentiment de culpabilité dont elles ont beaucoup de

mal à se défaire : « l*e problème que moi j'ai vis à vis de mes enfants et je pense qu'il y a beaucoup de mamans qui ont ça … il y a des mamans qui parviennent à s'en détacher mais moi pas, c'est que le temps que je prends pour moi j'ai l'impression de le voler aux enfants »* (Maëlle). C'est ce que résume Cédric, de manière un peu caricaturale mais finalement parfois assez proche de la réalité des femmes : « *la femme va plus se sacrifier pour l'enfant que l'homme. Elle se dit : J'ai mis au monde un enfant, maintenant le but de ma vie, c'est de l'élever* ». Il oublie cependant que lui aussi participe à cette représentation, comme nous l'avions relevé concernant la perception de la différence des sexes. En effet, pour lui, comme pour beaucoup d'autres : « *c'est naturel que la mère materne plus* ».

Combattre la culpabilité : un travail de légitimation

Certaines femmes parviennent toutefois à s'en dégager : « *Récemment, j'ai décidé de prendre un cours de peinture parce que ça m'intéresse vraiment et que j'ai envie de le faire. C'est à 5 heures, c'est la première fois que je prends une activité en plein milieu de journée. Mais je fais ça le vendredi soir expressément. Finalement je ne prends pas trop sur le temps parce que c'est la fin de semaine. C'est encore différent, tu vois. Je me dis, je peux rattraper le temps après. Mais d'un autre sens, moi, là, je me sens à nouveau coupable. Dans l'autre sens, mon mari quand il va rouler en vélo, c'est le dimanche matin de 10h à 12h. Il prend sur nous aussi finalement. Mais lui il n'a pas l'air de se sentir coupable. Tu vois ? C'est vraiment propre à moi, ça je m'en rends bien compte »* (Maëlle).

Maëlle insiste beaucoup sur ce sentiment de culpabilité où le temps qu'elle se réserve, elle a l'impression de le « *voler* » à ses enfants. Pourtant, il apparaît au cours de l'entretien qu'elle joue au badminton et au tennis trois fois par semaine ! Il est vrai que c'est le soir, quand les enfants sont au lit ou presque ; que ceux-ci sont plus grands (9 et 11 ans) ; et qu'elle aménage son temps de travail pour être présente dès leur retour de l'école. Toutefois, le contraste est grand entre ses propos où l'on a l'impression qu'elle vit essentiellement au travers de ses enfants, dans un rapport « *très fusionnel* » et ces activités personnelles plusieurs fois par semaine. Il dénote la position « en porte-à-faux » des femmes (Neyrand, 2004) que nous avons déjà eu l'occasion de relever. Elles ont des envies de réalisation personnelle en dehors du foyer ; elles ont des amis, des projets, des désirs. Mais elles se sentent toujours tenues de les justifier et de les balancer avec ce qu'elles considèrent comme étant leur rôle de mère : présente au domicile, disponible en continu, mettant en veilleuse leurs envies personnelles.

C'est donc souvent au terme d'une réflexion avec elles-mêmes, tentant de construire une représentation du temps qui leur permette de légitimer leurs activités personnelles, qu'elles s'y autorisent. Le support du conjoint a une grande influence sur ce processus. On vient de le voir

dans l'exemple de Maëlle. Bien que celui-ci n'intervienne pas directement, c'est en se comparant à son mari, qui ne parait pas se sentir coupable, que Maëlle se construit une légitimité. Dans d'autres cas, ce support est plus manifeste, comme l'explique Noémie : « *le mercredi, je suis là, donc je suis censée aller la rechercher à midi parce que c'est la norme* ». Cependant, le seul mercredi où elle est allée la chercher, la petite a été très difficile : « *je n'ai pas envie de la voir dans un état comme ça tous les mercredis après-midi* ». Mais « *à un moment donné, je me pose des questions : je me dis 'est-ce que je fais bien ? Est-ce que je suis dégueulasse, est-ce que je choisis le choix le plus facile de la laisser à l'école ?* ». Et c'est là qu'intervient de manière décisive son conjoint : « *je lui explique et O. me dit 'mais non, mais non n'hésites pas, tu la laisses à l'école. N'aie pas de remords, c'est comme ça, puis zut quoi, c'est comme si tu travaillais* ».

Toutefois, il ne suffit pas toujours que ce support agisse sur les représentations. Le plus souvent, il faut aussi que le conjoint se montre réellement disponible pour prendre en charge les enfants pendant les activités des mères. Ainsi, Diane avait « *réussi à imposer à tout le monde »* qu'elle allait « *le dimanche matin à l'aquagym à la piscine »*. En fait, c'était surtout vis-à-vis d'elle-même : « *j'ai eu du mal à leur dire on est dimanche matin mais tant pis, je vais à la gymnastique. Et au début, c'était dur parce que je dis, allez, on ne se voit pas souvent, on est rarement ensemble tous les quatre et tout … mais en même temps ça me faisait du bien. Il faut faire des choix et les choix c'est toujours renoncer à quelque chose …* ». Mais si le père gardait sans souci les enfants chez lui, « *maintenant le grand a des cours de catéchisme, donc il doit aller à la messe aussi et c'est le dimanche matin. Et bon, le petit il est incapable de rester tout le temps à la messe et son père non plus … donc j'ai arrêté la piscine mais ça reprendra !* ». En effet, il semble à Diane que « *franchement, quand je suis au travail, c'est les seuls moments où je ne suis pas sous pression (…) si ce n'est que depuis moins d'un an, je vais à la gymnastique … mais j'y vais sur le temps de midi* ».

Des compensations conjugales

Pour certaines femmes, c'est au travers de quelques activités conjugales qu'elles trouvent une compensation à l'inégale répartition des activités personnelles. Celles-ci leur offre une légitimité mais aussi, sans doute, une opportunité. Il est vrai que ce sont elles qui prennent le plus souvent en charge les enfants, ce qui tend à les confiner à l'intérieur de la maison et à ne pas nourrir par elle-même ces opportunités. Ainsi, pour Katty, « *le fait qu'on sorte parfois le samedi tous les deux, pour moi, c'est vraiment ma soupape de décompression et ça me retape pour un mois. Et le fait de faire des 'concessions' la semaine, de moi donner le bain parce que toi tu vas au sport, le samedi il travaille donc moi, je fais d'autres trucs ici, ben ça passe, ça compense* ». De même, la femme de Philippe n'a pas d'activité fixe à l'extérieur mais « *ferait plutôt un mini-trip … Avant, elle le faisait avec son boulot [dans une agence de voyage]*

(…) Donc on essaie chaque année de faire un mini-trip sans les gosses, 2-3 jours, peut-être plus mais ça n'apporte pas grand-chose ».

Des aménagements du temps en journée

Les femmes qui ont réduit leur temps de travail pour s'occuper de leurs enfants prennent aussi en charge la plupart des tâches domestiques. Souvent, elles essaient de réserver un jour qui leur donne le sentiment de se ressourcer, « *de prendre le temps* », même si c'est généralement en accomplissant des tâches domestiques. Mais « *seule* », au calme et sans sollicitation, on a le sentiment « *d'être bien* ». Les tâches prennent même un autre sens : en rangeant les choses, on remet aussi de l'ordre dans sa tête ; parallèlement, on peut « *se poser* », être disponible dans un cadre serein et l'esprit libre.

C'est ce qu'explique Lilo : « *le mardi, je ne travaille pas. C'est le seul jour où je fais ce que j'ai à faire moi … je le fais aussi pour les enfants, la famille, etc. puisque bien souvent, c'est le ménage ! Je me dis, je ne vais pas courir le mardi … et je ne vais pas chaque fois les chercher à 17h mais je ne me culpabilise pas … le mardi, c'est vraiment un jour (soupir) … un jour pour faire ce qu'il y a à faire et qui prend déjà beaucoup de temps. Mais je n'arrive plus à faire des choses pour moi, de prendre le temps … j'ai plein de projets mais je n'y arrive pas ! … Mais c'est aussi parce que je ne peux plus vivre dans un bordel … c'est un bordel ici … je me sens étouffée, je veux que ce soit hyper bien, chaud … dans l'ordre de l'acceptable pour me poser avec les enfants quand on rentre … donc forcément le mardi, ça prend du temps !* ». Encore une fois, le sentiment de manque de temps est vivace : pour faire ce qu'on pense devoir faire, ce qu'on aimerait qui soit fait mais aussi pour réaliser ce qu'on aurait envie de faire. Celui de culpabilité aussi. Noémie vit un peu la même chose, si ce n'est qu'elle profite parfois de ce jour pour rencontrer des amies. Par ailleurs, l'un de ses enfants n'est pas encore à l'école. Se pose alors le dilemme de savoir si elle doit le garder avec elle ou si elle peut le laisser à la crèche : « *Je prendrai le congé parental en 4/5è, pour avoir un jour …Et là ce jour là je ne sais pas si c'est un jour que j'aimerais avoir rien que pour moi ou avec les enfants ... Ou une semaine sur deux, un jour pour moi et la fois d'après je les reprends. En fait ce qu'il y a, c'est que je n'ai pas envie de passer mes week-end à nettoyer, à faire le ménage etc. Je trouve ça très lourd. Le week-end, c'est pour être en famille … bon, il faut faire les courses etc. mais c'est pour profiter quoi (…) Là maintenant, le mardi, le mardi je ne travaille pas, je suis bien parce que je suis seule, je fais le ménage … demain par exemple je vais voir une amie à Mons toute la journée, donc c'est génial !* »

Et des projets

Certaines femmes ont clairement le sentiment, comme Viviane, que « *c'est une parenthèse, j'en profite un maximum, ils sont petits, je profite un maximum d'eux* ». En effet, Viviane s'occupe toute la semaine de ses enfants et, pour l'instant, se satisfait de son travail au restaurant les soirs de week-end et le dimanche midi qui lui « *permet de voir d'autres têtes, de parler avec des gens, de voir autre chose* ». Pourtant, « *moi, ma passion, c'est la peinture. J'ai mis ça aussi entre parenthèses mais ce qui est sûr, c'est que quand il ira à l'école, j'essaierai de repeindre un peu à la maison. Reprendre des cours, c'est difficile. J'avais fait ça pendant un an. Mais le problème, c'est que c'est des cours du soir entre 17 heures et 20 heures : l'heure de les laver, du souper, de les mettre au lit. Ce sont de mauvaises heures (…) ».* Comme le dit Noémie : « *Maintenant, la priorité c'est les enfants, c'est plus la famille, c'est sur mais bon d'ici 5 ans ou 10 ans …* », ces femmes pourront « *recommencer à vivre ma vie à moi* ».

III. 3 Ce qui manque aux unes et aux autres

« *Je n'ai pas le temps !* » : cette phrase si souvent invoquée dans les entretiens souligne, comme nous l'avons précisé dans l'introduction générale, que les parents travailleurs souffrent d'un manque de temps. Pour eux, le temps est synonyme d'une course continue, d'une pression constante, pour parvenir à combiner les multiples disponibilités qui se bousculent dans leur expérience du quotidien.

Avec les enfants, le temps s'est alourdi : les activités se sont diversifiées tout en devenant plus contraignantes, requérant une mobilisation personnelle éprouvante. Les mises en jeu de soi sont multiples et donnent souvent le sentiment d'être contraintes.

On l'a vu, pères et mères n'ont pas le même rapport face à leurs envies d'activités personnelles, et plus spécifiquement à celles réalisées en dehors du foyer. Pourtant, ils se rejoignent largement quand ils évoquent ce qui leur manque ou leur parait difficile à vivre.

Certains relèvent ainsi la lourdeur que représente l'organisation de sorties quand on a des enfants : « *chaque sortie, chaque envie doit être programmée … et je crois qu'on est encore pour quelques années dans ce système-là* » (Bertrand) ; « *il faut chaque fois réfléchir, il faut caser les enfants, il ne faut pas aller les rechercher trop tard … donc tu vois c'est chaque fois une planification* » (Noémie). En ce sens, « *j'aurais voulu encore profiter un peu plus quoi, de sorties, de soupers entre amis (…) j'aurais bien voulu à la limite – je ne le regrette pas du tout, hein – mais en profiter encore un an ou deux* » (Noémie).

En profiter plus longtemps ou mieux avant d'avoir les enfants, c'est aussi vis-à-vis des voyages : « *Maintenant, on s'est posé et c'est vrai que le temps passe vite et que maintenant, je me dis, il y a dix ans d'ici, on aurait peut-être dû sortir plus, plus voyager … Mais moi je voulais vraiment le petit, j'avais vraiment un besoin de …* » (Katty). Pilou est aussi nostalgique de cette époque où il en profitait, lui, de ne pas avoir d'enfants et d'être comme « *frère et sœur* », « *très libres et indépendants* », plutôt que père et mère : « *je dirais que c'est ça qui me manque le plus finalement … de pouvoir partir un peu de son coté* » (Pilou).

Par ailleurs, les contraintes sont multiples, ce qui accentue le manque de temps pour soi, ses projets, ses envies au quotidien : « *je n'arrive plus à faire des choses pour moi, de prendre le temps … j'ai plein de projets mais je n'y arrive pas !* » (Lilo) ; « *ce qui me semble difficile ? … c'est de ne pas pouvoir faire tout ce que j'ai envie de faire … au moment où on veut … que ce soit des obligations professionnelles ou la maison, passer un week-end à nettoyer parce qu'on a un peu trop attendu … ».* Toutefois, certains, plus souvent sans doute les hommes, veillent à ne pas se laisser trop submerger et à réaliser ces envies, même si elles doivent être différées : « *pour le reste, on arrive à gérer pour ne pas prendre trop de retard par rapport à ce que j'ai envie de faire, ou ce qu'elle a envie de faire. On peut reporter d'une semaine mais après, il faut pouvoir le faire. C'est important pour faire le rôle de soupape* » (Philippe).

Les voies par lesquelles hommes et femmes, pères et mères, construisent leur individualité présentent des divergences. L'histoire des unes et des autres porte, en effet, la marque d'une différenciation sexuée ; elle-même héritière de l'histoire longue, celle de la modernité, fondée sur la conception d'une incommensurable différence des sexes.

L'égalité de sexe et l'hétérogénéité des temps sociaux, reflétant l'approfondissement du processus d'individualisation, les confrontent cependant tous au même défi : celui de gérer ses disponibilités comme inscription de soi dans le monde pluri-ancrée. La multiplicité de ces ancrages en appelle à la construction d'une individualité, d'un sentiment de soi qui, au travers de la subjectivité, relie, intègre, s'approprie et reconstruit ces ancrages.

Ce travail subjectif passe par des moments où l'on se sent exister au-delà de ses rôles, au travers d'activités et de relations « librement » déterminées, correspondant à une envie personnelle. Ces moments donnent le sentiment de se dépendre, de digérer la pression que génère la pluri-activité et les multiples investissements et ajustements de soi exigeant une mobilisation personnelle éprouvante. Parmi ceux-ci, la disponibilité parentale s'avère particulièrement coûteuse. Si tous en ont besoin et cherchent à s'en ménager plus ou moins, c'est souvent au prix d'un travail personnel (cherchant cependant des appuis) pour gérer un sentiment de culpabilité.

Celui-ci s'exprime différemment, dans les actes et les discours, selon que l'on est homme et père, mère et femme, en regard des rôles sexués. En outre, il tend à être d'autant plus manifeste chez les mères que leur rôle sexué leur assigne une disponibilité permanente à la famille. Cette disponibilité spécifique les inscrit à l'intérieur de la maison et ce sont donc les activités personnelles réalisées à l'extérieur qui posent souci. Non seulement les leurs mais en retour, celles de leur conjoint qui les laissent seule et accentuent le sentiment d'enfermement et d'inégalité.

Parallèlement, les hommes qui ont davantage d'activités à l'extérieur souhaiteraient souvent que leur conjointe en ait elle aussi, ce qui les mettrait moins mal à l'aise. Toutefois, comme « rien n'est jamais simple », la multiplication des activités de l'une et de l'autre à l'extérieur demande de l'organisation et, paradoxalement, peut accentuer le sentiment de « course ».

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Le processus d'individualisation qui sous-tend la modernité conjugue aujourd'hui égalité de sexe et hétérogénéité des temps sociaux. L'une et l'autre de ces caractéristiques contemporaines posent de redoutables défis au regard de l'histoire de nos sociétés modernes démocratiques, tant au niveau de l'expérience collective et individuelle que dans le champ du politique.

Ces deux registres ne peuvent pourtant pas être confondus, même s'ils s'articulent au détour de la double composante symbolique et matérielle que comporte la vie en société. De même, l'égalité de sexe et l'hétérogénéité des temps sociaux ne sont pas, en tant que tels, des objets de même nature. L'égalité de sexe « ne peut être élaborée que si on la situe dans le domaine politique » (Tahon, 2007, p 8) alors que l'hétérogénéité des temps sociaux relève d'abord de l'observation, de l'expérience. Par contre, pensés à partir de la notion d'activité humaine dans une visée conciliatrice (Méda, 1995), ils ressortent eux aussi du politique, tandis que la définition sexuellement neutre des rôles sociaux ancre l'égalité de sexe au niveau de l'expérience.

Ainsi, au travers des temps sociaux et de la distinction de sexe comme vecteurs d'articulation entre l'individu et la société, l'objectif poursuivi tout au long de ce travail a été de proposer une sociologie de l'expérience – celle des parents travailleurs – éclairée par une sociologie du politique. En effet, l'expérience se tisse au fil de catégories de l'entendement et de la pratique qui la rendent signifiante. Ces catégories constituent des matrices symboliques communes, propres à une société donnée. Elles définissent un cadre normatif dont le contenu est socialement déterminé au travers d'une conception, d'un projet politique et d'une organisation sociale. Elles participent donc à configurer l'expérience, à orienter les pratiques et la manière de les penser. Toutefois, le processus d'individualisation, et la différenciation sociale qu'il génère, accentue l'effet de recomposition des catégories au travers de l'expérience.

L'égalité de sexe et l'hétérogénéité des temps sociaux bouleversent radicalement la représentation et l'appréhension de l'individu telles que les avait dessinées la modernité dans sa phase industrielle. Ce faisant, ce sont les fondements mêmes sur lesquels elle s'est édifiée qui sont remis en cause.

L'expérience des parents travailleurs est au cœur de la tourmente, quand l'hétérogénéité des temps sociaux reflète les multiples investissements de soi, au travers d'activités et de relations dont la partition sexuée se fait moins nette. Il s'agit tout à la fois d'organiser ses temps, de gérer

ses disponibilités ; de trouver sa place, son rôle et les manières de le jouer selon les arènes de l'expérience et la spécificité des situations ; de chercher enfin à se comprendre, à s'explorer dans ses dimensions les plus enfouies par les rôles de sexe et à s'exprimer comme individualité. Etre tout à la fois parent, travailleur et citoyen, engagé dans une relation conjugale, est aujourd'hui une réelle épreuve. Une épreuve de l'individualisation (Martuccelli, 2007) à laquelle nous sommes, individuellement et collectivement, confrontés. Une épreuve nécessitant de réarticuler le matériel et le symbolique, de déconstruire la construction des rapports entre individu et société passant par les catégories de l'entendement et de la pratique que sont le temps, l'espace et le corps.

Dans la modernité industrielle, l'ordre politique et l'ordre social reposaient sur la conception d'une incommensurable différence entre les sexes qui, « naturellement », définissait les disponibilités des unes et des autres. C'est par l'intermédiaire de cette naturalisation de la différence des sexes qu'a été conçue la distinction entre sphère publique et sphère privée, marquant l'avènement de la démocratie et son paradoxe à l'égard des femmes. L'individu démocratique est un individu abstrait, faisant « notamment abstraction de l'appartenance de sexe pour les êtres de sexe masculin – et alors pour eux seuls – [mettant] en place un 'faux universalisme', celui qui se limite à une catégorie particulière, les hommes, sans que cette opération ne soit énoncée » (Tahon, 2007, p 11). Ainsi, en cantonnant les femmes dans l'espace privé, la pensée moderne n'a pris en compte que l'un des termes de la dialectique entre identique et différent, constitutive de la réalité. L'égalité démocratique est alors une pensée du même, rejetant l'altérité, les différences de sexes et de génération dans ce qui relève du privé, du non-pensé, de l'occulté (Sénac-Slavinski, 2007 ; Collin, 2002).

Plus précisément, l'édifice démocratique constituant un espace public distinct d'un espace privé fonde l'assimilation de la femme à la mère, laquelle n'est pas « l'autre de l'homme mais l'autre du citoyen ». Comme le précise Tahon (2007, p 12), « la tenue à distance des femmes-mères du politique » permet « la représentation de la fraternité, qui sert de médiation à la liberté et à l'égalité » : « il leur revient de faire de leur fils de 'bons' citoyens, des citoyens qui s'aiment dans l'espace politique, alors que cet espace est marqué par le conflit et la violence ». En ce sens, « leur absence du domaine politique n'est donc pas une exclusion pure et simple, puisqu'elle est nécessaire à la construction de ce nouvel espace. L'écart dans lequel elles sont placées entre le dedans et le dehors est une condition de sa construction » (*Id.*).

C'est dans ce contexte que s'amorce la révolution industrielle et que se formalise la notion de travail telle que nous la connaissons aujourd'hui. A la distinction entre public et privé dans l'ordre

politique, s'ajoute celle entre travail et famille dans l'ordre social. Ainsi, la figure de l'homme-citoyen-travailleur dans l'espace public et productif s'appuie, sans l'énoncer, sur celle de la femme-mère au foyer dans la sphère privée et reproductive. L'une et l'autre établissent un ordre des sexes, s'appuyant sur le temps et l'espace pour asseoir une stricte division sexuelle du travail et des rôles ; de même qu'elles procèdent toutes deux d'une occultation de la filiation en invisibilisant et la femme, et la mère.

La valorisation du lien maternel participe de cet ordre politique et social, dans un souci tout à la fois moral et hygiénique : la figure de la mère ne participe au domaine politique que de manière détournée et paradoxale, par l'entremise de sa stricte inscription dans l'espace privé et familial. Cette inscription est source de domination et d'enfermement mais aussi d'un certain pouvoir. Alors que c'est le symbolique qui fait le père et l'institue en tant que citoyen-travailleur, la mère reste une figure arrimée au biologique, non représentée dans l'espace public, si ce n'est au détour de la dialectique que cet espace entretient avec le privé, où elle se trouve cantonnée. Elle n'y est pas représentée, donc elle ne peut non plus y participer en tant que sujet « autorisé à dire 'je' » (Tahon, 2007). Par contre, sa détermination biologique lui confère un statut, un lien « naturellement » privilégié avec l'enfant, induisant une « secondarisation de la présence paternelle à l'enfant » (Neyrand, 2005). Se dessine dès lors une configuration particulière, articulant « un pouvoir maternel concret qui s'est affirmé sur les enfants, avec un pouvoir paternel plus abstrait et général sur la famille et ses composantes, femme et enfants, qui s'exprime sous la forme d'une autorité, intimement liée tant au masculin qu'à l'organisation du symbolique » (Neyrand, 2005, p 3).

L'occultation de la filiation dans l'institution du politique, de l'espace public et du citoyen-travailleur, se reflète, d'une part, dans la centration sur le travail comme fondement du lien social ; d'autre part, dans l'hégémonie du temps industriel comme principe organisateur de la vie collective. A la sphère privée dans l'ordre du politique correspond la vie privée dans l'ordre social, configurant la société salariale : cette notion de vie privée émerge avec l'émigration du travail de l'espace domestique et l'instauration d'un temps de travail limitant la subordination à l'employeur. Toutefois, le travail de l'homme à l'usine accentue la division sexuelle du travail et des rôles tout en la voilant davantage au travers de la distinction spatiale ; tandis qu'à la disponibilité limitée du travailleur correspond la disponibilité permanente de la mère à la famille.

Comme le souligne Méda (1995), la pensée politique des Lumières, tout comme l'économie, ont permis des avancées notoires dans l'histoire de nos sociétés. Elles ont cependant eu pour effet de

réduire le champ d'appréhension de l'individu, de la société, de leurs liens et de la vie humaine en général : « De même que le contrat a représenté un extraordinaire progrès dans la formalisation des rapports humains au 18e siècle et a permis d'asseoir l'autonomie de l'individu, de même l'économie a fourni des instruments extrêmement précieux pour formaliser et conceptualiser l'augmentation de la production dont nos pays avaient besoin, et pour appuyer un certain type de mise en valeur du monde. Mais ce faisant, elle a focalisé l'attention et les efforts sur une manière déterminée de valorisation, en occultant d'autres dimensions, d'autres manières de mettre en valeur et de développer les capacités humaines, d'autres façons d'être en société » (Méda, 1995, p 88). Hier, comme aujourd'hui, aucun concept ne peut exprimer la complexité d'une situation : « la théorie est toujours à la fois expression et masque, figeant ce qui est en acte : elle est nécessairement manquante à la force et à la complexité de l'enjeu qu'elle a soulevé, même si elle est indispensable à son accompagnement » (Collin, 2003, p 10).

La sociologie, de son côté, cherchant à souligner l'inscription sociale de l'individu face à ce mouvement d'individualisation, a elle aussi réduit le champ d'analyse en la focalisant sur une perspective holistique. Par ailleurs, mettant en garde, comme l'a fait Durkheim, contre un individualisme dépourvu de moral, elle a contribué à asseoir la perception d'une différence complémentaire et inégalitaire des sexes, participant au bon fonctionnement et au bien-être collectifs.

En ce sens, l'étude des rapports sociaux de sexe a permis de renouveler la sociologie du travail et celle de la famille, dénonçant la domination masculine et l'oubli des femmes dans les analyses sociologiques, quelle que soit leur spécialisation. Dans un contexte centré sur le seul travail, masculin et sur la seule sphère productive, ces analyses montrent l'étroite articulation entre production et reproduction, travail et famille, et le rapport inégalitaire entre hommes et femmes que génère la division sexuelle du travail dans chacune de ces deux sphères. Toutefois, en se plaçant sur le terrain de la conception dominante pour mieux la déconstruire, elles présentent une forme de limitation. D'une part, elles maintiennent une perspective centrée sur le travail, définissant la notion de manière extensive. Ce qui a pour conséquence de mettre « l'accent sur le 'faire' » (Tahon, 1995, p 98) et de laisser « dans l'ombre la question du symbolique et de ses liens avec la dimension matérielle » (Haicault, 1993, p 7) ; d'autre part, elles s'attachent à la seule interaction travail-famille. Or, comme nous l'avons souligné, l'approfondissement du processus d'individualisation, associée à l'ethos de l'épanouissement personnel, invite à élargir le spectre des domaines relevant de l'expérience. En effet, les arènes au sein desquelles elle se déroule ne se

limitent pas au travail et à la famille mais se caractérisent par une multitude de situations spécifiques (Heinich, 2001 ; Martuccelli, 2002). En outre, ces domaines de vie ne bénéficient plus d'une cohérence sociale telle qu'ils suffisent à expliquer le comportement des acteurs et le sens donné à leurs pratiques (Martuccelli, 2002 ; Dubet, 2005).

Selon Tahon, une manière d'ouvrir la perspective concernant la famille est de distinguer « femme » et « mère », « homme » et « père ». Ceci permettrait de mieux articuler le matériel et le symbolique, ce dernier restant « encore largement à construire au niveau de la sociologie de la famille » (Tahon, *id.*).

Tahon souligne, en effet, qu'en approchant la famille par le travail, c'est le positionnement des adultes et donc les rapports entre homme et femme qui ont été étudiés. L'alliance est ainsi privilégiée par rapport à la filiation, dans la perspective du processus d'individualisation repéré par Durkheim, contribuant à le renforcer. En ce sens, malgré la richesse de cette approche, elle lui semble peu propice pour aborder la famille dans sa dimension institutionnelle : « elle est une institution, un lieu qui institue » (Tahon, *id.*). En outre, considérer le travail comme le principe organisateur des rapports entre les individus peut paraître imposé par le mode de production dominant. « La déconstruction de la construction des rapports sociaux de sexe n'exige-t-elle pas aussi de déconstruire la centralité du travail ? (…) il s'agit de s'employer à 'désenchanter le travail' (Méda, 1995) et non à le fétichiser » (Tahon, 2003, p 96).

L'application des rapports sociaux de sexe aux rapports parentaux permet difficilement d'approcher la filiation comme une articulation des rapports parents-enfants, tenant compte des rapports père-mère. Ces derniers, relevant d'une relation ternaire, ne se réduisant pas aux rapports homme-femme, de type binaire. Or, comme l'a relevé Godard (1992), les matrices symboliques communes auxquelles s'alimentent les rapports père/mère-enfants sont liées à la constitution historique de l'espace public. Il est donc nécessaire de saisir les liens entre l'institution du politique et les questions généalogiques : « quelles sont les conséquences sur la famille de l'accession de la femme au statut d'individu ? » (Tahon, 1995, p 216). Il s'agit de comprendre les effets sur la famille de l'écart entre « la femme devenue individu et son assimilation à une représentation qui n'avait pas été conçue en tenant compte d'elle » (*Ibid.*, p 217). Le nœud de l'inégalisation pourrait bien résider dans le fait que « le statut de mère n'a pas suivi celui de femme » (*Id.*).

En ce sens, elle propose l'expression « rapports de sexe » pour « tenir compte de la dimension politique et anthropologique des rapports de sexe, tout en veillant à ne pas la ramener à la sociologie du travail » : « l'aspiration à intégrer, en sociologie, les rapports 'sociaux' aux rapports 'politiques' de sexe, eu égard aux apports de l'anthropologie est inséparable du contexte historique dans lequel elle prend place. Depuis un peu plus de 15 ans, dans les démocraties occidentales, en particulier en France, au Québec et en Belgique, l'inégalité entre hommes et femmes n'est plus inscrite dans la loi. Il en résulte que la question de la 'différence des sexes' fait place à celle du 'différend des sexes' » (Tahon, 2003, p *x* du préambule).

De son côté, Méda (1995) propose de reconsidérer la notion de travail à partir de celle plus large d'activité, comme nous l'avons détaillé dans l'introduction générale. En établissant la généalogie de la notion telle que nous l'entendons aujourd'hui, elle « déconstruit » la centralité du travail nécessaire à la « déconstruction de la construction des rapports sociaux de sexe ». Elle montre ainsi que l'invention du travail comme « le rapport social central, celui autour duquel s'articule ce que l'on appelle le contrat social, [a permis] de savoir sur quels fondements asseoir la hiérarchie des salaires et des positions. Dès lors, il est évident, sinon tautologique, d'affirmer que l'exercice d'un travail est aujourd'hui la condition majeure d'appartenance sociale, le facteur essentiel d'identité, ou encore que les personnes privées de travail sont du même coup privées de tout ou que le travail est la seule activité collective, le reste appartenant à la sphère privée. Bien sûr, puisque nous sommes parvenus à organiser l'ensemble des rapports sociaux autour du travail et que depuis deux siècles nos sociétés semblent s'être donné comme objectif essentiel la poursuite de l'abondance. Dès lors, nous ne parvenons pas à imaginer d'autres types d'activités collectives, d'autres manières de s'exprimer ou d'autre fondement du lien social que le travail » (Méda, 1995, p 84).

La notion d'activité humaine telle que la définit Méda ne se limite pas au seul « faire », pas plus qu'elle ne se réduit à la seule « articulation travail-famille ». En ce sens, elle s'avère être un outil efficace de déconstruction, et au-delà de reconstruction des fondements sur lesquels peut s'établir une société ordonnée au principe de l'égalité de sexe. Y est prise en compte la double composante matérielle et symbolique de la vie humaine, du rapport entre l'individu et la société, au-delà de la seule production. Elle prend acte de ce que l'hétérogénéité des temps sociaux reflète la diversité des ancrages individuels, quand le rapport individu-société passe désormais par la construction d'une individualité qui ne se réduit plus aux rôles sexués.

Dans le registre du politique, l'idée de multiples activités humaines participant du lien social et du développement individuel et collectif, pose la question de la valeur accordée à chacune d'elles. Ce faisant, elle invite à reconsidérer le temps comme mise en relation de significations (Wallemacq, 1991) et, là aussi, à déconstruire l'hégémonie du temps-mesure (Haicault, 2000). C'est dans ce registre que peut être élaborée l'idée de conciliation, au travers de laquelle la société énonce, définit la représentation qu'elle se donne de notre condition commune d'êtres sexués et mortels (Théry, 2007), de ce qu'est l'individu à l'heure de l'égalité de sexe.

Dans le registre de l'expérience, les diverses activités humaines peuvent être vues comme autant de domaines d'investissement de soi, tissés de relations aux autres, qu'il s'agit d'articuler. Ces investissements de soi dans l'activité et la relation, nous les avons explorés comme des formes de disponibilité, que chacun des parents travailleurs tente de gérer au sein du couple.

Au terme de ce parcours, il apparaît que l'occultation de la filiation dans la constitution de l'espace public parallèlement à la construction d'un lien privilégié de la mère à l'enfant dans l'espace privé, définissant des rôles de sexes distincts et complémentaires, continue à produire des effets aujourd'hui. Non pas seulement dans les familles, chez les pères et les mères, mais à tous les niveaux de la société : chez tous les hommes et les femmes qui animent les entreprises et les syndicats ; les politiques publiques, et plus spécifiquement les politiques du travail et de l'emploi et les politiques familiales ; les associations diverses ; etc. Les supports sociaux, matériels et symboliques, sur lesquels peuvent s'appuyer les parents travailleurs sont insuffisants et contribuent à maintenir l'ambigüité dans laquelle ils sont plongés (Blöss, 2001).

Tous les parents travailleurs entendus souhaitent s'investir dans la relation parentale qui constitue, tant pour les hommes que pour les femmes, une source d'identité, de construction de soi particulièrement porteuse et précieuse. Toutefois, elle exige aussi une mobilisation personnelle extrêmement éprouvante lorsqu'il s'agit de jeunes enfants. D'autant plus éprouvante qu'avec l'ethos de l'épanouissement personnel s'ouvre la perspective de multiples formes d'investissement de soi, souvent plus directement gratifiantes.

Celles-ci participent de la construction d'une individualité, d'un sentiment de soi polymorphe, pluri-ancré, se déployant au travers de diverses activités et relations au-delà des rôles sexués. Or, avec l'approfondissement du processus d'individualisation et le principe d'égalité de sexe, c'est au travers de l'individualité que se définit le rapport entre l'individu et la société. Elle relève donc d'une injonction sociale, par ailleurs contredite par le maintien de la centralité du travail et des

rôles de sexe dans l'organisation sociale. Les parents travailleurs manquent de temps et ce manque reflète la difficulté qu'ils éprouvent à gérer leurs diverses disponibilités, relevant tout autant d'un souhait que d'une injonction sociale mais dont les supports font défaut.

Ces supports matériels et symboliques au travers desquels se tisse la gestion des disponibilités relèvent de la configuration des catégories de l'entendement et de la pratique que sont le temps, l'espace et le corps. Chacune de ces catégories participe de la dialectique entre identique et différent, constitutive de la réalité sociale. L'introduction de rôles indifférenciés selon le sexe déstabilise les repères temporels, spatiaux et corporels définis par la société industrielle. Or, ceux-ci déterminaient tout à la fois l'organisation sociale et l'inscription des individus en son sein, au travers des identités et des disponibilités sexuées. Les temporalités spatialisées et sexuées d'alors ne sont plus en phase avec l'expérience contemporaine.

Les multiples disponibilités qui parcourent la vie ordinaire des parents travailleurs, dont l'investissement personnel constitue à chaque fois un enjeu individuel et social, invitent à redéfinir collectivement ces catégories.

Chacune des activités relationnelles est chronophage, illimitée en elle-même. Elle nécessite une intervention, une mise en configuration en regard des autres, sous peine de se sentir totalement débordé, noyé. Sans support externe configurant le temps et l'espace, l'individu doit trouver en lui-même les moyens d'opérer la distinction, d'introduire de la différence pour gérer ses disponibilités.

Par ailleurs, l'idée de rôles neutralisés du point de vue du sexe se confronte à la matérialité du corps sexué, mise en exergue lors de la venue de l'enfant. La gestation, l'accouchement et surtout l'allaitement induisent l'idée d'une place, d'une relation différente à l'enfant, d'un lien privilégié avec la mère. Cette représentation met en porte-à-faux non seulement les femmes à l'égard de la société, en tendant à les inscrire prioritairement, à les confiner à « l'intérieur » du foyer ; mais aussi les hommes à l'égard du foyer, cherchant à trouver leur place, une place qui ne soit pas secondarisée.

Cette situation est source de frustration, de culpabilité, voire de fuite, chez les hommes comme chez les femmes, bien que s'exprimant (dans les actes et les discours) de manière différente, en regard des rôles sexués. C'est ensemble qu'hommes et femmes, pères et mères, individus et société, pourront faire advenir un vivre ensemble qui, tout en se fondant sur l'égalité, n'en dénie pas moins la matérialité des corps sexués et la richesse d'une humanité fondée sur la dialectique entre identité et différence, égalité et altérité. La perspective dichotomique caractéristique de la

modernité industrielle n'est plus tenable : il s'agit maintenant de relever le défi de la dialectique, de prendre acte de la révolution introduite par l'égalité de sexe et de tenter une pensée du multiple.

ANNEXES

I PRÉSENTATION DES INTERVIEWÉS

Alix, institutrice (horaires fixes), 31 ans ; son compagnon, **Alano**, employé dans l'associatif (horaires fixes mais souplesse), 32 ans ; une fille de 3 ans ; cohabitant ; habitent une zone rurale.

Annie, sculpteuse (cours de sculpture dans leur asbl, horaires fixes), intérimaire, 39 ans ; son époux, musicien indépendant, 41 ans ; un garçon et une fille de 8 ans et 6 ans ; mariés ; habitent une zone rurale.

Basile, directeur des ressources humaines (horaires étendus), 31 ans ; son épouse, employée (horaires fixes mais souplesse), 29 ans ; un garçon de 19 mois ; mariés ; habitent une zone urbaine.

Ben, employé dans le public (horaires fixes), 30 ans ; son épouse, employée (horaires fixes mais souplesse), 28 ans ; un garçon de 2 ans, en attendent un deuxième ; mariés ; habitent une zone semi-urbaine.

Bérangère, chercheuse (horaires fixes mais souplesse et 2 heures par trajet), 29 ans ; son compagnon, employé (horaires fixes mais samedi), 26 ans ; un garçon de 5 mois ; cohabitant ; habitent une zone rurale.

Bertrand, éducateur (horaires variables – en congé parental), 35 ans ; sa compagne, employée dans le public (horaires fixes), 34 ans ; deux filles de 4 ans et 3 ans ; cohabitant (se sont connus très jeunes) ; habitent dans une zone urbaine.

Bruno, informaticien (horaires fixes mais souplesse), 42 ans ; son épouse, employée dans l'associatif (horaires fixes), 37 ans ; deux garçons et une fille de 9 ans, 7 ans et 18 mois ; cohabitant ; habitent une zone rurale.

Cédric, vendeur indépendant dans son magasin (horaires fixes mais samedi et parfois soirées), 32 ans ; son épouse, **Katty**, employée (horaires fixes mais souplesse), 32 ans ; un garçon de 6 ans et procédure d'adoption ; mariés (se sont connus très jeunes) ; habitent une zone rurale.

Diane, employée dans le public (horaires fixes mais souplesse), 39 ans ; son époux, architecte d'intérieur indépendant (horaires étendus), 42 ans ; deux garçons de 8 ans et 5 ans ; mariés ; habitent une zone urbaine.

Lilo, éducatrice (horaires variables ; à ¾ temps), 36 ans ; son compagnon, soudeur indépendant (horaires étendus), 49 ans ; un garçon et une fille de 11 ans et 7 ans ; cohabitant ; habitent une zone rurale.

Loïc, mécanicien (horaires fixes), 31 ans ; sa compagne, employée dans l'associatif (horaires fixes mais souplesse ; en congé parental), 29 ans, une fille et un garçon de 4 ans et 5 mois ; cohabitant ; habitent une zone urbaine.

Ludivine, employée dans le public (horaires fixes mais tôt et parfois week-ends), 26 ans ; son époux, employé (horaires fixes), 29 ans ; une fille de 2 ans et en attendent un deuxième ; mariés ; habitent une zone rurale.

Maëlle, secrétaire de direction (horaires fixes mais souplesse), 35 ans ; son époux, employé (horaires fixes mais souplesse), 35 ans ; deux garçons de 11 ans et 9 ans ; mariés ; habitent une zone urbaine.

Mara, éducatrice (horaires fixes ; 4/5è temps), 46 ans ; son époux, ouvrier (horaires fixes), 47 ans ; cinq enfants de 28 ans, 21 ans, 19 ans, 17 ans, 10 ans ; mariés ; habitent une zone rurale.

Marcine, médecin généraliste dans une maison médicale (horaires fixes à 3/5è temps mais étendus deux soirs par semaine, un samedi matin sur trois, gardes de nuit deux fois par mois, gardes de week-end une fois par an ; écartée), 31 ans ; son époux, employé dans le public (horaires fixes mais souplesse), 39 ans ; une fille de 2 ans et en attendent un deuxième ; mariés ; habitent une zone urbaine.

Marie, chercheuse (horaires fixes mais souplesse), 32 ans ; son compagnon, employé (horaires fixes), 37 ans ; un garçon et une fille de 4 ans et 2 ans ; cohabitant ; habitent une zone urbaine.

Marie-Anne, infirmière (horaires variables, week-ends et nuits ; écartée), 36 ans ; son époux, employé (horaires fixes) ; deux garçons et deux filles de 9 ans, 7 ans, 4 ans et 2 ans, en attendent un cinquième ; mariés ; habitent une zone semi-urbaine.

Maude, assistante d'enseignement à l'université et doctorante (horaires fixes mais souplesse et doctorat), 29 ans ; son époux, gynécologue en hôpital (horaires fixes mais un samedi sur deux et garde de nuit), 32 ans ; une fille et un garçon de 4 ans et 18 mois ; mariés ; habitent une zone urbaine.

Max, électricien industriel dans le public (horaires fixes), 36 ans ; son épouse, institutrice intérimaire, 30 ans ; deux filles de 5 ans et 2 ans ; mariés (se sont connus jeunes) ; habitent une zone rurale.

Nathy, dame d'ouvrage (horaires fixes ; mi-temps), 33 ans ; son époux, ouvrier (horaires fixes : pause du matin, 6h-14h), 36 ans ; un garçon de 5 ans ; mariés ; habitent une zone urbaine.

Noémie, gestionnaire (horaires fixes mais souplesse), 33 ans ; son compagnon, employé (horaires fixes mais souplesse), 33 ans ; une fille et un garçon de 2,5 ans et 18 mois ; cohabitant ; habitent une zone rurale.

Philippe, vendeur itinérant employé (horaires fixes mais souplesse), 40 ans ; son épouse, employée (horaires fixes mais un samedi sur quatre, ¾ temps), 38 ans ; une fille et un garçon de 11 ans et 8 ans ; mariés ; habitent une zone urbaine.

Pilou, deux mi-temps : instituteur (horaires fixes) et guide nature (horaires fixes mais parfois week-ends), 38 ans ; sa compagne, employée chez un artisan (horaires fixes ; à mi-temps), 37 ans ; une fille et un garçon de 5ans et 2 ans ; cohabitant (se sont connus très jeunes) ; habitent une zone rurale.

Ramon, revendeur (horaires étendus), 30 ans ; son épouse, employée dans l'associatif (horaires fixes mais souplesse), 32 ans ; un garçon et une fille de 3 ans et 2 ans ; mariés ; habitent une zone rurale.

Régis, électricien industriel (horaires fixes) et chauffagiste indépendant complémentaire (le soir ou le samedi), 26 ans ; son épouse, employée (horaires fixes et 2 heures par trajet ; à 3/5è temps), 26 ans ; un garçon de 4,5 mois ; mariés ; habitent une zone rurale.

Renaud, éducateur (horaires fixes mais une soirée par semaine, un samedi sur trois et stages résidentiels), 37 ans ; sa compagne, employée (horaires fixes mais souplesse), 29 ans ; deux filles de 4 ans et 2 ans ; cohabitant (se sont connus très jeunes); habitent une zone semi-urbaine.

Samuel, architecte indépendant (horaires étendus), 32 ans ; son épouse, employée infirmière (horaires variables, coupés ; mi-temps), 32 ans ; trois filles de 6 ans, 4 ans et 2 ans ; mariés (se connaissent depuis l'enfance) ; habitent une zone rurale.

Samy, anesthésiste en hôpital, 32 ans ; son épouse, employée (horaires fixes mais souplesse ; à 4/5è temps), 32 ans ; deux garçons de 4 ans et 2 ans ; mariés ; habitent une zone rurale.

Sarah, avocate indépendante (horaires étendus), 33 ans ; son époux, employé (horaires fixes), 33 ans ; un garçon de 2 ans et une fille de 1 mois ; mariés ; habitent une zone rurale.

Sylvie, enseignante du secondaire inférieur (horaires fixes), 30 ans ; son époux, employé (horaires fixes), 36 ans ; un garçon et une fille de 5 ans et 2 ans ; mariés ; habitent une zone rurale.

Vincent, enseignant du secondaire inférieur et supérieur, 28 ans ; son épouse, employée dans l'associatif (horaires fixes mais souplesse), 28 ans ; un garçon de 22 mois ; mariés ; habitent une zone rurale.

Viviane, serveuse (horaires fixes, coupés, les week-ends), 33 ans ; son compagnon, cuisinier indépendant (horaires coupés, le soir), 36 ans ; deux garçons de 5 ans et 17 mois ; cohabitant ; habitent une zone semi-urbaine.

II GUIDE D'ENTRETIEN

Parcours croisés professionnel, conjugal et parental (soi et l'autre)

Travail

- Contenu (description sommaire)
- Horaires (et trajets domicile-travail)
- Ce qui semble positif, ce qu'on aime bien/négatif, difficile ; les avantages/les inconvénients
- Le parcours professionnel (et formation -> niveau d'études)
- La place du travail : ce qui est recherché, ce que ça apporte, en quoi est-ce important
- Si pouvait ne pas travailler d'un point de vue financier … ?
- Le travail idéal ; les horaires idéaux
- Le travail du conjoint et ses horaires (éléments du parcours-> configuration conjugale dans le temps)

Vie en couple et cadre de vie

- Durée de vie en couple
- Parcours conjugal
    - rencontre (situations personnelles)
    - habitation commune
    - mariage ? Signification
    - Difficultés : hier et aujourd'hui ; discussions ? négociations ?
- Parcours résidentiel
    - propriétaire ?
    - critère de choix du lieu de résidence
    - avantages/inconvénients de l'environnement

        - infrastructure : magasins, transports en commun, écoles/crèches (ou gardiennes), distance du lieu de travail ;
        - réseau familial/amical ;
        - ambiance du quartier et de la région
    - avantages/inconvénients de la maison (intérieur et cadre extérieur)
- Division des tâches et modes d'organisation-coordination
    - Tâches
        - Linge : laver, sécher, repasser, ranger
        - Nettoyer et ranger la maison
        - Repas et vaisselle
        - Le jardin
        - Les factures
        - Le bricolage-dépannage dans la maison (les travaux)
        - …
    - Coordination – organisation
        - Quotidienne : qui ? quoi ? les supports matériels et les ajustements
        - Biographique : qui ? quoi ? les étapes

Parentalité

- Désir d'enfant(s) : une évidence depuis toujours ? Parcours conjugal (soi et l'autre)
- Nombre et écart entre les enfants : prévu ?
- Qu'est-ce que ça veut dire « être père » et « être mère »
- Ce qui a changé depuis les enfants (le premier, et les suivants éventuels)
- Organisation travail/enfants
    - Mode(s) de garde – régularité ? Les facilités/difficultés
    - Trajets : qui, quand, quel mode de décision conjugale ?
    - Les imprévus ? Quand un enfant est malade ? Autres ?
    - Les vacances scolaires/ de la gardienne/fermetures de la crèche
- Garde d'enfants lors d'activités conjugales en semaine/le WE

Temps quotidiens

- Une journée type de semaine: depuis « l'œil qui s'ouvre » jusqu'au coucher : les horaires et les rythmes
    - Réveil, toilette, déjeuner : soi, conjoint, enfants (les moyens, les supports) : matin cool ou rapide ?
    - Trajets – organisation personnelle et conjugale (notamment conduire les enfants)
        - Les repas du midi : soi, enfants
    - Fin du travail : quelle heure ?
    - Trajets
    - Activités de retour au domicile (intérieur/extérieur)
        - Souper (couple/enfants)
        - Coucher des enfants
    - La soirée (heure du coucher)
- Le week-end :
    - Activités : quoi ? avec qui ? où (intérieur/extérieur) ?
- Les vacances
- Les tâches « incontournables » et les activités « indispensables » et leur espace-temps (les priorités) – les activités projetées

Différence des sexes

- Y a-t-il une différence spécifique entre hommes et femmes ou la différence est-elle comparable à d'autres différences physiques ?
- Y a-t-il un rapport différent aux enfants suivant que l'on est mère ou père ? que c'est un garçon ou une fille ?

BIBLIOGRAPHIE

Agacinski S., *La politique des sexes*, Seuil, Paris, 2001.

Alaluf M., « Le travail du temps », in Terssac G. (de), Tremblay D-G., *Où va le temps de travail*, Octarès, Toulouse, 2000, pp 203-214.

Anxo D., Boulin J-Y., Lallement M., Lefèvre G., Silvera R., « Recomposition du temps de travail, rythmes sociaux et modes de vie. Une comparaison France-Suède », Travail et Emploi, n°74, Janvier 1998.

Ariès P., *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Seuil, Paris, 1973.

Ariès P., Duby G. (dir.), *Histoire de la vie privée. Tome 5: De la première guerre mondiale à nos jours*, Seuil, Paris, 1987

Badinter E., *Fausse route*, Odile Jacob, Paris, 2003.

Barbier, Gautié, (dir.), *Les politiques de l'emploi en Europe et aux Etats-Unis*, 1998.

Barrère-Maurisson M-A, Rivier S., « Temps parental, parentalité et 'parentalisme'. A propos des nouvelles pratiques, institutions et régulations en matière de famille », Université de paris I-CNRS – MATISSE – Groupe Division Familiale du Travail, http://matisse.univ-paris1.fr/parentalisme, date de publication sur le site : 16 avril 2002.

Barrère-Maurisson M-A., (dir.), *Le partage des temps et des tâches dans les ménages*, La Documentation française, 2002.

Barrère-Maurisson M-A., *La division familiale du travail: la vie en double*, PUF, Paris, 1992.

Barrère-Maurisson M-A., « Marché du travail et équité, ou comment concilier vie professionnelle et vie familiale », Communication au Colloque de l'Association d'économie politique : Ruptures, fragmentations et ségrégations, Montréal, Canada, 25-26 octobre 2001.

Barrère-Maurisson M-A., « Travail et famille. Pour une redéfinition du travail et de son partage », in De Coster M., Pichault F., (eds), *Traité de sociologie du travail*, De Boeck, Bruxelles, 1998 [1994], pp 423-441

Barrère-Maurisson, *Travail, famille : le nouveau contrat*, Gallimard, Paris, 2003.

Beck U., Giddens A., Lasch S., *La Société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Flammarion, Paris, 2003 [1986].

Berger P., LuckmannT., *La construction sociale de la réalité*, Armand Colin, Paris, 1996 [1966]

Berthelot J-M., « La sociologie : histoire d'une discipline », in van Meter K. (dir.), *La sociologie*, Larousse, Paris, 1997.

Blanchet A., Gotman A., *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Nathan, Paris, 1992.

Blöss T., « L'égalité parentale au cœur des contradictions de la vie privée et des politiques publiques », in Blöss T. (dir*), La dialectique des rapports hommes-femmes,* Puf, Paris, 2001.

Boltanski L., Chiapello E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris, 1999.

Bouffartigue P., Bouteiller J., « Les métamorphoses du temps de la subordination », in Terssac G. (de), Tremblay D-G., *Où va le temps de travail*, Octarès, Toulouse, 2000, pp 119-131.

Bouffartigue P., Bouteiller J., (2003) « A propos des normes du temps de travail. De l'érosion de la norme fordienne aux normes émergentes », *Revue de l'IRES*, n°42 – 2003/2.

Bouffartigue P., Bouteiller J., (2004), « Deux groupes professionnels à l'épreuve de la disponibilité temporelle. Infirmières et cadres bancaires en France, Belgique et Espagne », International Symposium on Working Time, 9th meeting, Paris, 26-28 février.

Boulin J-Y., « Durée et organisation du temps de travail en Europe », *Travail et Emploi*, n°42, Avril 1989.

Boulin J-Y., « Réduction du temps de travail. Usage du temps et temps de la ville », Terssac G. (de), Tremblay D-G., *Où va le temps de travail*, Octarès, Toulouse, 2000, pp 143-162.

Bourdieu P., *La domination masculine*, Seuil, Paris, 1998.

Boutinet J-P., *Vers une société des agendas. Une mutation de temporalités*, PUF, Paris, 2004.

Bozon M., « Sexualité et genre », in Laufer J., Marry C., Maruani M. (dir.), *Masculin-Féminin : questions pour les sciences de l'homme*, PUF, Paris, 2001, pp 169-180.

Bozon M., « Sexualité et conjugalité », in Blöss T. (dir*), La dialectique des rapports hommes-femmes,* Puf, Paris, 2001, pp 239-261.

Buffier-Morel, *L'emploi du temps au féminin. Entre liberté et égalité*, L'Harmattan, Paris, 2007.

Caillé A., « Individualisme ou parcellitarisme ? Quelques incertitudes », in Calame C., (dir.), *Identités de l'individu contemporain*, La Discorde, Paris, 2008.

Calame C., (dir.), *Identités de l'individu contemporain*, La Discorde, Paris, 2008.

Castel R., *Le psychanalysme, l'ordre psychanalytique et le pouvoir*, Champ-Flammarion, Paris, 1981 [1973].

Castelain-Meunier C., *La place des hommes et les métamorphoses de la famille*, PUF, Paris, 2002.

Cette G., Dromel N., Méda D., « Conciliation entre vies professionnelle et familiale et renoncements à l'enfant », *Revue de l'OFCE*, n°92 – 2005/1.

Chabaud-Rychter D., Fougeyrollas-Schwebel D., Sonthonnax F., *Espace et temps du travail domestique*, Librairie des Méridiens, Paris, 1985.

Charton L., *Familles contemporaines et temporalités*, L'Harmattan, Paris, 2006.

CNAF, « Temps sociaux : concordances et discordances », *Informations sociales*, n°153, 2009/3.

Collin F., « La raison polyglotte, ou Pour sortir de la logique des contraires », in Ephésia, *La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*, La Découverte, Paris, 1995.

Collin F., Pisier E. Varikas E., *Les femmes de Platon à Derrida : anthologie critique*, Plon, Paris, 2000.

Collin F., « Du sexe sans génération à la génération sans sexe », *Cités*, 2002/1, n° 9, pp 39-48.

Collin F., « Mouvement féministe, mouvement homosexuel : un dialogue », *Sens public*, 2003/09, http://www.senspublic.org

Collin F., « Déconstruction/destruction des rapports de sexes », *Sens public*, 2003/10, http://www.senspublic.org

Commaille J., « Les injonctions contradictoires des politiques publiques à l'égard des femmes », in Laufer J., Marry C., Maruani M. (dir.), *Masculin-Féminin : questions pour les sciences de l'homme*, PUF, Paris, 2001, pp 129-148.

Corcuff P., *La question individualiste*, Le bord de l'eau, Latresne, 2003.

Corcuff P., « Figures de l'individualité, de Marx aux sociologies contemporaines », *EspacesTemps.net*, Textuel, 12.07.05, http://espacestemps.net/document1390.html

Corcuff P., Ion J., de Singly F., *Politiques de l'individualisme, entre sociologie et philosophie*, Textuel, Paris, 2005.

Corcuff P., *Les nouvelles sociologies*, Armand Colin, Paris, 2007.

Daune-Richard A-M., « Dissonances et parallèles : l'univers de la femme et de l'homme en France », Colloque de la Maison Sinclair « La révolution tacite – les rôles de sexe en mutation », Bad Homburg, 7-8 avril 2000.

Daune-Richard A-M., « Women's work between the family and Welfare-State: Part-time work and childcare in France and Sweden », SASE meeting « Citizenship and exclusion », London, July, 7-10, 2000.

Daune-Richard A-M, « Hommes et femmes devant le travail et l'emploi », in Blöss T. (dir.), *La dialectique des rapports hommes-femmes*, PUF, Paris, 2001, pp 127-150

Daune-Richard A-M., « Les femmes et la société salariale : France, Royaume-Uni, Suède », 6th European sociological association conference, Murcia, September 23-26, 2003.

De Conninck F., Guillot C., « L'individualisation du rapport au temps, marqueur d'une évolution sociale », *Interrogations*, n° 5, Décembre 2007, http://wwww.revue-interrogations.org

De Coster M., « Introduction : bilan, actualité et perspectives de la sociologie du travail », in De Coster M., Pichault F. (Eds), *Traité de sociologie du travail*, De Boeck, Bruxelles, 1998 [1994].

De Coster M., « Les divisions sociales du travail », in De Coster M., Pichault F., (eds), *Traité de sociologie du travail*, De Boeck, Bruxelles, 1998, pp 221-245.

Delaisi de Parseval G., *La part du père*, Seuil, Paris, 1981.

Delphy C., « L'ennemi principal », *Partisans*, n°54-55, 1970.

Delphy C., *L'ennemi principal. I. L'économie politique du patriarcat*, Syllepse, Paris, 1998.

Delphy C., *L'ennemi principal. II. Penser le genre*, Syllepse, Paris, 2001.

Descombes V., « Individuation et individualisation », *Revue européenne des sciences sociales*, tome XLI, n°127, 2003, pp 17-35.

Devreux A-M., « Les différentes étapes de la déconstruction-reconstruction des objets et des concepts : trois exemples », *Cahiers de l'APRE*, n°3, septembre, CSU-CNRS, pp 7-28, 1985.

Devreux A-M., « Quels outils théoriques pour penser le changement dans les inégalités entre les sexes, au CNRS et ailleurs? », Ateliers scientifiques pluridisciplinaires du CNRS, 6 novembre 2003.

Dramaix M., Hecq W., Moriau J., « La garde des enfants malades : inégalités femmes/hommes », in Faits et Gestes, Débats et Recherches en Communauté française Wallonie-Bruxelles, 2002, http://www.egalite.cfwb.be

Dubar C., *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, PUF, Paris, 2000.

Dubar C., « L'articulation des temporalités dans la construction des identités personnelles : questions de recherche et problèmes d'interprétation », *Temporalistes*, n°44, septembre 2002.

Dubet F., *Sociologie de l'expérience*, Seuil, Paris, 1994.

Dubet F., « Pour une conception dialogique de l'individu », EspacesTemps.net, Textuel, 21.06.2005, http://espacestemps.net/document1438.html

Dubet F., « Le travail de l'individu », in Calame C., *Identités de l'individu contemporain*, La Discorde, Paris, 2008, pp 115-127.

Dumont L., *Homo Aequalis : genèse et épanouissement de l'idéologie économique*, Gallimard, Paris, 1977.

Dumont L., *Homo Hierarchicus*, Gallimard, Paris, 1979 [1966]

Duret P., Roussel P., *Le corps et ses sociologies*, Nathan, Paris, 2003, rééd. Armand Colin, Paris, 2005.

Duret P., *Le couple face au temps*, Armand Colin, Paris, 2007.

Durkheim E., *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, PUF, Paris, 1968 [1912].

Ehrenberg A., *La fatigue d'être soi*, Odile Jacob, Paris, 1998.

Elchardus M., Glorieux I., « Signification du temps et temps de la signification », in Mercure D., Wallemacq A., (dir.), *Les temps sociaux*, De Boeck, Bruxelles, 1988, pp 97-118.

Elias N., *Engagement et distanciation*, Fayard, Paris, 1993 [1983]

Elias N., *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Pandora, Paris, 1981 [1970]

Elias N., *La société des individus*, Fayard, Paris, 1991.

Fagnani J., « Rétrospective et prospective de la fonction paternelle - Points de vue de chercheurs », *Recherches et Prévisions*, n° 76, mars 2004, pp 79-84.

Fermanian J-D., Lagarde S., « Les horaires de travail dans le couple », in *Economie et Statistique*, n°321-322, 1999, pp 89-110.

Ferrand M., « Du droit des pères aux pouvoirs des mères », in Laufer J., Marry C., Maruani M. (dir.), *Masculin-Féminin : questions pour les sciences de l'homme*, PUF, Paris, 2001, pp 187-211.

Ferrand M., *Féminin, Masculin*, La Découverte, Paris, 2004.

Foucault M., *Histoire de la sexualité*, *vol. 1* : *La volonté de savoir*, Gallimard, Paris, 1976.

Foucault M., *Histoire de la sexualité*, *vol. 2 : L'usage des plaisirs*, Gallimard, Paris, 1984.

Foucault M., *Histoire de la sexualité*, *vol. 3* : *Le souci de soi*, Gallimard, Paris, 1984.

Fouquet A., « Le travail domestique : du travail invisible au 'gisement' d'emplois », in Laufer J., Marry C., Maruani M. (dir.), *Masculin-Féminin : questions pour les sciences de l'homme*, PUF, Paris, 2001, pp 99-129.

Fraisse G., *Muse de la raison, démocratie et exclusion des femmes en France*, Alinea 1989, rééd. Folio-Gallimard 1995.

Fusulier B. (dir.), « Articuler Travail et Famille », *Les politiques sociales,* n° 3 & 4, Bruxelles, 2003.

Fusulier B., « Un enjeu de société ! », *Les politiques sociales*, n° 3 & 4, Bruxelles, 2003, pp 3-4.

Fusulier B., Marquet J., (dir.), « Articuler vie familiale et vie professionnelle : une entrée par les pères », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, volume XXXVIII, n° 2, 2007.

Fusulier B., Giraldo S., Laloy D., *L'entreprise et l'articulation travail/famille, Transformations sociétales, supports institutionnels et médiation organisationnelle*, Presses universitaires de Louvain, Louvain-la-Neuve, 2008.

Gadéa C. et Lallement M., « Les rationalisations du temps », in Tremblay D-G, Terssac (de) G., *Où va le temps de travail ?*, Octarès, Toulouse, 2000, pp 27-48.

Garner H., Méda D., Senik C., « Conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, les leçons des enquêtes auprès des ménages », *Travail et Emploi*, n°102, Avril-juin, 2005, pp 57-67.

Gauchet M., « Essai de psychologie contemporaine, I. Un nouvel âge de la personnalité », in La démocratie contre elle-même, Gallimard, Paris, 2002 [1998], pp 229-262.

Gershuny J., *Changing times: work and leisure in post-industrial societies*, Oxford University Press, Oxford, 2000.

Giard L., Mayol, P., *L'invention du quotidien. Habiter, cuisiner*, Union Générale d'Editions, Paris 1980.

Giddens A., *Les conséquences de la modernité*, L'Harmattan, Paris, 2000 [1990].

Giddens A., *La transformation de l'intimité*, Chambon, 2004 [1992].

Glorieux I., Vandeweyer J., (2002), *24 heures à la belge. Une analyse sur l'emploi du temps des belges*, Institut national de Statistique, Étude statistique n° 110, INS Editeur, Bruxelles, 2002, http://statbel.fgov.be/pub/d0/p008n110_fr.pdf

Godard F., *La famille. Affaire de générations*, PUF, Paris, 1992.

Godard F., « Vie publique et vie privée : de nouveaux régimes temporels », *Réseaux*, n°140, 2007/1, pp 29-65.

Godelier M., « La sexualité est toujours autre chose qu'elle-même », *Esprit*, n° 273, mars-avril 2001, pp 10-22.

Goffman E., « La communication en défaut », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1993, n° 100, p. 66-72

Goffman E., *Les cadres de l'expérience*, Les Editions de minuit, Paris, 1991.

Grossin W., « Pour une écologie temporelle », in Mercure D., Wallemacq A., (dir.), *Les temps sociaux*, De Boeck, Bruxelles, 1988, pp 259-271.

Grossin, « Evolution des temps de travail », in De Coster M., Pichault F., (Eds), *Traité de sociologie du travail*, De Boeck, Bruxelles, 1998.

Grossin W., « L'apport des recherches sur les temps de travail et les modes de vie », in Terssac G. (de), Tremblay D-G., *Où va le temps de travail*, Octarès, Toulouse, 2000, pp 271-284.

Guillaumin C., « Pratique de pouvoir et idée de Nature. I. L'appropriation des femmes », *Questions féministes*, n°2, 5-30, 1978 ; reproduit dans *Sexe, race et pratique du pouvoir*, Côté-Femmes, Paris, 1992, pp 13-48.

Guionnet C., Neveu E., *Féminins/Masculins. Sociologie du genre*, Armand Colin, Paris, 2004.

Gurvitch G., *La vocation actuelle de la sociologie*, PUF, 1963.

Habermas J., *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, Paris, 1990.

Haicault M., « Du temps de travail industriel à la pluralité des temps sociaux : quels acquis en sociologie du travail ? », in Tremblay D-G, Terssac (de) G., *Où va le temps de travail ?*, Octarès, Toulouse, 2000, pp 83-104.

Haicault M., « La doxa de sexe, une approche du symbolique dans les rapports sociaux de sexe », *Recherches féministes*, vol. 6 n°2, 1993, pp 7-20

Haicault M., *L'expérience sociale du quotidien. Corps, espace, temps*, Les presses de l'Université d'Ottawa, 2000.

Haicault M., « Note de lecture de l'article d'Edward P. Thompson, 'Temps, travail et capitalisme', revue Libre n°5, 1979 », Document de travail LEST, 17 février 2002, http://www.lest.cnrs.fr/lesnotesdetravail/2002/haicault/thompson.pdf

Halbwachs M., *La mémoire collective*, PUF, Paris, 1967 [1950].

Hantrais L., « Une analyse comparative de la rencontre des temps sociaux au sein de la famille en France et en Grande-Bretagne », in Mercure D., Wallemacq A., (dir.), *Les temps sociaux*, De Boeck, Bruxelles, 1988, pp 47-58.

Heinich N., « Les contradictions actuelles du féminisme », *Esprit*, n° 273, mars-avril 2001, pp 203-219.

Héritier F., *Masculin/Féminin I, La pensée de la différence*, Odile Jacob, Paris, 1996.

Héritier F., *Masculin/Féminin II, Dissoudre la hiérarchie*, Odile, Jacob, Paris, 2002.

Honneth A., *La lutte pour la reconnaissance*, Cerf, Paris, 2000.

Institut Chronopost, « Temps sociaux – Entre conciliation et renoncements », *Tempos*, n°1, Janvier 2004.

Institut Chronopost, « Temps sociaux – Conciliations et inégalités », *Tempos*, n°2, Juin 2004.

Institut Chronopost, « Temps de la vie – Jeunes et Seniors face au travail », *Tempos*, n°4, Juin 2005.

Kaufmann J-C., *La trame conjugale. Analyse du couple par son linge,* Nathan, Paris, 1992.

Kaufmann J-C., *L'entretien compréhensif*, Nathan, Paris, 1996.

Kaufmann J-C., *Le cœur à l'ouvrage. Théorie de l'action ménagère*, Nathan, Paris, 1997.

Kaufmann J-C., *Ego. Pour une sociologie de l'individu*, Nathan, Paris, 2001.

Kaufmann J-C., *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*, Armand Colin, Paris, 2004.

Kaufmann J-C., *Agacements. Les petites guerres du couple*, Armand Colin, Paris, 2007.

Kellerhals J., Perrin J.F., Steiner-Cresson G., Voneche L., Wirth G., *Mariages au quotidien*, Lausanne, Favre, 1982.

Kergoat D., *Le sexe du travail*, PUG, Grenoble, 1984.

Kergoat J., Boutet J., Jacot H., Linhart D., (dir.), *Le monde du travail*, La Découverte & Syros, Paris, 1998.

Keucheyan R., *Le constructivisme. Des origines à nos jours*, Hermann Editeurs, Paris, 2007.

Knibiehler Y., « Implicites de la mère au foyer », in Chauvière M., Sassier M., Bouquet B., Allard R., Ribes B., (dir.), *Les implicites de la politique familiale : approches historiques, juridiques et politiques*, Dunod, Paris, 2000.

Knibiehler Y., *La sexualité et l'histoire*, Odile Jacob, Paris, 2002.

Knibiehler Y., « La fatigue des mères ou que faire pour rapprocher maternité et citoyenneté ?", Site Les papas = les mamans, http://www.lplm.info/spip/spip.php?article368, publié le lundi 18 septembre 2002.

Lalive d'Epinay C., « Le temps et l'homme contemporain », in Mercure D., Wallemacq A., (dir.), *Les temps sociaux*, De Boeck, Bruxelles, 1988, pp 15-30.

Lalive d'Epinay C., « Significations et valeurs du travail, de la société industrielle à nos jours », in De Coster M., F. Pichault (Eds), *Traité de sociologie du travail*, De Boeck, Bruxelles, 1998 [1994], pp 67-94.

Lallement M., *Histoire des idées sociologiques. Tome 1 : Des origines à Weber*, Nathan, Paris, 1993.

Lallement M., *Histoire des idées sociologiques. Tome 2 : De Parsons aux contemporains*, Nathan, Paris, 1993.

Lallement M., « Héros et anti-heros ? Intérêts de connaissance et nouvelles rationalisations institutionnelles », *Revue européenne des sciences sociales*, tome XLI, n°127, 2003, pp 87-106.

Lallement M, Gadéa C., « Une révolution inachevée. Durkheimisme et sociologie du temps », *Temporalités*, n°1, 1er semestre 2004, pp 48-68.

Lallement M., *Le travail. Une sociologie contemporaine*, Gallimard, Paris, 2007.

Laqueur T., *La fabrique du sexe : essai sur le corps et le genre en Occident*, Gallimard, Paris, 1992.

Lasch C., *La Culture du narcissisme – La vie américaine à un âge de déclin des espérances,* Climats, 2000 [1979].

Laufer J., Marry C., Maruani M. (dir.), *Masculin-Féminin : questions pour les sciences de l'homme*, PUF, Paris, 2001.

Laufer J., *L'accès des femmes à la sphère de direction des entreprises : la construction du plafond de verre*, Rapport de recherche commandité par la DARES, 2003, www.travail.gouv.fr/etudes/rapports.html

Laufer J., Marry C., « Les cadres et ingénieurs au regard du genre », *Les cahiers du GDR Cadres*, 2004-5.

Le Bihan B., Martin C., Charbonneau J., « Temporalités. Le temps : un enjeu social et politique », *Lien social et Politiques*, n°54, Automne 2005.

Le Breton D., *Anthropologie du corps et modernité*, PUF, Paris, 1990.

Le Feuvre N., « Le genre des temporalités sociales », in Thoemmes J. et Terssac G. (de), *Les temporalités sociales : repères méthodologiques*, Octarès, 2006, p 29-41.

Lehndorff S., (1998), « Les nouvelles formes d'organisation du temps de travail : Entre réduction des coûts à court terme et arrangements sociaux solides », Colloque IRIS : « Changement institutionnel et dynamique de l'innovation », 2-4 décembre 1998.

Levy-Strauss C., *Les structures élémentaires de la parenté*, Mouton, Paris-La Haye, 1967 [1947]

Lurol M., « Le travail des femmes en France : trente ans d'évolution des problématiques en sociologie (1970-2000) », *CEE*, document de travail n°7, mars 2001.

Lyon D., Woodward A. E., « Gender and time at the top. Cultural constructions of time in high-level careers and homes », *European Journal of Women's Studies*, Vol. 11(2), 2004, pp 205-221.

Lypovetsky G., *La troisième femme. Permanence et révolution du féminin*, Gallimard, Paris, 1997.

Marquet J., *Nomisation et réalités dynamiques. Contribution à une sociologie compréhensive*, Academia, Louvain-la-Neuve, 1991.

Marquet J, « Les défis de la famille contemporaine », Conférence à l'Université catholique de Louvain le 10 février 2003, http://sites.uclouvain.be/actualites/2marquet.pdf

Marquet J., « Evolution et déterminants des modèles familiaux », Conférence à l'Université catholique de Louvain le 17 février 2003, http://sites.uclouvain.be/actualites/2marquet.pdf

Marquet J., *L'évolution contemporaine de la parentalité*, Bruxelles, Politique Scientifique Fédérale, Academia Press, Gent, 2005

Martuccelli D., « Sociologie des épreuves », Conférence Chaire Jacques Leclercq, Université catholique de Louvain, décembre 2008.

Martuccelli D., *Forgé par l'épreuve. L'individu dans la France contemporaine*, Armand Colin, Paris, 2006.

Martuccelli D., *Grammaires de l'individu*, Gallimard, Paris, 2002.

Martuccelli D., « La sociologie aux temps de l'individu », *Interrogations*, n°5, 2006, http://www.revue-interrogations.org/article.php?article=107

Martuccelli D., *Sociologies de la modernité*, Gallimard, Paris, 1999.

Maruani M., « Le temps qui marque », in Terssac G. (de), Tremblay D-G., *Où va le temps de travail*, Octarès, Toulouse, 2000, pp 3-4

Maruani M., « L'emploi féminin dans la sociologie du travail : une longue marche à petits pas », in Laufer J., Marry C., Maruani M. (dir.), *Masculin-Féminin : questions pour les sciences de l'homme*, PUF, Paris, 2001, pp 43-56.

Maruani M., (dir.), *Les nouvelles frontières de l'inégalité. Hommes et femmes sur le marché du travail*, La Découverte, Paris, 1998.

McKie L., Gregory S., Bowlby S., « Shadow times : the temporal and spatial frameworks and experiences of caring and working », *Sociology*, volume 36 (4), 2002, pp 897-924.

Méda D., *Le travail. Une valeur en voie de disparition*, Aubier, Paris, 1995, rééd. Champs-Flammarion, 1998.

Méda D. « La fin de la valeur travail ? », *Esprit*, Août-septembre, 1995, pp 75-93.

Méda D., « Travail et temps sociaux : pour une nouvelle articulation », in Terssac G. (de), Tremblay D-G., *Où va le temps de travail*, Octarès, Toulouse, 2000, pp 65-81.

Méda D., *Le temps des femmes. Pour un nouveau partage des rôles*, Flammarion, Paris, 2001.

Méda D., « Comment réhabiliter le travail ? » *Le Monde*, Horizons-débats, 31 octobre 2003.

Méda D., « Dialogue autour de la place du travail », in F. Hubault (dir.), *Le stable, l'instable et le changement dans le travail*, Octarès, Toulouse, 2006.

Méda D., Périvier H., *Le deuxième âge de l'émancipation. La société, les femmes et l'emploi*, Seuil, Paris, 2007.

Méda D., « Pourquoi et comment mettre en œuvre un modèle à 'deux apporteurs de revenu/deux pourvoyeurs de soins ?' », *Revue Française de Socio-économie,* 2008/2, n° 2, p. 119-139.

Mercure D., Wallemacq A., (dir.), *Les temps sociaux*, De Boeck, Bruxelles, 1988.

Mercure D., *Les temporalités sociales*, L'Harmattan, Paris, 1995.

Mercure D., Spurk, (dir.), *Le travail dans l'histoire de la pensée occidentale*, Les presses de l'université de Laval, 2003.

Mercure D., « Libéralisme et lien social : une analyse critique », *Cahiers internationaux de sociologie*, 2005/2 – n°119, pp 333-346.

Michielsens M., *Egalité et inégalités en Belgique 1830-2005*, Conseil de l'Egalité des Chances entre Hommes et Femmes, Bruxelles, 2005.

Mongin O., Padis M-O., Pizoird A., Théry I., « Privilège de la féminité et domination masculine. Entretien avec Françoise Héritier », *Esprit*, n° 273, mars-avril 2001, pp 77-95.

Morehead A., « Synchronizing time for work and family: preliminary insights from qualitative research with mothers», *Journal of Sociology*, volume 37 (4), 2001, pp 355-369.

Nahavandi F., « Introduction à la sociologie d'Erving Goffman », *Revue de l'Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles*, volume 3-4, 1998, pp 85-116.

. (with de Nanteil-Miribel, M., Léonard, E. and Schots, M.)

Nanteuil M. (de), Léonard E., Taskin L., Schots M., *Les flexibilités en Europe : Pratiques, décisions et négociations*, Dossier de l'IST, n° 22, PUL, Louvain-la-Neuve, 2004.

Neyrand G., « Parentalité : une notion-piège ou un concept en devenir ? », *Enfances et PSY*, n°20, 2002/4, pp 129-134.

Neyrand G., « L'évolution du regard sur la relation parentale : l'exemple de la France », *Nouvelles pratiques sociales*, Vol. 16, n°1, 2004, pp 27-44.

Neyrand G., « Autorité parentale et différence des sexes, quels enjeux ? », *Dialogue*, n° 165, 2004/3, pp 45-56.

Neyrand G., « Sexualité, maternité, paternité, pouvoir. Un espace en cours de restructuration », *La Pensée*, n°339, juillet-septembre 2004.

Neyrand G., « La construction sociale de l'identité sexuée », Atelier transnational thématique vie quotidienne - 5è programme communautaire pour l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, Marseille, 28 avril 2005.

Nicole-Drancourt C., *Le labyrinthe de l'insertion*, La Documentation Française, Paris, 1991.

Nouari A., *Une place pour le père*, Seuil, Paris, 1985.

Padis M-O., Théry I., « Vie privée, vie professionnelle : l'arbitrage impossible ? Table ronde avec Jeanne Fagnani, Margaret Maruani, Diane Méda, Claude Martin », *Esprit*, n° 273, mars-avril 2001, pp 187-202.

Pagès M., « Corporéités sexuées : jeux et enjeux », in Blöss T. (dir*), La dialectique des rapports hommes-femmes,* PUF, Paris, 2001, pp 219-238.

Parsons T., Bales R., *Family socialization and interaction process*, Free Press, Glencoe, 1955.

Pochic S., « Le chômage des cadres : un révélateur des tensions entre carrière et vie privée ? », *Les cahiers du GDR Cadres*, 2004-5, pp 27-42.

Pronovost G., « Représentations et aspirations à l'égard du temps de travail », in Mercure D., Wallemacq A., (dir.), *Les temps sociaux*, De Boeck, Bruxelles, 1988, pp 147-160.

Pronovost G., « Temps de travail, temps familial, temps sociaux », Communication au 15e congrès annuel du Carrefour Action municipale Famille, Conférence nord-américaine sur la famille, Longueil, 23 mai 2003.

Pronovost G., « Le temps dans tous ses états : temps de travail, temps de loisir et temps pour la famille à l'aube du XXIe siècle », *Enjeux publics IRPP*, Vol. 8, n°1, Février 2007.

Prost A., « Frontières et espaces du privé », in Ariès P., Duby G. (dir.), *Histoire de la vie privée. Tome 5: De la première guerre mondiale à nos jours*, Seuil, Paris, 1987.

Rapoport B., Le Bourdais C., « Temps parental et formes familiales », *Loisir et Société*, Vol. 24, n°2, automne 2001, pp 585-617.

Ricoeur P., *Soi-même comme un autre*, Seuil, Paris.

Riesman D., *La foule solitaire*, Arthaud, Paris, 1964.

Robinson J. P., « Changements et facteurs explicatifs de l'emploi du temps chez les parents, aux Etats-Unis, au Canada et au Québec », *Enfances, Familles, Générations*, n°1, Automne 2004.

Rouch H., Dorlin E., Fougeyrollas-Schwebel D. (dir.), *Le corps, entre sexe et genre*, L'Harmattan, 2005.

Rouch JP., « Individu, temps sociaux et échelles d'analyse », *Dossiers du Cers*, n°1, Juillet 2007, http://w3.cers.univ-tlse2.fr/textes.htm

Rouch J-P., « Une approche compréhensive des emplois du temps : cahiers-temps et chronostyles », in Thoemmes J. et Terssac G. (de), *Les temporalités sociales : repères méthodologiques*, Octarès, Toulouse, 2006, p 105-119.

Schots M., Taskin L., « Flexibilité du temps de travail et relation d'emploi », *Economies et Sociétés*, série "socio-économie du travail", XXXIX(8), 2005, pp 1471-1501.

Schwartz O., *Le monde privé des ouvriers,* PUF, Paris, 1990.

Schweitzer S., *Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes aux XIX^e^ et XX^e^ siècles*, Odile Jacob, Paris, 2002.

Scott J. W., *La citoyenneté paradoxale : les féministes françaises et les droits de l'homme*, Albin Michel, Paris, 1998.

Sénac-Slawinski R., *L'ordre sexué. La perception des inégalités femmes-hommes*, PUF, 2007.

Sennett R., *Les Tyrannies de l'intimité*, Seuil, 1979.

Silvera R., Lefevre G., Lallement M., Boulin J-Y., Anxo D., « Recomposition du temps de travail, rythmes sociaux et modes de vie – Une comparaison France-Suède », *Travail et Emploi*, n°74, 01/1998

Singly F. (de), *Sociologie de la famille contemporaine*, Nathan, Paris, 1993, rééd. Armand Colin, Paris, 2004.

Singly F. (de), « La construction sociale d'une nouvelle identité sexuelle, Fathers in families of to morrow », Actes du colloque international CEE et ministère danois des Affaires sociales, Copenhague, 1993.

Singly F. (de), « Charges et charmes de la vie privée », in Laufer J., Marry C., Maruani M. (dir.), *Masculin-Féminin : questions pour les sciences de l'homme*, PUF, Paris, 2001, pp 149-169.

Singly F. (de), « Intimité conjugale et intimité personnelle. A la recherche d'un équilibre entre deux exigences dans les sociétés modernes avancées », in *Sociologie et Sociétés*, 2003, vol. XXXV, n°2, Les presses de l'université de Montréal.

Singly F. (de), *Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien*, Armand Colin, Paris, 2003.

Singly F. (de), *L'injustice ménagère*, Armand Colin, Paris, 2007.

Steinberg S., « L'inégalité entre les sexes et l'égalité entre les hommes. Le tournant des Lumières », *Esprit*, Mars-avril 2001, pp 23-39

Supiot A., « Temps de travail : pour une concordance des temps », *Droit social*, 12, pp 947-954.

Supiot A., « Transformations du travail et devenir du droit du travail : une prospective européenne », in Revue internationale du Travail, 1999, vol. 138, n°1.

Supiot A., (dir.), *Au-delà de l'emploi. Transformations du travail et devenir du travail en Europe*, Rapport pour la Commission européenne, Flammarion, 1999.

Tabboni S., *Les temps sociaux*, Armand Colin, Paris, 2006.

Tahon M-B., *La famille désinstituée. Introduction à la sociologie de la famille*, Les presses universitaires d'Ottawa, Ottawa, 1995.

Tahon M-B., *Sociologie des rapports de sexe*, Les presses universitaires d'Ottawa, Ottawa, Les presses universitaires de Rennes, Rennes, 2003.

Tahon M-B., « Altérité, égalité et différence des sexes », Cahiers de recherche sociologique, n° 44, septembre 2007, pp. 131-147, Montréal, 2007.

Taskin L., Schots M., « Au-delà des compromis négociés, un rapport au travail remodelé », in Nanteuil M. (de), El Akremi A., (dir), *La société flexible*, Eres, Paris, 2005, pp 321-340.

Taylor C., *Les sources du moi – La formation de l'identité moderne*, Seuil, Paris, 1998 [1989].

Terssac G. (de), Tremblay D-G., *Où va le temps de travail*, Octarès, Toulouse, 2000.

Terssac G. (de), Flautre A., Le Feuvre N., Thébault C., Thoemmes J., « Discilpline temporelle, division sexuelle du travail et genre », Terssac G. (de), Tremblay D-G., *Où va le temps de travail*, Octarès, Toulouse, 2000, pp 185-202.

Théry I., *Le démariage, justice et vie privée*, Odile Jacob, Paris, 1993.

Théry I., *Couple, Filiation et Parenté aujourd'hui. Le droit face aux mutations de la famille et de la vie privée*, Rapport à la ministre de l'Emploi et de la Solidarité et au garde des Sceaux, ministre de la justice, Paris, O. Jacob/La Documentation française, 1998.

Théry I., « La côte d'Adam. Retour sur le paradoxe démocratique », *Esprit*, n° 273, mars-avril 2001, pp 10-22.

Théry I., *La distinction de sexe. Une nouvelle approche de l'égalité*, Odile Jacob, Paris, 2007.

Thompson E. P., *Temps, travail et capitalisme industriel,* Payot, Paris, 1979.

Thompson L., « Family work: women's sense of fairness », *Journal of family issues*, vol. 12, pp 181-196.

Touraine A., *Le monde des femmes*, Ed. Fayard, Paris, 2006.

Tremblay D-G, *Conciliation emploi-famille et temps sociaux*, Canada, Octarès, 2004.

Tremblay D-G., « Articulation emploi-famille et temps de travail : l'offre de mesures de conciliation et les usages différenciés du temps chez les pères et les mères », Note de recherche de la chaire de recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir, Télé-université, Université du Québec, 2003-16.

Tremblay D-G., « Articulation emploi-famille », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 16, n°1, 2004.

Tremblay D-G., *Conciliation emploi-famille et temps sociaux*, Octarès, Toulouse, 2004.

Vendramin P., *Temps, rythmes de travail et conciliation des temps sociaux*, Rapport de recherche, FTU, Septembre 2007.

Vendramin P, Cultiaux J., « Les générations face aux mutations du rapport au travail », in Actes du colloque international du GT1 de l'AISLF « Jeunesses au travail : rapports intergénérationnels et dynamiques des groupes professionnels », Brest, 29-30 mai 2008, pp 475-484.

Wallemacq A., « Les temps sociaux, un pléonasme ? Exercice de style », in Mercure D., Wallemacq A., (dir.), *Les temps sociaux*, De Boeck, Bruxelles, 1988, pp 229-238.

Wallemacq A., *L'ennui et l'agitation. Figures du temps*, Bruxelles, De Boeck, 1991.

Welzer-Lang D., *Utopies conjugales*, Payot, Paris, 2007.

Widmer E., Kellerhals J., Lévy R, « Quelle pluralisation des relations familiales ? Conflits, styles d'interactions conjugales et milieu social », *Revue française de sociologie*, volume 45, n°1, 2004, pp 37-67.

Wieviorka M., (dir.), Debarle A., Ohana J., (coll.), *Les sciences sociales en mutation*, Ed. Sciences Humaines, Paris, 2007.